Manuel du propriétaire **F-150** 2020

owner.ford.com

ford.ca

Septembre 2019
Première impression
Imprimé aux États-Unis

LL3J 19A321 CA



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2019

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201907 20190802130220

Proposition 65 de l'état de Californie

AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

Table des matières

Introduction
À propos de ce manuel 9
Glossaire des symboles 9
Enregistrement de données 11
Perchlorate 17
Ford Credit 17
Pièces de rechange recommandées 17
Avis spéciaux 18
Équipement de communication mobile 19
Options uniques d'exportation 20

Environnement
Protection de l'environnement 21

Aperçu
Planche de bord 22

Sécurité enfants
Généralités 24
Installation de sièges d'enfant 26
Rehausseurs 38
Positionnement des sièges de sécurité enfants 40
Verrouillage sécurité enfants 43

Ceintures de sécurité
Principes de fonctionnement 44
Utilisation des ceintures de sécurité 45
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité 50
Témoin et carillon de ceinture de sécurité 50
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 51
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants 53
Rallonges de ceinture de sécurité 53

Personal Safety System™
Personal Safety System™ 55

Dispositifs de retenue supplémentaires
Principes de fonctionnement 56
Sacs gonflables du conducteur et du passager 57
Capteur de poids du passager avant 59
Sacs gonflables latéraux 62
Safety Canopy™ 63
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable 64
Mise au rebut de l'airbag 66

Clés et commandes à distance
Renseignements généraux sur les radiofréquences 67
Télécommande 68
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue 73

MyKey™
Principes de fonctionnement 74
Création d'un dispositif MyKey 76
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey 76
Vérification de l'état du dispositif MyKey 77
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance 77
MyKey – Dépannage 78

Portes et serrures
Verrouillage et déverrouillage 79
Entrée sans clé 82

Hayon
Serrure de hayon 85

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Hayon à commande manuelle 85
Hayon à commande électronique 85
Dépose du hayon 86
Marchepied de hayon 87
Rallonge de plateau à claire-voie 88

Sécurité

Système antivol passif 91
Alarme antivol 94

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique 96

Volant

Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel 98
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique 98
Commande audio 100
Commande vocale 100
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif 100
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Programmateur de vitesse 101
Commande de l'affichage d'information 101
Volant chauffant 101
Avertisseur sonore 101

Pédales réglables

Réglage des pédales 102

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces 103
Essuie-glaces automatiques 103
Lave-glaces 104

Éclairage

Généralités 105
Commande d'éclairage 105
Phares automatiques 106
Commande d'éclairage du tableau de bord 106
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour 107
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables 107
Phares antibrouillards avant 107
Clignotants 108
Lampes 108
Éclairage intérieur 108
Éclairage ambiant 109
Lampes d'aire de chargement 110

Feux de route automatiques

Que sont les feux de route automatiques 111
Activation et désactivation des feux de route automatiques 111
Témoins de feux de route automatiques 112
Contournement des feux de route automatiques 112

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique 113
Rétroviseurs extérieurs 114
Rétroviseur intérieur 118
Glaces coulissantes 119
Pare-soleil 119
Toit ouvrant 120

Combiné des instruments

Jauges 122
Témoins et indicateurs 125
Indicateurs et avertisseurs sonores 130

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Table des matières

Affichage d'information

Généralités 132
Messages d'information 146

Climatisation

Commande manuelle de la température 166
Commande automatique de la température 167
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC) 169
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation électronique de la température à commandes manuelles (EMTC) 171
Pare-brise chauffant 172
Lunette arrière chauffante 172
Rétroviseurs extérieurs chauffants 172
Filtre à air d'habitacle 172
Démarrage à distance 173

Sièges

Positions assises appropriées 174
Appuie-tête 175
Sièges à commande manuelle 177
Sièges à commande électrique 178
Fonction de mémorisation 180
Sièges arrière 181
Sièges chauffants 182
Sièges ventilés 184
Accoudoir avant 184

Ouvre-porte de garage

Ouvre-porte de garage universel 186

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires 190
Charge d'accessoires sans fil 192

Espaces de rangement

Console centrale 194
Console de pavillon 195
Accoudoir arrière 195

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités 196
Commutateur d'allumage 196
Démarrage sans clé 197
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir 197
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir 198
Démarrage d'un moteur à essence 198
Démarrage d'un moteur diesel 202
Mise hors fonction du moteur 207
Chauffe-moteur 207

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop 209

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité 212
Qualité du carburant - Diesel 213
Qualité du carburant - E85 216
Qualité du carburant - Essence 217
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine simple 218
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine double/SuperCrew 218
Panne de carburant 218
Ravitaillement 220
Consommation de carburant 223

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Table des matières

Dispositif antipollution
Norme d'émission 225
Convertisseur catalytique 226
Système de réduction catalytique sélective 229
Filtre à particules diesel 235

Boîte de vitesses
Boîte de vitesses automatique 241

Quatre roues motrices
Utilisation des quatre roues motrices 248

Pont arrière
Différentiel autobloquant électronique 258

Freins
Généralités 260
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage 261
Frein de stationnement électronique 261
Aide au démarrage en côte 263

Antipatinage
Principes de fonctionnement 265
Utilisation de l'antipatinage 265

Contrôle de stabilité
Principes de fonctionnement 267
Utilisation du contrôle de stabilité 268

Contrôle en descente
Principes de fonctionnement 270
Utilisation du contrôle en descente 270

Aides au stationnement
Principes de fonctionnement 272
Aide au stationnement arrière 273
Stationnement actif 274
Caméra de recul 278
Caméra à 360 degrés 282

Programmateur de vitesse
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse 285
Activation et désactivation du régulateur de vitesse 285
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse 285
Annulation de la vitesse programmée 286
Reprise de la vitesse programmée 286
Témoins de régulateur de vitesse 286
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif 286

Aides à la conduite
Alerte conducteur 295
Système de maintien de trajectoire 296
Système d'information sur les angles morts 301
Alerte de circulation transversale 306
Direction 310
Assistance pré-collision 311
Commande de transmission 316

Transport de charge
Éléments de fixation de charge 318
Limite de charge 319
Accès au plateau 324
Rampes de plateau 325

Remorquage
Traction d'une remorque 328
Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière 330

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Fonction de stabilisation de la remorque 341
Poids de remorquage recommandés 342
Vérifications de remorquage essentielles 355
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol 363

Conseils de conduite

Rodage 367
Conduite économique 367
Conduite hors route 368
Conduite dans l'eau 370
Couvre-plancher 371
Déneigement 371

Dépannage

Assistance dépannage 375
Feux de détresse 376
Coupure de carburant 376
Démarrage-secours du véhicule 377
Système d'alerte après impact 379
Transport du véhicule 380
Points de remorquage 381

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires 382
En Californie (États-Unis seulement) 383
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 384
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 385
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 385
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 387
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 388
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 388

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles 390
Remplacement d'un fusible 399

Entretien

Généralités 401
Ouverture et fermeture du capot 401
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 402
Aperçu sous le capot - 3.0L diesel 403
Aperçu sous le capot - 3.3 L 404
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™ 405
Aperçu sous le capot - 5.0L 406
Jauge d'huile moteur - Essence 407
Jauge d'huile moteur - Diesel 407
Vérification de l'huile moteur - Essence 407
Vérification de l'huile moteur - Diesel 409
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile 410
Vérification du liquide de refroidissement 411
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique 416
Vérification du liquide de boîte de transfert 417
Vérification du liquide de frein 417
Vérification du liquide de direction assistée 418
Vérification du liquide de lave-glace 418
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant 419
Filtre à carburant - Diesel 419
Filtre à carburant - Essence 420
Remplacement de la batterie de 12 V 420

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vérification des balais d'essuie-glace 422
Remplacement des balais d'essuie-glace 422
Réglage des phares 423
Remplacement d'une ampoule 424
Remplacement du filtre à air - Essence 429
Remplacement du filtre à air - Diesel 430

Entretien du véhicule

Généralités 432
Produits de nettoyage 432
Nettoyage de l'extérieur 433
Cirage 434
Nettoyage du moteur 434
Nettoyage de l'échappement - Diesel 435
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace 436
Nettoyage de l'habitacle 436
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord 437
Nettoyage des sièges en cuir 438
Réparation de dommages mineurs à la peinture 439
Nettoyage des roues 440
Entreposage du véhicule 440
Trousses de carrosserie 442

Jantes et pneus

Généralités 443
Entretien des pneus 444
Utilisation de chaînes à neige 461
Système de surveillance de la pression des pneus 463
Remplacement d'une roue 470
Spécifications techniques 479

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 480
Spécifications du moteur - 3.0L diesel 480
Spécifications du moteur - 3.3 L 481
Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™ 482
Spécifications du moteur - 5.0L 482
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 483
Pièces Motorcraft - 3.0L diesel 484
Pièces Motorcraft - 3.3 L 484
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™ 485
Pièces Motorcraft - 5.0L 486
Numéro d'identification du véhicule 487
Étiquette d'homologation du véhicule 488
Désignation du code de boîte de vitesses 488
Capacités et spécifications - 2.7L EcoBoost™ 489
Capacités et spécifications - 3.0L diesel 495
Capacités et spécifications - 3.3 L 502
Capacités et spécifications - 3.5L Ecoboost™ 509
Capacités et spécifications - 5.0L 515
Tableau de spécifications des ampoules 522

Véhicule connecté

Exigences relatives au véhicule connecté 524
Limitations du véhicule connecté 524
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Dispositif de connectivité 524
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Modem 524

Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3 525
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Dispositif de connectivité 525
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Modem 526
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : SYNC 3 527

Point d'accès Wi-Fi

Création d'un de point d'accès Wi-Fi - Véhicules sans : SYNC 3 529
Création d'un de point d'accès Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3 529
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi 530

Chaîne audio

Généralités 531
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3 531
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 533
Radio numérique 536
Radio par satellite 539
Port USB 542

SYNC™

Généralités 543
Utilisation de la reconnaissance vocale 544
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone 546
Applications et services du système SYNC™ 548
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia 553
Dépannage du système SYNC™ 553

SYNC™ 3

Généralités 564
Utilisation de la reconnaissance vocale 566
Divertissement 574
Climatisation 585
Téléphone 588
Navigation 590
Applications 597
Paramètres 599
Dépannage de SYNC™ 3 602

Accessoires

Accessoires 616

Ford Protect

Ford Protect 618

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités 621
Entretien périodique normal 625
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses 629
Dossier d'entretien périodique 638

Appendices

Compatibilité électromagnétique 649
Contrat de licence de l'utilisateur final 652
Déclaration de conformité 681
Déclaration de conformité - Véhicules avec : SYNC 3 682

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

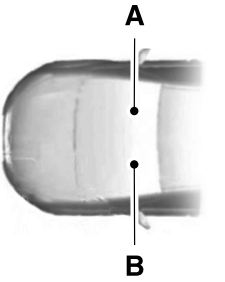
Nota : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Nota : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.*

Nota : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Nota : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

A Côté droit.
B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.


Système de climatisation


Type de lubrifiant du système de climatisation



Système de freins antiblocage


Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles


Batterie

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


Acide de batterie


Liquide de frein – sans produits pétroliers


Circuit de freinage



Circuit de freinage


Filtre à air d'habitacle


Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant


Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé


Point d'ancrage inférieur pour siège enfant


Patte d'ancrage pour siège enfant


Régulateur de vitesse


Laissez refroidir avant d'ouvrir


Filtre à air du moteur


Liquide de refroidissement du moteur


Température du liquide de refroidissement


Huile moteur


Gaz explosif


Avertissement concernant le ventilateur


Bouclage de ceinture de sécurité


Inflammable


Sac gonflable avant


Antibrouillards avant


Réinitialisation de la pompe d'alimentation


Porte-fusibles


Feux de détresse


Lunette arrière chauffante


Système de dégivrage de pare-brise


Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur


Cric


Conservez hors de la portée des enfants


Commande d'éclairage

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


Avertissement de basse pression des pneus


Maintenez un niveau de liquide approprié


Respectez les consignes d'utilisation


Commande de l'avertisseur sonore


Alarme de détresse


Module d'aide au stationnement


Frein de stationnement


Liquide de direction assistée


Glaces électriques avant et arrière


Verrouillage des glaces à commande électrique


Doit être effectué par un technicien certifié


Avertissement de sécurité


Consultez le Guide du propriétaire


Consultez le Manuel de réparation et d'entretien


Entretien recommandé du moteur


Sac gonflable passager activé


Sac gonflable passager désactivé


Sac gonflable latéral


Protégez-vous les yeux


Contrôle de la stabilité


Contrôle en descente


Contrôle de remorque


Système de balayage d'essuie-glaces


Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES


AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leurs équipements à la prise de diagnostic.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans cette publication était correcte à la date d'impression. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons donc de consulter le site Web Ford de votre région pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données et stocker de manière temporaire ou permanente des données. Ces données peuvent indiquer l'état et le statut de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrées sont décrites dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés suite à une réparation ou un entretien.*

Nota : *Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou via une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisées dans un cadre légal.*

Exemples de données enregistrées :

- États de fonctionnement des composants du système, par ex., le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- État du véhicule et des composants, par ex., la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, par ex., les phares et les freins.
- Réponses système en situation de conduite, par ex., le déploiement des sacs gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, par ex., la température.

Certaines de ces données quand elles sont combinées à d'autres renseignements, par ex., un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoin oculaire, peuvent être associées à une personne spécifique.

Données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si

besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : Si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

Données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données d'événement sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches.

L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule; et
- l'angle de braquage du volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ou renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré(e). Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Données pratiques, de confort et de divertissement

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données sont enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés. Voir **Paramètres** (page 599).

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages de la régulation de température.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou couverture d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, par ex., l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données via une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les modalités et les politiques de confidentialité de tous les services auxquels vous êtes abonné. Nous ne prenons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

Véhicules avec un modem



Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecté au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, comme l'identification de la tour du réseau cellulaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir* ***Véhicule connecté*** *(page 524).*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex., les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du forfait de données.*

Nota : *Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

Véhicules avec dispositif de connectivité (Selon l'équipement)



Le dispositif de connectivité est doté d'une carte SIM. Le dispositif de connectivité envoie régulièrement des messages pour rester connecté au réseau téléphonique cellulaire. Ces messages peuvent inclure des informations qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du dispositif de connectivité. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, comme l'identification de la tour du réseau cellulaire.

Nota : *Le dispositif de connectivité continue d'envoyer ces informations tant que vous ne désactivez pas le dispositif de connectivité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désactivation du dispositif de connectivité, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford. La désactivation de ce dispositif de connectivité est permanente. Voir* ***Véhicule connecté*** *(page 524).*

Si FordPass est connecté à votre véhicule, Ford reçoit également des renseignements supplémentaires, p. ex., l'emplacement et les données du véhicule. Consultez les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de FordPass. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre politique de confidentialité, visitez le site www.FordConnected.com.

Nota : *Pour que le dispositif de connectivité cesse de partager ces renseignements, p. ex., l'emplacement et les données du véhicule, consultez vos paramètres de connectivité dans l'application FordPass. Vous pouvez également supprimer le véhicule de votre compte FordPass.*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex., les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du forfait de données.*

Nota : *Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un dispositif de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.*

Nota : *Si vous ne souhaitez plus utiliser votre véhicule, p. ex., si vous le vendez ou le cédez à une autre personne, n'oubliez pas de le supprimer de votre compte FordPass. Si vous avez acquis votre véhicule récemment et que vous souhaitez désactiver la connectivité, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford dans l'application FordPass ou utiliser l'adresse de courriel du site Web Ford de votre localité.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Véhicules avec SYNC

Données d'appareil mobile

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile comme par ex. de la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil via le système. Voir **Applications** (page 597).

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont codées et comprennent votre numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, kilométrage, les applications activées, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire téléphonique, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Voir **Paramètres** (page 599).

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Pour savoir si votre véhicule est équipé de la technologie de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.*

Véhicules avec système d'appel d'urgence

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés des services d'urgence à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence exigés par la loi.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance composez le 1-800-727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder à l'outil Gestionnaire de compte en ligne, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Véhicules vendus aux États-Unis et au Canada

Pour savoir exactement ce qui est couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez votre guide de garantie disponible en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web et téléchargez votre copie du guide de garantie.

Véhicules vendus en dehors des États-Unis et du Canada

Pour savoir exactement ce qui est couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le guide de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne mise en évidence par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves ou mortelles. Le non-respect de ces instructions et directives spécifiques peut entraîner des blessures.

AVERTISSEMENT: Ne placez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant, car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leurs équipements à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic (DLC) OBD se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic (DLC) pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences et même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Utilisation du véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Aucun ensemble de déneigement n'est disponible pour votre véhicule.

Utilisation du véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

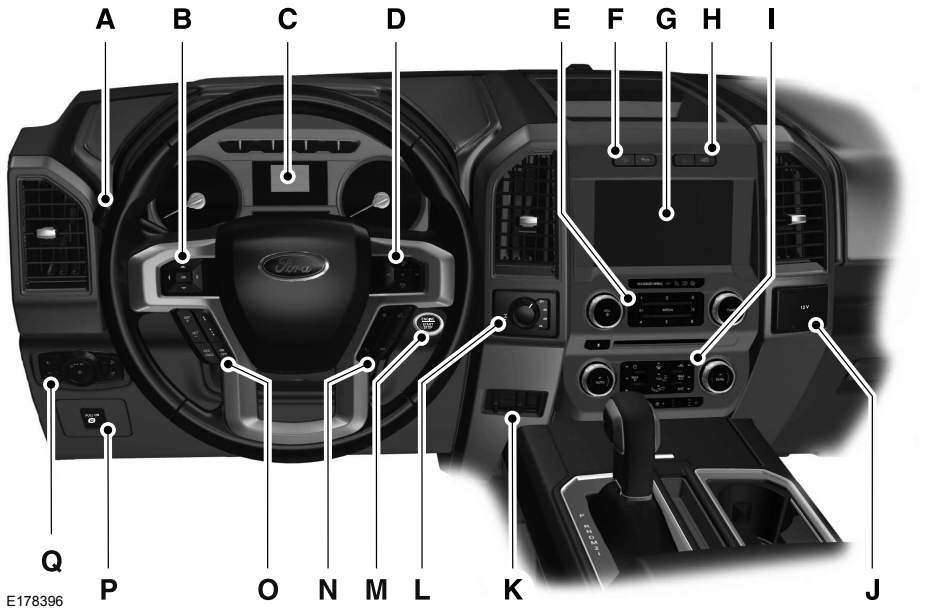
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

PLANCHE DE BORD



A Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces** (page 103).

B Commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

C Tableau de bord. Voir **Généralités** (page 132).

D Commandes audio. Voir **Commande audio** (page 100).

E Système audio. Voir **Chaîne audio** (page 531).

F Contrôle en descente. Voir **Utilisation du contrôle en descente** (page 270).

G Écran d'information et de divertissement.

H Touche de caméra d'aide au stationnement arrière de 360 degrés. Voir **Caméra à 360 degrés** (page 282).

I Commandes de chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 166).

J Prise de courant auxiliaire. Voir **Prises de courant auxiliaires** (page 190).

K Commande de freins de remorque intégrée. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 355).

L Commande des quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 248).

M Bouton-poussoir de démarrage. Voir **Démarrage sans clé** (page 197).

N Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 100).

O Commandes de régulateur de vitesse. Voir **Programmateur de vitesse** (page 100). Commandes du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

P Commande de frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 261).

Q Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 105).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.


AVERTISSEMENT:
Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.


AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.


AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 59).
- Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, réglez les sièges du véhicule de façon à éviter toute interférence entre le dispositif de retenue pour enfant et le siège du véhicule situé devant lui.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

Utilisation de ceintures trois points (sauf pour la place centrale avant des modèles à cabines doubles et cabines six places)

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, ce qui pourrait les rendre inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Placez à la verticale le siège du véhicule qui accueillera le dispositif de retenue pour enfant.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : *Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.*



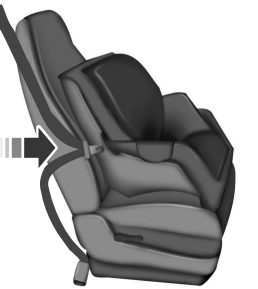
E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



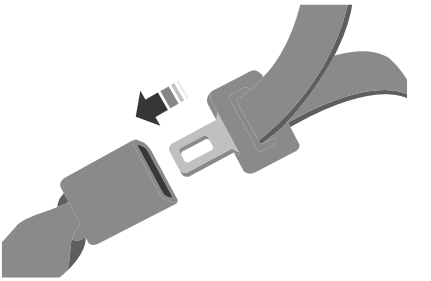
E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant ensemble les parties baudrier et sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

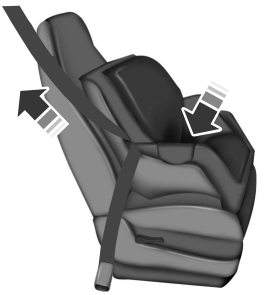


E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

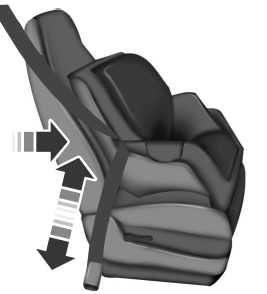
Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabines doubles et cabines six places)

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

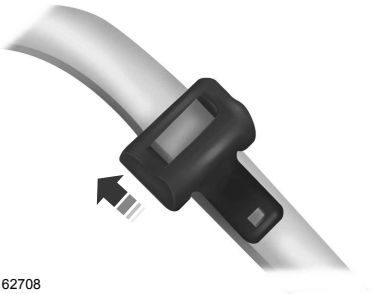
AVERTISSEMENT: Utilisez toujours la partie sous-abdominale et la partie baudrier de la ceinture de sécurité sur la place centrale.

La sangle sous la languette correspond à la partie sous-abdominale de la ceinture trois points. La sangle au-dessus de la languette correspond à la partie baudrier de la ceinture trois points.



E142528

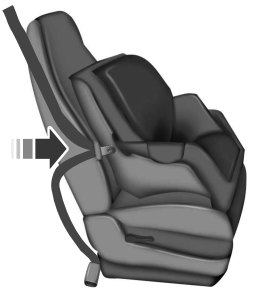
1. Placez le siège de sécurité enfant dans le siège central avant.



E162708

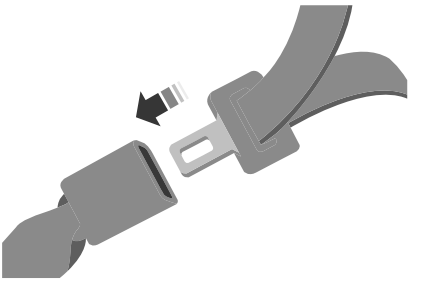
2. Faites glisser la languette vers le haut.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



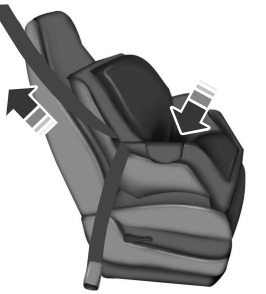
E142530

3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la sangle sous-abdominale près de la languette, faites passer la languette et la ceinture dans le dispositif de retenue pour enfant, en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



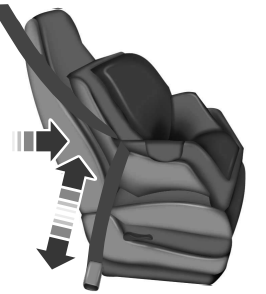
E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142533

5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le dispositif de retenue pour enfant, tirez le baudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.
6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminez le jeu de la ceinture pour bien serrer le siège de sécurité enfant dans le véhicule.
7. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).
9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière) (Selon l'équipement)



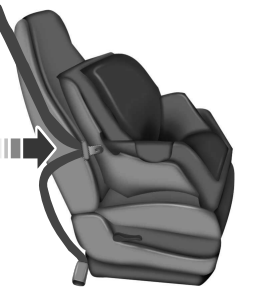
E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



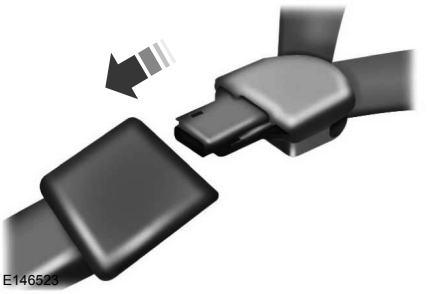
E146522

2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



E142530

3. Tout en tenant ensemble les parties baudrier et sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

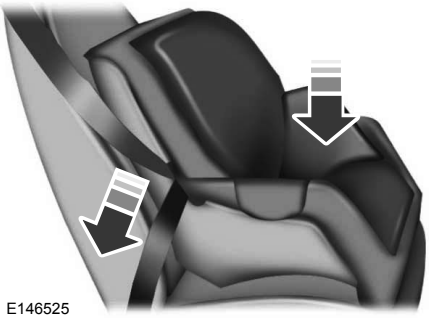
Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

Nota : *Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la partie sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable bloque le dispositif de retenue pour enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.*

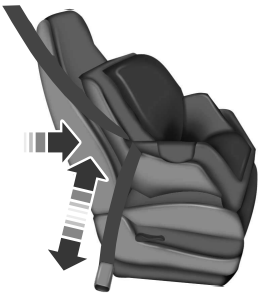
Nota : *La pince d'arrêt de certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'utilisation nécessaire et appropriée du dispositif de verrouillage. Dans certains cas, les pinces d'arrêt sont seulement fournies pour être utilisées dans les véhicules équipés de systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


E146525

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.


E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, saisissez le siège à l'endroit où passe la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien NHTSA certifié en matière de sécurité des passagers enfants afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se briser, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage

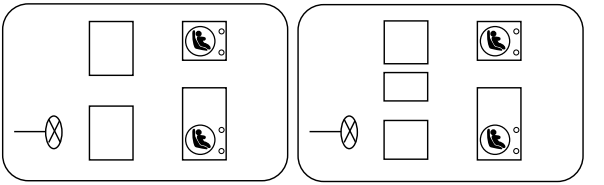
inférieurs LATCH, ce qui pourrait les rendre inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule, soit deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure situé derrière ce même siège.

Certains sièges enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Toutefois, la ceinture de sécurité peut toujours être utilisée pour fixer le dispositif de retenue pour enfant si les points d'ancrage inférieurs ne sont pas utilisés. Dans le cas d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée au point d'ancrage supérieur, si votre dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une telle sangle.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH conçus pour permettre l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant aux places suivantes (le système LATCH n'est pas offert sur les modèles à cabine simple) :

Cabine six places et cabine double



E166694



E166695

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent à la partie arrière du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue.

Les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant doivent être installées uniquement aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur à partir des places assises les plus à l'extérieur (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT:
L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) ne peuvent être installés à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le déplacer de plus de 1 po.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou pour vous procurer une sangle de retenue plus longue si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans le véhicule.

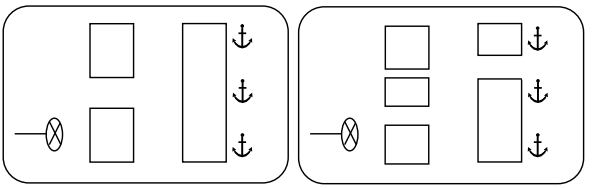
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les places arrière de votre véhicule peuvent être dotées de points d'ancrage de sangle de retenue intégrés derrière les sièges.

Les pattes d'ancrage de votre véhicule pourraient être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège arrière ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière de l'assise de siège.

La banquette arrière des véhicules à cabine six places et à cabine double est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour passer les sangles de retenue de siège de sécurité enfant et les boucles d'ancrage.

Cabine six places et cabine double

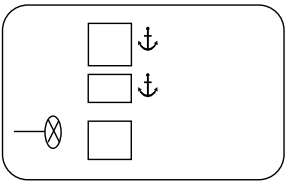


E166697

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, comme indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Cabine simple



E166696

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas de collision violente est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Après avoir installé le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

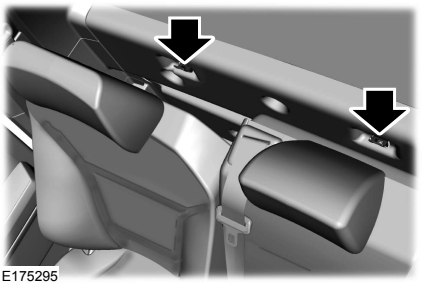
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

1. Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.*

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie. Il est parfois nécessaire de tirer le dossier de siège arrière vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que la banquette est bloquée à la verticale avant d'y installer le dispositif de retenue pour enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage.
4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Sièges passager et central d'une cabine simple (sur le panneau arrière)

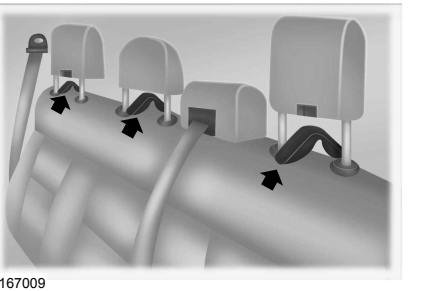

E175295

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine six places et cabine double)


E167009

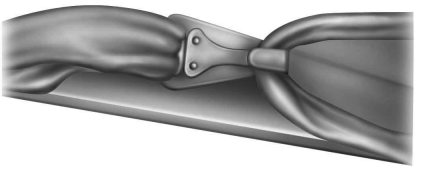
La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Utilisez ces sangles comme boucles pour passer et ancrer les trois sangles de retenue de siège de sécurité enfant maximum.

Par exemple, vous pouvez utiliser la boucle centrale comme boucle d'acheminement pour un siège de sécurité enfant à la place centrale arrière et comme boucle d'ancrage pour les dispositifs de retenue pour enfant installés aux places latérales arrière.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent pas être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située juste derrière le dispositif de retenue pour enfant.

Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :



E162715

1. Placez la boucle de retenue du véhicule entre les tiges de l'appuie-tête, puis faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant dans cette boucle, par-devant l'appuie-tête.
2. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage du véhicule qui se trouve vis-à-vis de la place adjacente. Du côté passager, passez la sangle derrière la fixation du baudrier du siège central. Passez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appuie-tête maintient fermement le dispositif de retenue pour enfant, mais le support de l'appuie-tête n'est pas assez résistant pour retenir le dispositif en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

REHAUSSEURS

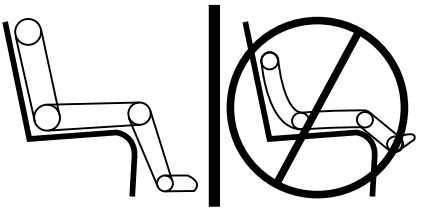
AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Nota : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze (12) ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E142595

- l'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

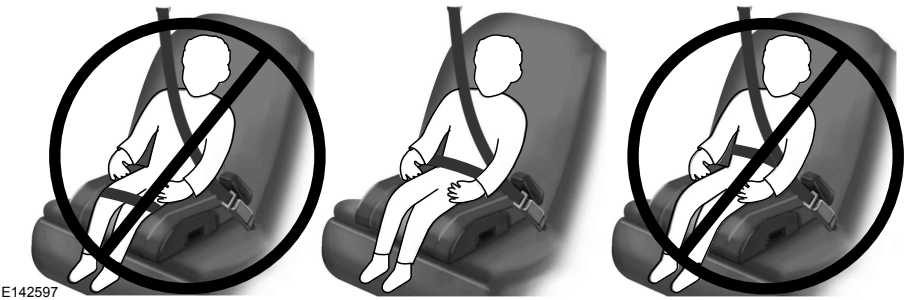
Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

 **AVERTISSEMENT:** Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue ainsi que les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

 **AVERTISSEMENT:** N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfant ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT:** Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Utilisez une des méthodes de fixation comme indiqué ci-dessous par un X				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité uniquement
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : *Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 174).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

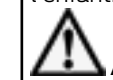
Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.


AVERTISSEMENT: Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.


AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.


AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.


AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.


AVERTISSEMENT: En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.


AVERTISSEMENT: Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.


AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT: Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points;
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- Dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;

- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;

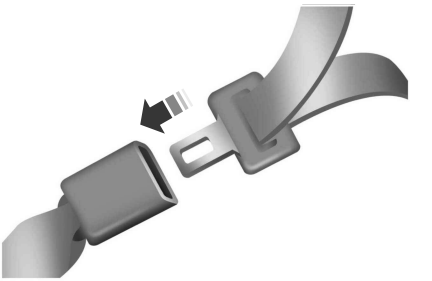
- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

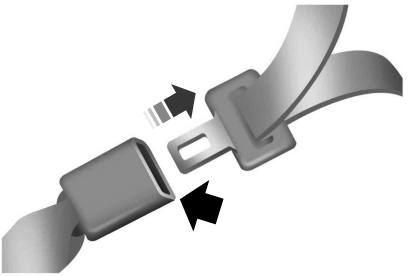
Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les dispositifs de retenue des places latérales avant et arrière du véhicule sont des ceintures de sécurité à baudrier.


E142587

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

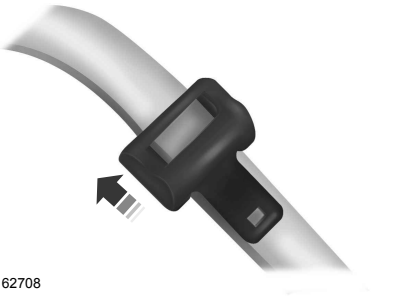

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)

La languette autobloquante coulisse vers le haut et le bas sur la sangle lorsque vous enroulez la ceinture ou que vous la bouclez. Lorsque vous bouclez la ceinture trois points, la languette autobloquante vous permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Par conséquent, portez toujours le baudrier correctement et éliminez tout mou dans les parties abdominale et baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il vous faudra peut être tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.


E162708

1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.
2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.
3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

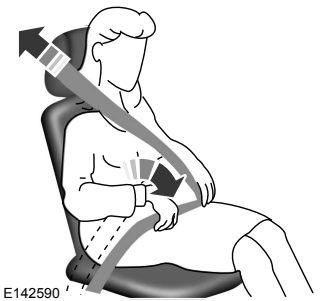
1. Tirez la ceinture trois points hors de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, éliminez le vrillage.

3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.
4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph), la ceinture de sécurité se bloque pour limiter la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez ce mode chaque fois qu'un dispositif de retenue pour enfant est installé à la place du passager latéral avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine six places, ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou à cabine six places. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie d'un mécanisme de blocage. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 24).

Utilisation du mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables


E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière


E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie.

Ceinture de sécurité arrière gonflable (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité de deuxième rangée le plus à l'extérieur.

Nota : *Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des dispositifs de retenue pour enfant et rehausseurs lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est dû au fait qu'elles sont conçues pour se remplir d'un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.*

La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que les ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact en différents points du véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard dans leur utilisation quotidienne.



E146364

Lors d'une collision suffisamment brutale, la ceinture gonflable se gonfle à l'intérieur de la sangle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



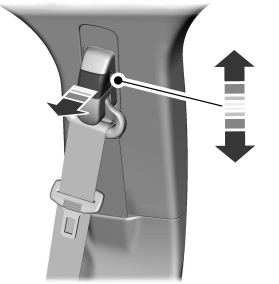
E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à contrôler la projection de la tête et du cou des passagers.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotages et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela veut simplement dire que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E145664

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si	Puis
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que vous n'établissiez le contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT: Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Nota : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si le dispositif Belt-Minder avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey. Voir* ***MyKey™*** *(page 74).*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- La ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant est débouclée.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Tandis que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
- Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

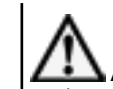
Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les sièges de sécurité enfant pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfant ne sont pas coupés, entaillés ou usés. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur le dossier de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

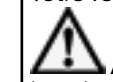
Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

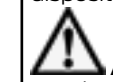
Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 432).

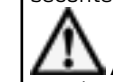
RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

 **AVERTISSEMENT:** Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Détecteur d'occupation du siège passager avant.
- Témoin d'état du sac gonflable du passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, détecteurs d'impact, tendeurs de ceinture de sécurité, capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, capteur de position du siège du conducteur, détecteur d'occupation du siège du passager avant et témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnelle

Le système de sécurité personnelle du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Nota : *Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

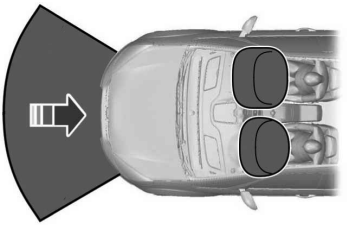
SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collision frontale ou quasi frontale suffisamment violente.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;
- des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 64).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT: l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier de siège et est centré sur l'assise de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Si deux adultes et un enfant occupent une cabine simple, attachez adéquatement l'enfant à la place centrale avant à moins que cela vous gêne pour conduire. Ceci assure l'efficacité de la protection de la ceinture trois points des occupants et la protection du sac gonflable pour les adultes. Un enfant ou un bébé correctement retenu sur le siège central avant ne doit pas risquer d'être grièvement blessé par les sacs gonflables.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



E181984

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit ON soit OFF. Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Nota : *Les témoins d'état de désactivation et d'activation du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) dans certaines conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas d'anomalie du système de sac gonflable ou du capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher correctement les enfants sur le siège arrière.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état d'activation (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état de désactivation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin de siège, en dépliant confortablement ses jambes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 64).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement obstrue le siège, retirez-les comme suit :

- Garez le véhicule.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Faites redémarrer le moteur.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

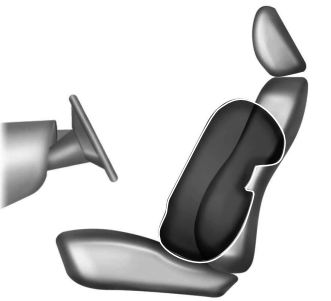
AVERTISSEMENT: Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les sacs gonflables latéraux sont dans le côté extérieur des dossiers de siège avant. Les sacs gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales ou en cas de capotage. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.


E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège de conducteur et passager avant.
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



- des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 64).

Nota : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

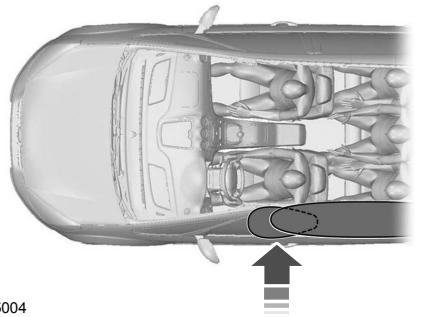
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 64).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux capteurs d'impact et de capteurs de poids qui transmettent des renseignements au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, les ceintures de sécurité gonflables arrière en option, le sac gonflable du conducteur,

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

le sac gonflable du passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le système de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 122). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral ou de capotages. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le module de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le module de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT: Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- les structures autour du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant;
- vous appuyez sur la touche du coffre à bagages;
- vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

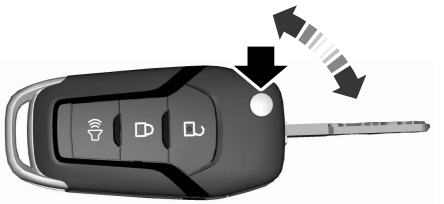
Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 68).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et démarrer, et fait aussi office de télécommande.



E191532

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton. Maintenez le bouton enfoncé pour replier le panneton lorsqu'il n'est pas utilisé.



E151795

Nota : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Nota : *Vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.*



Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.



E151795

Nota : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.*

Remplacement de la pile

Nota : *Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.*

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.*

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile de la télécommande est faible. Voir **Généralités** (page 132).

Clé à télécommande intégrée

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium de 3 volts.

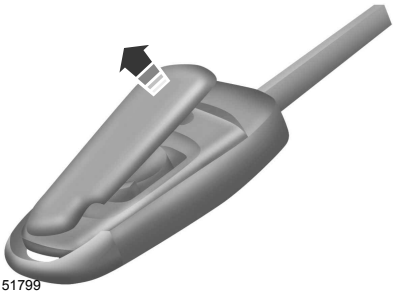
Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton avant de débuter.



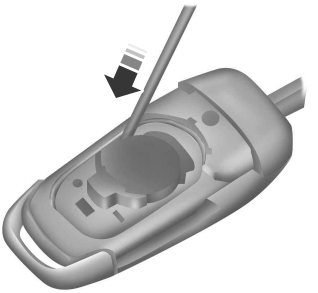
E191533

1. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et poussez le clip de fixation avec précaution.
2. Repoussez le clip de fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

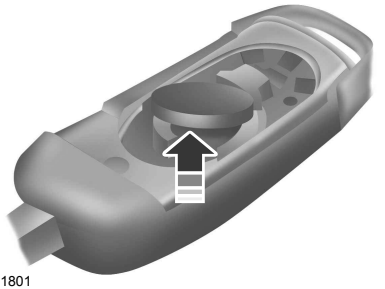

E151799

3. Retirez soigneusement le couvercle.


E151800

Nota : *Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.*

4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.


E151801

5. Déposez la batterie.

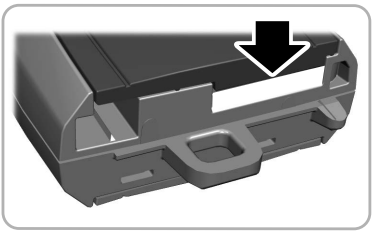
6. Posez une pile neuve en orientant le côté **+** vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Clé d'accès intelligent

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium de 3 volts.

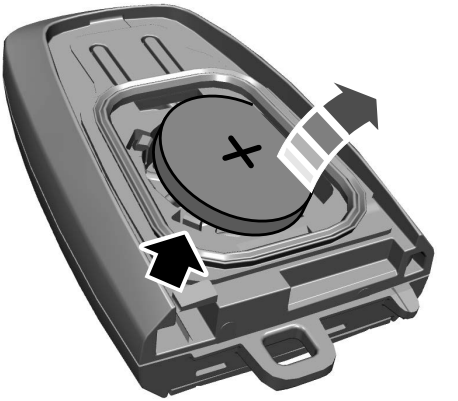


1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.





2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*


La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 166). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur sur les dispositifs de démarrage à distance dans votre état ou province.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- Le système d'alarme se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert;
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- La tension de la batterie du véhicule est trop basse.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

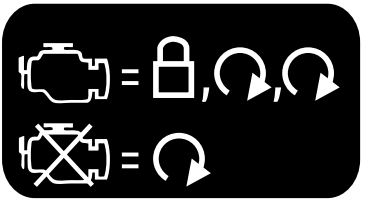
Une DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Échec de la demande ou statut non reçu
Vert clignotant	Statut incomplet

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


E138626

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces électriques sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée sur 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il peut s'avérer nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez programmer votre clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 180).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 91).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Vous pouvez programmer des restrictions pour toutes les clés sauf une. Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin.

Vous pouvez utiliser les clés admin pour :

- créer une clé MyKey comportant certaines restrictions pour votre véhicule;
- programmer certains réglages MyKey;
- effacer toutes les restrictions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez visualiser l'information suivante sur l'écran d'information :

- le nombre total de clés admin et de clés MyKey pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue avec votre véhicule par un conducteur possédant une clé MyKey.

Nota : *Les restrictions et réglages sont identiques pour toutes les clés MyKey. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages standard

Tous les véhicules ne présentent pas les fonctions ci-dessous. Si votre véhicule est doté de cet équipement, il est impossible de modifier les fonctions suivantes avec une clé MyKey :

- rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™; MyKey met en sourdine la chaîne audio jusqu'à ce que le conducteur et dans certains cas, les passagers bouclent leur ceinture; **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio ne se mette pas en sourdine.
- avertissement anticipé de bas niveau de carburant; L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Ils disposent ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement;
- il existe des alertes conducteur, des systèmes de stabilité ou des aides au stationnement qui s'activent automatiquement avec le système MyKey; par exemple, le système d'information sur les angles morts (BLIS), l'alerte de trafic transversal, l'avertisseur de déviation de trajectoire ou l'avertisseur de collision avant; **Nota :** Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent désactiver l'avertisseur de déviation de trajectoire, cependant cette fonction se réactive automatiquement à chaque cycle d'allumage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- utilisation restreinte de l'écran tactile dans certains marchés, par exemple, il se peut que MyKey empêche toute saisie manuelle de destination de navigation lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est engagée ou que le véhicule atteint un certaine vitesse;
- restrictions du contenu réservé aux adultes de la radio satellite, si cette fonction est disponible sur votre marché.

Réglages optionnels

Vous pouvez configurer certains réglages des fonctions du véhicule lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Nota : *Toutes les fonctions ne s'appliquent pas à tous les véhicules sur tous les marchés. Lorsqu'elles sont disponibles sur votre véhicule, elles s'affichent sur l'écran d'information, avec la possibilité de les activer, de les désactiver ou de sélectionner un réglage plus spécifique.*

- Plusieurs limitations de vitesse de sorte que le conducteur utilisant une clé MyKey ne puisse pas dépasser certaines vitesses. Des avertissements s'affichent à l'écran d'information suivis d'un carillon lorsque le conducteur utilisant une clé MyKey atteint la vitesse programmée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur se doit de toujours respecter la législation locale et les conditions en vigueur. À défaut il risque de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey sachent qu'ils se rapprochent de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey dépassent la vitesse programmée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 % de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey puissent se concentrer sur la route. Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey tentent de dépasser la limite du volume. MyKey désactive également la commande automatique du volume. **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio n'applique pas la limite.
- Réglage de fonction toujours activée. Ce réglage garde certaines fonction activées et actives pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Par exemple, E911 ou assistance d'urgence et la fonction "Ne pas déranger" restent activées même si un conducteur utilisant une clé MyKey

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

utilise la commande de la fonction en question pour la désactiver. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac ou l'antipatinage (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 198).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Dans le menu MyKey, sélectionnez l'option Créer MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 132).
4. À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent lorsque vous fermez et ouvrez la porte du conducteur avec le contact coupé et que vous faites ensuite redémarrer le moteur avec la clé programmée ou la télécommande.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir **Programmation et modification des réglages configurables**.

Programmation et modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé administrateur ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 132).
3. Suivez les directives expliquées à l'écran. Les restrictions programmées s'appliquent lorsque vous fermez et ouvrez la porte conducteur avec le contact coupé et que vous faites ensuite redémarrer le moteur avec la clé programmée ou la télécommande.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey. Lorsque vous modifiez vos réglages MyKey, vous changez les réglages de toutes vos clés MyKey. Vous ne pouvez pas modifier les réglages de clés MyKey individuelles.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur. Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'affichage d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour commencer à effacer la programmation de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 132).
3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini d'effacer vos clés MyKey.

Nota : *Lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine. Vous ne pouvez pas supprimer les restrictions MyKey individuellement.*

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

MYKEY – DÉPANNAGE

Problème	Causes possibles
Je ne peux pas créer une clé MyKey.	· La clé ou la télécommande utilisée pour faire démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Véhicules avec démarrage sans clé : assurez-vous de placer la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 91). · La clé ou la télécommande utilisée pour faire démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. · Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	· La clé ou la télécommande utilisée pour faire démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 76).
Je ne peux pas effacer les clés MyKey.	· La clé ou la télécommande utilisée pour faire démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 76).
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	· Procurez-vous une nouvelle clé ou télécommande chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	· Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Système antivol passif** (page 91).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	· L'utilisateur de la fonction MyKey n'utilise pas la clé MyKey. · Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. · Le système de clé a été réinitialisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

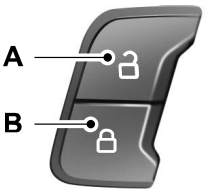
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller les portes et le hayon. Voir **Serrure de hayon** (page 85).

Verrouillage électrique des portes

(Selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E138628

A Déverrouillage.
B Verrouillage.

Télécommande (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

Déverrouillage du véhicule (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes Les clignotants clignotent. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une seule fois sur le bouton.

L'accès intelligent au niveau de la porte du conducteur déverrouille tout le véhicule lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

Verrouillage du véhicule



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument brièvement si toutes les portes sont fermées.

Mauvais verrouillage

Si une porte est ouverte, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) du véhicule. L'accès intelligent utilise un capteur situé à l'arrière de la poignée de porte pour le déverrouillage et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée pour le verrouillage.

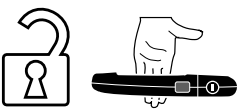
Le système ne fonctionne pas dans les cas suivants :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est épuisée.
- Les fréquences de la clé sont brouillées.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, p. ex., d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton de la clé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule. Voir* ***Télécommande*** *(page 68).*

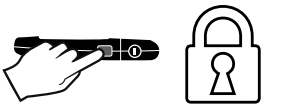
Déverrouillage à l'aide de l'accès intelligent



E248555

Avec la clé d'accès intelligent, à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de verrouillage ou de tirer trop rapidement sur la poignée de porte. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier la télécommande d'accès intelligent.

Verrouillage à l'aide de l'accès intelligent



E248556

Avec la clé d'accès intelligent, à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de déverrouillage situé à l'arrière de la poignée de porte. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée sans la déverrouiller par mégarde.

Nota : *N'utilisez pas la poignée de porte extérieure pour fixer une sangle de retenue sur le toit.*

Pour le hayon à commande électronique (selon l'équipement)


E187693

Appuyez sur le bouton extérieur d'ouverture de hayon situé à l'intérieur de la poignée du hayon. Le hayon se déverrouille et s'ouvre. Voir **Serrure de hayon** (page 85).

Déverrouillage intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser la clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière du véhicule verrouillé.

Lorsque vous ouvrez la porte conducteur et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si la clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez verrouiller le véhicule même si la clé est dans le commutateur d'allumage comme suit :

- Utilisez la serrure manuelle située sur la partie intérieure de la porte.
- Verrouillez la porte conducteur à l'aide d'une clé.
- Utilisez le clavier d'entrée sans clé.
- Utilisez le bouton de verrouillage de la télécommande.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser la clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière du véhicule verrouillé.

Lorsque vous verrouillez le véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique alors que la porte est ouverte, que le levier sélecteur est en position de stationnement (P) et que le contact est coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si le véhicule détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement.

Si vous souhaitez neutraliser la fonction de déverrouillage d'accès intelligent et laisser intentionnellement la clé d'accès intelligent dans l'habitacle, vous pouvez verrouiller le véhicule une fois toutes les portes fermées au moyen du clavier d'entrée sans clé, en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes dans les cas suivants :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Vous engagez une position de gamme pour déplacer le véhicule.
- Le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète dans les cas suivants :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que le véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins.
- Le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes dans les cas suivants :

- Le véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position d'arrêt ou des accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position des accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique à l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 132).

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes dans les cas suivants :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes après que les lampes se sont allumées.

Le plafonnier ne s'allume pas si la commande est en position éteinte.

L'éclairage ne s'éteint pas dans les cas suivants :

- Vous l'allumez avec le rhéostat d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 10 minutes après la coupure du contact, ou 10 minutes après que vous avez quitté le véhicule.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté le véhicule, le contact se coupe automatiquement 30 minutes après la fermeture de toutes les portes.

ENTRÉE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier, situé près de la glace du conducteur, s'allume lorsque vous le touchez.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota: *Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.*



E190936

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- Verrouiller et déverrouiller les portes et le hayon.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Saisissez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour sauvegarder le code personnalisé numéro un.

Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3•4** pour sauvegarder le code personnalisé numéro deux.
- Appuyez sur la touche **5•6** pour sauvegarder le code personnalisé numéro trois.
- Appuyez sur la touche **7•8** pour sauvegarder le code personnalisé numéro quatre.
- Appuyez sur la touche **9•0** pour sauvegarder le code personnalisé numéro cinq.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1 2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous saisissez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage se désactive quand :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Le bouton de déverrouillage de la télécommande est appuyé.
- Le contact est mis.
- Le véhicule est déverrouillé avec la clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez la fonction de déverrouillage en deux étapes. Voir* ***Généralités*** *(page 132).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Saisissez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3·4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7·8** et **9·0**, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas à composer le code du clavier au préalable.

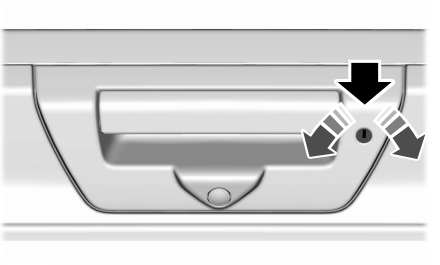
Pour relâcher le hayon (selon l'équipement)

Saisissez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **5-6** dans les cinq secondes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

SERRURE DE HAYON

La serrure du hayon peut offrir une protection antivol.



E224958

Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la vers la gauche pour verrouiller le hayon. Tournez-la vers la droite pour déverrouiller le hayon.

HAYON À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



E187692

1. Déverrouillez le hayon.
2. Tirez la poignée manuelle de hayon vers le haut pour ouvrir le hayon.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRONIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Exigez de tous vos passagers qu'ils s'installent sur un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

L'ouverture électronique du hayon ne fonctionne pas lorsque :

- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Avec la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.



E187693

2. Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée du hayon.
3. Poussez le hayon pour le fermer.

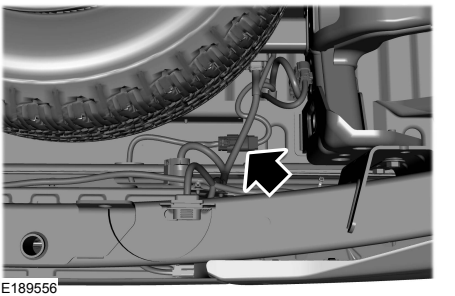
Nota : *Le hayon électronique n'est pas un hayon à commande électrique. L'utilisation d'un couvercle de plateau ou d'autres accessoires de deuxième monte, des conditions de températures inférieures à zéro ou le stationnement sur une pente descendante peut empêcher votre hayon de s'ouvrir automatiquement après s'être déverrouillé. Il se peut que vous deviez tirer sur la poignée pour ouvrir le hayon si celui-ci ne s'abaisse pas automatiquement après s'être déverrouillé.*

DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer de blessures graves au occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

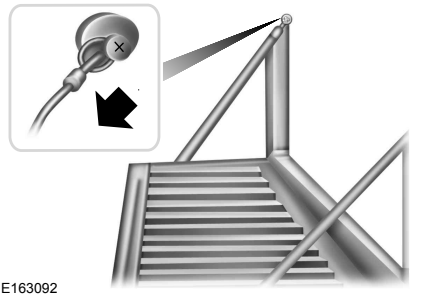
Vous pouvez déposer le hayon pour agrandir l'espace de chargement.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du verrouillage électrique des portes, passez à l'étape 4.*



E189556

1. Trouvez et débranchez le connecteur en ligne des serrures électriques de portes. Il est situé sous le plateau de pick-up, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
2. Un capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants. Posez-le sur le connecteur en ligne situé sous le plateau de pick-up.
3. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de pick-up.
4. Abaissez le hayon.



E163092

5. À l'aide d'un tournevis, faites doucement levier sur l'agrafe élastique de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de la vis du support. Débranchez le câble.
6. Débranchez l'autre câble.
7. Soulevez le hayon à 45 º à partir de l'horizontale.
8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.
9. Soulevez le hayon à 80 º à partir de l'horizontale.
10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour reposer le hayon.

MARCHEPIED DE HAYON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisez le marchepied pour accéder plus facilement au plateau.

Pour réduire le risque de chute :

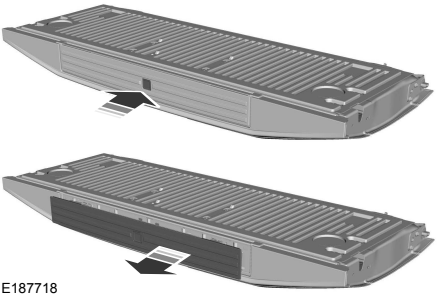
- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Déployez toujours le panneau du marchepied pour en augmenter la largeur.
- Utilisez toujours la poignée de maintien pour monter sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- Ne dépassez pas la capacité maximale du marchepied (vous plus la charge), qui est de 159 kg (350 lb).

Déploiement du marchepied

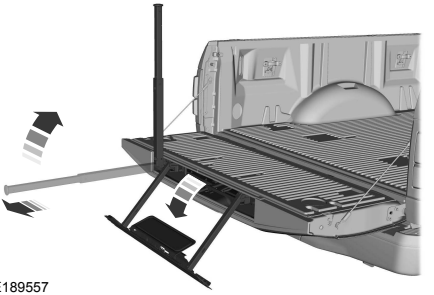
Nota : *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez pas lorsque la poignée de maintien ou le marchepied est déployé.*

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


E187718

3. Déployez entièrement le marchepied en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.


E189557

4. Tirez sur la butée de la poignée jaune de hayon pour la déployer complètement.
5. Faites pivoter la poignée vers le haut (de l'horizontale à la verticale) jusqu'au déclic. La poignée se verrouille à la verticale.

Nota : *N'utilisez pas le marchepied ni la poignée de maintien pour tirer une charge.*

Remplacez la bande antidérapante ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de dommages.

Repli du marchepied

1. Appuyez sur le bouton jaune de la poignée télescopique pour l'abaisser, puis sur le levier jaune pour la déverrouiller. Faites pivoter la poignée vers le bas (de la verticale à l'horizontale), puis repoussez-la dans le hayon.
2. Faites pivoter le marchepied vers le haut jusqu'à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon jusqu'à ce qu'il se verrouille.

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

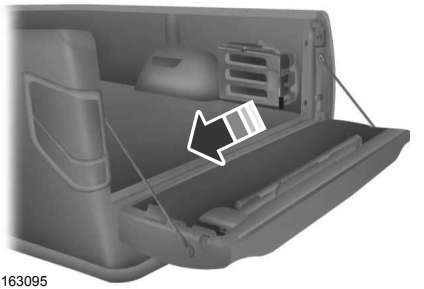
Nota : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Nota : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

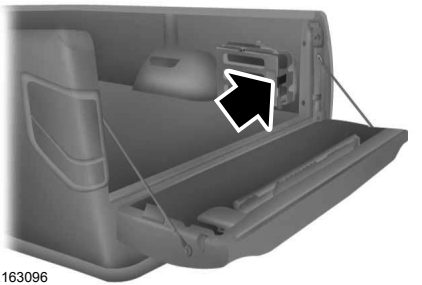
Nota : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode " provisions " ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

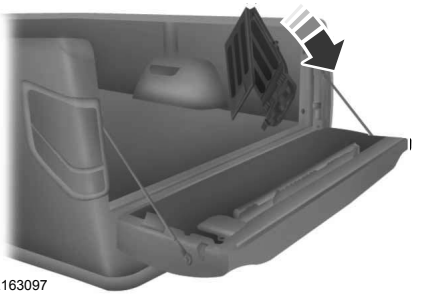
Mode hayon


E163095

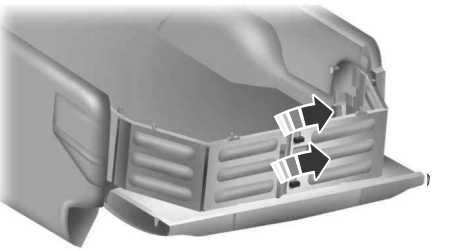
1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.


E163096

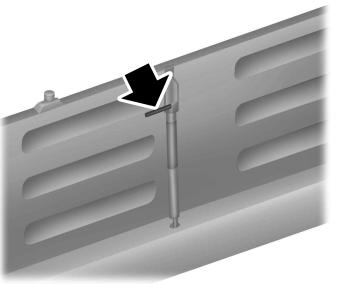
2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.


E163097

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.


E163098

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.


E163099

5. Assurez-vous que la tige de serrure est insérée dans le trou du hayon. Assurez-vous que les deux côtés des goupilles de blocage sont engagés dans leurs trous dans le plateau de pick-up.

Procédez dans l'ordre inverse pour ranger la rallonge de plateau à claire-voie.

Mode provisions



E163100

Suivez les étapes 1 à 4 des instructions du **mode hayon** en faisant pivoter les panneaux en direction opposée du hayon. Fermez le hayon.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™.

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez faire démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce appropriée, ceci indique une anomalie de fonctionnement du système. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système s'arme immédiatement après que vous avez coupé le contact.

Désactivation automatique

La coupure du contact avec une clé à puce désarme le système.

Remplacement des clés

Nota : *Deux clés à télécommande intégrée peuvent vous être remises avec votre véhicule.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée. Elle actionne toutes les serrures, démarre le véhicule et sert de télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock et si vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire hors de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, contactez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé à télécommande intégrée de rechange

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à six clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés codées conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés codées préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

1. Insérez la première clé codée déjà programmée dans l'allumage.
2. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé codée de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé codée déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes jusqu'à ce que le verrouillage/déverrouillage des serrures de portes se fasse entendre.
9. Retirez la clé codée nouvellement programmée de l'allumage.

Si la procédure de programmation réussit, la nouvelle clé permet de démarrer le moteur. Vous pouvez actionner le système d'entrée sans clé si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Nota : *En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées. Conservez une clé à puce supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, consultez un concessionnaire autorisé.*

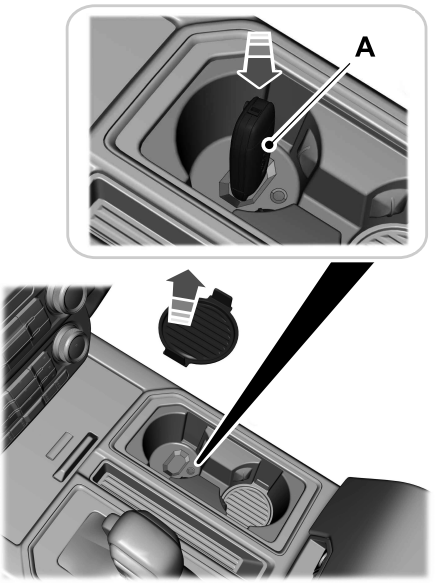
Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées. Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et le rester durant toute la procédure.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

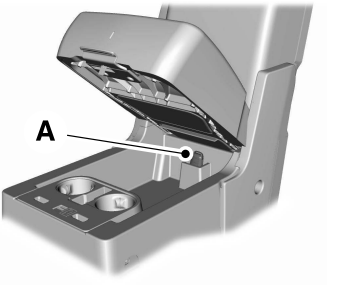
Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

Type 1



E244507

Type 2



E187577

1. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (A) à la base du porte-gobelet ou à l'intérieur de la console centrale (A), puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent (IA).
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Retirez la clé d'accès intelligent (IA).
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé fonctionnent correctement et que le moteur démarre avec la clé d'accès intelligent nouvellement programmée.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré. Vous pouvez choisir ce qui est contrôlé en armant le système de différentes façons. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si le système se déclenche lorsque l'alarme est armée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Utilisation du système

Pour l'alarme, vous pouvez choisir entre deux niveaux de sécurité. Vous pouvez modifier le niveau de sécurité à partir de l'écran d'information lorsque le contact est coupé, en choisissant l'une des deux options suivantes :

Détection périmétrique uniquement (selon l'équipement)

La détection périmétrique contrôle seulement ce qui suit :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon

Mode Tous les capteurs (selon l'équipement)

Le mode Tous les capteurs contrôle ce qui suit :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon
- Tout mouvement dans l'habitacle
- Modification de l'inclinaison du véhicule, par exemple un remorquage non désiré

Nota : *Ne choisissez pas le mode de surveillance Tous les capteurs lorsque le véhicule est transporté ou si du mouvement est susceptible de se produire à l'intérieur du véhicule.*

Nota : *Veillez à fermer toutes les glaces avant d'armer le système de détection de mouvement dans l'habitacle pour en assurer le bon fonctionnement. Cela permet d'éviter un déclenchement inopiné de l'alarme causé par des facteurs externes. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'arme pas si une porte est mal fermée.*

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez votre véhicule à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé. Si votre véhicule est équipé d'un système d'accès intelligent, vous pouvez aussi le verrouiller à l'aide du capteur de verrouillage situé sur la poignée de porte extérieure. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 79).

Les clignotants clignotent une fois après que vous avez verrouillé le véhicule. Ceci indique que l'alarme est en mode pré-armé. Il s'arme complètement au bout de 20 secondes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Désarmement de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé. Si votre véhicule est équipé d'un système d'accès intelligent, vous pouvez utiliser le capteur de déverrouillage situé sur la poignée de porte extérieure. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 79).
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Déverrouillez le véhicule avec une clé dans le barillet de serrure de la porte conducteur, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

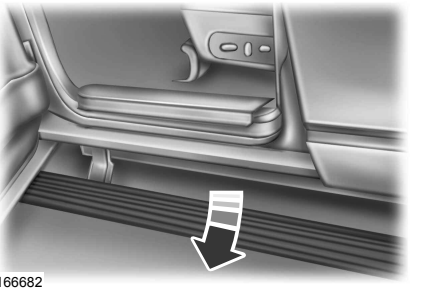
AVERTISSEMENT: Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.*

Nota : *Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.*

Déploiement électrique automatique


E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information.

1. Sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***Réglages avancés***.
3. Sélectionnez ***Réglages véhicule***.
4. Sélectionnez ***Marchepied électrique***.
5. Sélectionnez le réglage souhaité pour les marchepieds électriques.

Réglez les marchepieds sur la position déployée pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information.

- Lorsqu'ils sont désactivés, les marchepieds se rétractent quelle que soit la position des portes.
- Lorsqu'ils sont activés, les marchepieds se placent correctement en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

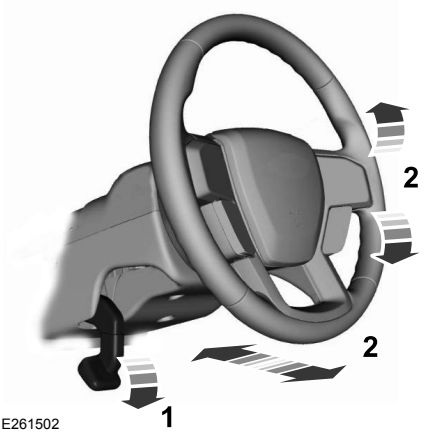
Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant de direction lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 174).*



E261502

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



E261503

3. Verrouillez la colonne de direction.

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 174).*



E261582

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande;
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande.

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction.

Nota : *La colonne pourra se remettre en mouvement.*

4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant quelques secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne de direction.
5. Répétez pour chaque direction au besoin.

Une nouvelle position d'arrêt est enregistrée. La prochaine fois que vous inclinez ou déplacez la colonne de direction, sa course s'arrêtera juste avant d'atteindre sa butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 180).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

La colonne de direction monte lorsque vous coupez le contact. Pour rétablir les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Nota : *Si vous appuyez sur un bouton de mémoire ou de réglage en mode de sortie facile, le système annule l'opération.*

Nota : *En fonction du véhicule, la colonne peut se déplacer vers le haut et vers l'intérieur.*

COMMANDE AUDIO



E291380



E291395

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

VOL Appuyez sur la touche **-** pour diminuer le volume.

Appuyez sur la touche **+** pour augmenter le volume.

Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia précédente.

Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia suivante.

M Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les sources audio disponibles.

Appuyez sur cette touche pour passer en mode de téléphone ou pour répondre à un appel.

Appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel téléphonique.

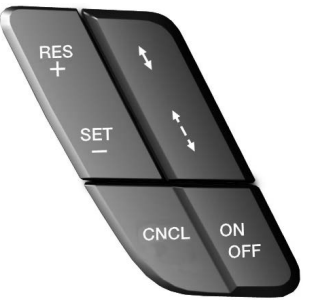
Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source multimédia en cours d'utilisation.

COMMANDE VOCALE

Les commandes sont situées sur le volant.

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer la fonction de reconnaissance vocale.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



E248613

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E191329

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E191336

Voir **Affichage d'information** (page 132).

VOLANT CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Activez et désactivez le volant chauffant avec l'écran tactile.



Touchez sur le bouton pour activer et désactiver le volant chauffant.

Nota : *Le volant de direction chauffant ne peut être utilisé que lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Le système utilise un capteur et est conçu pour contrôler la température du volant et éviter la surchauffe.*

Nota : *Par températures chaudes, le volant atteint rapidement sa température maximale et le système limite le courant à l'élément chauffant. Le système n'a cependant pas cessé de fonctionner. Cette situation est normale.*

AVERTISSEUR SONORE



RÉGLAGE DES PÉDALES

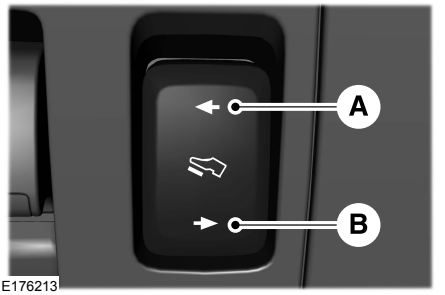
AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais la commande de pédales à réglage électrique avec le pied sur la pédale d'accélérateur ou de frein si le véhicule roule.

Nota : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (P).*

En fonction du véhicule et de son niveau d'équipement, l'aspect général et l'emplacement de la commande de pédales à réglage électrique peuvent varier.

- Si la commande est verticale, elle se situe sur la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.
- Si la commande est horizontale, elle se situe alors sur le côté gauche de la colonne de direction.

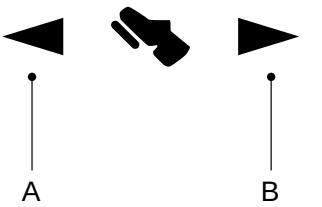
Commande verticale



E176213

A. Plus loin.
B. Plus près.

Commande horizontale



E162916

A. Plus loin.
B. Plus près.

Les deux types de commandes, horizontale et verticale, fonctionnent de manière identique :

1. Maintenez la partie A enfoncée pour éloigner les pédales.
2. Maintenez la partie B enfoncée pour rapprocher les pédales.

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions des pédales avec la fonction de mémorisation. Voir **Fonction de mémorisation** (page 180).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

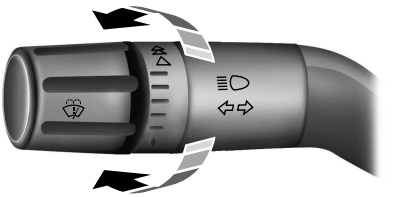
ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*



E172816

- Faites pivoter en direction opposée de vous pour un long intervalle de balayage.
- Faites pivoter dans votre direction pour un intervalle de balayage court.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

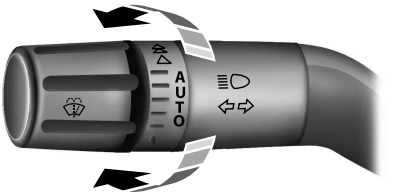
Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *La fonction de balayage supplémentaire s'active après l'utilisation du lave-glace afin d'éliminer l'excès de liquide lave-glace et les impuretés. Vous pouvez modifier le réglage du balayage supplémentaire sur l'écran d'information.*

Des conditions de conduite mouillée ou hivernale (givre, neige ou buée de route salée) peuvent donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres.



E172817

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

LAVE-GLACES



E172818

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Nota: *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière arrière ont des évents pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

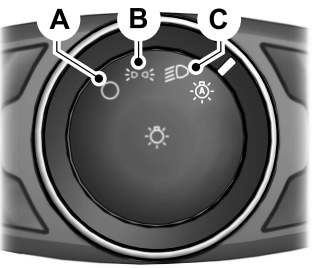
- présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes);
- une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- une accumulation d'eau à l'intérieur du feu;
- présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



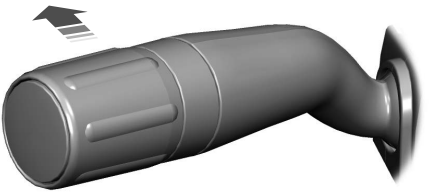
E142449

A Hors fonction.

B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.

C Phares.

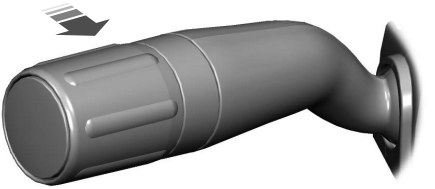
Feu de route



Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

Les phares à allumage automatique s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces sont en fonction.

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour ajuster la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : *Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.*

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- pendant un seul balayage;
- lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage de la planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.

Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Le système allume les phares dans des conditions de lumière du jour.

Pour mettre le système en fonction, réglez la commande des phares dans une position à l'exception de celle des phares.

FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR CONFIGURABLES

AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous avez mis le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Activation/désactivation des antibrouillards avant

Allumez les antibrouillards avant uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Vous pouvez allumer les antibrouillards avant si une des conditions suivantes est présentes :

- Le commutateur d'éclairage est en position de feux de stationnement.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares automatiques et les phares allumés.

Le bouton de l'antibrouillard avant se trouve sur la commande d'éclairage.

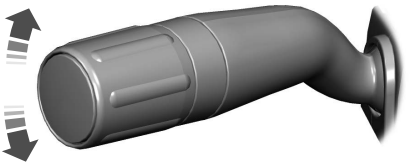
Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les antibrouillards avant.

Nota : *La luminosité des feux de jour peut diminuer quand les antibrouillards avant sont allumés.*

Témoin d'antibrouillards avant

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

CLIGNOTANTS

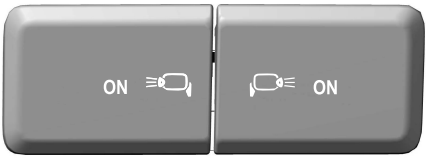


Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

LAMPES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les projecteurs se trouvent sur le côté orienté vers l'avant des rétroviseurs extérieurs. Activez les projecteurs en appuyant sur les boutons situés au-dessus du module de commande d'éclairage alors que les feux de stationnement sont allumés.



E176842

Lorsqu'on active les projecteurs, la partie située à l'avant et sur les côtés du véhicule s'éclaire.

Réglez l'objectif des spots en modifiant la position des rétroviseurs extérieurs.

Pour les rétroviseurs à rabattage manuel, réglez l'orientation des lampes en rabattant ou en déployant les rétroviseurs extérieurs. Pour les rétroviseurs rabattables électriquement, utilisez le commutateur situé dans la porte conducteur.

Nota : *Les projecteurs s'éteignent lorsque vous atteignez une vitesse de 10 km/h (6 mph).*

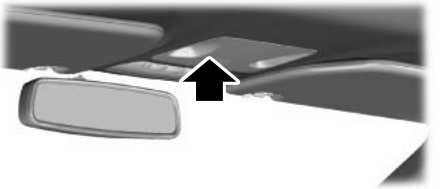
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes de la console au pavillon.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Éclairage intérieur avant



E262162

Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon.

Nota : *L'emplacement de chaque bouton de la console au pavillon dépend des Spécification de votre véhicule.*

Toutes les lampes allumées

Appuyez pour allumer tout l'éclairage intérieur.

Toutes les lampes éteintes

Appuyez pour éteindre tout l'éclairage intérieur.

Lampes de lecture individuelles

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel gauche.

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel droit.

Fonction d'éclairage intérieur

Appuyez pour activer et désactiver la fonction d'éclairage intérieur.

Lorsque la fonction d'éclairage intérieur est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes.

Lorsque la fonction d'éclairage intérieur est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.

Nota : *Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée.*

Plafonniers arrière

L'éclairage intérieur arrière peut se trouver au-dessus du siège arrière ou au-dessus des lunettes arrière.

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre l'éclairage.

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel gauche.

Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel droit.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

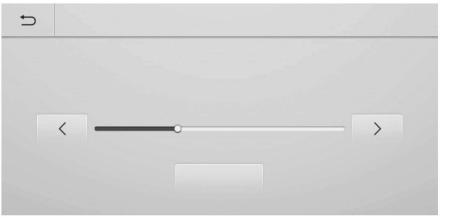
Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez ***Véhicule***.

Sélectionnez ***Éclairage ambiant***.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



L'éclairage ambiant s'allume

Faites glisser le curseur à une valeur supérieure au réglage d'intensité nulle.

Réglage de la luminosité

Faites glisser le curseur vers la gauche ou vers la droite.

L'éclairage ambiant s'éteint

Faites glisser le curseur vers la gauche au réglage d'intensité nulle.

LAMPES D'AIRE DE CHARGEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Appuyez sur le bouton situé dans le bloc de commande d'éclairage ou dans l'aire de chargement arrière pour allumer les lampes.



E190880

Localisation des lampes de l'aire de chargement :

- D'un côté de l'aire de chargement.
- À côté de la poignée de hayon.

Nota : *Les lampes de l'aire de chargement s'éteignent lorsque vous atteignez une vitesse de 5 km/h (3 mph). Elles s'éteignent aussi progressivement au bout de 10 minutes.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

QUE SONT LES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route. Les feux de croisement restent allumés.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Activation et désactivation des feux de route automatiques** (page 111).

Activation des feux de route automatiques



Placez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques pour activer cette fonction. Voir **Phares automatiques** (page 106).

Nota : *Les feux de route automatiques ne sont pas disponibles lorsque les phares automatiques ne sont pas activés.*

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'allument lorsque :

- L'éclairage ambiant extérieur est faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'éteignent lorsque :

- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 44 km/h (27 mph).

Nota : *La vitesse de désactivation est inférieure dans les courbes.*

Nota : *La réactivation des feux de route peut être différée sur certaines routes comportant des courbes.*

Nota : *Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.*

Nota : *Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.*

Nota : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.*

Nota : *L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

TÉMOINS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



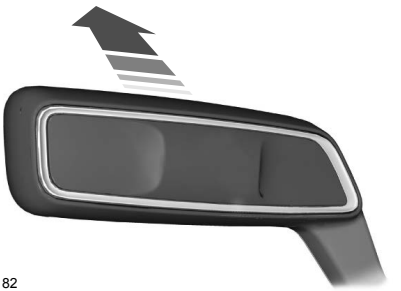
Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.

CONTOURNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.



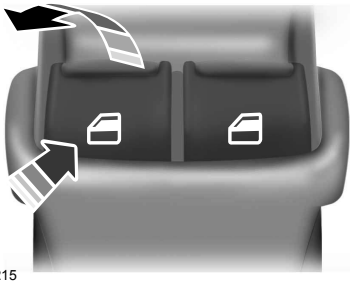
E273182

Écartez le levier de vous pour passer des feux de route aux feux de croisement.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E176215

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Nota : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Commande à impulsion (Selon l'équipement)

Enfoncez ou soulevez brièvement à fond la commande. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Nota : *La glace peut être désactivée jusqu'à cinq minutes si vous la relevez et l'abaissez de façon répétée. Cela aide à prévenir les dommages au moteur. Le fonctionnement normal reprend lorsque le moteur a refroidi.*

Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion

Vous risquez de perdre la fonction de commande à impulsion si la batterie du véhicule est faible.

Pour réinitialiser la fonction après la recharge de la batterie :

1. Tirez au maximum sur la commande.
2. Maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace s'arrête et continuez à le maintenir enfoncé pendant deux secondes.
3. Appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

Nota : *Effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.*

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces (Selon l'équipement)



E176216

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.



E144073

A Rétroviseur gauche.
B Commande de réglage.
C Rétroviseur droit.

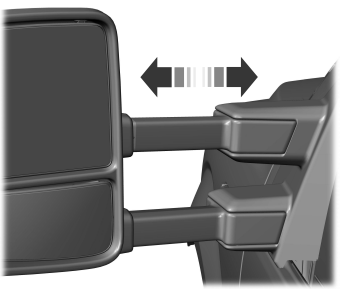
Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Les témoins de commande.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur. Le témoin de commande s'éteint.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

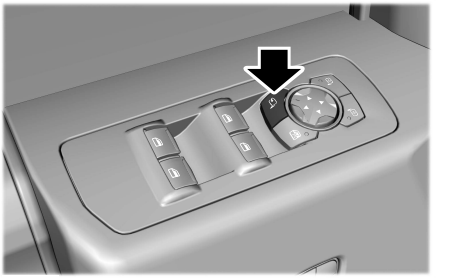
Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs télescopiques (Selon l'équipement)


E277400

Cette fonction vous permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 mm (3 po). Ceci est particulièrement utile lorsqu'une remorque est utilisée. Les rétroviseurs peuvent être manuellement éloignés ou rapprochés à la position voulue.

Rétroviseurs rabattables électriquement (Selon l'équipement)


E176218

Pour rabattre les deux rétroviseurs, démarrez votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyez sur la commande.
2. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs.

Nota : *N'arrêtez pas le mouvement des rétroviseurs à mi-chemin. Attendez que les rétroviseurs ne soient plus en mouvement et appuyez de nouveau sur la commande.*

Les rétroviseurs gauche et droit se déplacent à allure différente. Par exemple, un rétroviseur peut s'arrêter tandis que l'autre continue de se déplacer. Ceci est normal. Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Rétroviseur détaché

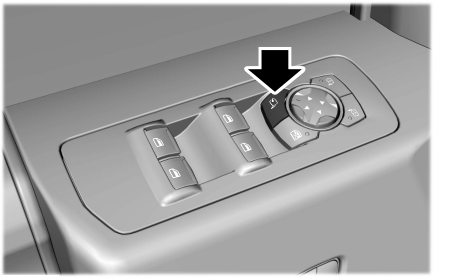
Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

Rétroviseurs à réglage télescopique électrique PowerScope™ (Selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de positionner les deux rétroviseurs en même temps.


E176218

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyer brièvement sur la commande. Il s'allume.
2. Appuyez sur la commande de réglage pour positionner les rétroviseurs.
   - Appuyer sur la flèche de gauche pour déplier les rétroviseurs. Appuyer sur la flèche de droite pour rabattre les rétroviseurs.
   - Appuyez sur la flèche haut ou bas pour rabattre les rétroviseurs vers la vitre. Appuyer de nouveau sur la flèche haut ou bas pour redéplier les rétroviseurs.

Nota : *Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Voir **Rétroviseurs extérieurs chauffants** (page 172).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 180).

Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'allume.

Clignotant dans rétroviseurs (Selon l'équipement)

Lorsque le véhicule est en marche, la partie avant du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Feux de gabarit (Selon l'équipement)

La partie extérieure inférieure des boîtiers de rétroviseur s'allume lorsque vous allumez les phares ou les feux de stationnement.

Lampes (Selon l'équipement)

Les lampes à rayonnement se trouvent sur la partie du boîtier de rétroviseur orientée vers l'avant. Vous pouvez les activer et les désactiver à l'aide des commandes situées sur la planche de bord. Voir **Éclairage** (page 105).

Caméra 360 degrés (Selon l'équipement)

Chaque rétroviseur comprend une caméra.

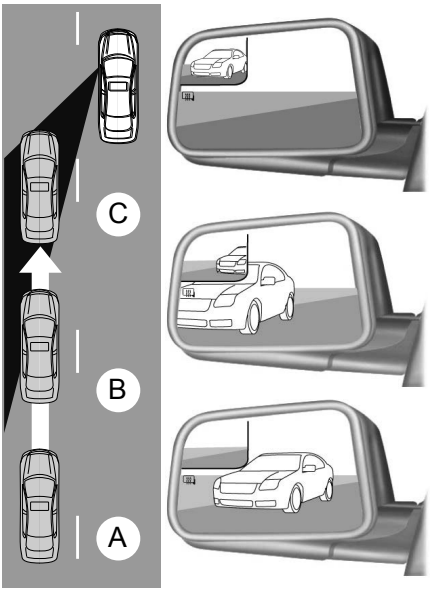
Rétroviseur grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Les objets reflétés dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule. Le rétroviseur grand angle ne se trouve que sur le rétroviseur côté conducteur.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur à atténuation manuelle

Tirez sur la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GLACES COULISSANTES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lunette arrière coulissante électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les passagers arrière et le chargement sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.



E176217

La commande est située sur la console au pavillon.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

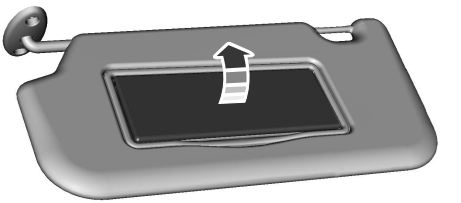
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

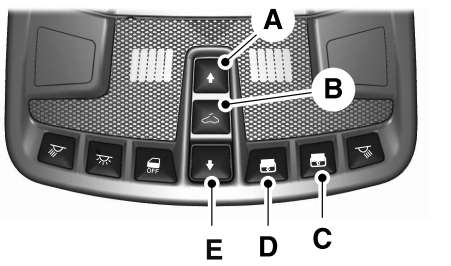
TOIT OUVRANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E191272

A	Ouverture du toit ouvrant transparent.
B	Basculement du toit ouvrant transparent.
C	Ouverture de l'écran pare-soleil.
D	Fermeture de l'écran pare-soleil.
E	Fermeture du toit ouvrant transparent.

Ouverture du toit ouvrant transparent.

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent, appuyez et relâchez.

Nota : *Le toit ouvrant transparent s'arrête juste avant la position d'ouverture complète pour diminuer le bruit d'air et le grondement qui peut se produire lorsque le toit est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.*

Basculement du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position basculée, appuyez et relâchez.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ouverture de l'écran pare-soleil

Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez également ouvrir l'écran pare-soleil lorsque le toit ouvrant transparent est fermé.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil, appuyez de nouveau sur la commande.*

Fermeture de l'écran pare-soleil

Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.

Fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement pour fermer le toit ouvrant transparent à partir de la position ouverte ou basculée.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête juste avant la position de fermeture complète. Appuyez brièvement sur la commande une seconde fois pour fermer complètement l'écran. L'écran pare-soleil ne se ferme complètement que lorsque le toit ouvrant est fermé. Le toit ouvrant se ferme en appuyant une fois sur la commande de fermeture.*

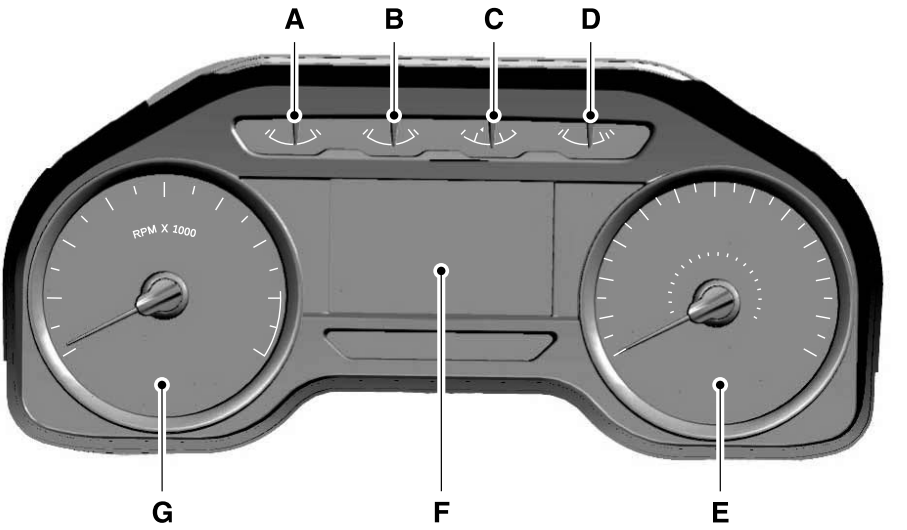
Rebond

Le toit ouvrant inverse automatiquement sa course si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Pour annuler cette fonction, appuyez et maintenez la touche (E) dans les deux secondes qui suivent l'arrêt du toit après une inversion de course par rebond.

JAUGES

Types 1 et 2

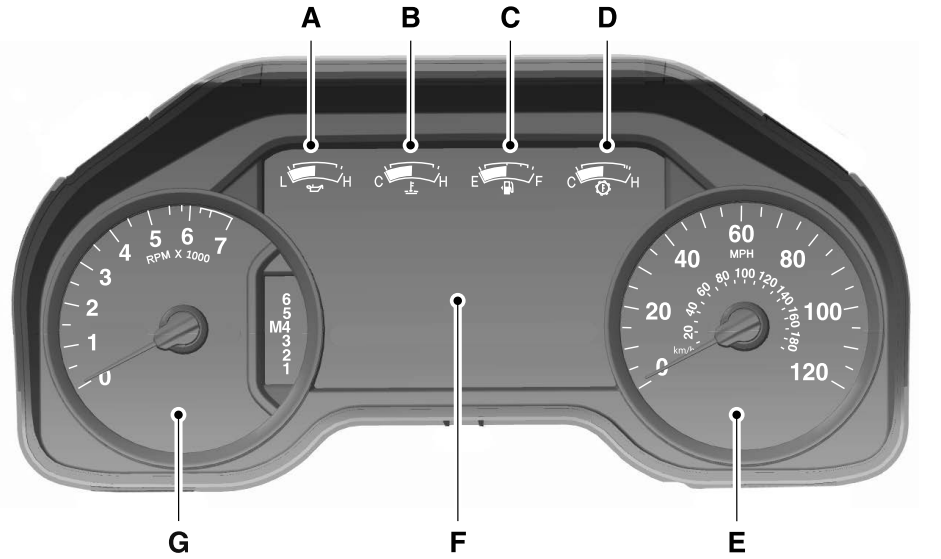


E271241

A Manomètre d'huile moteur
B Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur
C Jauge de carburant
D Thermomètre d'huile de boîte de vitesses ou jauge de suralimentation
E Indicateur de vitesse
F Écran d'information Voir **Généralités** (page 132).
G Compte-tours

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Type 3



E176091

A Manomètre d'huile moteur

B Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

C Jauge de carburant

D Thermomètre d'huile de boîte de vitesses, jauge de suralimentation ou indicateur de fluide pour échappement diesel

E Indicateur de vitesse

F Écran d'information Voir **Généralités** (page 132).

G Compte-tours

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement comprise (entre "L" et "H"). Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez dix minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Thermomètre d'huile de boîte de vitesses (Selon l'équipement)

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température de l'huile de boîte de vitesses dépasse la plage normale, immobilisez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué (neige ou débris logés dans la grille).

Par ailleurs, une température de fonctionnement supérieure à la normale peut être causée par des conditions spéciales d'utilisation (déneigement, remorquage ou conduite hors route). Consultez la section Conditions de conduite particulières du calendrier d'entretien périodique pour plus de détails.

L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que le thermomètre indique une température plus élevée que la température normale peut endommager la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de ramener la température de la boîte de vitesses à sa température de fonctionnement normale. Si le thermomètre continue d'indiquer une température élevée, consultez votre concessionnaire autorisé.

Jauge de suralimentation (Selon l'équipement)

Indique la pression d'air dans le collecteur d'admission du moteur.

Indicateur de fluide pour échappement diesel (DEF) (Selon l'équipement)

Indique le niveau actuel du fluide pour échappement diesel.

Écran d'information

Compteur

S'affiche sur la partie inférieure de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Compas

Affiche le sens de déplacement du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 132).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 132).

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du moteur, reportez-vous au témoin du système concerné pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : *Certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du moteur.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux de route des phares à allumage automatique

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Témoins de feux de route automatiques** (page 112).

Commande de régénération automatique coupée (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez manuellement la commande de régénération automatique.

Voir **Filtre à particules diesel** (page 235).

Témoin Auto-Start-Stop (Selon l'équipement)



Il s'allume lorsque le moteur s'arrête automatiquement. Il clignote pour vous indiquer lorsque le moteur doit être redémarré. Le témoin apparaît sous forme de caractères barrés si le système n'est pas offert.

Voir **Auto-Start-Stop** (page 209).

Batterie



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).

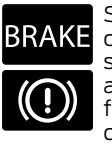
Témoin du système de freinage

AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins pourraient être réduites de façon importante. La distance de freinage du véhicule pourrait être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Cette lampe a une double fonction et s'allume quand :

- vous serrez le frein de stationnement quand le contact est mis;
- le freinage du véhicule est défaillant ou le niveau de liquide de frein est bas, peu importe la position du frein de stationnement.



Si la lampe s'allume durant la conduite, le frein de stationnement est certainement appliqué. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais si la lampe continue de s'allumer.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vérifier 4X4 (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume avec le message ***Vérifier 4x4*** lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 248).

Témoin de régulateur de vitesse

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

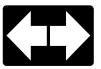
Fluide pour échappement diesel

(Selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi, ce témoin s'allume lorsque le fluide pour échappement diesel (DEF) est contaminé, que son niveau est bas ou que le système de fluide pour échappement diesel (DEF) a fait l'objet d'une modification. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).

Clignotant



Ce témoin clignote lorsque vous activez les clignotants de gauche ou de droite ou les feux de détresse. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

Témoin de porte ouverte



Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert.

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Frein de stationnement électrique

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électrique est défectueux. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 261).

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur



S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous bouclez votre ceinture de sécurité.

Témoins de quatre roues motrices

(Selon l'équipement)

Nota : *Certains témoins sont différents selon les options du véhicule.*



Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez le mode deux roues motrices de gamme haute.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ce témoin s'allume lorsque le système quatre roues motrices automatique est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme haute est engagé.

Sac gonflable avant

Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous faites démarrer le moteur, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système.

Témoin d'antibrouillards avant

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle en descente est activé.

Témoin de bas niveau de carburant

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il reste allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de pression d'huile

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).

Feux de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin s'allume lorsque le système a détecté une anomalie du motopropulseur ou de la transmission quatre roues motrices. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien recommandé du moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M).

Il demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes, le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M). Voir **Norme d'émission** (page 225).

Mode Sport



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode Sport (S).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 268).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Témoin de mode de traction (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Préchauffage (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact dans le cadre du système de préparation au démarrage. Attendez que le témoin de préchauffage s'éteigne avant d'essayer de faire démarrer le moteur. Voir **Démarrage d'un moteur diesel** (page 202).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Eau dans le carburant (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Ne vidangez pas le filtre décanteur pendant que le moteur tourne. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner un incendie, des dommages matériels ou des blessures graves ou mortelles.

Pendant le ravitaillement, il se peut que vous introduisiez du carburant diesel contaminé par de l'eau dans le réservoir de carburant. Le circuit d'alimentation du véhicule est équipé d'un filtre décanteur qui retient l'eau présente dans le carburant. Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsqu'une quantité importante d'eau s'est accumulée dans le filtre décanteur et que celui-ci doit être purgé dès que possible.

Si le témoin d'eau dans le carburant s'allume pendant que le moteur tourne, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire de façon sécuritaire, coupez le moteur, puis vidangez le filtre décanteur. Voir **Qualité du carburant** (page 213). Le fait de laisser l'eau dans le circuit d'alimentation alors que le témoin d'eau dans le carburant est allumé pourrait être à l'origine de dommages importants ou d'une défaillance du système d'injection de carburant.

Nota : *Ne vidangez pas le filtre décanteur pendant que le moteur tourne. De l'air entrera dans le circuit d'alimentation entraînant un mauvais fonctionnement du moteur.*

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Avertissement supplémentaire de sac gonflable

Retentit en cas de dysfonctionnement avec le témoin de ceinture de sécurité et en cas de défaut dans le dispositif de retenue supplémentaire.

Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder

Retentit lorsqu'une ceinture de sécurité d'un siège occupé est débouclée et que le véhicule est en mouvement.

Avertisseur de porte mal fermée

Retentit lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Avertisseur d'oubli des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Alerte d'entrée sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Avertissement d'aide au stationnement (Selon l'équipement)

Un avertissement de détection retentit lorsque des obstacles se situent à une certaine distance du pare-chocs. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Avertissement de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Avertisseur de service requis AdvanceTrac

Retentit lors d'un dysfonctionnement avec le contrôle électronique de stabilité (ESC) ou le contrôle de stabilité antiretournement (RCS).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Nota : *Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas s'afficher du tout si elles correspondent à des équipements en option.*

Nota : *Les options de remorquage ne sont pas accessibles si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).*

Nota : *Certaines options de menu MyKey apparaissent uniquement si la fonction MyKey est activée et si au moins une clé MyKey est programmée.*

Cette icône permet d'activer ou de désactiver une fonction. La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée, et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Commandes de l'écran d'information (types 1 et 2)



E176092

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Appuyez sur le bouton ***OK*** pour sélectionner et confirmer un réglage ou un message.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Menu principal (type 1)

- Trajet 1 et Trajet 2
- Consommation de carburant
- Assistance conducteur
- Réglages

Trajet 1 et Trajet 2

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet suivantes.*

Trajet 1 et Trajet 2
Indicateur de vitesse numérique - appuyez sur ***OK*** pour km/h
Compteur journalier
Durée de trajet
DTE
Consommation moyenne

- Odomètre numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Compteur journalier - Indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- DTE - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.*

Consommation de carburant

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir l'affichage voulu de consommation de carburant.*

Écon. essence
Autonomie
Consommation instantanée de carburant
Consommation moyenne de carburant

Écon. essence
Vitesse moyenne
Auto StartStop

- Autonomie – affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Consomm. instantanée carburant - Affichage de la consommation instantanée de carburant.
- Consomm. moyenne carburant - Affichage de la consommation moyenne de carburant en fonction du temps. Maintenez la touche ***OK*** enfoncée pour réinitialiser cette valeur.
- Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.
- Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche* ***OK*** *sur les commandes au volant du côté gauche.*

Assistance conducteur

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.*

Ass. conduct.	
Ass. conduct.	Pr. sél. auton.
	Jauge FED
	Filtre d'échapp
	Hr. moteur
	Press. pneus
	Temp boîte vit
	Aide stat. AR
	Type frein
	Effort frein
	Osc. remorq.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Réglages

Réglages		
Véhicule	Régén. auto	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Calcul autono.	
	Éclairage	
	Serrures	
	Rem. neutre	
	Réin. v. huile	
	Démar. à dist.	
	Essuie-glace	
MyKey	Info MyKey	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Créer MyKey	
	Assist. 911	
	Pas déranger	
	AdvanceTrac	
	Vitesse max	
	Alerte vitess.	
	Limit. volume	
	Effac. MyKey	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Régl. affichage	Distance	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Température	
	Press. pneus	
	Langue	

Menu principal (type 2)

- Mode d'affichage
- Trajet/Essence
- Remorquage
- Hors route
- Réglages

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Mode d'affichage

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Mode affichage
Autonomie
Info FED
Info filtre d'échapp.
Pression pneus
Indicateur de vitesse numérique - appuyez sur ***OK*** pour km/h
Informations moteur ghj
Temp. de boîte vitesse

- Autonomie – indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- État DEF - Écran d'affichage sur demande de l'état et de l'autonomie du DEF.
- État du filtre d'échappement - Écran d'affichage sur demande du filtre d'échappement.
- Pression des pneus - Affichage de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
- Renseignements sur le moteur - Affichage des heures de fonctionnement du moteur et des heures de ralenti du moteur. Tenir ***OK*** pour réinitialiser
- Température de la boîte de vitesses - Affichage de la température de la boîte de vitesses de votre véhicule.

Trajet/Essence

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.*

Trajet/Essence	
Trajet 1	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Durée de trajet, DTE, Compteur et Consommation moyenne de carburant.
Trajet 2	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Durée de trajet, DTE, Compteur et Consommation moyenne de carburant.
Économie essence	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Trajet/Essence	
Hist. carburant	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Boussole	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Vitesse moy.	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Auto StartStop	

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- DTE - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compteur - Enregistrement de la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Consommation de carburant - Affiche votre consommation de carburant instantanée sous forme de graphique en barres et de votre consommation moyenne.

Hist. carburant - Affiche votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.

Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Remorquage

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de remorquage.*

Nota : *Une fois que vous avez sélectionné une remorque, elle reste active jusqu'à ce que vous la désactiviez. Une remorque active continue d'accumuler les kilomètres alors même que vous l'avez détachée de votre véhicule.*

Remorquage	
État remorque	État de connexion de remorque
	BLIS avec remorque Prêt/Indisponible/Non configuré/Désactivé
	Dispositif d'assistance de remorque en marche arrière Pro : Prêt, Non configuré ou Non étalonné
	Nom de la remorque active ou remorque par défaut

Remorquage		
	Kilomètres accumulés par la remorque	
	Gain de frein de remorque	
	Sortie	
Options remorque	Contr. oscillat. rem.	
	Sélectionner remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Changer réglages remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Ajouter remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Liste vérif. connexion	Conventionnel	
	Sellette	
	Col de cygne	

Hors route

Nota : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres hors route.*

Hors route	
Mode hors route	Tangage, angle de braquage, roulis, différentiel E-locker et 4X4
Distribution puissance	

Réglages

Réglages	
Régénération automatique	
Angle mort	
Circul. transv	
Calcul autonomie	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Aide stat. AR	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Réglages		
Angle mort remorque		
Réglages avancés	Réglages véhicule	Accès facilité
		Éclairage
		Serrures
		Démar. à dist.
		Essuie-glace
	MyKey	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Réglages affichage	Distance
		Température
		Pression pneus
		Langue

Commandes de l'écran d'information (type 3) (Selon l'équipement)



E176093

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Appuyez sur le bouton ***OK*** pour sélectionner et confirmer un réglage ou un message.

Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.


MyView


Trajet/Essence


Info camion


Remorquage


Hors route


Réglages

MyView


Utilisez les flèches pour choisir parmi les options MyView suivantes.

MyView
Trajet 1
Économie essence
Pression pneus

MyView		
Mode hors route		
Configurer MyView	Ajouter/retirer des écrans	Accédez au sous-menu pour les options Trajet/essence, Info camion, Remorquage et Hors route.
	Ordonner les écrans	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Trajet/Essence



Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.

Trajet/Essence	
Trajet 1	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Durée de trajet, DTE, Compteur et Consommation moyenne de carburant.
Trajet 2	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Durée de trajet, DTE, Compteur et Consommation moyenne de carburant.
Économie essence	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Hist. carburant	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Trajet/Essence	
Navigation/boussole	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Auto StartStop	

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- DTE - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compteur - Enregistrement de la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Consommation de carburant - Affiche votre consommation de carburant instantanée sous forme de graphique en barres et de votre consommation moyenne.

Hist. carburant - Affiche votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Vitesse moyenne - Affichage de la vitesse moyenne de votre véhicule lorsqu'il roule.

Navigation/Compas - Affichage des directives de navigation détaillées ou de la direction du compas lorsqu'aucun itinéraire n'est configuré.

Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Info camion



Dans ce mode, des données de conduite hors route sont présentées accompagnées de graphiques.

Nota : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Info camion
Affichage de la jauge
Pression pneus
Odomètre numérique
État du fluide pour échappement diesel
État du filtre d'échappement diesel

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Info camion
Information du moteur
Température de la boîte de vitesses

- Sélection de jauge - Affichage de la suralimentation ou de la valeur de température de la boîte de vitesses.
- Pression des pneus - Affichage de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
- Indicateur de vitesse numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- État du fluide pour échappement diesel - Écran d'affichage sur demande de l'état du fluide pour échappement diesel et de l'autonomie de DEF.
- État du filtre d'échappement diesel - Écran d'affichage sur demande du filtre d'échappement.
- Information du moteur - Affichage d'informations moteur.
- Température de la boîte de vitesses - Affichage de la température de la boîte de vitesses de votre véhicule.

Remorquage



Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de remorquage suivantes.

Nota : *Une fois que vous avez sélectionné une remorque, elle reste active jusqu'à ce que vous la désactiviez. Une remorque active continue d'accumuler les kilomètres alors même que vous l'avez détachée de votre véhicule.*

Remorquage		
État remorquage	Accédez au sous-menu pour les éléments comme % d'inclinaison, Angle de braquage, Gain et Sortie.	
Info remorquage	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Nom de la remorque, Kilomètres accumulés, État de la fonction Pro Trailer Backup Assist et État du système BLIS de la remorque - Appuyez sur ***OK*** pour Options de remorque	
Vérification feux remorque	Accédez au sous-menu pour les éléments comme En marche, État feux de frein et clignot. ou Aucune remorque détectée	
Configuration remorque	Contr. oscillat. rem.	
	Sélectionner remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Remorquage		
	Modifier réglages remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Ajouter remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Liste vérif. connexion	Conventionnel	
	Sellette	
	Col de cygne	

Hors route



Utilisez les flèches pour choisir parmi les options hors route suivantes.

Hors route	
Mode hors route	Tangage, angle de braquage, roulis, différentiel E-locker et 4X4
Distribution puissance	

Réglages



Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.

Réglages	
Régénération automatique	
Circulation transversale	
Alerte conducteur	
Aide stationnement arrière	
Angle mort remorque	
Pré-collision	Accédez au sous-menu pour les éléments comme Sensibilité d'alerte, Indication de distance et Freinage actif.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Réglages		
Régulateur de vitesse	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	
Calcul de l'autonomie	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	
Sélection de jauge	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	
Système de maintien de voie	Accédez au sous-menu pour les éléments comme les modes de système et l'intensité des alertes.	
Réglages avancés	Réglages véhicule	Arrêt moteur automatique
		Angle mort
		Accès facilité
		Éclairage
		Serrures
		Réinitialiser durée vie huile
		Alarme
		Marchepied électrique
		Démarrage à distance
		Essuie-glace
	MyKey	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Réglages d'affichage	Unité de mesure
		Température
		Pression pneus
		Langue

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.*



E184451

Appuyez sur le bouton ***OK*** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Ce dernier supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En présence d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 286).

Message	Mesure à prendre
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et vous devez rétrograder.

AdvanceTrac et antipatinage

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	État du système AdvanceTrac une fois désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système AdvanceTrac une fois activé.
AdvanceTrac Mode sport	État du mode sport AdvanceTrac une fois activé.
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage une fois désactivé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 265).
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage une fois activé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 265).

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Alarme et sécurité

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée suite à une entrée non autorisée. Voir **Alarme antivol** (page 94).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de la batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de retrouver plus rapidement sa pleine charge.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).
Véhicule en circ. transv. venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).
Sys. angle mort remorque non disponible à cause de remorque non valide	S'affiche lorsque la remorque attelée est de type à sellette d'attelage ou à col de cygne, ou a une largeur supérieure à 2,7 m (10 ft) ou une longueur supérieure à 10 m (33 ft).

Messages relatifs au moteur diesel

AVERTISSEMENT: Lorsque le message ***Nettoyage du filtre d'échappement*** apparaît à l'écran d'information, ne stationnez pas à proximité de matières, vapeurs ou structures inflammables, jusqu'à ce que le nettoyage du filtre soit terminé.

Message	Mesure à prendre
Nettoyage du filtre d'échappement	Votre véhicule est entré en mode de nettoyage. Certaines commandes du moteur élèvent la température des gaz d'échappement dans le filtre à particules diesel pour brûler les particules (la suie d'échappement). Une fois les particules brûlées, la température d'échappement revient à un niveau normal. L'affichage de ce message est NORMAL.
Filtre d'échapp. surchargé Rouler pour nettoyer	Le filtre à particules diesel est plein de particules (suie d'échappement) et les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas un nettoyage normal. Conduisez le véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) jusqu'à ce que le message ***Nettoyage du filtre d'échappement*** disparaisse.
Filtre d'échapp. surchargé Nettoyer mainten.	
Limite filtre échap. atteinte Nettoyer mainten.	Le filtre à particules diesel est plein de particules (suie d'échappement) et les conditions d'utilisation du véhicule ne permettent pas un nettoyage normal. Conduisez le véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) jusqu'à ce que le message ***Nettoyage du filtre d'échappement*** disparaisse.
Limite filt. éch. atteinte. Rouler pour nettoyer maint.	
Surchauffe échapp Arrêter prudemm. MAINTENANT	La température de l'échappement de votre véhicule est supérieure à la plage de fonctionnement prévue. Si cet avertissement s'affiche, une tonalité retentit, suivie d'une réduction de la puissance du moteur. Le moteur s'éteint lorsque la vitesse de votre véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mph). Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.
Réchauf. moteur Patienter SVP {seconds:00} secondes	Par temps très froid, habituellement sous -26ºC (-14,8ºF) et si le chauffe-moteur n'est pas utilisé, votre moteur ne répondra pas au mouvement de la pédale d'accélérateur pendant 30 secondes. Cette restriction permet à votre moteur de faire circuler l'huile correctement afin d'éviter tout dommage au moteur.
Filtre d'échapp. Conduite terminée	Votre filtre à particules diesel est propre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Nettoyage filtre d'échapp. terminé	Votre filtre à particules diesel est propre (régénération commandée par le conducteur seulement).
Nettoyage filtre d'échapp. arrêté	Le processus manuel de régénération s'est arrêté (régénération commandée par le conducteur seulement).
Plage de niveau de fluide pour échappement diesel : XX km/mi - Remplir maintenant	La distance à parcourir avant l'épuisement du fluide pour échappement diesel restant.
Fluide pour échappement diesel épuisé - Vitesse limitée à XX mi/h / km/h dans XX mi/km	Il n'y a presque plus de fluide pour échappement diesel. La vitesse maximale de votre véhicule sera limitée dans la distance affichée. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).
Fluide pour échappement diesel épuisé - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h au redémarrage	Le fluide pour échappement diesel restant est épuisé. Votre vitesse sera limitée au redémarrage. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).
Fluide pour échappement diesel bas - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Il n'y a plus de fluide pour échappement diesel. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).
Niveau FED vide Moteur au ralenti bientôt	Le système de réduction catalytique sélective détecte un niveau de fluide pour échappement bas. Le moteur entrera finalement dans un mode ralenti seulement. Vous devez ajouter du fluide pour échappement diesel pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).
Niveau FED vide Moteur au ralenti Voir le manuel	Présence d'une anomalie dans le système de réduction catalytique sélective. Le moteur du véhicule passe en mode de ralenti seulement. Si le réservoir de fluide pour échappement est vide, il doit être rempli pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 229).
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h dans XX km/mi	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule sera limitée dans la distance affichée et à partir de ce point. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h au redémarrage	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule sera limitée au redémarrage. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. La vitesse maximale du véhicule est limitée. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.
Anomalie de fluide pour échappement diesel - Ralenti moteur imminent	Le système de réduction catalytique sélective détecte une anomalie. Le moteur entrera finalement dans un mode ralenti seulement. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.
Limite filtre d'échapp.excéd. Serv. immédiat	Faites toujours réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé. Le fait d'ignorer le message d'avertissement ***Limite filtre d'échapp.excéd. Serv. immédiat*** peut conduire à une réduction de l'agrément de conduite et engendrer des frais pour le client, notamment en cas d'endommagement du filtre à particules diesel. Votre garantie de base de véhicule neuf peut ne pas couvrir ce dommage.
Eau dans carburant Vidanger filtre	Le décanteur a atteint une capacité prédéterminée et doit être vidangé. Voir **Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant** (page 419).
Pression carburant faible	Une basse pression de carburant s'est produite en raison du froid, du bas niveau de carburant ou de la nécessité de changer les filtres à carburant. Voir **Qualité du carburant** (page 213).

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Repos recommandé.

Transmission

Message	Mesure à prendre
Pour verrouiller différentiel ralentir à XX km/h/mi/h	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage qu'à une certaine vitesse.
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage que si la pédale d'accélérateur est relâchée.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel à blocage électronique (ELD). Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est en position point mort. Ce message indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert N'est PAS en position point mort. Ce message indique que votre véhicule ne peut PAS être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 197).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous appuyez sur le bouton StartStop pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHE	Vous informe que vous quittez votre véhicule et que le moteur est en marche.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Système de suivi de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins.
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %.
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).

Message	Mesure à prendre
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Mode transport/usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en mode de transport ou d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer de MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX mi/h / km/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée; la limite de vitesse MyKey est activée, et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (81 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey actif comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence lorsque MyKey est activé.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de suivi de voie se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Hors route

Message	Mesure à prendre
Contrôle descente actif	Le mode contrôle d'adhérence en descente est actif.
Contrôle descente désactivé	Le mode contrôle d'adhérence en descente est inactif.
Pour ctrl descente réduire à moins de XX km/h/mi/h	La vitesse exigée du véhicule pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Pour Ctrl descente engager rapport	En mode contrôle d'adhérence en descente, vous devez sélectionner une vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Le mode de contrôle d'adhérence en descente est désactivé et le conducteur doit reprendre le contrôle.
Ctrl descente défectueux	Anomalie dans le système de contrôle d'adhérence en descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Le système de contrôle d'adhérence en descente refroidit suite à une utilisation excessive.
Contrôle descente prêt	Le système de contrôle d'adhérence en descente est prêt.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir **Principes de fonctionnement** (page 272).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir **Principes de fonctionnement** (page 272).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement appliqué.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le système de blocage du volant a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.

Avertissement de collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Pro Trailer Backup Assist

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ désactivé arrêter véhicule pour activer	Pro Trailer Backup Assist peut uniquement être activé lorsque le véhicule est arrêté.
Pro Trailer Backup Assist™ Localisation autocollant Patientez... Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra localise l'autocollant. Attendez que l'autocollant soit localisé avant de tenter d'utiliser le Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist a atteint l'angle de remorque maximal.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist ne commande plus la direction.
Pro Trailer Backup Assist™ Ralentir Tourn. bouton pr conduire Appuyer bouton pr quitter	Réduire la vitesse du véhicule. Le véhicule s'approche de la vitesse de sortie de la fonction Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Les conditions du fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist ne sont pas remplies. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 330).
Pro Trailer Backup Assist™ Lâcher le volant pour activer Appuyer bouton pr quitter	Pro Trailer Backup Assist ne peut pas fonctionner avec les mains sur le volant. Retirez les mains pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Annulé par conducteur Prendre contrôle du volant	Le bouton Pro Trailer Backup Assist a été enfoncé pour désactiver le système.
Pro Trailer Backup Assist™ Faire marche arrière pour activer Appuyer bouton pr quitter	Le fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist est uniquement disponible en marche arrière. Placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Embrayer sur Park Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Passez à la position de stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Consult. Manuel utilisation Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 330).
Pro Trailer Backup Assist™ Avancer pour calibrer Appuyer bouton pr quitter	Conduisez entre 6–39 km/h (4–24 mph) en ligne droite pour étalonner la fonction Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Étalonnage terminée Arrêter véhicule	Le système a terminé l'étalonnage. Arrêtez le véhicule pour utiliser la fonction Pro Trailer Backup Assist.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyez sur le bouton de démarrage	Vous rappelle d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire votre véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique l'endroit où vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Vent latéral

Message	Mesure à prendre
Stabilisation vent latéral activée	Ce message s'affiche lorsque le système de vent latéral s'active en réaction à une situation de vent fort. Voir **Principes de fonctionnement** (page 267).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Système de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a dépassé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Remorque

Message	Mesure à prendre
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0}	Le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0} Pas de remorque	Le réglage du gain actuel des freins de remorque lorsque la remorque n'est pas branchée.
Erreur module frein remorque	Défauts détectés dans le module de commande de freins de remorque intégrée suivi d'un seul carillon. Voir **Traction d'une remorque** (page 328).
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est déconnectée soit accidentellement, soit intentionnellement et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir **Traction d'une remorque** (page 328).
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 328).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir **Traction d'une remorque** (page 328).

4WD

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie est présente dans le système 4X4. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement 4x4 en cours	Changement en cours du système 4X4.
Pour 4x4 BAS changer pour N	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Passage retardé Avancer	Peut s'afficher en cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert lors du passage de la position 4L au point mort, ou vice versa.
4x4 Désactivé temporairement	S'affiche lorsque le système neutralise l'embrayage en raison de contraintes excessives. Le système réactive automatiquement l'embrayage une fois qu'il a refroidi.
4x4 rétablie	S'affiche lorsque le système 4X4 revient en position 4A.
Mode 4x4 verrouillé temporairement	S'affiche quand le système quatre roues motrices active temporairement le mode 4H depuis 4A après avoir détecté des conditions de conduite qui exigent un niveau supérieur de performances du système 4X4. Le système revient automatiquement en position 4A lorsque ces conditions ne sont plus présentes.
Passer au mode neutre	S'affiche quand le système demande de repasser la boîte de vitesses au point mort (N) pour déplacer le sélecteur de la boîte de transfert.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 3 mi/h	S'affiche quand vous demandez le passage en mode quatre roues motrices dans des conditions potentiellement dangereuses pour les composants de la transmission.
Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 5 km/h	
Pour verrouiller 4x4 relâcher pédale accélérateur	S'affiche quand le système quatre roues motrices demande que vous relâchiez la pédale d'accélérateur pour passer en mode quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 248).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



E291393

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Orientation de l'écoulement de l'air



Appuyez, puis relâchez le bouton pour orienter l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.



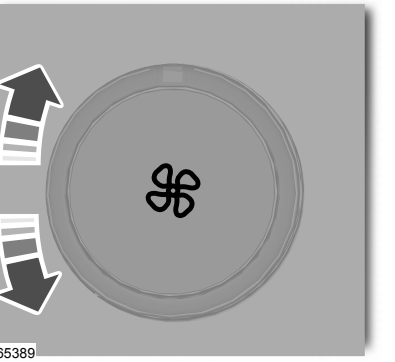
Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.



Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air au moyen de toute combinaison de ces bouches d'air.

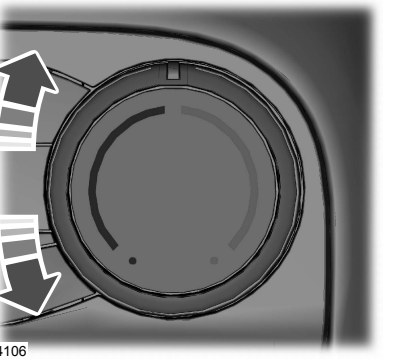
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



E265389

Tournez la commande pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température



E244106

Tournez la commande pour régler la température.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Activation/désactivation du système de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, par exemple, dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas pour obtenir le refroidissement maximal.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre au réglage le plus haut pour obtenir le dégivrage maximal.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec ***A/C***) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf **MAX A/C** afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E291388

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Orientation de l'écoulement de l'air

Appuyez, puis relâchez le bouton pour orienter l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.

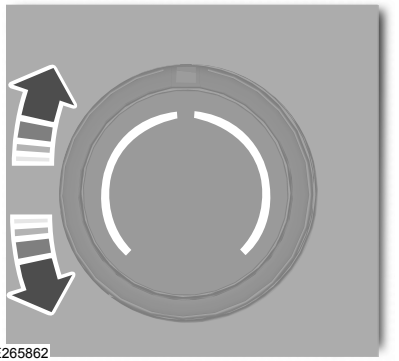
Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air au moyen de toute combinaison de ces bouches d'air.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie

Appuyez brièvement sur **+** ou **-** pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température


E265862

Tournez le bouton gauche de la commande de climatisation pour régler la température du côté gauche.

Nota : *Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.*

Tournez le bouton droit de la commande de climatisation pour régler la température du côté droit.

Activation et désactivation du mode Auto

AUTO Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer en mode automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour atteindre la température sélectionnée et la sélectionner.

Nota : *Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.*

Activation/désactivation du système de climatisation

A/C Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, par exemple, dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones



Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer la commande de température du côté droit du véhicule.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Appuyez, puis relâchez le bouton pour maximiser le refroidissement.

La température à gauche et à droite est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Appuyez brièvement sur ce bouton pour maximiser le dégivrage.

La température de gauche et de droite est réglée au niveau le plus haut (HI), l'air est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.*

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec ***A/C***) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf **MAX A/C** afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE À DEUX ZONES (DATC)

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches de plancher avant, quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne désactivez pas le système et ne laissez pas l'air recirculé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande automatique de la température

Nota : *Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.*

Nota : *Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.*

Nota : *Les bouches d'air de la planche de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de soufflerie risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de soufflerie peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez brièvement sur ***MAX A/C***.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION ÉLECTRONIQUE DE LA TEMPÉRATURE À COMMANDES MANUELLES (EMTC)

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
2. Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
3. Orientez l'air par les bouches d'air au plancher avant.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
3. Orientez l'air par les bouches d'air au plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Sélectionnez ***MAX A/C***.
2. Conduisez avec les fenêtres ouvertes quelques instants.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
3. Orientez l'air par les bouches d'air de la planche de bord.

Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur de votre véhicule en position de stationnement (P) ou au point mort.
3. Sélectionnez ***MAX A/C***.
4. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus bas.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Orientez l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du pare-brise.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

2. Appuyez brièvement sur ***A/C***.
3. Réglez la température au réglage voulu.
4. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
5. Dirigez l'air vers les glaces latérales.
6. Fermez les bouches du tableau de bord.

PARE-BRISE CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise



Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés à la glace ou au boîtier du rétroviseur.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air;
- il améliore la propreté de l'habitacle;
- il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Le système de commande de chauffage et de climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de climatisation pendant le démarrage à distance. Établissez le contact pour effectuer les réglages.

Selon les réglages du démarrage à distance, les fonctions du véhicule suivantes pourraient ou non rester activées après le démarrage à distance du véhicule :

- sièges à régulation de température;
- volant de direction chauffant;
- rétroviseurs chauffants;
- lunette arrière chauffante;
- dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.

Nota : *Pour les commandes des sièges avec régulation de température à deux zones, le siège passager reprend par défaut le réglage du siège conducteur durant le démarrage à distance.*

Réglages automatiques

Si la commande ***Auto*** est sélectionnée, le système règle la température de l'habitacle à 22ºC (72ºF) et réchauffe ou refroidit l'habitacle au besoin pour maintenir un confort optimal.

Nota : *Par temps froid, la lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.*

Derniers réglages

Si la commande ***Derniers réglages*** est sélectionnée, le système utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Si la commande ***Auto*** est sélectionnée, certains dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs rafraîchissants le sont par temps chaud.

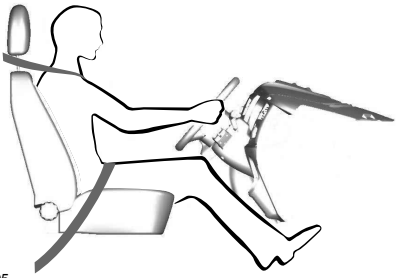
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

AVERTISSEMENT: N'inclinez pas le dossier du siège trop vers l'arrière, sinon l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible;
- n'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus 30º de la position verticale;
- réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible; trouvez une position durablement confortable;
- conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant; nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable;
- tenez le volant en pliant légèrement les bras;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

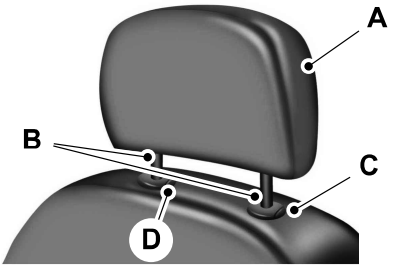
APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT: Réglez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

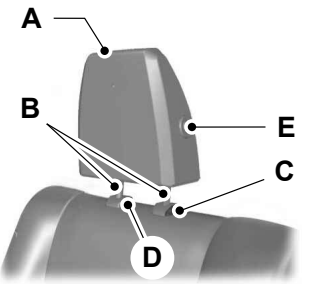
Nota : *Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant



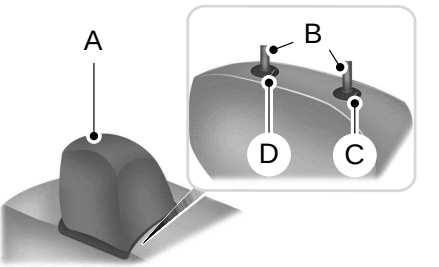
E138642

Appuie-tête de place arrière latérale



E166700

Appuie-tête de siège arrière centrale



E166701

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A Appuie-tête à absorption d'énergie.

B Deux tiges en acier.

C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.

D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

E Bouton de repliage (siège latéral arrière uniquement - selon l'équipement).

Réglage de l'appuie-tête

Soulèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête (selon l'équipement)

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *En ce qui concerne les sièges latéraux arrière, vous pouvez replier l'appuie-tête vers l'avant pour en faciliter le retrait.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête (selon l'équipement)

Nota : *Les appuie-têtes des places latérales arrière peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.*

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

Appuie-tête de place avant centrale

Votre véhicule peut être équipé d'un appuie-tête non réglable du siège central avant.

Appuie-têtes inclinables (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-têtes avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota: *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière



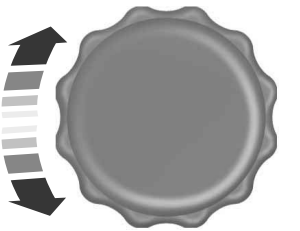
E175314

Réglage de l'inclinaison



E175315

Support lombaire à réglage manuel (Selon l'équipement)



E166702

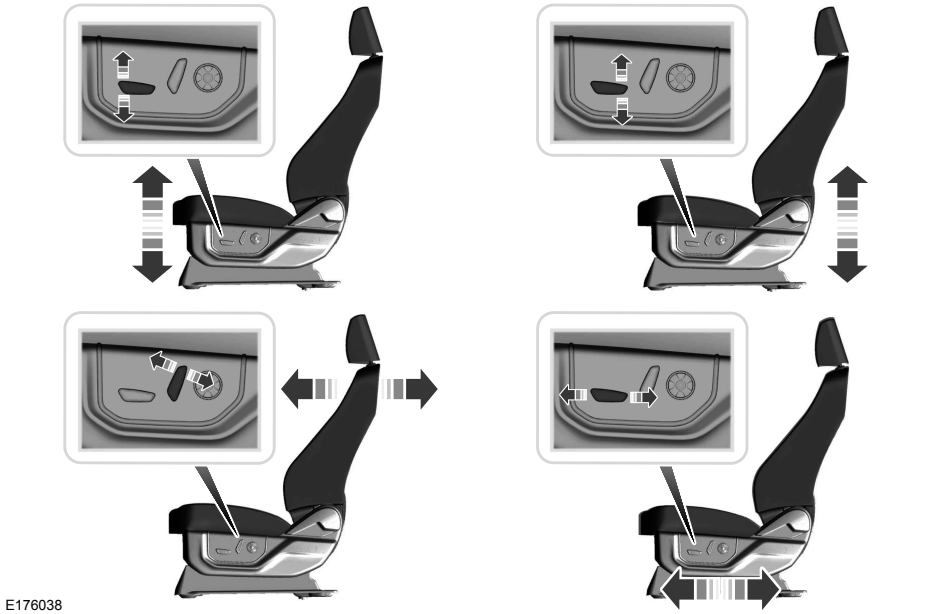
La commande du support lombaire est située sur le côté extérieur du siège. Tournez la commande pour ajuster le support lombaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

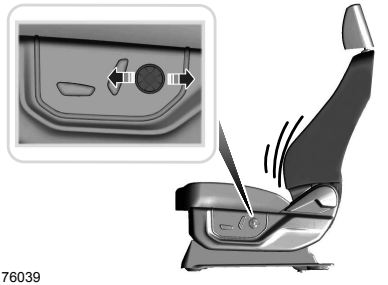
SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine.



Réglage du soutien lombaire (Selon l'équipement)



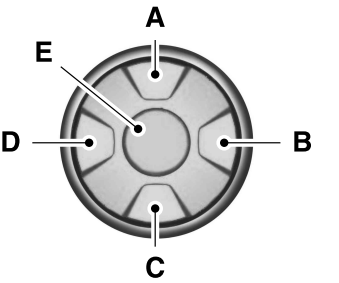
E176039

Réglage des sièges avant multicontours avec Active Motion

(Selon l'équipement)

Nota : *Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.*

Nota : *Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Lorsque le dossier et l'assise de siège sont actifs, le massage alterne entre les zones.*



E156301

	Mode de massage	Mode supports lombaire et latéraux
A	Réglage d'intensité du massage de dossier	Lombaire supérieur
B	Diminution d'intensité du massage et arrêt*	Diminution du massage lombaire
C	Réglage d'intensité du massage de coussin	Support lombaire inférieur**
D	Augmentation d'intensité du massage	Augmentation du massage lombaire
E	Marche et arrêt	-

*La fonction de massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage dorsal. La fonction de support lombaire et latéral passe par défaut au mode lombaire central.

**Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral d'assise.

Vous pouvez aussi régler cette fonction à l'écran tactile. Lorsqu'elle est activée, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage.

Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours;
2. choisissez le siège que vous voulez régler;
3. appuyez sur la touche + ou - pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours;
2. choisissez le siège que vous voulez régler;
3. appuyez sur Arrêt, Faible ou Élevée.

FONCTION DE MÉMORISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

AVERTISSEMENT: Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position de ces fonctions :

- Siège conducteur
- Rétroviseurs électriques
- Colonne de direction à réglage électrique en option
- Pédales à réglage électrique en option

La commande de mémoire est située sur la porte conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Nota : *Un message de confirmation indiquant qu'une position préréglée a été enregistrée s'affiche à l'écran d'information.*

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les préréglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : *Vous pouvez uniquement rappeler une position préréglée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou au point mort (N) si le véhicule est à l'arrêt avec le contact établi.*

Nota : *Vous pouvez annuler un rappel de position à tout moment en appuyant sur une touche de fonction de mémorisation.*

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée;
- déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

Nota : *L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.*

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour trois télécommandes ou clés intelligentes.

1. Le contact étant établi, déplacez les fonctions mémorisées sur les positions souhaitées.
2. Maintenez enfoncé le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit après environ deux secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivez la même procédure, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez cette fonction, le siège du conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière d'un maximum de 5 cm (2 po) lorsque vous coupez le contact. Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans le menu des paramètres de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Nota : *Lorsque le siège s'est déplacé en position de sortie facile, vous pouvez annuler le mouvement de retour à la position d'entrée facile en appuyant sur une touche de fonction de mémorisation.*

SIÈGES ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Relevage de l'assise de siège arrière

Le siège arrière a des assises divisées 60/40. Vous pouvez relever chaque assise en position de rangement verticale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E181250

Relevez l'assise de siège jusqu'à ce qu'elle s'enclenche en position de rangement verticale.

Retour du siège en position normale

AVERTISSEMENT: Vérifiez que rien n'est coincé sous l'assise de siège et que l'assise est en position complètement vers le bas. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.



E270859

Tirez la sangle pour dégager le coussin de siège de la position de rangement.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège

(une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : *Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.*



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : *Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.*

Les commandes des sièges arrière chauffants se trouvent à l'arrière de la console centrale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, actionnez la commande de chauffage du siège pour activer le mode de chauffage de votre choix. Si les sièges chauffants sont activés, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES VENTILÉS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges ventilés peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

Respectez les consignes suivantes :

- Ne renversez pas de liquide sur les sièges avant. Cela peut causer un blocage des trous de ventilation et un mauvais fonctionnement.
- Ne placez pas d'objets sous les sièges. Ils peuvent bloquer l'entrée d'air et créer un mauvais fonctionnement des trous de ventilation.

Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.



E224689

Appuyez sur ce symbole pour accéder aux différents réglages de ventilation ou pour la désactiver. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de ventilation du siège.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges ventilés sont activés, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez alors les réactiver.

Nota : *Pour améliorer le confort, utilisez les sièges ventilés avec le système de climatisation du véhicule.*

ACCOUDOIR AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E175382

Appuyez sur la commande de déverrouillage pour déplacer l'accoudoir de siège avant vers le haut ou vers le bas.



E184821

Soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle et accéder au compartiment de rangement (en option) sous le coussin de siège central.

Le porte-gobelet se trouve à l'intérieur de l'accoudoir de siège avant. Vous pouvez aussi faire basculer le porte-gobelet de sorte qu'il soit orienté vers l'avant. Voir **Console centrale** (page 194).

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.*

Nota : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Nota : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction*** *plus loin dans ce chapitre.*

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : Un ouvre-porte de garage et une plateforme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

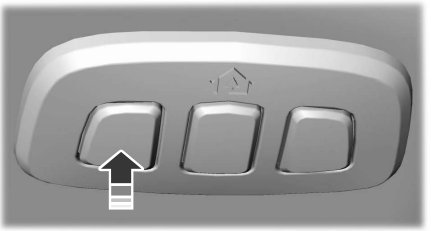
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction.***

Nota : *Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

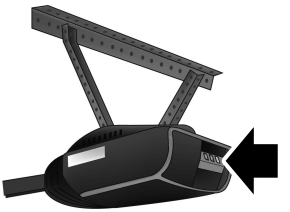
Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes. Répétez la séquence "appuyer/maintenir/relâcher" jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

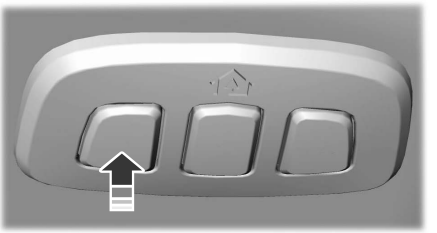
Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*


E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.


E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

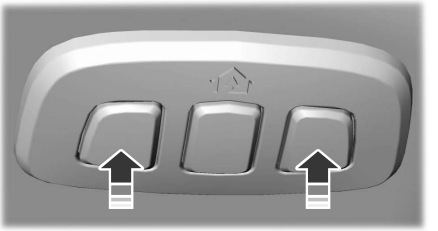
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord, Étape 4**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*



E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme "IC" avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prise de courant 12 V C.C.

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : *Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 V d'une intensité nominale maximale de 20 A.*

Nota : *Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises, car cela pourrait endommager les systèmes du véhicule.*

Nota : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Nota : *Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans la prise de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 Vc.c./240 W.*

Nota : *Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

N'insérez pas d'objet autre qu'une fiche d'alimentation d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Ne laissez pas d'appareil branché lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Prise de courant de 110 V c.a., 400 W. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 110 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise (dont la limite est de 400 W) et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : *Cette fonction n'est disponible que lorsque le contact est établi.*

Nota : *La puissance maximale de cette fonction est de 400 W lorsque le véhicule est à la position de stationnement (P).*

Nota : *Lorsque la boîte de vitesses est en position de marche avant (D), la puissance maximale est de 300 W.*

Nota : *Pour alimenter un appareil électrique consommant plus de 10 W dans un véhicule équipé du démarrage sans clé, le moteur doit rester en marche. Si le moteur est coupé ou que le commutateur d'allumage en position des accessoires, les appareils branchés ne se chargent pas.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 400 watts. Elle se trouve sur la planche de bord et à l'arrière de la console centrale.



E191617

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Allumé : La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Éteint : La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignotant : La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 400 W. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

Vous pouvez utiliser la prise de courant 400 W pour les types d'appareils électriques suivants :

- Perceuse électrique à main
- Outil pneumatique ou électrique rechargeable
- Jeu vidéo
- Ordinateur portable
- Télévision

Nota : *Max 400 W - quand le véhicule est en stationnement et 300 W - en conduisant.*

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, notamment :

- Télévision à tube cathodique
- Appareil à moteur tel qu'aspirateur, scie électrique ou autre outil électrique, ou réfrigérateur à compresseur
- Appareil de mesure qui traite des données précises, comme un dispositif médical ou un instrument de mesure
- Autre appareil qui requiert une alimentation extrêmement stable, par exemple une couverture électrique commandée par microprocesseur ou une lampe à capteur tactile

Emplacements

Nota : *Les prises de courant temporisées restent activées pendant 30 minutes si le véhicule est en mode accessoires. Si vous coupez le contact, les prises de courant temporisées restent activées pendant 75 minutes.*

Des prises de courant peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.
- Dans le bac de rangement du siège.

CHARGE D'ACCESSOIRES SANS FIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Les appareils de charge sans fil peuvent avoir une incidence négative sur le fonctionnement des appareils médicaux implantés, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous avez un appareil médical implanté, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Nota : *Les appareils sans récepteur de charge sans fil QI doivent avoir un manchon ou un récepteur Qi supplémentaire.*

Nota : *Le rendement de charge d'un appareil compatible à charge sans fil QI intégrée peut être réduit si celui-ci se trouve dans un étui. Il peut être nécessaire de retirer l'étui pour charger l'appareil sans fil.*

Le système prend en charge les appareils de charge sans fil compatibles Qi dans la zone de charge.

Maintenez la zone de charge propre et retirez les corps étrangers avant de charger un appareil.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'éléments avec bande magnétique, par exemple, un passeport, des tickets de stationnement ou des cartes de crédit à côté de la zone de charge. La bande magnétique pourrait être endommagée.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'objets métalliques, par exemple, des télécommandes, des pièces et des papiers de bonbons dans la zone de charge ou à côté. Les objets métalliques peuvent chauffer et limiter les performances du chargement.

Nota : *L'appareil dicte le taux (ou la puissance) de charge. Durant le cycle de charge, il est normal que l'appareil et le chargeur deviennent chauds. Si la batterie devient plus chaude qu'à la normale, le chargeur peut suspendre la charge.*

La zone de charge se trouve sur la console centrale ou la planche de bord inférieure. Voir **Console centrale** (page 194).

Vous pouvez charger un appareil si le contact est établi, si le contact est en mode accessoire ou si le système SYNC est activé.

Pour commencer la charge, placez l'appareil au centre de la surface de charge avec le côté chargement vers le bas. La charge s'arrête une fois que l'appareil complètement chargé.

Nota : *Si le système détecte un corps étranger ou si l'appareil est mal aligné sur la zone de charge, un message s'affiche.*

Nota : *Les mises à jour de logiciels ou du micrologiciel peuvent influer sur la compatibilité des appareils, y compris l'utilisation d'un micrologiciel ou de logiciels non officiels. Vous devriez vérifier la fonction de charge de votre appareil lorsque vous êtes dans le véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Message	Comportement	Description
Chargeur sans fil actif	Affichage d'un message ou d'une fenêtre contextuelle.	Ce message s'affiche au début du cycle de charge sans fil.
Recharge interrompue Téléphone mal aligné ou objet détecté entre le téléphone et le chargeur. Corrigez le tout pour continuer la recharge.	Fenêtre contextuelle.	Le système arrête de charger l'appareil s'il détecte que le téléphone est mal aligné, ou qu'un corps étranger en métal se trouve sur la surface de charge.

Identifiant du FCC : L2C0066T

Les tests effectués sur cet équipement indiquent qu'il s'est révélé conforme à la section 18 des règlements de la FCC.

- Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio. Il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision. Voyez votre concessionnaire.
- Ce produit ne peut pas être entretenu par l'utilisateur final.

Ce dispositif est conforme aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est assujetti aux conditions suivantes :

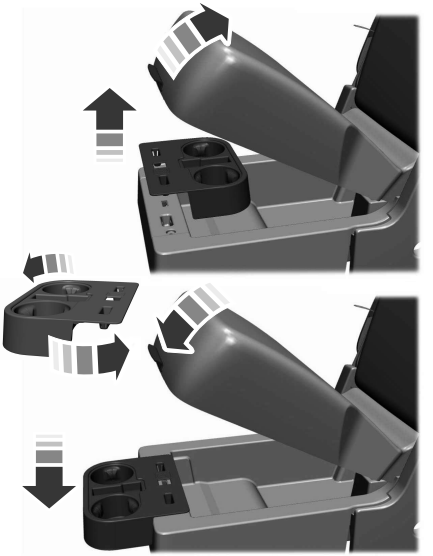
- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

CONSOLE CENTRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet, car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes pourraient se renverser.

Dans les véhicules avec banquette divisée 40-20-40, les porte-gobelets se trouvent à l'intérieur de la console rabattable.

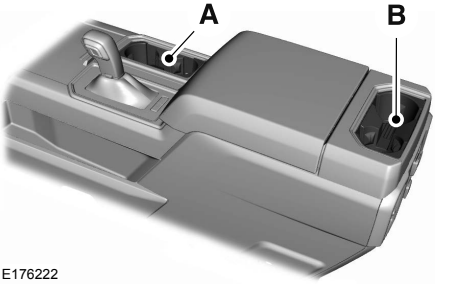


E185121

Pour utiliser les porte-gobelets :

1. Soulevez le couvercle de console pour l'ouvrir.
2. Soulevez les porte-gobelets et tournez-les vers l'extérieur.
3. Fermez la console.

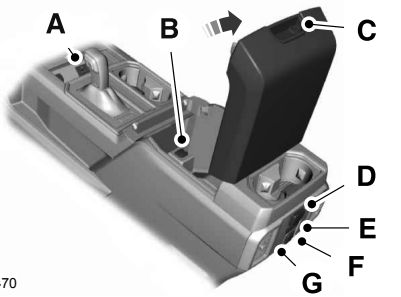
Les véhicules avec boîtier de sélection monté sur la console sont dotés de porte-gobelets moulés dans la console.



E176222

A Porte-gobelets avant.

B Porte-gobelets arrière.



E251470

A Ports USB ou prise d'entrée audio.

B Prise de courant auxiliaire

C Bac de rangement verrouillable avec supports de dossiers suspendus et espace pour un ordinateur portable.

D Prise de courant c.a.

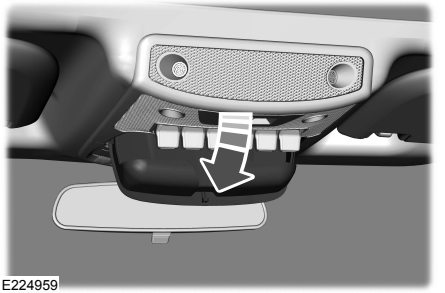
E Sièges chauffants arrière.

F Prise de courant auxiliaire.

G Port USB.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

CONSOLE DE PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)


E224959

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

ACCOUDOIR ARRIÈRE


E243962

Tirez sur la sangle située sur le dossier du siège central pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de siège arrière.

Pour ouvrir les porte-gobelets :

1. Poussez délicatement sur le centre du panneau en plastique situé au niveau du bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
2. Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

AVERTISSEMENT: Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

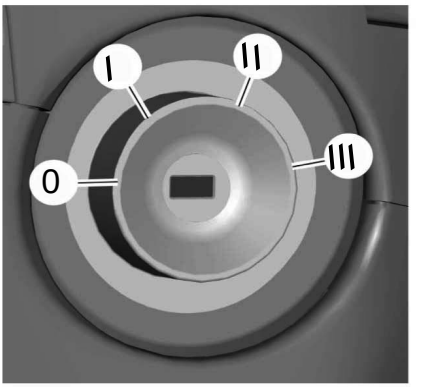
Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



E252522

0 (coupé) - Le contact est coupé.

Nota : *Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

I(accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : *Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps dans cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

II(contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III(démarrage) – Permet de lancer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Nota : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage



E144447

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : Contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le véhicule. Le moteur thermique peut ne pas démarrer lorsque le véhicule démarre.

- Appuyez sur la pédale de frein, puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur thermique démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION - VÉHICULES SANS : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT:
Assurez-vous toujours que la direction est débloquée avant toute tentative de déplacement de votre véhicule.

Pour bloquer le volant :

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

2. Faites tourner le volant de 180º par rapport à la position ligne droite pour enclencher l'antivol de direction.

Pour débloquer le volant :

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.
2. Établissez le contact.

Nota : *Il vous faudra peut-être tourner légèrement le volant pour faciliter le déblocage si le volant est sous contrainte.*

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION - VÉHICULES AVEC : DÉMARRAGE À BOUTON-POUSSOIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé d'un verrou de volant de direction à commande électronique qui s'enclenche automatiquement.

Le volant de direction se verrouille peu après que vous ayez garé votre véhicule et que la clé passive est hors du véhicule, ou lorsque vous verrouillez le véhicule.

Nota : *Le volant de direction ne peut se verrouiller une fois que le contact est établi et que le véhicule se déplace.*

Déverrouillage du volant de direction

Le volant de direction se déverrouille lorsque le système détecte une clé codée valide à l'intérieur du véhicule. Si le volant de direction se verrouille de nouveau, établissez le contact pour le déverrouiller.

Nota : *Il vous faudra peut-être tourner légèrement le volant de direction pour faciliter le déblocage.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Cela contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît à l'écran d'information pour signaler que vous avez dépassé la durée de lancement. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
- Établissez le contact. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Véhicules à clé de contact

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé pour démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Nota : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Véhicules à allumage sans clé

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (**P**).*

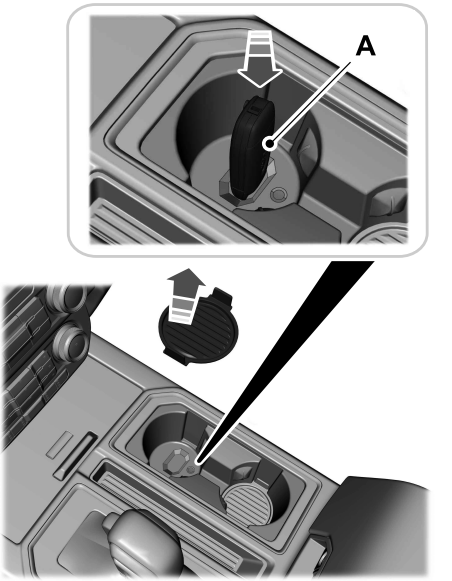
1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

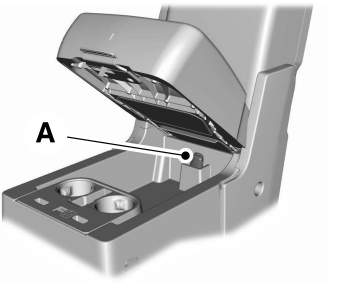
Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, placez la fente de secours (A) dans l'une des deux positions :

Type 1



E244507

Type 2



E187577

Nota : *Si votre véhicule est équipé du Type 1, assurez-vous de placer la clé correctement dans la fente de secours.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé du Type 2, assurez-vous que les touches sont orientées vers l'arrière du véhicule et que le porte-clés est orienté vers le haut. Placez la clé dans la fente de secours.*

Nota : *La clé se trouvant dans la fente, enfoncez la pédale de frein et poussez sur le bouton pour démarrer le moteur.*

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez de la manière normale.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage courant seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK ou RESET (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (durant le cycle d'allumage courant seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Nota : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule est arrêté, déplacez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), puis tournez la clé en position d'arrêt.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois que le véhicule est immobilisé, placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton pendant une seconde ou trois fois en moins de deux secondes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre climatisation sur "air extérieur".

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lisez soigneusement toutes les instructions relatives au démarrage avant de démarrer votre véhicule.

En cas de température inférieure à 0ºC (32ºF), il est essentiel pour le bon fonctionnement du moteur d'utiliser un grade d'huile moteur approprié. Pour plus de renseignements, consultez la section Huile moteur prescrite. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).

Votre véhicule peut être doté d'un système qui utilise une stratégie de démarrage à froid. Ce système assure une lubrification adéquate du moteur en période de réchauffage et permet d'éviter de graves dommages au moteur. Par temps très froid, cette stratégie entre en vigueur et empêche d'utiliser l'accélérateur pendant 30 secondes après le démarrage du véhicule. Un message s'affiche à l'écran d'information pendant que votre véhicule chauffe. En neutralisant ainsi l'accélérateur, l'huile a le temps de circuler et de lubrifier adéquatement les paliers du moteur pour éviter des dommages éventuels provoqués par un manque de lubrification. Au terme de la période de réchauffage de 30 secondes, le fonctionnement de la pédale d'accélérateur est rétabli et un message s'affiche, vous informant que le véhicule est prêt à prendre la route.

Lorsque le démarrage du moteur s'effectue par temps extrêmement froid -26ºC (-15ºF), il est conseillé de le laisser tourner au ralenti pendant plusieurs minutes avant de prendre la route.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Nota : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.*

Véhicules avec démarrage sans clé

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Si vous appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage avant le démarrage du moteur, l'allumage passe en mode accessoires et le moteur ne démarre pas.*

Nota : *Si vous relâchez la pédale de frein avant le démarrage du moteur, exécutez de nouveau la séquence de démarrage du moteur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez au centre du bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le message Démarrage imminent Patientez s'affiche.*

3. Lorsque le moteur démarre, relâchez la pédale de frein.

Système de préchauffage du moteur diesel

Le système de bougies de préchauffage du moteur diesel comprend les éléments suivants :

- Six ou huit bougies de préchauffage (une par cylindre)
- Module de commande des bougies de préchauffage
- Sonde de température du liquide de refroidissement
- Capteur de pression atmosphérique
- Sonde de température ambiante

Les modules de commande du groupe motopropulseur et des bougies de préchauffage commandent électroniquement le circuit de préchauffage. Après avoir établi le contact, le module de commande des bougies de préchauffage met immédiatement les bougies de préchauffage sous tension. Le module de commande des bougies de préchauffage détermine combien de temps les bougies de préchauffage resteront sous tension à l'aide de la sonde de température de liquide de refroidissement, du capteur de pression atmosphérique et de la sonde de température ambiante. Le délai de mise sous tension des bougies de préchauffage diminue lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur et la pression barométrique augmentent.

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez de la manière normale.

Démarrage par temps froid

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. En explosant, ce fluide pourrait causer des dégâts immédiats au moteur et même des blessures corporelles.

AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

L'utilisation du chauffe-moteur est recommandée lorsque le démarrage s'effectue par une température égale ou inférieure à -23ºC (-9ºF). Voir **Chauffe-moteur** (page 207).

Par temps froid, vous pouvez utiliser au besoin un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un rehausseur d'indice de cétane sans alcool de marque réputée.

Ne laissez pas le démarreur actionné pendant plus de 10 secondes à chaque tentative; cela risquerait de l'endommager. Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact et laissez passer 30 secondes avant de réessayer.



Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur avant que le témoin des bougies de préchauffage ne s'éteigne.

Lorsque le témoin des bougies de préchauffage s'éteint, tournez la clé à la position démarrage et relâchez-la dès que le moteur démarre. Après le démarrage du moteur, les bougies de préchauffage peuvent demeurer actives pendant un certain temps. Si vous ne démarrez pas le moteur avant la fin de la période d'activation des bougies de préchauffage, vous devrez les réactiver en coupant le contact. Une fois le moteur démarré, laissez-le tourner au ralenti pendant environ 15 secondes. Cette opération vise à protéger le moteur. N'augmentez pas le régime moteur tant que le manomètre d'huile n'indique pas une pression normale.

Pour les véhicules avec démarrage sans clé :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein et la maintenir suffisamment longtemps pour que les bougies de préchauffage se réchauffent.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage.

Nota : *Le message Démarrage imminent Patientez s'affiche avec le témoin de bougie de préchauffage sur le tableau de bord.*

3. Lorsque le moteur démarre, relâchez la pédale de frein.

Fonctionnement par temps froid

Nota : *Par temps froid, un moteur qui tourne au ralenti n'atteint pas sa température normale de fonctionnement. Les longues périodes de fonctionnement au régime de ralenti, surtout par temps froid, peuvent causer une accumulation de dépôts, ce qui risque d'endommager le moteur.*

Le fait de passer à un grade d'huile moteur de plus grande fluidité contribue également à faciliter les démarrages dans ces conditions. Reportez-vous à Huile moteur prescrite. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).

La composition du carburant diesel est modifiée périodiquement pour que le carburant soit adapté aux températures froides. Un carburant diesel dont la composition n'est pas adaptée aux conditions ambiantes peut geler, ce qui pourrait colmater les filtres à carburant. Si le moteur démarre, cale après une courte période, puis ne redémarre pas, il se peut que le ou les filtres à carburant soient obstrués. Si vous utilisiez du biodiesel, il se peut que vous deviez utiliser du carburant à plus faible teneur en biodiesel ou du biodiesel d'une autre marque. Il se peut aussi que vous deviez cesser d'utiliser du biodiesel. N'utilisez pas d'additifs à base d'alcool pour remédier à la gélification du carburant. Cela pourrait endommager les injecteurs et le circuit d'alimentation. Utilisez le produit antigel et rehausseur de performance adéquat. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).

Votre véhicule est équipé d'un décanteur d'eau qui fait recirculer le carburant du moteur pour aider à prévenir l'obstruction du filtre à carburant. Pour éviter une panne d'alimentation en carburant lorsque la température est égale ou inférieure à 0 ºC

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

(32 ºF), il est recommandé que le niveau de carburant atteigne au moins le quart du réservoir. Cela contribuera à prévenir toute infiltration d'air dans le circuit d'alimentation ainsi que le calage subséquent du moteur.

Si la température est inférieure à 0 ºC (32 ºF), le régime de ralenti du moteur peut augmenter lentement si vous le laissez tourner au ralenti en position de stationnement (P). À mesure que le moteur se réchauffe, son niveau sonore diminue en raison de l'activation des fonctions de réduction de bruit commandées par le module PCM.

Si vous utilisez votre véhicule en cas de forte tempête de neige ou de blizzard, de la neige ou du givre peuvent boucher l'admission d'air du moteur. Si cela se produit, le moteur peut connaître une importante perte de puissance. Retirez dès que possible toute la neige ou la glace présente à l'intérieur du boîtier du filtre à air. Déposez le couvercle de filtre à air et le filtre de papier en accordéon, en laissant en place le filtre en mousse et en enlevant toute accumulation de neige ou de glace. Assurez-vous que le filtre en mousse est correctement positionné. Enlevez tous les débris de neige ou de glace sur le filtre en mousse en brossant la surface avec une brosse douce. Réinstallez l'ensemble de filtre à air une fois tous les débris éliminés.

N'utilisez pas d'eau, de solvants ou une brosse trop dure pour nettoyer le filtre en mousse.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Respectez les directives suivantes si le moteur doit fonctionner à des températures de 0 ºC (32 ºF) ou moins :

- Assurez-vous que la puissance des batteries est suffisante et qu'elles sont entièrement chargées. Vérifiez les autres composants électriques pour vous assurer que leur état de fonctionnement est optimal.
- Utilisez la solution adéquate de liquide de refroidissement à la concentration recommandée pour protéger le moteur contre les dommages causés par le gel.
- Il est préférable de garder le réservoir de carburant aussi plein que possible au terme de la journée pour prévenir la condensation dans le circuit d'alimentation.
- Utilisez une huile moteur appropriée pour temps froid et vérifiez que le niveau d'huile est adéquat. Assurez-vous également d'observer les intervalles de remplacement de l'huile moteur et du filtre indiqués dans la section Conditions de conduite particulières du chapitre Calendrier d'entretien périodique.
- Lorsque la température est égale ou inférieure à -23ºC (-9ºF), il est recommandé d'utiliser un chauffe-moteur pour faciliter le démarrage à froid du moteur.
- Si le véhicule est utilisé à une température de -29ºC (-20ºF) ou moins, consultez votre concessionnaire pour obtenir des renseignements sur l'équipement spécial et les mesures à prendre par temps très froid.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les directives suivantes pour le fonctionnement au ralenti par temps froid sont recommandées :

- Vous pouvez utiliser un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un rehausseur d'indice de cétane sans alcool de marque réputée.
- Assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement.
- Évitez de couper le moteur après un fonctionnement prolongé au ralenti. Conduisez le véhicule sur plusieurs kilomètres à des températures normales de fonctionnement du moteur avec une charge modérée.
- Envisagez l'utilisation d'un chauffe-moteur.
- Si le moteur doit tourner au ralenti pendant une période prolongée, utilisez un dispositif d'augmentation de régime de ralenti approuvé.

Conseils pour l'utilisation à des températures de -29 ºC (-20 ºF) et moins

Les données suivantes servent exclusivement de lignes directrices et ne doivent pas constituer la seule source de solutions possibles pour résoudre des problèmes liés à des températures extrêmement froides.

Aides au démarrage

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. En explosant, ce fluide pourrait causer des dégâts immédiats au moteur et même des blessures corporelles.

L'utilisation du chauffe-moteur d'usine aide le moteur à démarrer en cas de froid extrême. Voir **Chauffe-moteur** (page 207).

Commande de ralenti

Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif optionnel installé en usine de commande de ralenti accéléré pour fonctionnement en poste fixe. Des commandes, situées sur le tableau de bord d'un véhicule aménagé, permettent à l'opérateur de maintenir un régime de ralenti accéléré pendant de longues périodes, ou d'utiliser une prise de force (PTO) ou autres équipements offerts sur le marché secondaire. Vous devez configurer cette fonction même si elle est commandée à l'usine. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir la marche à suivre.

Utilisation dans la neige et la pluie

Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou de pluie pénètre dans le circuit d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondantes. La neige ou la pluie peuvent boucher le filtre à air et entraîner une perte de puissance ou même faire caler le moteur.

Nous recommandons les actions suivantes après toute utilisation du véhicule pendant plus de 320 km (200 mi) en cas de chutes de neige ou de fortes pluies :

- Neige : Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier du filtre à air (ne retirez pas l'élément filtrant en mousse), et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Nota : *Le retrait du filtre en mousse entraîne une dégradation des performances du véhicule en cas de chutes de neige ou par temps très chaud.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Forte pluie : Le filtre à air sèche en 15 à 30 minutes environ pour un parcours sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

Reportez-vous à Filtre à air et indicateur de colmatage dans le chapitre Entretien pour obtenir de plus amples renseignements. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).

Fonctionnement en eau stagnante

L'infiltration d'eau dans le moteur diesel peut causer des dommages importants et immédiats au moteur. Si vous circulez dans l'eau, ralentissez pour éviter que de l'eau pénètre dans l'admission d'air. Si le moteur cale et que la pénétration d'eau dans le moteur en est la raison probable, n'essayez pas de le faire redémarrer. Consultez immédiatement votre concessionnaire pour faire effectuer les interventions qui s'imposent.

La mise à l'air libre du réservoir de carburant s'effectue au moyen de soupapes situées sur le dessus du réservoir et par le bouchon du réservoir. Si l'eau atteint la partie dessus du réservoir, les soupapes peuvent attirer l'eau dans le réservoir de carburant. La présence d'eau dans le carburant peut provoquer des problèmes de performance et endommager le système d'injection de carburant.

MISE HORS FONCTION DU MOTEUR

Laissez tourner le moteur au ralenti de trois à cinq minutes avant de couper le contact. Plus le moteur est puissant, plus cette période de ralenti est nécessaire.

Nota : *Évitez de laisser le moteur tourner au ralenti pendant plus de 10 minutes. Un moteur qui tourne au ralenti sur de longues périodes consomme plus de carburant.*

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENT: Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur est plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18ºC (0ºF).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant, installé dans le bloc-moteur, et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par le laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Si le cordon du chauffe-moteur est situé sous le capot, ne retirez pas le câblage de son emplacement d'origine. Ne fermez pas le capot sur la rallonge.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AUTO-START-STOP (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule s'immobilise. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Dans certains cas, votre véhicule peut redémarrer automatiquement; par exemple :

- pour maintenir le confort intérieur;
- pour recharger la batterie.

Nota : *La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un moteur à carburant mixte, le système de démarrage-arrêt automatique est neutralisé pendant un bref instant après un remplissage de carburant, le temps que le système vérifie le type de carburant utilisé.*

AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot de votre véhicule, serrez à fond le frein de stationnement, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou en position point mort (N) et coupez le contact.

AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Lorsque le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

L'état du système de démarrage-arrêt automatique peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Activation du système de démarrage-arrêt automatique

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule si :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto-Start-Stop (témoin du bouton éteint).
- Votre véhicule dépasse une vitesse initiale de 5 km/h (3 mph) après le premier démarrage.
- Vous avez coupé le contact.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La porte conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Vous n'avez pas tourné le volant de direction rapidement ou il ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- Le véhicule n'est pas conduit en haute altitude.
- La température ambiante est modérée.
- La remorque n'est pas branchée.
- Vous sélectionnez les modes Normal, Eco, Neige/Pluie ou Herbe/Gravier/Neige. (selon l'équipement).
- Vous n'êtes pas en mode 4H ou 4L.
- Vous n'avez pas sélectionné le mode de sélection manuel.
- Le système Trail Control est désactivé.
- Vous n'avez pas sélectionné les modes de Traction, Sport, Sable, Boue/Ornières ou Baja (selon l'équipement).


Le témoin Auto-Start-Stop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer qu'un arrêt automatique du moteur se produit.


Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto-Start-Stop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible parce l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vous avez retiré votre pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est en mouvement.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque le climatiseur ou le chauffage est activé.
- Les glaces pourraient devenir embuées et le climatiseur est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Vous avez dépassé le temps d'arrêt maximal du moteur.
- Vous appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop alors que le moteur s'est arrêté automatiquement.
- Le dégivreur avant est au réglage maximal.

Le moteur peut être redémarré automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous avez augmenté la vitesse du ventilateur ou changé la température de climatisation.
- Un accessoire électrique est allumé ou branché.

Nota : *Il se peut que le ventilateur de siège à régulation de température varie pendant un redémarrage automatique.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Désactivation du système Auto-Start-Stop



E181352

Appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Si le système est désactivé à l'aide de ce bouton, il demeure désactivé pendant un cycle d'allumage seulement. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction de démarrage-arrêt automatique.

Nota : *Si le message Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche et que le témoin Auto-Start-Stop jaune clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer le véhicule manuellement. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 132).*

Si le moteur de votre véhicule est arrêté par le système de démarrage-arrêt automatique, passer de la marche avant (D) à la marche arrière (R) n'entraîne pas un redémarrage du moteur, sauf si vous enfoncez la pédale de frein. Lorsque le message Appuyer sur le frein pour démarrer s'affiche, vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 60 secondes, ou vous devrez passer à la position de stationnement (P) et redémarrer manuellement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein;
- arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels; Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes; En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents; Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant; L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires; L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux; En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin; Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau; En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon; Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes; L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies; en cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT - DIESEL

Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions exigeant un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (États-Unis/Canada/Porto Rico/Îles Vierges américaines et autres régions)

Nota : *Votre garantie ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation d'un carburant ou d'un additif pour carburant inapproprié.*

Nota : *Ne mélangez jamais de l'huile moteur usée avec du carburant diesel. Un mélange d'huile moteur usée et de carburant diesel augmente substantiellement les émissions d'échappement du véhicule et réduit la durée de vie du moteur en raison d'une usure interne accrue.*

Nous recommandons le carburant diesel avec détergent Top Tier pour minimiser les dépôts dans le moteur et pour maintenir les performances optimales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, consultez le site www.toptiergas.com.

Votre véhicule diesel requiert du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (également nommé ULSD) de type 1-D ou 2-D contenant au maximum 15 ppm de souffre. Ce véhicule peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20. Ces carburants doivent être conformes à la spécification industrielle ASTM D975 pour le diesel ou ASTM D7467 B6-B20 pour le biodiesel. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, utilisez des carburants respectant les normes EN590 ou la norme équivalente sur le marché local.



L'utilisation d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) avec votre moteur diesel nuira au bon fonctionnement de certains composants du système antipollution et pourrait provoquer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, signalant un problème du système antipollution.

La composition du carburant diesel est modifiée périodiquement pour que le carburant soit adapté aux températures froides. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la température est inférieure à -7ºC (19ºF), Ford recommande d'utiliser un carburant diesel dont la composition est adaptée aux conditions ambiantes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions n'exigeant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible

Pour que le moteur puisse fonctionner de façon fiable avec du carburant diesel à faible ou à forte teneur en soufre, le moteur doit être configuré à l'origine pour le carburant diesel à forte teneur en soufre (offert en option par le concessionnaire pour des marchés sélectifs), ou il doit s'agir d'un moteur conçu au départ pour utiliser du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible et modifié par la suite pour utiliser du carburant diesel à forte teneur en soufre à l'aide de pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford. L'utilisation de composants de modification autres que ceux offerts par votre concessionnaire autorisé entraînera des dommages au circuit de refroidissement, la surchauffe du moteur, des dommages au système de réduction catalytique sélective et au filtre à particules diesel ainsi que des dommages possibles au moteur de base.

Utilisez uniquement un moteur diesel configuré pour le carburant diesel à forte teneur en soufre dans les régions qui distribuent du carburant diesel dont la teneur en soufre est supérieure à 15 ppm. L'utilisation d'un carburant diesel à faible teneur en soufre (entre 16 et 500 ppm) ou d'un carburant diesel à forte teneur en soufre (plus de 500 ppm) dans un moteur diesel conçu uniquement pour du carburant diesel d'une teneur en soufre ultra faible pourrait provoquer des dommages aux dispositifs antipollution du moteur et au système de post-traitement, rendant potentiellement le véhicule inopérable.

Les véhicules équipés d'un moteur diesel conçu pour utiliser du carburant diesel à haute teneur en soufre sont uniquement destinés aux régions où le carburant diesel à teneur en soufre ultra faible n'est généralement pas disponible, ou à d'autres régions sous autorisation ministérielle. Les véhicules vendus à l'origine pour utiliser du carburant diesel à teneur en soufre ultra faible et qui sont par la suite exportés dans une région où ce carburant n'est pas disponible devront être modifiés aux frais du client, en utilisant des pièces d'entretien disponibles auprès des concessionnaires Ford autorisés, afin de pouvoir utiliser de façon fiable du carburant diesel à haute teneur en soufre.

Biodiesel

AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le carburant diesel avec de l'essence, de l'essence-alcool ou de l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Nota : *N'utilisez pas d'huile de chauffage domestique, de carburant agricole, de graisse ou de pétrole brut, de graisses de cuisson usagées, de carburant biodiesel à plus de 20 % ou de carburants diesel autres que ceux prévus pour une utilisation sur route. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'injection, le moteur, le catalyseur et le filtre à particules diesel. Une teinture rouge est utilisée pour déterminer la nature des carburants conçus pour la machinerie agricole et les véhicules non routiers.*

Ce véhicule peut fonctionner avec des carburants diesel contenant jusqu'à 20 % de biodiesel, aussi connu sous le nom de B20.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le carburant biodiesel est un produit dérivé de sources d'énergie renouvelables, telles que les huiles végétales, les graisses animales ou les graisses de cuisson usagées.

Conseils pour aider à atteindre un rendement et une durabilité acceptables du moteur en utilisant du biodiesel dans votre véhicule :

- Confirmez le contenu en biodiesel du carburant comme étant du B20 (20 % biodiesel) ou moins.
- Utilisez seulement du biodiesel de bonne qualité et conforme aux normes de l'industrie.
- Respectez les intervalles d'entretien recommandés Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 621).
- Ne stockez pas de carburant de biodiesel dans le réservoir de carburant pendant plus d'un mois.
- Songez à changer de marque ou à réduire le contenu en biodiesel si vous avez des problèmes de gélification du carburant à basse température ou si le message BASSE PRESSION DE CARBURANT s'affiche fréquemment

L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel pourrait endommager votre véhicule et causer la défaillance des composants du moteur ou du système de post-traitement des gaz d'échappement (catalyseur et filtre à particules diesel). L'utilisation d'un carburant contenant plus de 20 % de biodiesel pourrait également réduire le débit du filtre à carburant et provoquer une perte de puissance du moteur et une défaillance de la pompe d'alimentation ou des injecteurs de carburant.

Ford recommande l'huile de type SAE 5W-40 pour les carburants contenant plus de 5 % de biodiesel (B5). Pour plus de renseignements sur les intervalles de changement d'huile et autres entretiens des véhicules fonctionnant au biodiesel Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 629).

Recherchez sur la pompe d'alimentation l'étiquette qui indique la teneur en biodiesel du carburant diesel. La teneur en biodiesel est souvent indiquée par la lettre B suivie du pourcentage de biodiesel dans le carburant. Par exemple, B20 indique que le carburant contient 20 % de biodiesel. Demandez au préposé de votre station-service de confirmer la teneur en biodiesel du carburant si vous ne trouvez pas l'étiquette sur la pompe d'alimentation.

Les carburants biodiesel se dégradent plus facilement que les carburants diesel ne contenant aucun biodiesel et ne devraient pas être emmagasinés dans le réservoir de carburant pendant plus d'un mois. Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant plus d'un mois, vous devez alors vider le réservoir de carburant de son carburant biodiesel. Vous devez remplir le réservoir avec du carburant diesel à base d'hydrocarbures et conduire votre véhicule pendant 30 minutes minimum.

Nota : *Un carburant biodiesel dégradé ou oxydé peut endommager les joints du circuit d'alimentation ainsi que les plastiques et corroder les pièces en acier.*

Si le biodiesel cause des problèmes par temps froid, il peut être nécessaire d'utiliser un carburant diesel à plus faible teneur en biodiesel; essayez une autre marque ou cessez d'utiliser le biodiesel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Additifs pour carburant diesel

Il ne devrait pas être nécessaire d'ajouter des additifs du marché secondaire à votre carburant si vous utilisez un carburant diesel de qualité qui respecte les normes industrielles ASTM. Les additifs proposés sur le marché secondaire peuvent endommager le circuit d'injection ou le moteur.

Si vous suspectez un faible indice de cétane dans votre carburant, utilisez un rehausseur d'indice de cétane Motorcraft® ou un additif rehausseur d'indice de cétane équivalent. En cas de gélification du carburant, utilisez un antigel et rehausseur de performance Motorcraft® ou un additif équivalent.

N'utilisez d'additifs à base d'alcool ni pour améliorer l'indice de cétane, ni pour éviter la gélification du carburant ou autre. L'utilisation d'additifs à base d'alcool peut endommager le circuit d'alimentation et les injecteurs. Voir **Spécifications du moteur** (page 480).

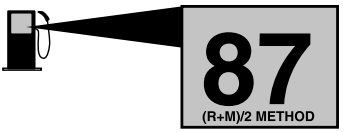
Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'ajout d'un produit du commerce non conforme aux spécifications Ford dans votre carburant risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

QUALITÉ DU CARBURANT - E85

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

Les véhicules à carburant mixte peuvent être identifiés de l'une des manières suivantes :

- bouchon du réservoir de carburant jaune;
- cadre jaune autour de l'orifice de remplissage de carburant;
- boîtier de remplissage de carburant jaune;
- étiquette E85 jaune sur la trappe du réservoir de carburant.



E161513

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85).

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb "ordinaire" ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 328).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nous recommandons le détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, se reporter au site www.toptiergas.com.

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- du carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;
- de carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- carburant au plomb, l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

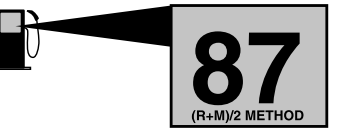
L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Alternance entre carburant E85 et essence

Nous recommandons de ne pas alterner de manière répétée entre le carburant E85 et l'essence. Si vous passez du carburant E85 à l'essence ou de l'essence au carburant E85, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible (au moins la moitié du réservoir). Conduisez votre véhicule immédiatement sur 8 km (5 mi) minimum pour lui permettre de s'adapter au changement de concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, nous vous recommandons de remplir le réservoir d'essence ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb ordinaire ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 328).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons le détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, se reporter au site www.toptiergas.com.

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- du carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;
- de carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- carburant au plomb, l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT - CABINE SIMPLE

L'entonnoir pour carburant est rangé derrière le siège avant droit.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT - CABINE DOUBLE/SUPERCREW

L'entonnoir pour carburant est rangé sous le siège arrière droit de deuxième rangée.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

En cas de panne sèche :

- ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur;
- après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur; Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT:
L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule; Posez le bidon par terre pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 218).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.



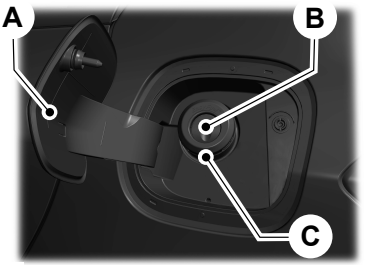
E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

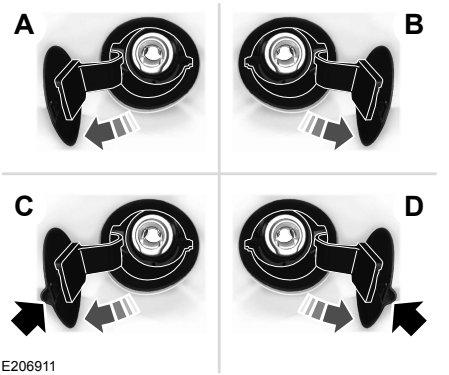
Vue d'ensemble du système de ravitaillement



E267248

A	Trappe de remplissage de carburant.
B	Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
C	Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



E206911

A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Remplir le réservoir de votre véhicule

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ceci pourrait endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

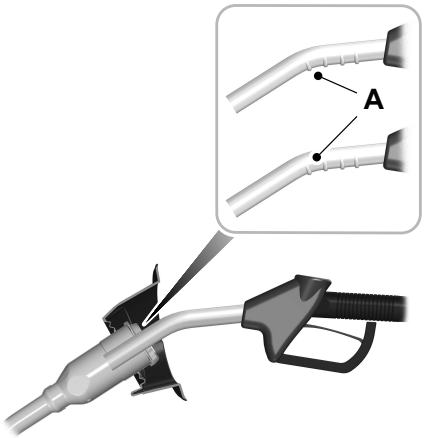
AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

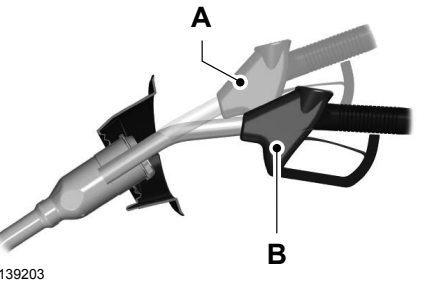
AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.



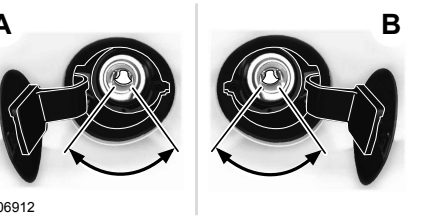
E139202

3. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



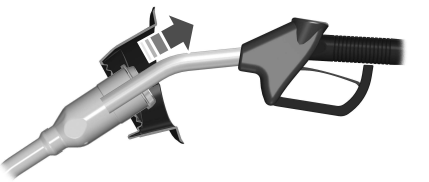
E139203

4. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



E206912

5. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.


E119081

6. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissement du système de ravitaillement (Selon l'équipement)

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 218). Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.
8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Votre véhicule calcule les données de consommation de carburant par le biais de la fonction de consommation de carburant moyenne de l'ordinateur de bord. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Les premiers 1 500 km (1 000 mi) de conduite constituent la période de rodage du moteur. Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 000 km (2 000 mi).

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur. Voir **Ravitaillement** (page 220).
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite, par exemple en ville ou sur autoroute. Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donne une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- Évitez d'ajouter des accessoires qui augmentent les frottements aérodynamiques sur votre véhicule (pare-insectes, galerie porte-bagages, porte-skis ou porte-vélos).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien;
- réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation;
- l'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques;
- altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- élément filtrant du moteur obstrué;
- eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau;
- filtre à carburant obstrué;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés;
- flexible de capteur désaccouplé ou pincé;
- niveau d'huile moteur incorrect;
- mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : *Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.*

Nota : *Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1e janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENT: Ne pas stationner, laisser tourner au ralenti ou conduire votre véhicule sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous travaillez autour du catalyseur. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après l'arrêt du moteur.

AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des personnes ou animaux s'installer sur le plateau d'une camionnette auquel des modifications ont été apportées, telles qu'une housse de plateau ou une caravane portée, lorsque le moteur tourne. Les gaz d'échappement sont toxiques. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage; Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 377).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule est en mouvement.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Les dommages aux composants qui en résulteraient ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces de deuxième monte doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 220).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostics embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement, par exemple si l'ampoule ne fonctionne pas, ou si le système OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si le moteur ou la boîte de vitesses de votre véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le système OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises;
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Il est possible que votre véhicule soit doté d'un système de réduction catalytique sélective. Le système permet de réduire les niveaux d'émissions d'oxydes d'azote de l'échappement. Du fluide pour échappement diesel est automatiquement injecté dans l'échappement par le système pour permettre le bon fonctionnement du système de réduction catalytique sélective.

Nota : *Les véhicules commercialisés dans les pays où seul le diesel à haute teneur en soufre est disponible ne sont pas équipés du système de réduction catalytique sélective.*

Niveau de fluide pour échappement diesel

Afin que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir le niveau du fluide pour échappement diesel.

Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsque le niveau de fluide pour échappement diesel est bas. Si un message d'avertissement s'affiche, remplissez le réservoir de fluide pour échappement diesel dès que possible. Voir **Messages d'information** (page 146).

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel

AVERTISSEMENT: Gardez le fluide pour échappement diesel hors de portée des enfants. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec vos yeux, les rincer immédiatement à l'eau et consulter rapidement un médecin. En

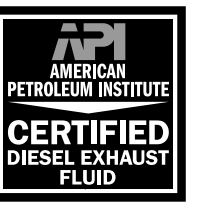
cas de contact avec votre peau, lavez-la immédiatement avec de l'eau et du savon. Si vous avez ingéré du fluide pour échappement diesel, buvez beaucoup d'eau et consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Ne procédez au remplissage du fluide pour échappement diesel que dans un endroit bien ventilé. Lorsque vous retirez le bouchon de remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel ou du bidon contenant le fluide pour échappement diesel, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'en échapper. Les vapeurs d'ammoniac peuvent irriter la peau, les yeux et les muqueuses. L'inhalation de vapeurs d'ammoniaque peut entraîner des brûlures aux yeux, à la gorge et au nez et provoquer la toux et le larmoiement des yeux.



E226045

Le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel est bleu. Le réservoir est derrière la roue avant gauche. Remplissez le réservoir à l'aide d'une pompe à liquides dans une station de remplissage de fluide pour carburant diesel ou d'un bidon de fluide pour échappement diesel. Nous recommandons le fluide pour échappement diesel Motorcraft® Voir **Capacités et spécifications** (page 489).



E163354

Utilisez uniquement un fluide pour échappement diesel homologué par l'Institut américain du pétrole (API). L'utilisation de fluide pour échappement diesel non homologué peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *Ne versez pas de fluide pour échappement diesel dans le réservoir de carburant. Ceci peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

Vous pouvez acheter du fluide pour échappement diesel chez un concessionnaire autorisé et dans la plupart des haltes pour camionneurs. Vous pouvez aussi contacter l'assistance dépannage pour vous aider à trouver un détaillant qui vend du fluide pour échappement diesel. En outre, un site Web gouvernemental peut vous aider à trouver le distributeur de fluide pour échappement diesel le plus proche : http://www.discoverdef.com.

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel au moyen de la pompe d'une station-service

Le remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un pistolet s'effectue de la même manière qu'un remplissage de carburant. Le pistolet se coupe automatiquement lorsque le réservoir est plein.

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un bidon

La procédure suivante s'applique aux bidons de fluide pour échappement diesel Motorcraft ou similaires. Respectez toujours les directives du fabricant.

1. Retirez le bouchon du bidon de fluide pour échappement diesel. Placez le bec verseur sur le bidon et serrez-le à fond.
2. Retirez le bouchon de remplissage de réservoir de fluide pour échappement diesel.
3. Insérez le bec verseur dans le goulot de remplissage jusqu'à ce que le joint du bec verseur soit au contact du goulot de remplissage. Versez le fluide dans le réservoir. Lorsque le réservoir est plein, l'écoulement du fluide s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bidon à la verticale, légèrement en dessous du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel. Laissez le fluide restant dans le bec verseur revenir dans le bidon.
5. Retirez le bec verseur du goulot de remplissage de fluide pour échappement diesel. Reposez le bouchon du réservoir de fluide pour échappement diesel.
6. Retirez le bec verseur du bidon de fluide pour échappement diesel et reposez le bouchon.

Nota : *S'il reste du fluide pour échappement diesel dans le bidon, conservez-le pour une utilisation ultérieure. Le bec verseur est réutilisable. Rincez le bec verseur à l'eau propre avant de le ranger. N'utilisez pas le bec verseur du fluide pour échappement diesel avec d'autres liquides.*

Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel par temps froid

Le fluide pour échappement diesel risque de geler lorsque la température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF). Votre véhicule est doté d'un système de préchauffage permettant l'utilisation du fluide pour échappement diesel en deçà de -11ºC (12ºF). Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant une longue période lorsque la

température ambiante est inférieure à -11ºC (12ºF), le fluide présent dans le réservoir risque de geler. Si le réservoir est trop rempli et que le fluide gèle, le réservoir risque d'être endommagé. Ceci n'est pas couvert par la garantie du véhicule.

Messages d'avertissement relatifs au fluide pour échappement diesel et fonctionnement du véhicule

AVERTISSEMENT: Vous devez remplir de nouveau le réservoir si le niveau de fluide pour échappement diesel est bas, ou le remplacer s'il est contaminé, sinon la vitesse du véhicule devient limitée à 80 km/h (50 mph). Dans ces conditions, conduisez avec prudence et remplissez le réservoir immédiatement. Si le fluide pour échappement diesel est épuisé ou contaminé et qu'il n'est pas remplacé, votre véhicule devient limité à un fonctionnement au régime de ralenti une fois immobilisé. Dans ce cas, choisissez soigneusement l'endroit où vous arrêtez le véhicule, car vous risquez de ne pas pouvoir parcourir de longues distances ou de maintenir des vitesses d'autoroute tant que le réservoir de fluide pour échappement diesel n'est pas rempli ou que le fluide n'est pas remplacé.

AVERTISSEMENT: Toute modification ou neutralisation du système de réduction catalytique sélective entraîne une réduction importante des performances du véhicule, notamment une possible limitation de la vitesse à 8 km/h (5 mph).

L'écran d'information affiche une série de messages concernant la quantité disponible de fluide pour échappement diesel. Une vérification systèmes affiche des messages indiquant la quantité de fluide pour échappement diesel disponible ou un message d'avertissement indiquant l'autonomie restante lorsque le fluide dans le réservoir est presque épuisé Voir **Messages d'information** (page 146).



Lorsque le niveau de fluide est très bas, le symbole d'avertissement s'affiche et une série de tonalités et messages est émise dès que l'autonomie n'est plus que de 800 km (500 mi) avant l'épuisement du réservoir. Le symbole d'avertissement et les messages continuent jusqu'à ce que vous remplissiez le réservoir de fluide pour échappement diesel.

Continuer de conduire sans remplir le réservoir entraînera les actions suivantes, comme l'exigent l'organisme de normalisation américain California Air Resources Board (CARB) et l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) :

- À partir d'un certain niveau d'autonomie résiduelle, la vitesse est limitée jusqu'au redémarrage du moteur. Avant que cette situation ne survienne, un message apparaît à l'écran d'information.
- Si vous continuez de conduire le véhicule sans remplir le réservoir de fluide pour échappement diesel, le moteur passe en mode de ralenti seulement. Cette situation survient seulement lors du ravitaillement du véhicule en carburant ou lors d'une période prolongée de ralenti. Un message indique les mesures à prendre pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Vous devez ajouter un minimum de 3,8 L (1,0 gal) de fluide pour échappement diesel dans le réservoir pour quitter le mode de ralenti seulement, mais votre véhicule restera en mode de vitesse limitée jusqu'à ce que le réservoir soit complètement rempli.

Nota : *Pour la limitation de la vitesse du véhicule ou le mode ralenti seulement, le fonctionnement normal du véhicule ne sera rétabli qu'après le remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel.*

Nota : *Au remplissage d'un réservoir vide de fluide pour échappement diesel, il peut y avoir un léger délai avant que l'augmentation du niveau de liquide soit détectée. L'augmentation du niveau doit être détectée pour que votre véhicule retrouve toute sa puissance.*

Directives et informations concernant le fluide pour échappement diesel

- Utilisez seulement du fluide pour échappement diesel homologué par l'American Petroleum Institute (API) ou conforme à la norme ISO 22241.
- Ne versez pas de fluide pour échappement diesel dans le réservoir de carburant.
- Ne remplissez pas excessivement le réservoir de fluide pour échappement diesel.
- Le fluide pour échappement diesel est corrosif.
- Ne réutilisez pas le bidon de fluide pour échappement diesel une fois vide.
- Évitez de renverser du fluide pour échappement diesel sur les surfaces peintes, sur les tapis ou sur les composants en plastique. Essuyez immédiatement tout déversement de fluide pour échappement diesel à l'aide d'un chiffon humide et de l'eau. S'il s'est déjà cristallisé, utilisez de l'eau tiède et une éponge.
- Entreposez le fluide pour échappement diesel à l'abri des rayons du soleil et à des températures entre -5ºC (23ºF) et 20ºC (68ºF).
- Le fluide pour échappement diesel gèle lorsque la température descend en dessous de -11ºC (12ºF).
- N'entreposez pas le bidon de fluide pour échappement diesel dans votre véhicule. Il pourrait fuir et endommager l'habitacle ou dégager une odeur d'ammoniac à l'intérieur du véhicule.
- Le fluide pour échappement diesel est non inflammable, non toxique, incolore et soluble à l'eau.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Le système est équipé d'un détecteur de qualité du fluide pour échappement diesel. Toute dilution du fluide pour échappement diesel ou utilisation d'un autre liquide dans le système de réduction catalytique sélective (SCR) provoque une défaillance du système de fluide pour échappement diesel, entraînant éventuellement un fonctionnement du moteur uniquement au ralenti.
- Ne diluez pas le fluide pour échappement diesel avec de l'eau, ni aucun autre liquide.
- Une odeur d'ammoniac peut être perçue quand le bouchon est retiré ou lors du remplissage. Effectuez le remplissage du fluide pour échappement diesel dans un endroit bien aéré.

Consommation type de fluide pour échappement diesel lorsque la prise de force (PTO) est utilisée.

Utilisation continue de la prise de force (PTO)—Utilisation minimale de la prise de force (PTO)
0–12 550 km (0–7 800 mi)

Fluide pour échappement diesel contaminé ou système de réduction catalytique sélective inopérant

Les systèmes de réduction catalytique sélective sont sensibles à la contamination du fluide pour échappement diesel. Il est important de maintenir la pureté du fluide pour échappement diesel afin d'éviter des problèmes de fonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si vous déposez ou vidangez le réservoir de fluide pour échappement diesel, n'utilisez pas le fluide qu'il contenait pour le remplir. Le système est équipé d'un capteur qui surveille la qualité du fluide pour échappement diesel.


Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information si le capteur détecte que le système est contaminé ou inopérant.

Continuer de conduire sans remplacer le fluide pour échappement diesel ou sans faire réparer le système de réduction catalytique sélective entraînera les actions suivantes, comme l'exigent l'organisme de normalisation américain California Air Resources Board (CARB) et l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) :

- À partir d'un certain niveau d'autonomie résiduelle, la vitesse est limitée jusqu'au redémarrage du moteur. Avant que cette situation ne survienne, un message apparaît à l'écran d'information.
- Si vous continuez de conduire le véhicule sans remplacer le fluide pour échappement diesel contaminé, le moteur passe en mode de ralenti seulement. Cela se produit uniquement lors du ravitaillement du véhicule en carburant, lorsque le moteur tourne au ralenti à la position de stationnement (P) pendant 1 heure, ou lorsque le moteur est arrêté pendant au moins 10 minutes. L'afficheur multimessage affiche alors un message indiquant les mesures à prendre pour rétablir le fonctionnement normal.

Nota : *Lorsque la contamination entraîne un fonctionnement à vitesse limitée ou uniquement au ralenti du véhicule, son fonctionnement normal n'est rétabli qu'après réparation du système contaminé. Pour faire réparer un système contaminé ou inopérant, consultez un concessionnaire autorisé.*

FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre est un composant du dispositif de réduction des émissions du véhicule. Il filtre les particules diesel nocives (suie) des gaz d'échappement.

Régénération

AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule (et ne laissez pas tourner le moteur au ralenti) sur un tapis de feuilles sèches, du gazon sec ou autres matériaux combustibles. Le processus de régénération génère de très hautes températures des gaz d'échappement et l'échappement dégage une chaleur considérable durant et après la régénération, même après avoir coupé le contact. Cela crée un risque d'incendie.

Nota : *Évitez la panne sèche.*

Nota : *Au cours de la régénération à basse vitesse ou avec le moteur au ralenti, vous pourriez détecter une odeur de métal chaud et entendre un cliquetis métallique. Ceci est dû aux hautes températures atteintes au cours de la régénération et est un phénomène normal.*

Nota : *Des variations du bruit du moteur ou de l'échappement pourraient être perçues pendant le processus de régénération.*

Le filtre à particules diesel du véhicule doit faire l'objet de régénérations régulières pour rester en bon état de fonctionnement. Le véhicule effectue cette procédure automatiquement.

Si vos déplacements correspondent à l'une des descriptions ci-dessous :

- Vous ne conduisez que sur de courtes distances.
- Vous êtes fréquemment amené à établir et à couper le contact.
- Vous êtes fréquemment amené à accélérer et à décélérer au cours de vos déplacements.

Vous devez occasionnellement effectuer des cycles de conduite dans les conditions suivantes pour favoriser le processus de régénération :

- Conduisez votre véhicule dans des conditions plus favorables, à savoir à plus hautes vitesses en conduite normale, sur route principale ou sur autoroute, pendant au moins 20 minutes. Le déplacement peut inclure de courts arrêts qui n'affecteront pas le processus de régénération.
- Évitez les périodes de ralenti trop longues et respectez en tout temps les limites de vitesse et les conditions de la route.
- Ne coupez pas le contact.
- Sélectionnez une vitesse appropriée pour maintenir idéalement le régime moteur dans une plage de 1 500 à 3 000 tr/min.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Convertisseur catalytique d'oxydation et filtre à particules diesel (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Faites très attention lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent des températures très élevées peu de temps après la mise en marche du moteur et restent très chauds après l'arrêt du moteur.

Votre véhicule dispose d'un filtre à particules diesel. Le filtre à particules diesel est un filtre monté en ligne dans l'échappement qui réduit les émissions de monoxyde de carbone en piégeant les particules d'échappement avant qu'elles n'atteignent le tuyau d'échappement arrière. Le filtre à particules diesel ressemble à un catalyseur d'échappement classique et fait partie de l'échappement sous le véhicule. Le filtre est jumelé à un convertisseur catalytique d'oxydation qui réduit la quantité de gaz d'échappement nocifs émis par le tuyau d'échappement arrière. Au fur et à mesure que la suie s'accumule dans le système, le filtre se colmate. Le système doit périodiquement éliminer la suie qui s'accumule dans le filtre. L'élimination de la suie peut s'effectuer deux façons, par régénération passive ou par régénération active. Ces deux méthodes s'effectuent automatiquement et ne nécessitent aucune intervention de la part du conducteur. Pendant ces deux méthodes de régénération, il se peut que vous remarquiez un bruit différent à l'échappement. À certains moments, l'écran d'information affiche divers messages relatifs au filtre à particules diesel. Voir **Messages d'information** (page 146).

Entretien du filtre à particules diesel

Vous devez entretenir correctement le filtre à particules diesel du véhicule pour qu'il fonctionne correctement.

Ne négligez pas les messages d'entretien qui s'affichent à l'écran d'information. Le non-respect des instructions des messages d'information pourrait se traduire par une dégradation des performances du véhicule et entraîner un endommagement du moteur qui ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

La non-exécution de la régénération active ou de la régénération commandée lorsque vous y êtes invité pourrait causer un colmatage du filtre à particules diesel. Si le filtre à particules diesel se remplit au-delà du seuil de régénération, le véhicule désactive alors la régénération active et celle commandée par le conducteur. Ceci pourrait entraîner des dommages irréparables au filtre à particules diesel, nécessitant un remplacement possiblement non couvert par la garantie du véhicule.

Régénération passive

Lors d'une régénération passive, la température de l'échappement et de ses constituants nettoie automatiquement le filtre en oxydant la suie. Le nettoyage automatique a lieu dans des conditions normales de fonctionnement du véhicule compte tenu des profils de conduite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Régénération active

Dès que le filtre à particules diesel est rempli de particules d'échappement, le module de commande du moteur effectue le nettoyage de l'échappement par une régénération active. Pour que le processus de régénération active puisse éliminer les particules, le module de commande du moteur doit augmenter la température des gaz d'échappement. Pendant le nettoyage, les particules sont converties en gaz inoffensifs. Une fois nettoyé, le filtre à particules diesel continue de piéger les particules de gaz d'échappement.

Le processus de régénération s'effectue plus efficacement lorsque vous roulez à une vitesse constante supérieure à 48 km/h (30 mph) et à un régime moteur stabilisé pendant environ 20 minutes. La fréquence et la durée de la régénération varient en fonction de la façon dont vous conduisez le véhicule, de la température de l'air extérieur et de l'altitude. Dans la plupart des conditions de conduite, la fréquence de régénération varie de 160–805 km (100–500 mi) entre les événements et chacun dure de 9 à 35 minutes. Vous pouvez généralement réduire la durée de régénération si vous maintenez une vitesse constante supérieure à 48 km/h (30 mph).

Lorsque le module de commande du moteur détecte que le filtre à particules diesel est presque plein et que vous ne conduisez pas le véhicule d'une façon permettant une régénération automatique efficace, des messages s'affichent à l'écran d'information pour vous rappeler d'adopter une conduite permettant le nettoyage du filtre à particules diesel. Si vous conduisez le véhicule d'une façon permettant une régénération automatique efficace, l'écran d'information affiche un message indiquant le nettoyage du filtre à particules, ce qui constitue le processus de régénération normal. Vous pouvez également choisir la régénération commandée par le conducteur pour nettoyer l'échappement à ce stade. Voir **Messages d'information** (page 146).

Si vous n'êtes pas en mesure de conduire d'une façon permettant une régénération active automatique efficace ou si vous souhaitez exécuter la régénération du filtre à particules diesel pendant que le moteur tourne au ralenti, il vous faut alors exécuter une régénération commandée par le conducteur.

Régénération commandée par le conducteur (selon l'équipement)

Si la conduite du véhicule comporte une part importante de fonctionnement stationnaire, de cycles de conduite à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph), de cycles de conduite courts, de durées de conduite inférieures à 10 à 15 minutes ou au cours desquelles le moteur ne se réchauffe pas complètement, il se peut que les régénérations passive et active ne suffisent pas pour nettoyer le filtre à particules diesel. La fonction de régénération commandée par le conducteur permet de lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel lorsque le moteur tourne au ralenti en vue de nettoyer le filtre. Si vous n'êtes pas certain que le véhicule est équipé de cette fonction, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Quand procéder à la régénération commandée par le conducteur

Vous pouvez utiliser la fonction de régénération commandée par le conducteur lorsqu'un message s'affiche à l'écran d'information et que votre façon de conduire ne permet pas à ce moment une régénération active automatique efficace, ou si vous souhaitez lancer manuellement la régénération du filtre à particules diesel pendant que le moteur tourne au ralenti. Voir **Messages d'information** (page 146).

Précautions à prendre et emplacement sécuritaire de l'échappement lors de la régénération commandée par le conducteur

AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule (et ne laissez pas tourner le moteur au ralenti) sur un tapis de feuilles sèches, du gazon sec ou autres matériaux combustibles. Le processus de régénération génère de très hautes températures des gaz d'échappement et l'échappement dégage une chaleur considérable durant et après la régénération, même après avoir coupé le contact. Cela crée un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: Restez à distance du tuyau de sortie d'échappement pendant la régénération. Les gaz d'échappement chauds peuvent causer de graves brûlures.

Assurez-vous que les évents situés sur l'embout de l'échappement sont exempts obstructions étant donné qu'ils permettent d'introduire de l'air frais dans le tuyau d'échappement arrière afin de refroidir les gaz d'échappement lorsqu'ils s'en échappent.

Avant de lancer la régénération commandée par le conducteur, procédez comme suit :

- Le véhicule étant sur une surface plane, placez le levier sélecteur en positionnement stationnement (P) et serrez le frein de stationnement.
- Stationnez le véhicule à l'extérieur de toute structure.
- Stationnez le véhicule à 3–5 m (10–15 ft) de toute obstruction et à l'écart de matériaux pouvant s'enflammer ou fondre facilement, p. ex., le papier, les feuilles, les produits dérivés du pétrole, les carburants, les plastiques et autres végétaux secs.
- Assurez-vous que le réservoir de carburant est rempli à au moins 1/8e de sa capacité.
- Assurez-vous que tous les niveaux de liquides sont appropriés.

Lancement de la régénération commandée par le conducteur

AVERTISSEMENT: Restez à distance du tuyau de sortie d'échappement pendant la régénération. Les gaz d'échappement chauds peuvent causer de graves brûlures.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser la régénération commandée par le conducteur tant que la charge du filtre à particules diesel n'a pas atteint 100 %. Le pourcentage de charge du filtre à particules diesel augmente et diminue lors de la conduite du véhicule grâce aux régénérations actives et passives.*

Nota : *Pendant la régénération commandée par le conducteur, vous pourrez peut-être apercevoir un peu de fumée blanche. Cela est normal.*



Il est possible que vous ne puissiez pas utiliser la fonction de régénération commandée par le conducteur si le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'écran d'information.

Procédure à l'écran d'information

Faites démarrer le moteur et, lorsqu'il a atteint sa température de fonctionnement normale, appuyez sur le bouton de commande de l'écran d'information au volant. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 101). Si un message vous avisant que le filtre d'échappement est plein s'affiche à l'écran d'information, appuyez sur le bouton **OK**, comme indiqué. Répondez par oui à ce message-guide, puis suivez les messages-guides suivants relatifs à la position d'échappement requise pour lancer la régénération commandée par le conducteur. Assurez-vous de bien comprendre chaque message-guide. Si vous n'êtes pas certain de la signification de chaque message-guide, communiquez avec un concessionnaire autorisé. L'affichage confirmera le début et la fin de l'opération.

Si le filtre à particules diesel est arrivé à saturation ou presque, un message demandant la permission de lancer le nettoyage du filtre s'affiche à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 146). Répondez par oui à ce message-guide, puis suivez les messages-guides suivants relatifs à la position d'échappement requise pour lancer la régénération commandée par le conducteur. Assurez-vous de bien comprendre chaque message-guide. Si vous n'êtes pas certain de la signification de chaque message-guide, communiquez avec un concessionnaire autorisé. L'affichage confirmera le début et la fin de l'opération. Vous pouvez aussi conduire le véhicule pour nettoyer le filtre.



Lorsque le système atteint le point de sursaturation, le témoin d'anomalie du moteur s'allume et un message s'affiche à l'écran d'information. Vous ne pouvez pas lancer le nettoyage du filtre. Vous devez faire vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Lorsque la régénération commandée par le conducteur démarre, le régime moteur augmente à environ 2 000 tr/min et la vitesse du motoventilateur de refroidissement augmente. Vous percevrez un changement de niveau sonore du véhicule dû à l'augmentation du régime moteur et de la vitesse du motoventilateur de refroidissement.

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le capot du compartiment moteur. Une fois la régénération commandée par le conducteur terminée, le régime de ralenti normal du moteur se rétablit. L'échappement reste très chaud pendant plusieurs minutes une fois la régénération terminée. Ne placez pas le véhicule au-dessus de matières inflammables jusqu'à ce que l'échappement ait suffisamment refroidi. En fonction de la quantité de suie accumulée dans le filtre à particules diesel, de la température ambiante et de l'altitude, la régénération commandée par le conducteur dure environ 30 minutes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Régénération commandée par le conducteur avec commande automatique de régénération (selon l'équipement)

Si la conduite du véhicule comporte une part importante de fonctionnement stationnaire, de cycles de conduite à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph), de cycles de conduite courts, de durées de conduite inférieures à 15 minutes, ou si le moteur n'atteint pas sa température normale de fonctionnement, il se peut que les régénérations passive et active ne suffisent pas à nettoyer le filtre à particules diesel. Vous pouvez désactiver la régénération automatique jusqu'à ce que vous atteignez des conditions de conduite plus favorables, par exemple une conduite à vitesse élevée constante. Vous pouvez alors réactiver la régénération automatique pour nettoyer le filtre à particules diesel.

Activation et désactivation de la régénération automatique

Pour activer ou désactiver la régénération commandée par le conducteur, utilisez la commande de l'écran d'information au volant. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 101). Faites défiler les options jusqu'au message de nettoyage de l'échappement. Une case cochée signifie que la fonction est activée, alors qu'une case décochée signifie qu'elle est désactivée.

Interruption ou annulation de la régénération commandée par le conducteur

Si vous devez annuler la régénération commandée par le conducteur, vous pouvez arrêter la procédure en enfonçant la pédale de frein, la pédale d'accélérateur ou en coupant le contact. Si la durée choisie de régénération commandée par le conducteur est trop courte, il se peut que la suie n'ait pas encore été totalement éliminée, mais que l'échappement et les gaz d'échappement soient encore chauds. Si vous arrêtez le moteur pendant la régénération commandée par le conducteur, il se peut que vous perceviez une vibration du turbocompresseur. Il s'agit d'une conséquence normale de la coupure du moteur diesel durant la suralimentation.

Entretien et remplacement du filtre

Après un certain temps de fonctionnement, une légère quantité de suie s'accumule dans le filtre à particules diesel, laquelle n'est pas éliminée par le processus de régénération. Le filtre peut devoir être remplacé par un neuf ou par un filtre remis à neuf à environ 400 000 km (250 000 mi). Le kilométrage effectif varie en fonction des conditions d'utilisation du moteur et du véhicule.



Si un entretien du filtre est requis, le témoin d'anomalie s'allume à l'écran d'information.





En présence d'une anomalie du filtre à particules diesel, le témoin du système de gestion du moteur et le témoin d'anomalie du moteur s'allument pour signaler qu'une intervention d'entretien s'impose sur le véhicule. Faites vérifier le véhicule dès que possible.

Entretien du silencieux auxiliaire et du tuyau d'échappement arrière

Le fait de modifier l'échappement ou d'y ajouter des dispositifs de deuxième monte pourrait réduire l'efficacité de l'échappement et endommager le moteur ou l'échappement. Ceci pourrait aussi diminuer les performances du véhicule et pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le mode de remorquage/charge lourde lorsque la route est glissante. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT: Lorsque le véhicule est à l'arrêt, gardez la pédale de frein complètement enfoncée pour passer un rapport. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels ou des blessures ou mortelles.

Nota : *Dans certaines conditions, le véhicule ne passe pas en position de stationnement (P) à moins que la clé d'accès intelligent ne se trouve à l'intérieur du véhicule.*

Positions du levier sélecteur de la boîte automatique

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur de vitesse.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Amenez le levier sélecteur de vitesse en position de stationnement (P).

Le tableau de bord affiche également la position de gamme sélectionnée.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur de vitesse est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer à ou de quitter la position de marche arrière (R).

Point mort (N)

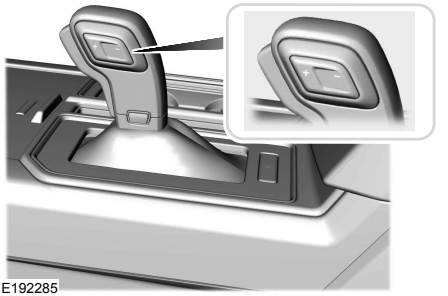
Lorsque la levier de vitesse est au point mort (N), vous pouvez démarrer le moteur de votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

La marche avant (D) est la position normale de conduite qui permet l'optimisation de la consommation de carburant et le passage automatique de tous les rapports disponibles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Mode manuel (M) avec levier sélecteur au plancher


E192285

Lorsque le levier de vitesses est à la position sélection manuelle (M), le conducteur peut sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs. En déplaçant le levier sélecteur de la position de marche avant (D) à la position de sélection manuelle (M), vous pouvez choisir le rapport de votre choix au moyen des boutons situées sur le levier sélecteur. Reportez-vous à **Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™** plus loin dans ce chapitre.

Pour revenir à la position normale de conduite (D), ramenez le levier sélecteur de vitesse à la position de marche avant (D). La boîte de vitesses fonctionne dans tous les rapports disponibles.

Troisième (3e) vitesse avec levier sélecteur sur colonne - 6 vitesses



E249567

Nota : *En appuyant sur le bouton du levier sélecteur de vitesse, vous pouvez accéder aux divers modes de conduite disponibles.*

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Seconde (2e) - six vitesses

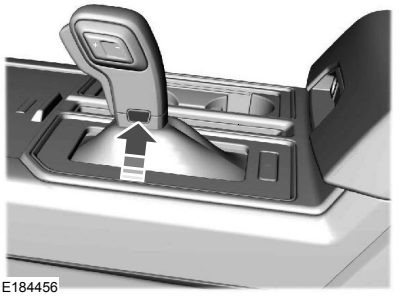
La boîte de vitesses utilise uniquement la deuxième (2). Utilisez la deuxième (2) pour démarrer sur une chaussée glissante.

Première (1re) - six vitesses

- La boîte de vitesses utilise uniquement la première (1).
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet de monter les rapports en déplaçant le levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Mode de remorquage


E184456

Pour activer le mode de traction, appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesse jusqu'à ce que ce mode soit sélectionné. Un témoin s'allume sur le tableau de bord lorsque le système est activé.

Le mode de remorquage :

- réalise la montée des rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse;
- assure la disponibilité d'un frein moteur dans tous les rapports de marche avant, ce qui ralentit le véhicule et aide à conserver la maîtrise du véhicule en descente;
- selon les conditions de conduite et de charge, ce mode permet de rétrograder, de ralentir le véhicule et de réguler sa vitesse en descente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Le mode de remorquage améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque le mode de remorquage est activé.

Pour désactiver la fonction de traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez deux fois sur le bouton du levier sélecteur de vitesse. Le témoin disparaît lorsque le système est désactivé. Le mode de remorquage se désactive également à la coupure du contact.

Mode Sport

Pour activer le mode Sport, appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesse jusqu'à ce que ce mode soit sélectionné. Le témoin SPORT ou **S** s'allume à l'écran d'information lorsque le système est activé.

La fonction du mode Sport :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer les performances dans les montées, sur routes vallonnées ou en région montagneuse. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte automatique;
- sélectionne les rapports plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Pour désactiver la fonction Sport et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier sélecteur de vitesse. Le témoin SPORT ou **S** disparaît lorsque le système est désactivé. Le mode Sport se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

Apprentissage adaptatif de la boîte automatique

Cette fonction accroît la longévité de la boîte de vitesses et garantit une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie du véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf pourraient être plus ou moins secs. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Fonctionnement de la boîte automatique Selectshift™

Votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur de vitesse de boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte de vitesses automatique SelectShift permet de monter ou de descendre les rapports sans embrayage.

Pour éviter que le moteur tourne à un régime (RPM) trop bas et qu'il cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine qu'aucune détérioration ne sera causée par un surrégime du moteur.

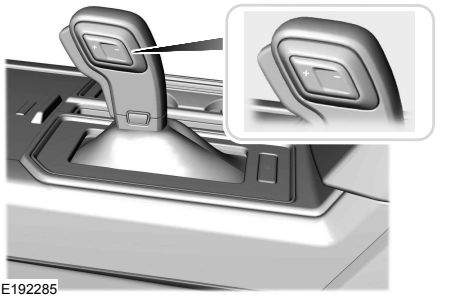
La boîte de vitesses SelectShift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime (RPM). Le changement de vitesse doit être commandé manuellement en appuyant sur le bouton +.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

La boîte automatique Selectshift propose deux modes de fonctionnement : Sélection de plage progressive (PRS) et sélection manuelle (M).

Mode manuel (M) avec levier sélecteur au plancher

En déplaçant le levier sélecteur à la position de sélection manuelle (M), vous pouvez sélectionner manuellement le rapport désiré. Seul le rapport utilisé s'affiche. Utilisez les boutons sur le levier sélecteur ou au volant pour sélectionner manuellement les rapports. Appuyez sur le bouton + pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton – pour rétrograder. Sélectionnez une autre position de gamme pour désactiver la commande manuelle.


E192285

Sélection de plage progressive

La sélection de plage progressive permet de neutraliser des rapports de la plage de passage automatique. Ce mode pourrait améliorer les conditions de conduite, p. ex., sur une chaussée glissante ou une pente abrupte.

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton – pour activer la fonction de sélection progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport utilisé est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton − pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour déverrouiller les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs. La montée des rapports s'effectue automatiquement dans la gamme de rapports sélectionnée.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

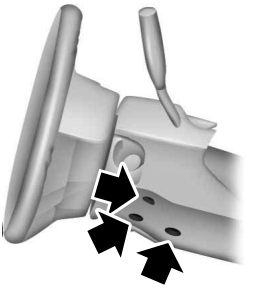
Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur qui empêche de déplacer le levier hors de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 390).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante permet de déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) :

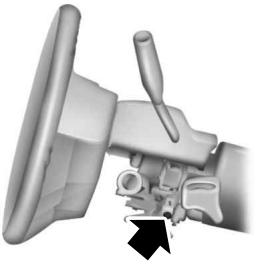
Levier sélecteur sur colonne

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Déplacez la colonne de direction complètement vers le bas et vers l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier de vitesse.
4. Placez les doigts dans le trou du soufflet de levier de vitesses, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière, puis tirez tout droit vers l'arrière en direction du siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.
6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.



E163185

7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.



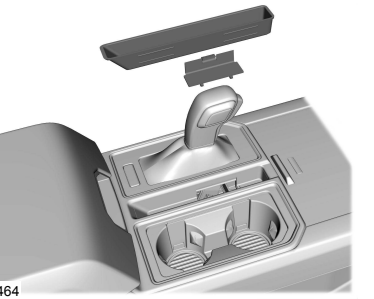
E163186

8. Serrez le frein, tirez le disque blanc puis déplacez le levier sélecteur en position de point mort (N).
9. Mettez le moteur en marche.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la demi-coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble la partie supérieure et inférieure.

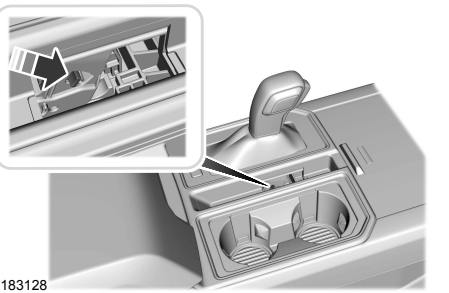
Véhicules avec levier sélecteur au plancher

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Retirez le réceptacle en caoutchouc entre le levier sélecteur et le porte-gobelet. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, soulevez soigneusement le panneau d'accès de ses points de fixation et retirez-le de la console pour accéder l'intérieur du levier sélecteur.



E182464

3. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur blanc sur le côté passager du levier sélecteur.



E183128

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'une légère pression du doigt, déplacez le levier blanc vers l'avant tout en sortant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) pour le placer au point mort (N).
5. Réinstallez le panneau d'accès et le réceptacle en caoutchouc.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le moteur et desserrez le frein de stationnement. En cas d'utilisation de cette procédure, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement de la marche avant à la marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en marquant une pause entre chaque position de gamme. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

Nota : *Des renseignements importants sur l'utilisation sans danger de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.*

Nota : *N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes 4H ou 4L ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode 4L sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais n'endommagera pas les organes de transmission.*

Nota : *Si le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) est sélectionné lorsque votre véhicule roule au-dessus de 5 km/h (3 mph), le système à 4 roues motrices ne s'engage pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.*

Nota : *Vous pouvez activer et désactiver le différentiel à blocage électronique en tirant le bouton de commande du système à 4 roues motrices (véhicules à quatre roues motrices) ou en tournant le bouton de commande du différentiel à blocage électronique (véhicules à deux roues motrices). Voir* ***Différentiel autobloquant électronique*** *(page 258).*

Témoins 4 roues motrices

Nota : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2



Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2H est sélectionné.

4X4 Auto



Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4A est sélectionné (véhicules automatiques à 4 roues motrices à deux rapports seulement).

4X4 GAMME HAUTE



Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4H est sélectionné.

4X4 GAMME BASSE



Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4L est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4



Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode 4X4.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche (Selon l'équipement)



E191851

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route. Alimente les roues arrière seulement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode optimise la douceur de roulement et la consommation de carburant à haute vitesse.

4H (4X4 gamme haute)

Transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée mécaniquement aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur chaussée sèche.

4L (4X4 gamme basse)

Transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée mécaniquement aux roues avant et arrière pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour amplifier le couple. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4X4 gamme basse) ne s'engage pas si votre véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Nota : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliore les performances d'engagement/désengagement.*

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez désengager le mode 2H ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage peut afficher le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse)

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Ralentissez à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information peut afficher ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message ***Passage retardé Avancer*** à l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports (Selon l'équipement)

Ce système comprend une boîte de transfert à commande électronique munie d'un embrayage de grande capacité. Ce système interagit avec la route, surveillant et adaptant continuellement la répartition de la puissance aux roues avant et arrière pour optimiser la traction.

Nota : *Le système AdvanceTrac est capable de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert en mode 4A et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.*

Nota : *L'écran d'information peut afficher des messages lors du fonctionnement en mode 4 roues motrices. Voir* ***Messages d'information*** *(page 146).*



E225302

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route, ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant à haute vitesse. Transmet la puissance uniquement aux roues arrière.

MODE 4A (4X4 AUTO)

Il assure la commande électronique du mode quatre roues motrices. Le mode 4A varie en fonction du mode de conduite Voir **Commande de transmission** (page 316). . Le mode 4A sélectionné en position Normal et Sport convient à toutes les conditions de conduite, notamment les surfaces sèches. Le mode 4A sélectionné en position Neige/Pluie convient aux surfaces glissantes, notamment les chaussées recouvertes de neige ou de glace.

4H (4X4 gamme haute)

Il permet le verrouillage électronique ou mécanique des quatre roues motrices aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur chaussée sèche.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

4L (4X4 gamme basse)

Il permet le verrouillage électronique ou mécanique des quatre roues motrices aux roues avant et arrière pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour une amplification du couple. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4X4 gamme basse) ne s'engage pas si votre véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Nota : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliore les performances d'engagement/désengagement.*

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H à 4A ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage peut afficher le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4X4 gamme basse)

Nota : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Ralentissez à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information peut afficher ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message ***Passage retardé Avancer*** à l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Conduite d'un véhicule à quatre roues motrices avec des pneus dépareillés ou une roue de secours

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille normale, mais différente, il est recommandé de ne pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph) en mode 4 roues motrices;
- enclencher le mode 4 roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt;
- utiliser le mode 4 roues motrices sur chaussée sèche.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, les quatre roues motrices peuvent avoir un fonctionnement limité, tout particulièrement en conduisant en mode 4WD verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- Des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants.
- Le mode 4WD verrouillé mécaniquement peut être difficile à débloquer.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différente peut avoir un effet négatif sur les points suivants :

- Le confort et le bruit.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps de pluie.
- Les capacités du mode quatre roues motrices.

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camions et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Les différences qui rendent votre véhicule si polyvalent peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Nota : *Sur certains modèles, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices lors de la conduite de votre véhicule peut produire des bruits momentanés de cognement et de cliquettement. Ces bruits proviennent de la transmission avant qui augmente en vitesse et de l'engagement des moyeux à verrouillage automatique, et ne doivent pas vous inquiéter.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de l'endommager si vous le conduisez hors route. Vous pouvez enlever la jupe avant en retirant les boulons qui la fixent en place.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'un blindage et de supports de transmission en soubassement. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de les endommager si vous conduisez hors route. Déposez le blindage en libérant les fixations à chaque coin du blindage. Puis, déposez les supports arrière de blindage en enlevant les boulons qui fixent le support au cadre.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La boîte de transfert transmet la puissance aux quatre roues. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir différents modes 4WD (roues motrices) au besoin. Des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage sont disponibles dans ce chapitre. Des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert sont disponibles dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

La transmission à quatre roues motrices (lorsqu'un mode quatre roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser votre véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ils peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.
- N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4H et 4L sont destinés uniquement aux surfaces glissantes ou meubles.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doit constituer votre première préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très élevée, utilisez le rapport bas autant que possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise de votre véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Conduite dans l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après un passage dans l'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Nota : *La conduite en eau profonde peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des essieux et le lubrifiant de la boîte de transfert doivent être vérifiés et vidangés au besoin.*

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

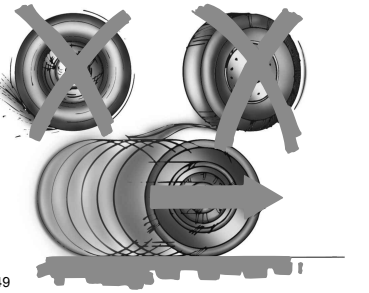
Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une trop forte accélération peut provoquer le patinage des roues, une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.


E143949

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT: Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous en permanence des conditions de la route.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 261).

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Stationnement

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est au point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. Par conséquent, votre véhicule peut rouler librement, même s'il est garé. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position de point mort (N). Serrez complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez votre véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Faites preuve de prudence lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (une échelle ou une galerie porte-bagages, par exemple). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Le différentiel à blocage électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement, pas pour l'utilisation sur chaussée sèche. L'utilisation du différentiel à blocage électronique sur une chaussée sèche augmentera l'usure des pneus et causera des bruits et des vibrations.*

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si jamais le véhicule s'enlise. Vous pouvez activer le différentiel à blocage électronique et le déplacer en marche dans sa plage de vitesse de fonctionnement. Le différentiel est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout-terrain nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes affecteront le différentiel à blocage électronique :

- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph) en mode 4x2, 4x4 Auto ou 4x4 gamme haute.
- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure ou égale à 90 km/h (56 mph) en mode 4X4 gamme basse.
- Le différentiel à blocage électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message peut s'afficher au tableau de bord, vous indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.
- En mode 4x2, 4x4 Auto et 4X4 gamme haute, le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement à plus de 41 km/h (25 mph) et se réengage automatiquement à moins de 32 km/h (20 mph).
- En mode 4L (4X4 gamme basse), le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement à plus de 100 km/h (62 mph) et se réengage automatiquement à moins de 90 km/h (56 mph).
- Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel à blocage électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite, au besoin.

Lors de l'activation du système, si les conditions permettant l'activation du différentiel à blocage électronique ne sont pas présentes, le tableau de bord affiche l'information appropriée qui vous indique la procédure d'activation correcte à suivre.

Activation du différentiel à blocage électronique

Nota : *N'utilisez pas le différentiel à blocage électronique sur chaussées dures et sèches. Cela produirait des vibrations et un bruit excessifs, ainsi qu'une usure accrue des pneus.*

Nota : *Si le différentiel à blocage électronique a des difficultés à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant dans le sens contraire tout en roulant.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Pour les véhicules à 4 roues motrices



E227398

Tirez le bouton de commande du mode 4 roues motrices vers vous.

Pour les véhicules à 2 roues motrices



E183740

Tournez la commande sur ON.



Lorsque le témoin s'allume sur l'affichage d'information, les deux arbres de roue arrière sont verrouillés ensemble pour améliorer l'adhérence.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il s'éteint pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- La vitesse du véhicule est trop élevée.
- La différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée en tentant d'engager le différentiel.
- Un problème de fonctionnement du système est survenu et un message est apparu à l'écran d'information. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.
- Les freins antiblocage du véhicule se sont activés.

Conduite d'un véhicule à transmission intégrale (ELD) avec des pneus dépareillés ou une roue de secours

Sur les véhicules avec transmission intégrale (ELD), la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir une incidence sur les performances. S'il y a une différence considérable entre les deux roues arrière, la fonction ELD peut être limitée. Si le différentiel à blocage électronique se désengage difficilement, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant. Nous recommandons d'engager/désengager la fonction ELD à l'arrêt quand vous montez une roue de secours sur l'essieu arrière.

GÉNÉRALITÉS

Nota : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues*** *(page 440).*

Nota : *En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.*



Voir **Témoins et indicateurs** (page 125).



Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Il assure l'efficacité de freinage maximale tant que vous appuyez sur la pédale. Il peut aussi réduire les distances d'arrêt dans des situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.



S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

Nota : *Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Si vous parcourez de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré, car cela pourrait endommager le circuit de freinage.

AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule est trop faible.

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique. Vous pouvez le commander à l'aide d'un contacteur à la place d'un levier. Le contacteur est situé sur la console centrale ou sur le côté gauche du volant de direction, sur la partie inférieure de la planche de bord.

Nota: *Le frein de stationnement électrique produit des bruits pendant le fonctionnement. Cette situation est normale.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Serrage du frein de stationnement électrique



Tirez le contacteur vers le haut.



Le témoin rouge clignote pendant le fonctionnement et s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.



Nota : *Le témoin reste allumé pendant quelques instants après la coupure du contact.*

S'il continue de clignoter ou ne s'allume pas, le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique quand le contact est coupé.*

Nota : *Le frein de stationnement électrique pourrait être serré automatiquement lorsque vous placez le levier sélecteur en position de stationnement. Voir* ***Boîte de vitesses*** *(page 241).*

Utilisation du frein de stationnement électrique en situation d'urgence

Nota : *Ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence. Si vous utilisez plusieurs fois le frein de stationnement électrique pour faire ralentir ou pour arrêter votre véhicule, ceci peut endommager le circuit de freinage.*

Vous pouvez vous servir du frein de stationnement électrique en cas d'urgence pour ralentir ou arrêter votre véhicule.



Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.



Le témoin rouge s'allume, un carillon avertisseur retentit et les feux stop s'allument.



Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez le contacteur.

Desserrage manuel du frein de stationnement électrique

Établissez le contact.

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.



Poussez le contacteur vers le bas.



Le témoin rouge s'éteint.



S'il reste allumé ou continue de clignoter, le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Démarrage en pente lors de la traction d'une remorque

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.



Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.

Engagez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur ait développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte.



Relâchez le contacteur et démarrez normalement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Desserrage automatique du frein de stationnement électrique

Fermez la porte conducteur.

Engagez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.



Le témoin rouge s'éteint.



S'il reste allumé ou clignote, le frein de stationnement électrique n'est pas desserré. Desserrage manuel du frein de stationnement.

Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est trop faible

Branchez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est trop faible. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 377).

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENT: Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main.

AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.*

Activation et désactivation du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction.Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT: Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. L'utilisation de votre véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Mise hors fonction du système



E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 74).

Témoins et messages liés au système



Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous établissez le contact.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage détecte une anomalie, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage s'active, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Ce système contribue à limiter les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

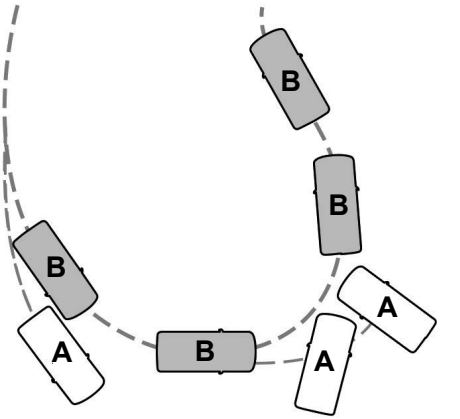
Ce système contribue à limiter les capotages en détectant le mouvement de roulis du véhicule et en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Stabilisation en cas de vent latéral

Le système applique les freins sur un côté du véhicule pour réduire l'effet d'une soudaine rafale de vent latéral sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système s'active, le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote et un message peut s'afficher sur l'écran d'information. Vous pouvez noter une légère décélération et pouvez devoir tourner le volant pour maintenir le véhicule sur la trajectoire voulue. Le système ne s'active pas en cas de vent latéral continu ou en virage.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 265).



E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™)

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver les systèmes de contrôle électronique de stabilité.

Lorsque vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R), les systèmes sont désactivés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 265).

Fonctions AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)				
Fonctions du bouton	**Témoin de désactivation du contrôle de stabilité**	**Contrôle de stabilité antiretournement**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Activé	Désactivé	Désactivé
Double pression * Mode Sport	Allumé	Activé	Activé avec cible de seuil plus élevée	Activé avec cible de seuil plus élevée
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert commutée à 4 roues motrices (4WD) gamme basse	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé

* Sur les modèles F-150 Raptor, la fonction de double pression qui permet de passer en mode Sport n'est pas offerte. Vous pouvez accéder au mode Sport par le système de gestion du terrain.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Le contrôle d'adhérence en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle d'adhérence en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour se substituer au jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir des blessures graves.

Le contrôle d'adhérence en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes sur diverses conditions de chaussée.

Le contrôle d'adhérence en descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 2 mi/h (3 km/h) et 20 mi/h (32 km/h). Au-dessus de 20 mi/h (32 km/h), le système reste en fonction, mais ne peut pas être utilisé pour régler ou maintenir la vitesse en descente.

Le contrôle d'adhérence en descente a besoin d'un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée de maintien en activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement sur l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver à des fins de refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE



Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé sur le tableau de bord. Un témoin s'allume au tableau de bord et une tonalité retentit lorsque vous activez cette fonction.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse souhaitée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse souhaitée.

Une fois atteinte la vitesse de descente souhaitée, retirez votre pied de la pédale concernée : Le contrôle en descente maintient alors la vitesse choisie.

Nota : *Vous entendrez peut-être un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage (ABS) qui ne doit pas vous inquiéter.*

Nota : *Consultez le* ***Supplément Raptor*** *pour obtenir de plus amples renseignements sur le contrôle de remorque.*

Modes de contrôle en descente

- Aux vitesses entre 3 km/h (2 mph) et 32 km/h (20 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le témoin clignote pour indiquer que la fonction est active. Votre véhicule maintient la vitesse souhaitée dans ce mode.

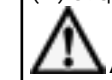
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

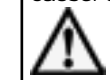
- Aux vitesses entre 32 km/h (20 mph) et 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le témoin reste allumé et un message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que la fonction est active. Votre véhicule ne conserve pas la vitesse choisie et vous ne pouvez pas programmer la vitesse de descente.
- Aux vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le système désactive la fonction. Le témoin s'éteint et aucun message ne s'affiche sur l'écran d'information. Pour utiliser de nouveau cette fonction, vous devrez appuyer de nouveau sur ce bouton.

Consultez les écrans d'information pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 146).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous roulez une marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.


AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.


AVERTISSEMENT: Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent nuire au bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.


AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : *Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Par exemple, des attelages de grandes remorques, des supports de bicyclettes ou de planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires rajoutés.*

Nota : *Enlevez toujours la neige, la glace et les accumulations importantes de boue sur les capteurs du pare-chocs ou du bouclier. La précision du système peut être affectée si les capteurs sont obstrués. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir* ***Principes de fonctionnement*** *(page 74).*

Nota : *Quand une remorque est attelée au véhicule, l'aide au stationnement arrière peut détecter la remorque et transmettre des avertissements. Afin d'éviter ces avertissements, il est recommandé de désactiver le système quand une remorque est attelée au véhicule.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéfinie. Le volume de la radio revient au niveau précédent lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le système peut être désactivé au menu de l'écran d'information ou au message contextuel qui s'affiche en engageant la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 132).

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et vous ne pouvez pas activer le système au moyen du message contextuel. Voir **Messages d'information** (page 146).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle.L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (11,81 po). Si le système détecte un objet immobile ou qui s'éloigne à plus de 30 cm (11,81 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant deux secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.


E231381

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

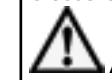
Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'affichage. Voir **Caméra de recul** (page 278).

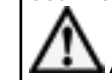
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

STATIONNEMENT ACTIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)


AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.


AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.


AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.


AVERTISSEMENT: Le stationnement actif ne freine jamais.

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Nota : *Le stationnement actif se déroule en plusieurs étapes et peut vous obliger à changer plusieurs fois de position. Suivez les directives à l'écran jusqu'à ce qu'à la fin du processus de stationnement.*

Le système détecte une place de stationnement en parallèle disponible et y dirige automatiquement votre véhicule (mains libres) pendant que vous contrôlez l'accélérateur, la boîte de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité de tout véhicule ou objet, vous pouvez annuler le fonctionnement du système en empoignant le volant de direction ou en appuyant sur le bouton de stationnement actif.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le bouclier ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, les systèmes d'échappement des motos, les freins de camions ou les avertisseurs sonores pneumatiques.*

Nota : *À la suite d'un changement de taille des pneus, le système doit se réétalonner et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

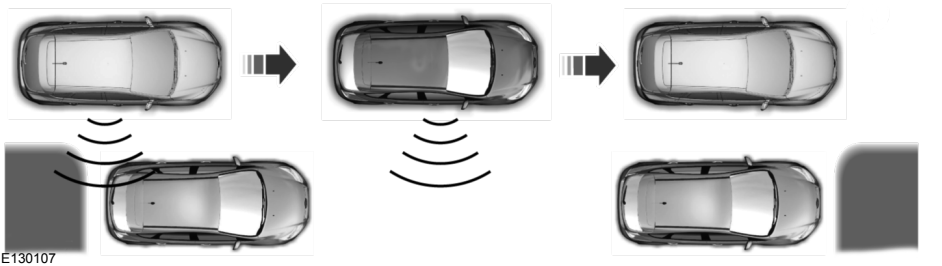
Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez fixé un objet (porte-vélos, remorque ou autre) à proximité des capteurs à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule.
- Vous avez fixé un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs.
- Les pneus montés n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

Utilisation du stationnement actif

Appuyez la touche de stationnement actif pour chercher un emplacement de stationnement en créneau.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule. Si le clignotant n'est pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.


E130107

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran d'affichage. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer sur une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Vous pouvez également activer le système après avoir complètement ou partiellement dépassé l'emplacement de stationnement. Dans ce cas, appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.*

Nota : *Vous devez vous assurer que rien ne viendra obstruer l'espace sélectionné pendant toute la durée de la manœuvre de stationnement.*

Nota : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Nota : *Le système propose toujours le dernier espace de stationnement détecté. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement détecté.*

Nota : *Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, un message apparaît sur l'écran d'affichage vous demandant de réduire votre vitesse.*


E130108

Lorsque vous déterminez qu'il y a suffisamment d'espace devant et derrière le véhicule ou que vous entendez une tonalité continue de l'aide au stationnement (accompagnée d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, le système affiche un message et un carillon retentit pour indiquer que le processus de stationnement actif est terminé. Il vous appartient de vérifier que le véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.

Pilotage automatique dans la place de stationnement

Nota : *Si votre véhicule roule à plus de 9 km/h (6 mph) ou si la manœuvre est interrompue (par exemple, une intervention du conducteur est détectée), le système se met hors fonction et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.*

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.



Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes durant une recherche de stationnement actif.

- Conduisez à une vitesse supérieure à 9 km/h (6 mph) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez l'antipatinage.

Certaines conditions de fonctionnement du véhicule peuvent aussi désactiver le système :

- L'antipatinage s'est activé.
- Le système de freinage antiblocage se met en fonction ou est défectueux.

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche, accompagné d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne cherche pas une place de stationnement.
Le système antipatinage est peut-être hors fonction.
La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour détecter un emplacement de stationnement.

Le système ne propose pas une place de stationnement particulière.
Les capteurs peuvent être masqués. Par exemple, en raison de neige, de glace ou de débris. Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.
L'emplacement de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.
Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 40 cm (16 po).
La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph).
Vous avez récemment débranché ou rebranché la batterie. Si la batterie a été débranchée, le véhicule doit rouler en ligne droite pendant un court moment.

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement.
Le véhicule roule dans la direction opposée à la position de gamme sélectionnée. Par exemple, en roulant vers l'avant lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).
L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être positionnés correctement.
Le véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé la place de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.
Les pneus pourraient ne pas être installés ou entretenus correctement. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour le véhicule.
Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.
Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée de camion de déménagement.
La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.
La température autour du véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou que le véhicule quitte un poste de lavage.

CAMÉRA DE RECUL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

AVERTISSEMENT: D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

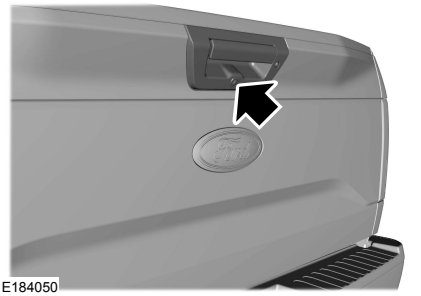
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière et entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.

AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.


E184050

La caméra de recul est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : Ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Nota : *Si l'image apparaît alors que le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.*

Nota : *Lors du remorquage, la caméra de recul ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé de la fonction Pro Trailer Backup Assist, vous pouvez régler la remorque de sorte qu'elle fonctionne avec le système de caméra de recul. Voir* ***Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière*** *(page 330).*

La caméra de marche arrière peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

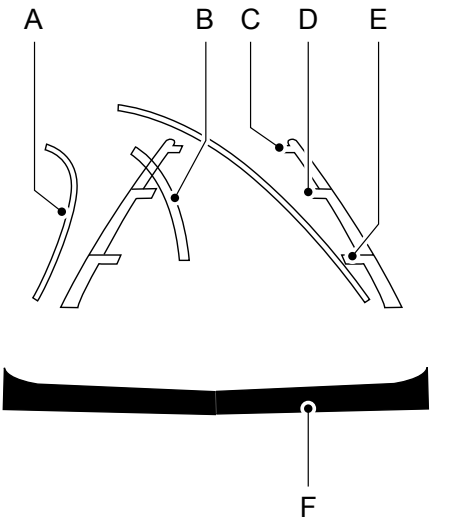
Réglages de la caméra

Vous pouvez accéder aux paramètres de la caméra de recul dans l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 132).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : *Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Nota : *La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.*



E142436

A	Ligne de guidage actives
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe : Zone verte
D	Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

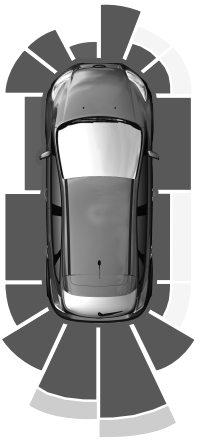
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Le système fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de recul est DÉSACTIVÉ.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mph). Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée, ou jusqu'à ce qu'une touche de radio soit enfoncée.

CAMÉRA À 360 DEGRÉS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le système de caméras à 360 degrés ne dispense pas le conducteur de regarder à travers les glaces et de jeter un coup d'œil dans les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour avoir une visibilité optimale de l'environnement du véhicule.

AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.

AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

Le système de caméras à 360 degrés est composé de caméras avant, latérales et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Vous permet de voir la circulation transversale devant et derrière votre véhicule.
- Vous offre une vue de haut en bas de la zone extérieure du véhicule, y compris les angles morts.
- Vous permet de bien voir les alentours de votre véhicule lors des manœuvres de stationnement, par exemple :
  - Le centrage du véhicule dans une place de stationnement.
  - Les obstacles présents près du véhicule.
  - Le stationnement en parallèle.

Le bouton du système de caméras à 360 degrés, situé sur la planche de bord, vous permet de basculer entre différentes vues. Les caméras avant et arrière présentent plusieurs écrans comprenant : une vue normale à 360º, une vue normale et un affichage divisé. En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules les images de l'avant apparaissent en appuyant sur le bouton. En marche arrière (R), seules les images de l'arrière apparaissent en appuyant sur le bouton.

Nota : *Le système de caméras à 360 degrés est désactivé lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

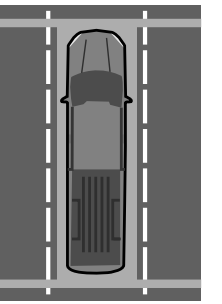
Vues de caméras

La petite icône de véhicule dans la partie supérieure gauche de l'image indique la vue de caméra affichée. Les vues de caméra sont présentées dans l'ordre d'apparition des écrans en appuyant sur le bouton.

Nota : *L'image vidéo de l'avant est désactivée lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

- **360 + Normal avant :** Contient la vue normale de caméra avant à côté d'une vue de caméra à 360 degrés. Cette vue apparaît à l'écran en appuyant sur le bouton dans toute position autre que la marche arrière (R).
- **Vue normale avant :** Fournit une image de ce qui se trouve juste à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran 360 + Normal avant.
- **Affichage divisé avant :** Fournit une vue étendue de ce qui se trouve à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra dans l'écran Vue normale avant.
- **360 + Normale arrière :** Contient la vue de caméra arrière normale à côté d'une vue de caméra à 360 degrés. Vous pouvez accéder à cette vue en plaçant le véhicule en marche arrière (R) ou en appuyant sur le bouton de caméra à l'écran d'affichage divisé arrière.
- **Vue normale arrière :** Fournit une image de ce qui se trouve juste derrière votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à l'écran 360 + Normale arrière.
- **Affichage divisé arrière :** Fournit une vue étendue de l'arrière de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran Vue normale arrière.

Zone d'accès interdit



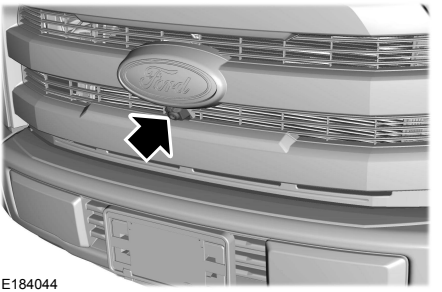
E184448

La zone d'accès interdit est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles à votre véhicule. Elle est prévue pour vous donner une indication au sol de la position du rétroviseur complètement déployé.

Caméra avant

AVERTISSEMENT: Le système de caméra avant ne dispense pas le conducteur de regarder vers l'avant du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E184044

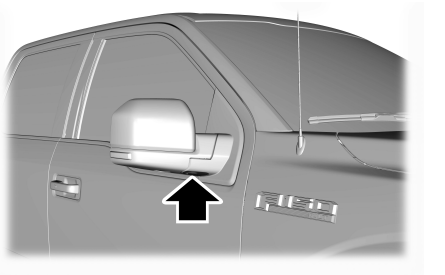
La caméra vidéo avant placée sur la calandre fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule. Il s'agit d'une aide supplémentaire pour le conducteur roulant en marche avant à vitesse réduite.

Pour utiliser le système de caméra vidéo avant, placez la boîte de vitesses en toute position autre que marche arrière (R), puis appuyez sur la petite icône dans le coin de l'écran.

Nota : *Le système de caméra avant s'active automatiquement lorsque le véhicule roule dans la boue, le sable, les rochers ou en mode Baja et que sa vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mph) (F-150 Raptor seulement).*

La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Caméra latérale



E206263

La caméra latérale, placée dans le rétroviseur extérieur, fournit une image vidéo des côtés de votre véhicule dans le cadre des vues 360 + Normal avant et 360 + Normal arrière. Elle peut vous être utile lors des manœuvres de stationnement en marche avant ou arrière.

Nota : *Utilisez la vue à 360 degrés avec prudence lorsqu'une porte est entrouverte. Si une porte est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Programmateur de vitesse** (page 101).

Activation du régulateur de vitesse

ON — Appuyez sur le bouton.

Désactivation du régulateur de vitesse

OFF — Appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode d'attente.

Le système se désactive aussi lorsque vous coupez le contact.

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

PROGRAMMATION DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+ — Appuyez sur un des boutons pour programmer la vitesse courante.

SET-

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.*

Changement de la vitesse programmée

SET+ — Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

SET- — Appuyez brièvement sur ce bouton pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour décélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

CNCL Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : *Le système mémorise la vitesse programmée.*

Nota : *Le système se désengage si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous gravissez une pente.*

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

RES Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE

 Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage électronique de deuxième monte. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec une étrave de chasse-neige.

Le système règle la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système utilise un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

Nota : *Vous devez faire preuve d'une vigilance en tout temps, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*


E262918

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

ON — Appuyez brièvement sur le bouton.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E183738

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET- Appuyez brièvement sur le bouton.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.



E183738

Une représentation graphique du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.*

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif lorsque votre véhicule est stationnaire

Suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

RES+ Appuyez sur ce bouton tout en maintenant la pédale de frein complètement enfoncée.

La vitesse programmée passe à 30 km/h (20 mph).

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Nota : *Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Nota : *Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une légère accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.*

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui précède quitte votre voie.
- Vous programmiez une nouvelle distance entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en freinant.

Si le système considère que son niveau de freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit, un message s'affiche sur l'écran d'information et un témoin clignote pendant que le système continue de freiner. Intervenir immédiatement.

Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de trois secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule qui précède lorsque vous relâchez la pédale de frein.



Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de trois secondes, appuyez sur ce bouton pour suivre le véhicule qui précède. Ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Réglage de la distance de sécurité

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour diminuer la distance de sécurité.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la distance de sécurité.



E183738

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.*

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près.	Sport.
2	Fermez la porte.	Normal.
3	Moyen.	Normal.
4	Loin.	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisie.

Neutralisation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Utilisez la pédale d'accélérateur comme à l'habitude pour dépasser intentionnellement la limite de vitesse programmée.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique du véhicule ne s'affiche pas à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

RES+ Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

SET- Appuyez brièvement sur ce bouton pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez l'un de ces boutons enfoncé pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyer sur l'un des boutons.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

CNCL Enfoncez brièvement ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Le système mémorise la vitesse programmée.*

Reprise de la vitesse programmée

RES+ Appuyez brièvement sur le bouton.

Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Annulation automatique

L'annulation automatique peut également se produire si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Serrage du frein de stationnement

L'application et l'annulation automatiques se produisent si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité après l'arrêt du véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage de base du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

OFF Appuyez brièvement sur le bouton lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

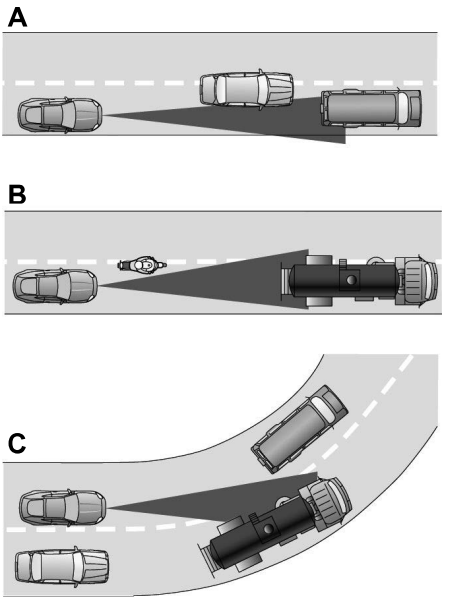
Anomalies de détection

AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.

B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.

C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

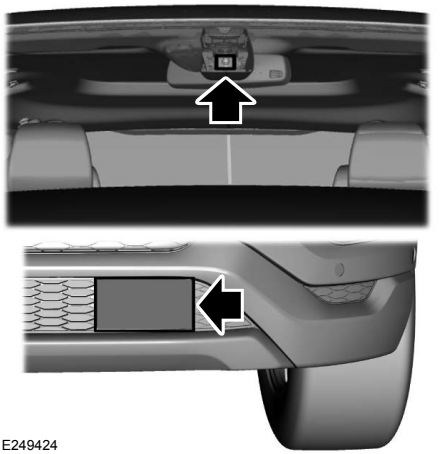
Système non disponible

Nombre de situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en empêcher l'activation nécessaire, notamment :

- Un capteur est obstrué.
- La température des freins est élevée.
- Panne du système ou d'un système connexe.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Capteur obstrué



Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière le bouclier.*

Gardez l'avant du véhicule propre et n'y montez aucun monogramme ou accessoire en métal. Ceci comprend les protecteurs avant et les feux du marché secondaire qui pourraient obstruer le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.

Cause	Mesure à prendre
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Patientez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse conventionnel.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible que le système signale un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse conventionnel

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse conventionnel au moyen de l'écran d'information.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

ALERTE CONDUCTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

AVERTISSEMENT: Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

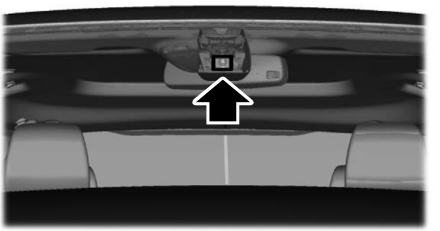
Nota : *Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.*

Nota : *Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.*

Nota : *Les derniers réglages sont utilisés au redémarrage du véhicule, à moins que le système détecte une clé MyKey™.*

Nota : *S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E249505

Le système étudie le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message dans l'affichage d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système par l'intermédiaire de l'affichage d'information en sélectionnant Paramètres, puis Assistance conducteur et enfin Alerte conducteur dans le menu. Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant son comportement par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Messages d'avertissement

Nota : *Le système n'émet pas d'avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK des commandes au volant pour annuler l'avertissement. Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

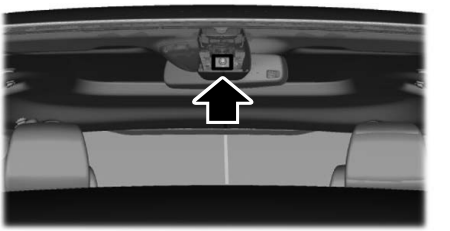
AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de voie pour que le système puisse fonctionner.*

Nota : *Lorsque le mode aide ou le mode aide et alerte est sélectionné et que le système ne détecte aucune action au volant pendant une courte période, il vous alerte pour que vous gardiez les mains sur le volant.* ***Le système peut détecter une prise trop légère sur le volant, par exemple lorsque le conducteur retire les mains du volant.***

Nota : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé ou sale.*



E249505

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'écran d'affichage dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. En

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

mode Alerte, le système transmet un avertissement en faisant vibrer le volant. En mode Aide, le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation.

Lorsque le système fonctionne en mode combiné (mode d'alerte et mode d'aide), le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation, puis il fait vibrer le volant si le véhicule est hors marquage de voie.

Activation et désactivation du système

Nota : *Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey™ soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

Nota : *Si une clé MyKey™ est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.*



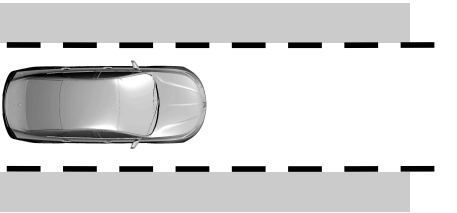
Pour activer le système, appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord ou la console.

Paramètres du système

Le système propose des paramètres du menu en option. Voir **Généralités** (page 132). Le système mémorise la dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Réglez les paramètres pour activer un des trois modes suivants :

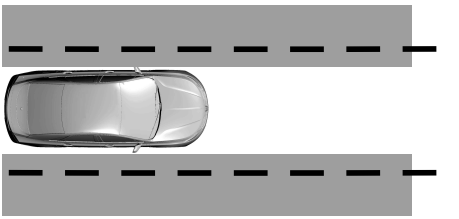
Alerte seulement



E165515

Le mode Alerte seulement génère une vibration dans le volant lorsqu'un déport involontaire est détecté.

Aide seulement

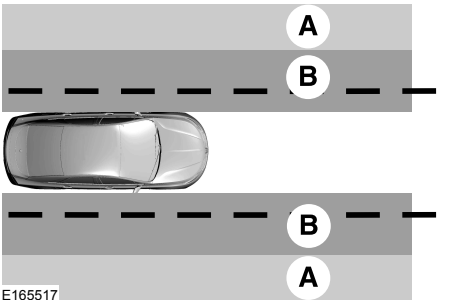


E165516

Le mode Aide seulement agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Mode Alerte et aide



A Alerte
B Aide

Le mode Alerte et aide agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

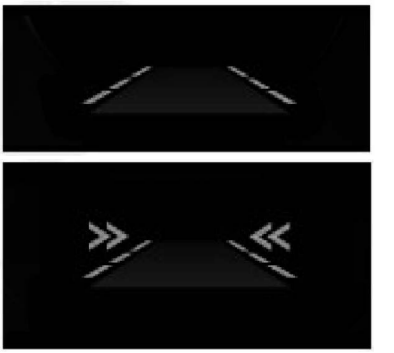
Si le véhicule continue de dévier de sa voie, le système fait vibrer le volant.

Nota : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.*

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant de direction utilisées pour les modes Alerte et Alerte et aide. **Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode aide.**

- Faible
- Moyenne
- Élevée

Affichage du système



En mode alerte, l'image graphique d'un véhicule et des marquages de voie apparaissent à l'écran d'information.

Si vous passez en mode d'aide ou d'alerte après la mise en fonction du système, des flèches apparaissent avec les marquages de voie.

Lorsque vous désactivez le système, les marquages de voie ne s'affichent pas.

Nota : *La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.*

Lorsque le système est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué. Raison possible :

- Le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est activé.
- Le véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- Freinage brusque.

- Accélération rapide.
- La route ne comporte pas de marquages de voie ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule. Par ex. ombres, angles solaires importants, neige, pluie abondante ou brouillard, conduire derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre, faible éclairage des phares.

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à émettre un avertissement ou à intervenir sur le côté indiqué.

Jaune : Indique que le système d'aide au suivi de voie intervient ou vient d'intervenir.

Rouge : Indique que le système d'aide au suivi de voie émet ou vient d'émettre un avertissement.

Le système peut être désactivé temporairement en tout temps dans les cas suivants :

- freinage brusque;
- accélération rapide;
- utilisation d'un clignotant;
- manœuvre d'évitement;
- le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de fonctionnement du dispositif.
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.
Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.
Le véhicule roule trop près des marquages de voie.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.
La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.
Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.
ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.
La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.
Vous roulez trop près du véhicule qui précède.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

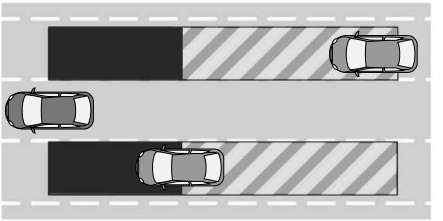
Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.
De l'eau stagnante se trouve sur la route.
Marquages de voie à peine visibles, par ex. les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Pourquoi le véhicule, en mode aide ou aide + alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?
Présence de forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus
Les pneus ont été changés ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent.

Nota : *Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.*

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous faites démarrer le moteur.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).*

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous faites démarrer le moteur.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).*

Témoins et messages du système



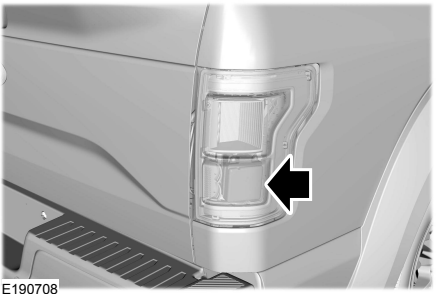
E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : *Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Capteurs obstrués


E190708

Les capteurs se trouvent à l'intérieur du feu de freinage sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

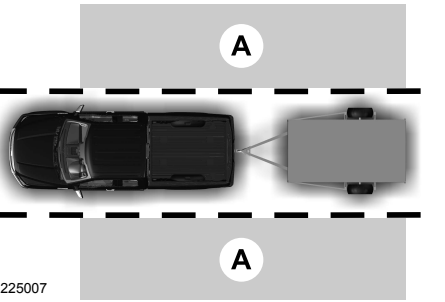
Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs deviennent obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 146). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Système d'information sur les angles morts pour le remorquage

(Selon l'équipement)



E225007

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule et remorque et s'étend vers l'arrière, des rétroviseurs extérieurs jusqu'à l'extrémité de la remorque.

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous attachez une remorque à votre véhicule.
- La remorque fonctionne avec le système par le biais de l'écran d'information.
- Vous faites démarrer le moteur.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

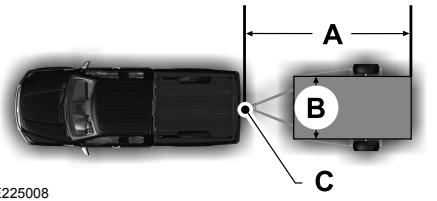
Nota : *Si le système d'information sur les angles morts est désactivé, cela entraîne la désactivation automatique du système d'information sur les angles morts pour le remorquage.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Si vous accrochez une remorque à votre véhicule et ne configurez pas la remorque avec l'écran, le système s'arrête et un message d'avertissement s'affiche. Voir* ***Messages d'information*** *(page 146).*

Nota : *En tractant une remorque, la zone d'angle mort étendue diminue à une courte distance fixée ou non variable derrière la remorque. La zone d'angle mort étendue repasse sur 18 m (59 ft) en détachant la remorque.*

Installation d'une remorque



E225008

A Longueur de la remorque
B Largeur de la remorque
C Boule d'attelage de remorque

La remorque fonctionne avec le système par le biais de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132). Pendant la configuration d'une remorque, une succession d'écrans vous demandera d'entrer des données concernant la remorque.

- Écran de sélection du type de remorque : conventionnelle, à sellette d'attelage ou à col de cygne.

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Si vous sélectionnez "sellette d'attelage" ou "col de cygne", le système se désactive automatiquement.

- Souhaitez-vous configurer l'écran du système d'information sur les angles morts (BLIS) pour le remorquage?

Non, alors le système s'arrête.

Dans l'affirmative, le menu passe à l'écran suivant.

- La largeur est-elle inférieure à 2,7 m (9 ft) et la longueur est-elle inférieure à 10,1 m (33 ft)?

Non, alors le système s'arrête.

Dans l'affirmative, le menu passe à l'écran suivant.

- Mesure de la largeur de la remorque :

La largeur de la remorque se mesure à l'avant de la remorque. On ne la mesure pas au point le plus large de la remorque. La largeur maximale à l'avant de la remorque prise en charge par le système est de 2,6 m (8,5 ft).

Nota : *Il n'est pas nécessaire de saisir les mesures exactes de la largeur de la remorque. Vous devez simplement confirmer que la largeur de la remorque est de 2,6 m (8,5 ft) ou moins.*

- Mesure de la longueur de la remorque :

La longueur de la remorque est la distance entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque. La longueur maximale que le système peut prendre en charge est de 10,1 m (33 ft).

- Entrez la longueur de la remorque :

La valeur par défaut est de 5,5 m (18 ft). Avec les boutons de menu, augmentez ou diminuez la valeur de 1 m (3 ft). Sélectionnez une longueur pour que la valeur se situe dans une plage de 1 m (3 ft) maximum de la longueur mesurée. Par exemple, si la longueur mesurée est de 7,6 m (25 ft), réglez la longueur dans le menu sur 8,2 m (27 ft). Lorsque la longueur de la remorque a été saisie, la configuration du système est enregistrée.

Nota : *Si la remorque est en réalité un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux, saisissez une longueur de 1 m (3 ft). L'alerte de trafic transversal reste activée pour les remorques d'une longueur de 1 m (3 ft) ou moins.*

Nota : *Le bon fonctionnement du système d'information sur les angles morts pour que le système fonctionne correctement.*

Fonctionnement du système

Si vous accrochez une remorque à votre véhicule, le menu de configuration de la remorque s'affiche. Ce menu vous permet d'installer une nouvelle remorque ou de choisir une remorque précédemment installée. Un message d'avertissement s'affiche et le système s'éteint si vous ne choisissez pas ou n'ajoutez pas une nouvelle remorque.

Nota : *Le message d'avertissement peut n'apparaître qu'une fois que la vitesse du véhicule a atteint 35 km/h (22 mph).*

Si vous sélectionnez une remorque à l'écran avant d'atteler une remorque à votre véhicule, le système charge la configuration pour la remorque sélectionnée. Un message d'avertissement s'affiche quand une remorque est attelée.

Nota: *Un second message d'avertissement s'affiche pour signaler que le système d'alerte de circulation transversale est désactivé. Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage continue de fonctionner normalement dans ce cas.*

Nota : *Le système mémorise la dernière configuration de remorque lorsque vous démarrez le véhicule.*

Remarques concernant la remorque

Le système est conçu pour fonctionner avec une remorque dont la largeur à l'avant est inférieure ou égale à 2,6 m (8,5 ft) et la distance totale entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque est inférieure ou égale à 10,1 m (33 ft).

Certaines remorques peuvent avoir une légère incidence sur les performances du système :

- Les remorques à caisse fermée de grande dimension peuvent générer des fausses alertes au passage devant des bâtiments ou près de véhicules en stationnement. Une fausse alerte peut aussi se produire lors d'un braquage à 90 degrés.
- Avec des remorques d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant et d'une longueur totale supérieure à 6 m (20 ft), les alertes peuvent être différées lorsque un véhicule double à une vitesse élevée.
- Les remorques à caisse fermée dont la largeur est supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant peuvent générer des fausses alertes lorsque vous dépassez un véhicule.
- Lorsque vous remorquez une remorque à ouverture de type coquille ou à nez en V d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant, les alertes produites quand un véhicule rejoint votre voie de circulation à une vitesse identique à la vôtre peuvent avoir un léger retard.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 146).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 132). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés, le système se désactive en accrochant une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, contactez un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

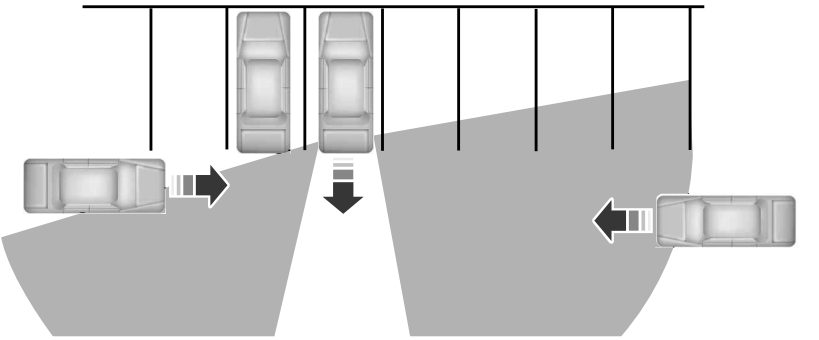
Le système vous alerte lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés derrière votre véhicule lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation de la fonction d'alerte de circulation transversale

Le système détecte les véhicules qui s'approchent à une vitesse comprise entre 6 km/h (4 mph) et 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

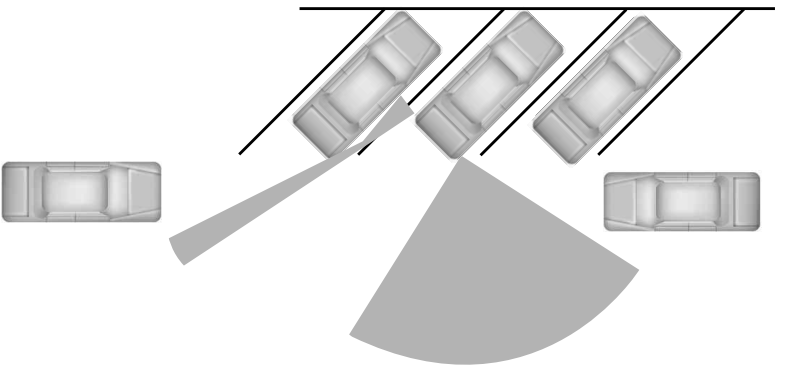
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E142440

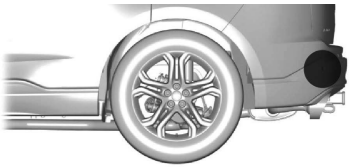
Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R).

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- les capteurs sont obstrués;
- des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs;
- les véhicules s'approchent à des vitesses inférieures à 6 km/h (4 mph) ou supérieures à 60 km/h (37 mph);
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Comportement du système d'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés, le système se désactive en accrochant une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Lorsqu'une remorque est attelée à un véhicule équipé du système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage, l'alerte de circulation transversale demeure activé dans les conditions suivantes :

- Vous attelez une remorque;
- La remorque est un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux d'une longueur maximale de 1 m (3 ft);
- Vous saisissez une longueur de la remorque de 1 m (3 ft) à l'écran d'information.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 301).

Activation et désactivation du système

Ajustez le réglage pour activer ou désactiver le système. Selon les options de votre véhicule, le réglage est effectué à l'écran suivant :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).
- Écran tactile. Voir **Paramètres** (page 599).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact. Pour désactiver le système définitivement, contactez un concessionnaire autorisé.*

Témoin d'alerte de circulation transversale



Lorsque le système détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et des flèches apparaissent à l'écran d'information pour indiquer de quel côté le véhicule approche.

Nota : *Si aucune flèche n'apparaît, un message s'affiche sur l'affichage d'information.*

Si le système ne fonctionne pas correctement, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule plus éloigné).*

Messages d'information du système d'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Alerte Circulation transversale	S'affiche à la place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez le trafic à proximité.
Circul. transv. non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Indique que les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Défaillance syst. de circulation transversale	Le système est défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche quand vous attelez une remorque à votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENT: La direction assistée à commande électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît sur l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.

AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Vous risquez de perdre la maîtrise de la direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électrique. Il n'y a pas de réservoir, et aucun entretien n'est requis.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cet effort permet d'éviter la surchauffe et les dommages permanents sur la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- pression correcte de gonflage des pneus;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- composants de la direction desserrés ou usés;
- mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif (Selon l'équipement)

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.

AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le rendement du système pourrait être réduit lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

Utilisation du système d'assistance précollision

Le système d'assistance précollision est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).

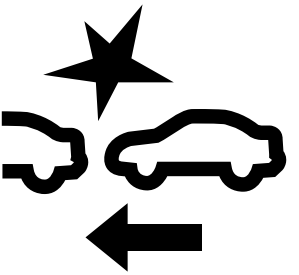


E156130

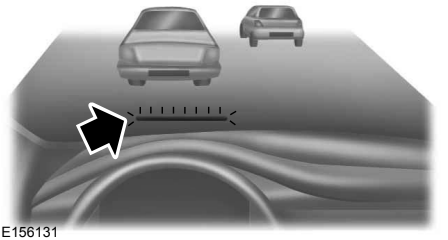
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans le même sens que vous, ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système offre trois niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif



E255268



E156131

Alerte : Au moment de l'activation, une alerte visuelle clignote et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide. Le système n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage actif : Le freinage actif peut s'activer si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : *L'assistance au freinage et le freinage actif sont actifs à des vitesses allant jusqu'à 120 km/h (75 mph). Si le véhicule est équipé d'un capteur radar ou du régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage actif sont actifs jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.*

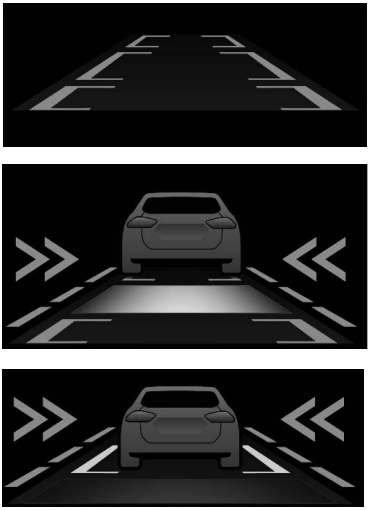
Nota : *Si vous estimez que les alertes d'assistance précollision sont trop fréquentes ou dérangeantes, vous pouvez réduire le niveau de sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.*

Nota : *Le système d'assistance précollision se désactive automatiquement lorsque vous sélectionnez le mode **4X4 BASSE GAMME** (quatre roues motrices de gamme basse) ou que vous désactivez manuellement le système AdvanceTrac™.*

Indication de la distance et alerte

(Selon l'équipement)

Les fonctions d'indication de la distance et d'alerte indiquent graphiquement au conducteur l'intervalle de temps qu'il y a entre le véhicule et les autres véhicules qui précèdent et qui se déplacent dans la même direction. L'écran d'indication de la distance et d'alerte affiche un des graphiques suivants.


E254791

Si l'écart entre votre véhicule et celui qui le précède est petit, un témoin rouge s'allume.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, les fonctions d'indication de la distance et d'alerte sont désactivées et les graphiques ne s'affichent pas.*

Vitesse	Sensibilité	Graphiques	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph)	Normale	Gris	>25 m (82 ft)	>0,9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	0,6sec — 0,9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Rouge	<17 m (56 ft)	<0,6sec

Réglage des paramètres du système d'assistance précollision

Vous pouvez régler les paramètres suivants du système au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

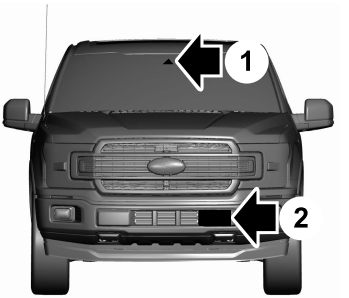
- Vous pouvez choisir parmi trois niveaux de sensibilité d'alerte et de distance.
- Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions d'alerte et de distance.
- Au besoin, vous pouvez activer ou désactiver le freinage actif.
- Au besoin, vous pouvez activer ou désactiver le système d'assistance précollision.

Nota : *Le freinage actif s'active automatiquement chaque fois que le contact est établi.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un capteur radar, Ford recommande de désactiver le système si un chasse-neige ou tout objet similaire installé sur le véhicule est susceptible d'obstruer le capteur radar. Votre véhicule mémorise le réglage sélectionné à chaque cycle d'allumage.*

Capteurs obstrués



1 Caméra
2 Capteur radar (selon l'équipement)

Si un message concernant une caméra ou un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, les images de la caméra ou les signaux radar seront obstrués. Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, celui-ci est situé derrière un cache du bouclier, au centre de la calandre inférieure. Si une caméra ou un capteur est obstrué, le système d'assistance précollision pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives à prendre.

Diagnostic de la caméra

Cause	Mesure à prendre
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Diagnostic du radar (selon l'équipement)

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, des projections de la route, de la neige ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'assistance précollision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'assistance précollision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact à l'avant du véhicule.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Nota : *Pour que le système puisse fonctionner correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si l'avant du véhicule a subi un choc ou est endommagé, la zone de détection du radar, selon l'équipement, pourrait changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive au niveau de la caméra ou un décentrage éventuel, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

COMMANDE DE TRANSMISSION

Modes de conduite réglables

Ainsi, plusieurs paramètres de performance des systèmes, tels que la direction, la tenue de route et la réponse du groupe motopropulseur, sont commandés en un seul point.

Le changement de mode de conduite modifie la fonctionnalité des systèmes suivants :

- Le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 267).
- La commande électronique de l'accélérateur qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.
- Les commandes de boîte de vitesses, optimisées grâce à une programmation de changement de rapport adaptée à chaque terrain.

Utilisation du système

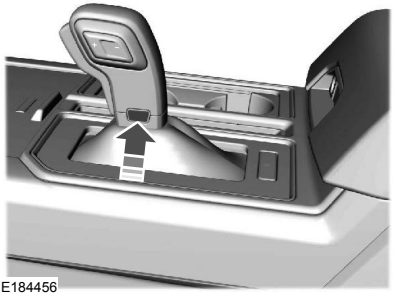
Le système adapte la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

Levier sélecteur sur colonne



E249567

Levier sélecteur sur console



E184456

Appuyez sur le bouton de mode de conduite sur le sélecteur de vitesse sur colonne ou sur console pour sélectionner ou modifier un mode de conduite. Le menu de sélection du mode de conduite s'affiche alors au tableau de bord pour vous permettre de choisir parmi les modes de conduite disponibles.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact du véhicule est coupé. En mode de marche avant (D), il se peut que seuls certains modes de conduite soient disponibles.*



Normal – Combinaison équilibrée entre confort et tenue de route.


Traction – Amélioration du fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge.


Neige/Pluie – Utilisation pour la conduite par mauvais temps. Le véhicule offre une réactivité réglée pour une adhérence optimale à faibles vitesses et une stabilité sécurisante à grandes vitesses.


Eco – Offre de la meilleure consommation de carburant possible avec quelques compromis sur les performances et le confort du véhicule.


Sport – Utilisation pour la conduite énergique et agressive hors route. Le véhicule offre une réactivité réglée pour des performances optimales hors route.

Nota : *Il se peut que votre véhicule ne dispose que de quelques-uns des modes de conduite énumérés ci-dessus.*

Nota : *Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Certains modes de conduite ne sont pas disponibles lorsque le levier sélecteur de vitesse se trouve à certaines positions. Si un mode n'est plus disponible en raison d'une anomalie du système ou d'un changement de la position du levier sélecteur de vitesse, le mode Normal est rétabli par défaut.*



Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité; le témoin correspondant s'allume alors sur le tableau de bord. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 268).

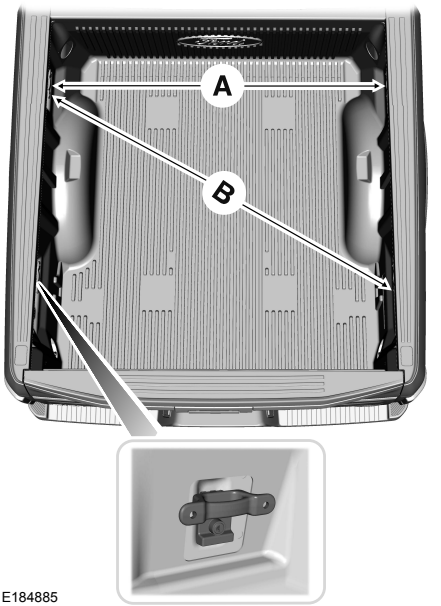
ÉLÉMENTS DE FIXATION DE CHARGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Points d'ancrage BoxLink™

Ces points d'ancrage se fixent sur les parois intérieures de plateau pour vous aider à amarrer le chargement. Les points d'ancrage peuvent être verrouillés pour empêcher la dépose ou déverrouillés pour la dépose.

Points d'ancrage BoxLink

Nota : *Laissez la clavette dans la serrure pendant la dépose ou la pose des points d'ancrage. Il n'est pas possible de retirer la clavette de la serrure si elle n'est pas en position verrouillée.*



A. Force maximale de 1 223 N (275 lb) entre points d'ancrage directement opposés.

B. Force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage diagonalement opposés.

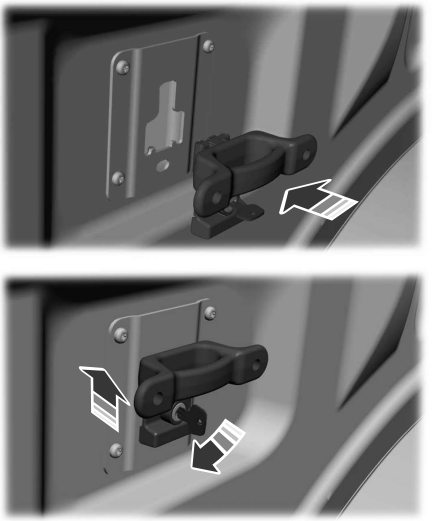
Fixez le chargement avec une force maximale de 1 223 N (275 lb) exercée entre points d'ancrage BoxLink directement opposés, ou une force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage BoxLink diagonalement opposés.

Dépose des points d'ancrage BoxLink

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Tirez le bas du point d'ancrage vers l'extérieur tout en poussant son sommet vers le bas.
3. Tenez le point d'ancrage lorsqu'il sort de la fente de montage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Pose des points d'ancrage BoxLink



E189558

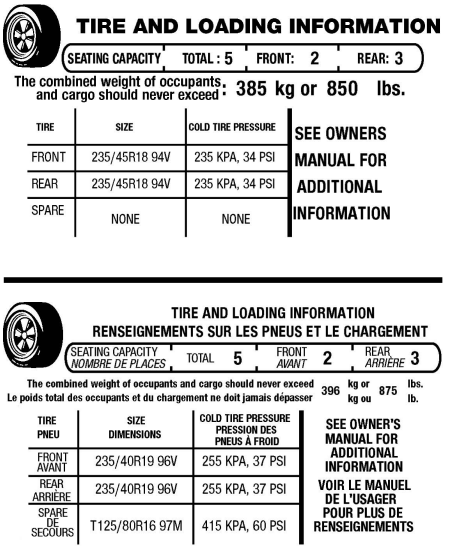
1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Insérez le point d'ancrage dans la fente de montage et poussez-le vers le haut. Assurez-vous que le point d'ancrage est complètement engagé.
3. Tournez la clavette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.
4. Retirez la clavette.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL : 5 | FRONT: 2 | REAR: 3

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed: 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
SPARE	NONE	NONE

SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg or / kg ou 875 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT / AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
REAR / ARRIÈRE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
SPARE / DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION / VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

E198719

Charge utile

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge.

Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

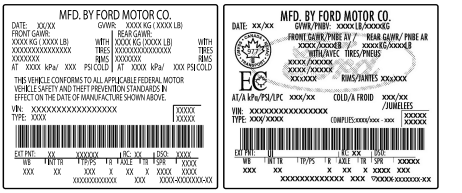
La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



E198828

AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 lb (99 kg) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 lb (13,5 kg) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 kg) - (5 x 13,5 kg) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 lb (99 kg), le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = - 240 livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au moins 240 livres (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 livres (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

ACCÈS AU PLATEAU (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Marchepied latéral de plateau

Utilisez le marchepied pour accéder plus facilement au plateau.

Nota : *Rabattez le marchepied avant de conduire.*

Nota : *Ne dépassez pas un poids de 227 kg (500 lb) sur le marchepied. Ce poids comprend l'utilisateur plus son chargement.*

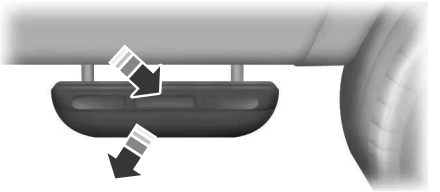
Nota : *N'utilisez pas le marchepied pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Le marchepied peut fonctionner plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme de marchepied peut accumuler des débris comme de la boue, de la terre, de la neige, de la glace et du sel. Ces matières peuvent empêcher le déploiement automatique du marchepied lorsque vous appuyez sur le bouton. Dans ce cas, assurez-vous d'appuyer sur le bouton puis, avec précaution, déployez manuellement le marchepied. Chassez les débris au pulvérisateur à haute pression et repliez le marchepied.*

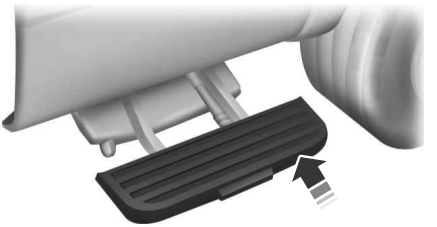
Déploiement du marchepied



E167268

Appuyez sur le bouton avec votre pied. Le marchepied se déploie automatiquement de sa position de rangement.

Rangement du marchepied



E167269

Avec le pied, poussez le marchepied sous votre véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche complètement. N'appuyez pas sur le bouton pendant le rangement du marchepied.

RAMPES DE PLATEAU (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites glisser la rampe vers le haut ou vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Veillez à installer correctement la rampe à la plaque de hayon. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne vous tenez pas debout ou assis sur la rampe lorsqu'elle se trouve en position rangée. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Installez uniquement la rampe dans les angles d'inclinaison prescrits. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : *La capacité maximale de la rampe est de 363 kg (800 lb).*

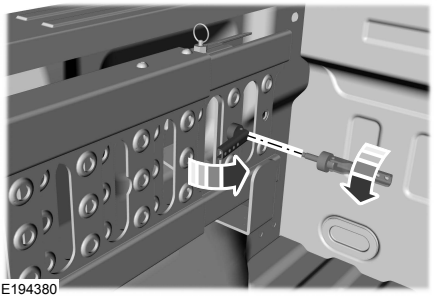
Nota : *Vérifiez que la rampe se trouve sur un sol stable avant toute utilisation.*

Nota : *Pour le chargement et le déchargement de l'équipement, l'inclinaison de la rampe doit être entre 10 degrés vers le haut et 26 degrés vers le bas pour éviter d'endommager la pince de rampe et la plaque de hayon.*

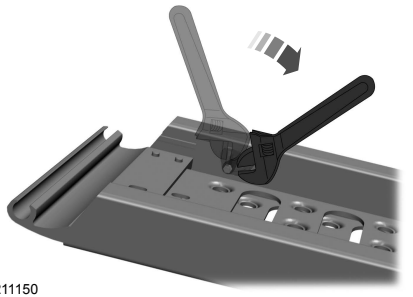
Nota : *Lorsque vous utilisez le véhicule hors route, enlevez les rampes de plateau et rangez-les en lieu sûr, loin du véhicule.*

Utilisation des rampes de plateau

1. Détachez les câbles avant et arrière.

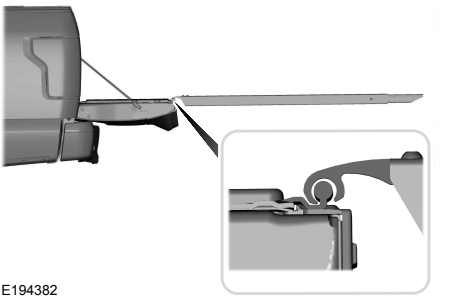

E194380

2. Ouvrez les bras de levier à came et dévissez les boulons à came.
3. Retirez la rampe du support de rampe.

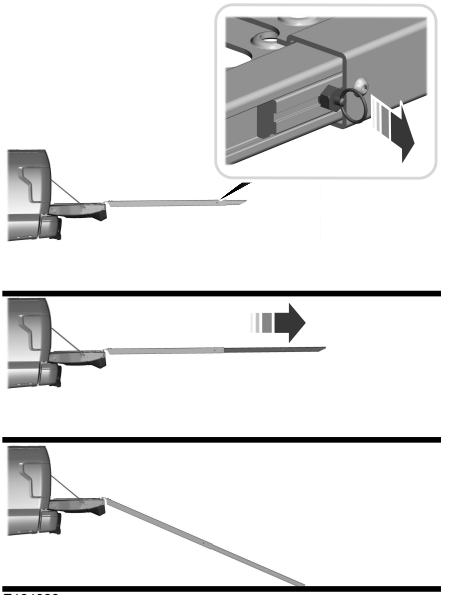

E211150

4. Tournez les butées sur le côté inférieur de la rampe en position ouverte.

Nota : *Vous pouvez utiliser un outil à surface lisse pour tourner les butées.*


E194382

5. Engagez la pince de rampe dans la plaque de hayon.


E194383

6. Tirez sur la goupille de positionnement et déployez la rampe jusqu'à ce que la goupille se verrouille en position d'utilisation, puis abaissez la rampe sur un sol stable.

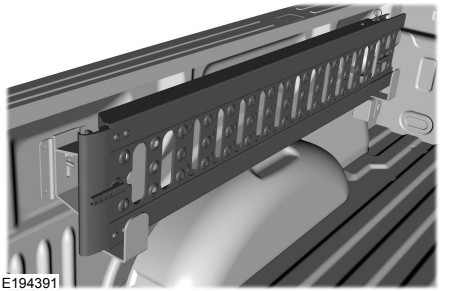
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Rangement des rampes de plateau

1. Ramenez la rampe à l'horizontale. Tirez sur la goupille de positionnement.
2. Repoussez la rampe en position de rangement jusqu'à ce que la goupille de positionnement se verrouille.

Nota : *Assurez-vous l'orifice de verrouillage de la goupille de positionnement choisi correspond à la taille du plateau.*

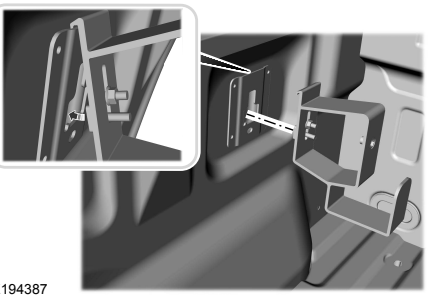
3. Désengagez la pince de rampe de la plaque de hayon.
4. Tournez les butées sur le côté inférieur de la rampe en position fermée.


E194391

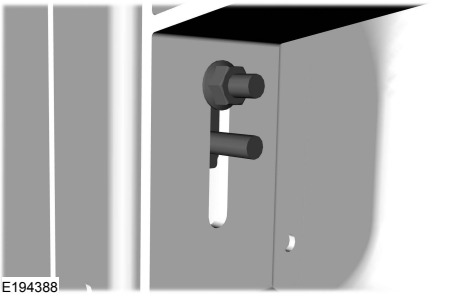
5. Placez la rampe dans le support de rampe.
6. Posez les boulons à came et fermez les bras de levier à came.
7. Attachez les câbles avant et arrière.

Nota : *Assurez-vous de bien attacher le câble de blocage. Si le câble de blocage est mal attaché, la rampe risque de vibrer et de faire du bruit.*

Pose du support de rampe


E194387

1. Accrochez la partie supérieure du support de rampe sur la plaque de montage et abaissez le bas du support pour le mettre en place.


E194388

2. Faites glisser les goujons du support de rampe vers le haut en position installée.
3. Serrez l'écrou du support de rampe.

Nota : *L'écrou doit se trouver sur le goujon supérieur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la capacité nominale de votre véhicule ou de son attelage de remorque. Une surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut détériorer la stabilité et la maniabilité du véhicule. Le non-respect de cette directive peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.

Nota : *Pour empêcher que votre remorque accumule des kilomètres et que les renseignements sur la remorque apparaissent lorsque vous redémarrez votre véhicule après avoir déconnecté votre remorque, vous devez désactiver la remorque. Utilisez l'écran d'information et allez au menu Remorquage puis à l'option Sélectionner remorque. Sélectionnez l'option Aucune remorque active. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 132).*

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 390).

Votre véhicule peut vous permettre de modifier les fonctions de remorquage. Voir **Généralités** (page 132).

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur de 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement en angle vers le bas par rapport à votre véhicule, vu de côté.

Si vous conduisez avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 319).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

DISPOSITIF D'ASSISTANCES DE REMORQUE EN MARCHE ARRIÈRE

Pro Trailer Backup Assist™

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

AVERTISSEMENT: Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.

Nota : *Ce système ne remplace pas des pratiques de conduite sécuritaires.*

Nota : *Vous devez toujours être conscient de la combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Nota : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas votre véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec des objets environnants.*

Nota : *Gardez à l'esprit que le train avant de votre véhicule pivote vers l'extérieur lors du changement de direction de la remorque.*

Nota : *Le système compte sur les mesures de l'utilisateur pour déterminer la position de l'autocollant et les limites du système. Il est essentiel d'effectuer correctement les mesures principales. Des mesures incorrectes peuvent entraîner le mauvais fonctionnement du système jusqu'au contact entre le véhicule et la remorque.*

Nota : *Le système limite la vitesse du véhicule lors de la marche arrière. Le système ne remplace pas la bonne utilisation de l'accélérateur et des pédales de frein.*

Principe de fonctionnement

Cette fonction vous aide à diriger votre véhicule lorsque vous reculez avec une remorque. Maintenez le bouton de commande tourné dans le sens où vous souhaitez diriger la remorque et le système se charge de la direction. Ceci vous permet de vous concentrer sur les rétroviseurs, ainsi que sur le frein et l'accélérateur.

Chaque remorque que vous utilisez avec votre véhicule doit être configurée une fois.

Vous devez veiller à suivre le processus de configuration avec précision, afin de vous assurer que l'autocollant est placé correctement.

Si vous avez besoin d'aide pour installer votre remorque, veuillez contacter votre concessionnaire.

Configuration du système Pro Trailer Backup Assist

Nota : *Le véhicule tracteur enregistre l'information de la remorque lorsque vous entrez les données dans le système. Un maximum de dix remorques peut être enregistré dans le système.*

Étape 1 : Positionnez le véhicule et la remorque

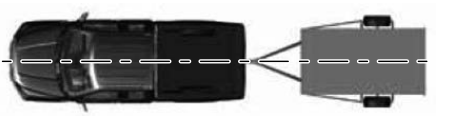
Attelez la remorque au véhicule tracteur et branchez le faisceau de câblage. Vérifiez que le câblage fonctionne correctement. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 355).



E209759

Stationnez le véhicule et la remorque attelée sur une surface plane.

Pour de meilleurs résultats, assurez-vous que votre remorque est à niveau par rapport au sol lorsque vous l'attelez à votre véhicule. Pour plus de renseignements sur le choix de la barre d'attelage, reportez-vous au chapitre Remorquage. Voir **Remorquage** (page 328).



E209760

Assurez-vous que la remorque est alignée sur votre véhicule. Pour cela, mettez la boîte de vitesses en marche avant (D) et tractez en ligne droite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Étape 2 : Suivez les messages sur l'écran d'information



E209765

1. Appuyez ce bouton pour activer le système.
2. Sélectionnez l'option pour ajouter une remorque dans l'affichage du tableau de bord, à l'aide des commandes au volant. Voir **Généralités** (page 132).
3. Ajoutez un nom personnalisé pour la remorque à l'aide des messages à l'écran. Utilisez la flèche vers le bas pour faire défiler jusqu'à la lettre souhaitée puis appuyez sur la flèche de droite pour passer à la lettre suivante. Appuyez sur OK pour continuer.
4. Sélectionnez le type de circuit de freinage pour la remorque que vous ajoutez.
5. Sélectionnez le niveau d'effort de freinage pour la remorque.

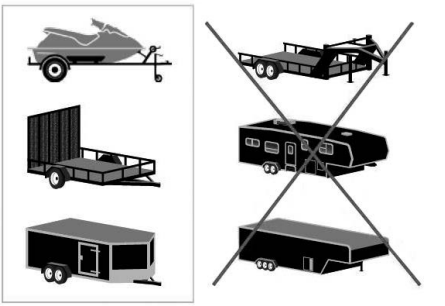
Nota : *L'option par défaut est Faible. Cette option est recommandée pour la plupart des remorques. Si les freins de la remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage plus agressif, sélectionnez alors les autres options au besoin.*

6. Sélectionnez le type de remorque.

Voici quelques exemples de remorques de type conventionnel.

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser le système avec les types de remorques marqués d'une croix.*

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette.



E209766

Suivez les messages sur l'écran d'information.

Étape 3 : Placez l'autocollant sur le cadre de la remorque

L'autocollant doit être placé dans une zone visible à côté de la caméra de recul.

Nota : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de la remorque s'allument automatiquement pour une meilleure visibilité.*

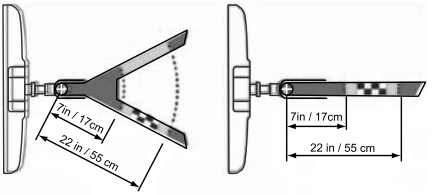
Nota : *Un assistant peut vous aider à effectuer la procédure suivante.*

Nota : *Assurez-vous que rien ne bloque la vue de la caméra de recul de l'autocollant. Par exemple des éléments comme un levier de manœuvre ou câblage.*

Nota : *Positionnez l'autocollant sur une surface plane, sèche, propre et horizontale. Pour de meilleurs résultats, appliquez l'autocollant lorsque les températures sont supérieures à 0°C (32°F).*

Nota : *Ne déplacez pas les autocollants une fois qu'ils ont été placés. Ne réutilisez pas des autocollants s'ils ont été retirés.*

Nota : *Vous pourrez acheter des autocollants supplémentaires au service des pièces de votre concessionnaire agréé.*



E209805

Utilisez la carte de mesure fournie, un ruban à mesurer et un stylo pour marquer soigneusement l'endroit où l'autocollant doit être apposé. L'autocollant fourni se trouve dans la pochette de plat verso du Guide de démarrage rapide. Assurez-vous que toute la surface de l'autocollant se trouve dans la zone verte comprise entre les deux arcs ou repères de distance sur le schéma, et qu'il est aussi visible à l'écran de la caméra de recul.

Une fois que vous avez défini le bon emplacement, apposez l'autocollant.

Étape 4 : Prenez les mesures

Une fois l'autocollant placé sur la remorque, vous devez prendre quelques mesures.

Nota : *Les mesures doivent être précises pour que le système puisse fonctionner correctement.*

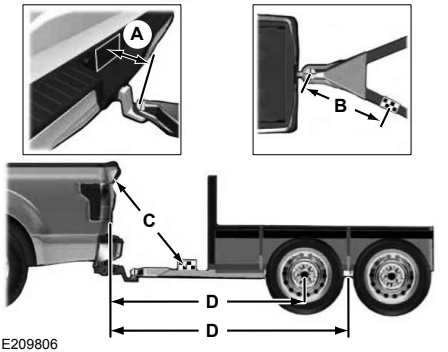
Nota : *Lorsque vous arrondissez en pouces, arrondissez vers le haut si la longueur mesurée est d'un quart de pouce ou plus. Arrondissez vers le bas si la longueur mesurée est de moins d'un quart de pouce. Par exemple, 31,11 cm (12,25 po) serait arrondi à 31,75 cm (12,50 po). 30,8 cm (12,13 po) serait arrondi à 30,48 cm (12,00 po).*

Nota : *Lorsque vous arrondissez en centimètres, arrondissez au centimètre près. Si la mesure est inférieure à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le bas. Si la mesure est supérieure ou égale à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le haut. Par exemple, 30,3 cm (11,9 po) serait arrondi à 30 cm (11,8 po). 30,5 cm (12,0 po) serait arrondi à 31 cm (12,2 po).*

Nota : *Utilisez les unités métriques ou impériales appropriées en fonction de votre pays ou véhicule.*

Enregistrez les quatre distances principales (A, B, C et D) conformément à la carte de mesure. Enregistrez le nom de la remorque pour ces mesures.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E209806

Distance A

La distance horizontale de la plaque d'immatriculation au centre de la boule d'attelage sur la remorque.

Distance B

La distance horizontale du centre de la boule d'attelage au centre de l'autocollant.

Distance C

La distance d'un point à un autre, de la caméra de recul au centre de l'autocollant.

Distance D

Remorques avec un seul essieu :

- La distance horizontale du hayon au centre de l'essieu de la remorque.

Remorques avec deux essieux ou plus :

- La distance horizontale du hayon au centre des essieux.

Nota : *Arrondissez la distance D.*

Étape 5 : Entrez les mesures à l'aide de l'écran d'information

À l'aide des mesures enregistrées, entrez les données requises dans le système. Suivez les messages sur l'écran pour entrer chaque mesure prise à l'étape 4. Utilisez les flèches haut et bas pour augmenter ou réduire les valeurs au besoin. Appuyez sur OK pour confirmer chaque mesure. Une fois la dernière mesure ajoutée, l'écran d'information montre toutes les mesures entrées. Vous pouvez choisir de confirmer ou de modifier les mesures.

Étape 6 : Confirmez l'emplacement de l'autocollant.

À l'écran de la caméra de recul, vérifiez si le système a identifié l'autocollant. Le système marque l'autocollant d'un cercle rouge. Confirmez la présence du cercle rouge sur l'image de l'autocollant à l'écran de la caméra de recul.

Nota : *Si le système ne parvient pas à localiser l'autocollant, essayez de nettoyer la lentille de la caméra. Assurez-vous que l'autocollant est visible dans la zone indiquée à l'étape 3.*

Étalonnage du système

Pour achever la configuration, roulez en ligne droite à une vitesse de 6–39 km/h (4–24 mph) selon les directives à l'écran.

L'écran d'information affiche un message pendant l'étalonnage et une fois l'étalonnage terminé.

Nota : *Pendant le processus d'étalonnage, tenez le volant de direction en position droit devant. Si le volant de direction est tourné, le processus d'étalonnage s'interrompt. L'écran d'information vous invite à rouler en ligne droite pour achever l'étalonnage.*

Nota : *Pour plus de précision, nous vous déconseillons d'étalonner le système pendant la nuit.*

Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist

Pour utiliser le système, appuyez sur le bouton et sélectionnez la remorque dans l'affichage.



E209765

Une fois que le système localise l'autocollant, l'affichage vous invite à passer en position de marche arrière (R). Le système s'allume.

Nota : *Le système ne fonctionne pas si vos mains sont sur le volant de direction. Retirez vos mains pour reprendre la procédure.*

Suivez les messages à l'écran pour diriger votre véhicule et la remorque.

Nota : *Il se peut que vous deviez conduire en marche avant pour redresser la remorque.*

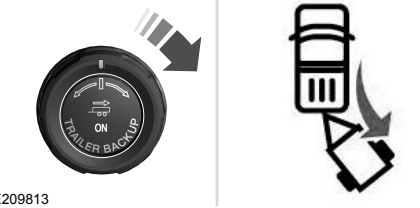
Retirez vos mains du volant et tournez le bouton de commande Pro Trailer Backup Assist à la place. Le bouton agit comme commande de direction pour la remorque.

Nota : *Plus vous tournez le bouton, plus le braquage de la remorque est serré.*



E209812

Maintenez le bouton tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la gauche.



E209813

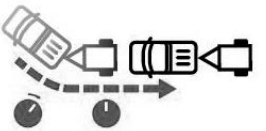
Maintenez le bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la droite.

Nota : *Entraînez-vous à manœuvrer avec le système dans un endroit sûr et dégagé pour commencer.*

Nota : *Tentez de reculer en ligne droite puis en tournant le bouton lentement dans la direction voulue.*

Nota : *Le fait de tourner et relâcher le bouton rapidement entraîne un mouvement brusque du véhicule.*





E209814

Relâchez le bouton lorsque la remorque se déplace dans la direction voulue. Commandez l'accélérateur et les freins pendant que le système dirige automatiquement votre véhicule pour permettre à la remorque de reculer en ligne droite.

Nota : *Pour faire reculer la remorque en ligne droite, vous pourrez dans certains cas avoir besoin d'utiliser le bouton pour corriger la direction de la remorque.*

Nota : *Le système limite la vitesse du véhicule.*

Nota : *Lorsque vous relâchez le bouton ou le tournez à la position centrale, votre véhicule suit le trajet de la remorque.*

Dépannage

Nota : *Le système a besoin d'avoir une vue dégagée de l'autocollant placé sur la remorque. Pour que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir la propreté de l'objectif de la caméra et de l'autocollant.*

Configuration

Le système est conçu pour être utilisé avec une grande variété de remorques. Certaines remorques ne disposent pas de la surface ou de l'emplacement approprié pour poser l'autocollant. Ces remorques ne sont pas prises en charge. Toute tentative de placer l'autocollant sur une surface ne répondant pas aux exigences de montage de l'autocollant listées à l'étape 3 des instructions de configuration, ou la saisie de mesures imprécises pour poursuivre la configuration peut entraîner une anomalie du fonctionnement du système.

Les mesures doivent impérativement être précises pour que le système puisse fonctionner correctement. Si vous devez contrôler les mesures saisies ou les modifier, vous pouvez y accéder par le tableau de bord. Choisissez l'option de remplacement de l'autocollant depuis le menu des paramètres du remplacement de la remorque. Il n'est pas nécessaire de retirer l'autocollant si vous devez simplement consulter ou modifier les mesures.

Les avertissements ou difficultés suivantes de menu peuvent se produire pendant la configuration. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Nota : *Si vous continuez à rencontrer des difficultés en ce qui concerne la capacité du système à détecter l'autocollant, consultez les renseignements du chapitre suivant concernant la perte d'un autocollant pendant l'utilisation du système.*

La mesure A a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Le système est conçu pour fonctionner avec les barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 23 cm (9 po) à 41 cm (16 po) lorsqu'il est installé. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage d'une longueur n'entrant pas dans cette plage, car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale de la plaque d'immatriculation et du centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite qui inclut une montée ou une baisse verticale augmente la mesure et la rend imprécise. Les mesures imprécises réduisent la précision du système et peuvent entraîner un mauvais fonctionnement. Reportez-vous à l'étape 4 des instructions de configuration pour consulter les instructions de mesure.

La mesure B a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de montage de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée nuisent aux performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect de la fonction.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du centre de l'autocollant au centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite comportant une montée ou une chute verticale augmente la valeur de mesure et entraîne la saisie d'une valeur imprécise dans le système. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration pour des instructions de mesure supplémentaires.

La mesure C a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous d'observer les instructions de pose de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée réduisent la précision du système et peuvent entraîner un mauvais fonctionnement. Si vous avez respecté tous les critères de positionnement de l'autocollant et que ce message s'affiche, l'autocollant est soit trop bas ou soit trop près de la caméra pour que celle-ci puisse l'identifier correctement. Pour que le

système fonctionne correctement, l'autocollant doit être placé plus bas si vous recevez l'avertissement de hauteur minimale ou placé plus haut si vous recevez l'avertissement de hauteur maximale.

- Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.
- Les mesures B et C doivent être mesurées de nouveau si un nouvel autocollant est placé sur la remorque.

La mesure D a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du hayon au centre de l'essieu simple ou au centre de tous les essieux sur la remorque. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration pour des instructions de mesure supplémentaires. Le système ne prend pas en charge les longueurs de remorque en dehors de la plage autorisée à l'écran d'information.

Le système encercle quelque chose à côté de l'autocollant ou le système ne trouve pas l'autocollant :

- Assurez-vous que la caméra arrière est propre et que l'autocollant est clairement visible dans l'image de la caméra. Nettoyez la caméra et l'autocollant au besoin.
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises de l'autocollant réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont précises.
- Retirez l'étiquette ou l'autocollant incorrectement entouré si possible.
- Si vous ne pouvez pas résoudre le problème, essayez de placer l'autocollant à un nouvel emplacement. L'emplacement de l'autocollant doit encore répondre aux exigences notées à l'étape 3 des instructions de configuration. Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.

Étalonnage

Le système surveille plusieurs paramètres du véhicule pour s'assurer que votre véhicule avance en ligne droite et que la remorque est droite derrière le véhicule. Toute commande de direction ou mouvement de la remorque entraîne l'interruption de l'étalonnage.

Pour des résultats optimaux :

- Empruntez une route longue, droite et lisse pour effectuer l'étalonnage.
- Conduisez en ligne droite.
- Maintenez une vitesse de 6–39 km/h (4–24 mph).

Fonctionnement du système

Les avertissements ou difficultés suivants peuvent se produire pendant le fonctionnement de la fonction. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le système n'est pas accessible :

- Le système compte sur plusieurs sous-systèmes dans votre véhicule pour fonctionner correctement. Si ces sous-systèmes ne fonctionnent pas correctement, le système peut ne pas être disponible.
- La tension batterie basse est une condition empêchant le fonctionnement du système. Assurez-vous que la batterie est correctement chargée si le système n'est pas accessible.
- Il se peut que vous deviez conduire votre véhicule en ligne droite au-dessus de 40 km/h (25 mph) avant que le système soit de nouveau accessible.
- Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.

Autocollant perdu :

- Si le système ne trouve pas d'emblée l'autocollant, il pourra être nécessaire de modifier les conditions d'éclairage en déplaçant l'ensemble véhicule et remorque ou d'attendre que les conditions de luminosité changent.
- Contrôlez ce qui suit si vous recevez le message Autocollant perdu pendant l'utilisation du système.
- Arrêtez votre véhicule dès que le message s'affiche.
- Assurez-vous que l'autocollant est visible et que le motif peut être discerné dans l'image de la caméra de recul.
- Nettoyez l'autocollant et la caméra pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués.
- Nettoyez l'objectif avec un chiffon doux non pelucheux et de l'eau.
- Nettoyez l'autocollant en pulvérisant dessus de l'alcool isopropylique à friction, puis en l'essuyant avec un chiffon doux.
- Retirez tout objet pouvant bloquer la vue de l'autocollant. Selon la configuration de votre remorque et l'équipement monté sur la remorque, il est possible que l'autocollant ne se trouve pas dans l'affichage de la caméra lorsqu'il tourne sur la boule d'attelage, mais pas pendant la configuration. Retirez l'obstruction si possible. Il faudra possiblement enlever l'autocollant de son emplacement courant s'il n'est pas possible de retirer l'obstruction. Apposez un nouvel autocollant visible par la caméra dans toutes les positions de la remorque derrière le véhicule tracteur.
- Placer l'autocollant sur une surface oblique par rapport au véhicule réduira les performances du système. Utilisez une barre de remorquage qui place la remorque de niveau par rapport au sol lorsqu'elle est attelée au véhicule. Vous obtiendrez ainsi une surface de niveau pour apposer l'autocollant. Placez l'autocollant sur un support (ou un autre objet) si aucune surface de niveau n'est disponible.
- Assurez-vous que l'autocollant se trouve en totalité sur une surface plane complètement visible par la caméra. Ne pliez pas l'autocollant sur une arête du cadre de la remorque. Ceci pourrait détériorer les performances du système.

- Des ombres sur l'autocollant peuvent détériorer la qualité du suivi dans certaines conditions de luminosité. Pour améliorer les performances du système, vous pouvez essayer de placer l'autocollant à un autre endroit de la zone autorisée. Si vous déplacez l'autocollant, utilisez l'option de changement d'autocollant dans le menu affiché.
- Pour changer l'emplacement de l'autocollant, allez dans le menu affiché, sélectionnez les options de remorque, sélectionnez Changer les paramètres de la remorque, puis Changer l'autocollant. L'autocollant précédant doit être retiré. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont correctes. Reportez-vous à l'étape 4 pour les instructions sur les mesures.
- Pour changer la mesure, allez dans le menu affiché, sélectionnez les options de remorque, sélectionnez Changer les paramètres de la remorque, puis Changer l'autocollant. Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

Le système ne recule pas en ligne droite :

- Des facteurs tels que la connexion de la barre d'attelage au récepteur d'attelage, le bombement et la pente de la route, et la souplesse de la suspension de la remorque peuvent influencer la capacité du système à faire reculer la remorque en ligne droite lorsque le bouton n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton jusqu'à ce que la remorque suive la trajectoire souhaitée, puis en maintenant le bouton dans cette position. Si vous voulez réétalonner le système pour reculer en ligne droite, vous pouvez le faire avec la procédure suivante.
- Ouvrez le menu affichant les données, sélectionnez les options de remorque, sélectionnez Changer les paramètres de la remorque, puis Changer l'autocollant. Les mesures que vous avez enregistrées vont s'afficher. Ne les modifiez pas mais continuez à confirmer les mesures. Une fois les mesures confirmées, le système vous invite à effectuer la procédure d'étalonnage.

Le système indique constamment ***Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter*** :

- Le système utilise vos mesures pour déterminer la position de l'autocollant et établir les limites du système. La précision du montage de l'autocollant et des mesures de la remorque fournit des performances optimales du système. Si vous recevez constamment cet avertissement, il est probable qu'il y ait un problème au niveau du montage de l'autocollant ou des mesures saisies. Assurez-vous que l'autocollant est placé correctement conformément à l'étape 3 et que les

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

mesures ont été effectuées correctement conformément à l'étape 4. Le guide de recherche des pannes pour les mesures de la remorque peut aussi être consulté pour faciliter la prise de mesures.

- Pour changer l'emplacement de l'autocollant ou les dimensions de la remorque, ouvrez le menu des données et sélectionnez les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant.
- Si l'emplacement de l'autocollant doit être modifié, l'autocollant précédent doit être retiré et un autocollant neuf doit être placé sur la remorque. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

Le système indique constamment ***Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant*** :

- Le système affiche cet avertissement lorsqu'il ne parvient plus à diriger le véhicule et vous devez à votre tour prendre le contrôle de la direction. Il existe quatre raisons pour lesquelles cet avertissement s'affiche et des renseignements supplémentaires concernant la raison de l'avertissement sont disponibles sur l'afficheur multimessage.
- Le volant de direction est touché pendant la commande du système. Évitez de toucher le volant de direction pendant le fonctionnement du système.
- La vitesse maximale du fonctionnement de la fonction est dépassée. Les performances du système sont optimisées à basses vitesses. Reculez lentement.
- Le système de caméra a perdu l'autocollant. Une fois le véhicule à l'arrêt, des avertissements supplémentaires indiquent si l'autocollant a été perdu. Reportez-vous aux conseils de dépannage des autocollants perdus.
- Une condition interne pour le fonctionnement du système n'a pas été remplie, qui nécessite que votre véhicule retourne au contrôle manuel de la direction.

Nota : *Le système est conçu pour être utilisé avec la même connexion de remorque chaque fois que la remorque est choisie dans le menu de sélection. L'utilisation d'une autre barre d'attelage ou d'un trou de broche différent (sur une barre d'attelage qui en compte plusieurs) pour raccorder la barre d'attelage à votre véhicule affectera les valeurs de mesure de la remorque. Refaites les mesures et mettez le système à jour au besoin.*

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT: La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Nota : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Nota : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 318).

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés des moteurs 2.7L et 3.3L mais dépourvus d'un ensemble de remorquage service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb) si un attelage est utilisé.*

Nota : *Pour les véhicules équipés des moteurs 3.5L et 5.0L mais dépourvus d'un ensemble de remorquage service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 3 175 kg (7 000 lb) si un attelage est utilisé.*

Nota : *Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Pour les véhicules dépourvus de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 11 pi² (3,4 m²). Pour les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 18 pi² (5,6 m²). Toutes les valeurs sont calculées selon la méthode SAE J2807.*

Nota : *Le dépassement de cette limite pourrait réduire de façon importante les performances du véhicule tracteur. Une remorque au profil aérodynamique efficace et à l'avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Pour la conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par 300 m (1 000 ft) d'élévation à partir du point d'élévation de 300 m (1 000 ft).*

Nota : *Certains États ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués pourraient être limités au poids spécifié, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque calculé en utilisant la formule indiquée après le tableau suivant.

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807**[2]
Cabine simple – 122	3.3L TiVCT	3,55	4 308 kg (9 500 lb) [3]
		3,73	5 489 kg (12 100 lb)
	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 534 kg (12 200 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
	5.0L TiVCT	3,15. 3,31	5 896 kg (13 000 lb)
		3,55	6 260 kg (13 800 lb)
Cabine simple – 141	3.3L TiVCT	3,55	4 355 kg (9 600 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 579 kg (12 300 lb)
		3,73	5 987 kg (13 200 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb) [4]
	5.0L TiVCT	3,15. 3,31	6 305 kg (13 900 lb)
		3,55	6 759 kg (14 900 lb)
		3,73	7 257 kg (16 000 lb)
	3.5L GTDi	3,15. 3,55	7 031 kg (15 500 lb)
		3,55	7 711 kg (17 000 lb) [5]

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [5]
Cabine double – 145	3.3L TiVCT	3,55	4 445 kg (9 800 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5.0L TiVCT	3,15. 3,31	6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 895 kg (15 200 lb)
	3.5L GTDi	3,15. 3,55	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [5]
	3.0L Diesel	3,31	7 121 kg (15 700 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)
Cabine double – 163	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [4]
	5.0L TiVCT	3,15. 3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 940 kg (15 300 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3.5L GTDi	3,15. 3,55	7 212 kg (15 900 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [5]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [5]
Cabine six places – 145	3.3L TiVCT	3,55	4 491 kg (9 900 lb) [3]
		3,73	5 579 kg (12 300 lb)
	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5.0L TiVCT	3,15. 3,31	6 441 kg (14 200 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
		3,55	6 895 kg (15 200 lb)
	3.5L GTDi	3,15. 3,55	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	8 119 kg (17 900 lb) [6]
	3.5L GTDi 10.5:1 CR	3,55	7 575 kg (16 700 lb)
	3.0L Diesel	3,31	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)
Cabine six places – 157	2.7L GTDi	3,15. 3,31	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [4]
	5.0L TiVCT	3,15. 3,55	6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 895 kg (15 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3.5L GTDi	3,15. 3,55	7 212 kg (15 900 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [6]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb) [5]

[1] Pour les véhicules dépourvus d'un ensemble de remorquage de service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).

[2] Ensemble de charge utile supérieure (sauf indication contraire).

[3] Ensemble de remorquage de gamme intermédiaire. - Barre d'attelage de catégorie IV. Poids maximum de remorque selon le moteur : 3.3L et 2.7L GTDi = 6000 lb, 5.0L, 3.5L GTDi et 3.0L Diesel = 7000 lb

[4] Ensemble de remorquage MAXIMUM.

[5] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur tous les modèles, sauf ceux équipés d'un moteur 3.5L GTDi et de l'ensemble de charge utile supérieure.

[6] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur les modèles équipés d'un moteur 3.5L GTDi et d'une cabine six places à châssis robuste seulement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
Cabine simple – 122	3.3L TiVCT	3,55	4 400 kg (9 700 lb) [3]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2.7L GTDi	3,55	5 670 kg (12 500 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
	5.0L TiVCT	3,31. 3,55	5 987 kg (13 200 lb)
		3,73	6 622 kg (14 600 lb)
Cabine simple – 141	3.3L TiVCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2.7L GTDi	3,55	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 396 kg (14 100 lb) [4]
	5.0L TiVCT	3,31. 3,55	6 396 kg (14 100 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
			7 303 kg (16 100 lb) [5]
			7 303 kg (16 100 lb) [6]
	3.5L GTDi	3,31. 3,55	7 166 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [7]
		3,73	7 711 kg (17 000 lb)
			7 756 kg (17 100 lb) [7]
Cabine double – 145	3.3L TiVCT	3,73	5 670 kg (12 500 lb)
	2.7L GTDi	3,55	5 806 kg (12 800 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 486 kg (14 299 lb) [4]
	5.0L TiVCT	3,31	6 486 kg (14 299 lb)
		3,55	6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 484 kg (16 500 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
	3.5L GTDi	3,31. 3,55	7 257 kg (16 000 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb) [7]
Cabine double – 163	5.0L TiVCT	3,31	6 532 kg (14 400 lb)
		3,55	6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3.5L GTDi	3,31. 3,55	7 348 kg (16 200 lb)
		3,55	7 757 kg (17 100 lb) [7]
		3,73	7 757 kg (17 100 lb) [7]
Cabine six places – 145	3.3L TiVCT	3,73	5 715 kg (12 600 lb)
	2.7L GTDi	3,55	5 851 kg (12 900 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 486 kg (14 300 lb) [4]

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
	5.0L TiVCT	3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3.5L GTDi	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	8 210 kg (18 100 lb) [8]
	3.5L 10.5:1 CR	3,31	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 575 kg (16 700 lb)
	3.0L Diesel	3,31. 3,55	7 257 kg (16 000 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)
Cabine six places – 157	5.0L TiVCT	3,31	6 532 kg (14 400 lb)
		3,55	6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 666 kg (16 900 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
	3.5L GTDi	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	8 346 kg (18 400 lb) [8]
		3,73	7 711 kg (17 000 lb) [5]
			7 756 kg (17 100 lb) [6]

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal calculé selon la méthode SAE J2807[2]**
	3.0L Diesel	3,31. 3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 757 kg (17 100 lb)

[1] Pour les véhicules dépourvus d'un ensemble de remorquage de service intensif, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).

[2] Ensemble de charge utile supérieure (sauf indication contraire).

[3] Ensemble de remorquage de gamme intermédiaire. - Barre d'attelage de catégorie IV. Poids maximum de remorque selon le moteur : 3.3L et 2.7L GTDi = 6000 lb, 5.0L, 3.5L GTDi et 3.0L Diesel = 7000 lb

[4] Ensemble de remorquage MAXIMUM.

[5] Jantes de 17 pouces.

[6] Jantes de 18 pouces.

[7] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur tous les modèles, sauf ceux équipés d'un moteur 3.5L GTDi et de l'ensemble de charge utile supérieure.

[8] Ensemble de remorquage de service maximum. - Barre d'attelage de catégorie IV. En option sur les modèles équipés d'un moteur 3.5L GTDi et d'une cabine six places à châssis robuste seulement.

Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez les tableaux précédents.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :

- Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
- Poids du matériel d'attelage, par exemple barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.

- Poids du conducteur.
- Poids des passagers.
- Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
- Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile du véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Nota : *En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant d'avoir parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi) avec le véhicule.
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Reportez-vous aux **Limites de charge** au chapitre Transport d'une charge pour l'explication des termes relatifs aux spécifications de charge qui figurent sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation et les instructions sur le calcul de la charge de votre véhicule. Voir **Limite de charge** (page 319).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

Connecteur de traction d'une remorque



E193232

Pour relier la remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur correctement adapté qui assure les fonctions du véhicule et de la remorque. Certains connecteurs à sept voies portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonctions
Jaune	Clignotant et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotant et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)[1]
Brun	Feux de position
Gris	Feux de recul

[1] Votre véhicule doit détecter la remorque avant de pouvoir l'alimenter en courant.

Détection de la remorque

1. Raccordez la remorque et le connecteur de câblage à votre véhicule.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur la pédale de frein pendant quelques secondes.

Un message de confirmation s'affiche à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de poids

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les barres-ressorts de telle manière que le pare-chocs arrière de votre véhicule soit plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de poids, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
4. Mesurez de nouveau la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant sur l'aile du véhicule soit à peu près à un quart de la distance de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

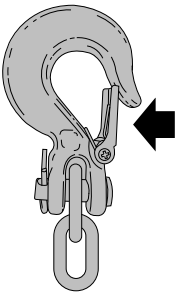
Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de la tension de barre en place.
- Vérifiez que le timon de remorque se fixe et se verrouille fermement sur l'attelage.
- Posez les chaînes de sécurité, l'éclairage et les commandes de frein de remorque exigés par la loi ou par le constructeur de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs. Attachez toujours les chaînes de sécurité au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.*

Posez des chaînes de sécurité sur l'attelage de remorque selon les recommandations du fabricant de la remorque. Croisez les chaînes de sécurité sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.



E265060

Si les chaînes de sécurité sont dotées d'un crochet, assurez-vous que celui-ci est complètement fermé.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

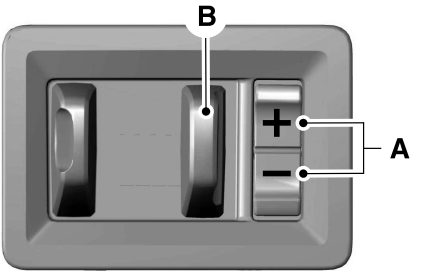
La classification du système de freinage du véhicule tracteur se fonde sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts et en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 1 500 lb (680 kg) une fois chargées.

Commande de freins de remorque intégrée (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Utilisez la commande de freins de remorque intégrée pour régler correctement les freins de remorque et vérifiez toutes les connexions avant de tracter une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E183395

Lorsqu'elle est utilisée correctement, la commande de frein de remorque permet un freinage progressif et efficace de la remorque en fournissant aux freins électriques ou électro-hydrauliques un signal proportionnel à la pression de freinage du véhicule.

Vous pouvez régler le niveau de freinage initial de la remorque en sélectionnant l'un des trois paramètres au moyen de l'écran d'information. Choisissez Faible, Moyen ou Élevé pour le freinage initial de la remorque requis. Voir **Affichage d'information** (page 132).

L'interface utilisateur de la commande comprend ce qui suit :

A : + et - (touches de réglage du gain) : Appuyez sur ces touches pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque par incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le diminuer jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Le réglage du gain apparaît sur l'afficheur multimessage.

La commande affiche le réglage de gain, le graphique à barre du signal de sortie et l'état de connectivité de la remorque sur l'écran d'information. Ils apparaissent comme suit sur l'écran d'information :

- Gain de commande de frein de remorque (sans remorque branchée) : Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Cette information s'affiche aussi si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages de gain en l'absence d'une remorque.
- Sortie gain de commande de frein de remorque : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des témoins à barres s'allument sur l'écran d'information pour indiquer le niveau de puissance fourni aux freins de la remorque par rapport à la sollicitation de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre correspond au niveau de puissance minimal, et six barres au niveau maximal.
- Remorque branchée : Ce message s'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- Remorque débranchée : Ce message s'affiche, accompagné d'un seul carillon, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, soit intentionnel, soit accidentel au cours d'un cycle d'allumage donné. S'affiche aussi s'il se produit une anomalie de câblage du camion ou de la remorque qui fait paraître la remorque débranchée. Ce message peut aussi s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle sans qu'une remorque soit

branchée. Après avoir déconnecté le connecteur de la remorque, appuyez sur la pédale de frein pendant environ cinq secondes pour permettre au système de détecter l'état de la remorque et de le mettre à jour.

B : Levier de commande manuelle : Faites glisser le levier de commande vers la gauche pour actionner les freins électriques de la remorque indépendamment de ceux du véhicule tracteur. Reportez-vous au chapitre suivant **Procédure de réglage du gain** pour les instructions concernant l'utilisation correcte de cette fonction. Si vous utilisez la commande manuelle tout en freinant normalement, le plus grand des deux signaux détermine la puissance fournie aux freins de remorque.

- **Feux stop :** L'utilisation du levier de commande manuelle allume les feux stop de la remorque et ceux du véhicule, sauf le troisième feu stop central, si la remorque est correctement connectée. L'enfoncement de la pédale de frein de votre véhicule allume aussi les feux de freinage de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage du mode de commande de freins de remorque

Sélectionnez l'option correcte à l'aide de l'écran d'information. Choisissez Électrique pour les remorques avec freins à tambour électromagnétiques ou Électrohydrauliques (EOH) pour les remorques avec circuits de freinage électrohydraulique. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Réglage d'effort de freinage de la remorque

La commande de freins de remorque permet à l'utilisateur de personnaliser la force avec laquelle les freins de la remorque s'appliquent. La valeur par défaut est "Faible" et constitue le réglage recommandé pour la plupart des remorques. Si les freins de votre remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage de remorque plus agressif, sélectionnez alors le réglage "Moyen" ou "Élevé".

Procédure de réglage du gain

Nota : *N'exécutez cette procédure que sur une route exempte de circulation, à une vitesse d'environ 30–40 km/h (20–25 mph).*

Le réglage de gain programme la commande de freins de remorque pour les conditions de remorquage spécifiques. Vous devez changer le réglage si les conditions du remorquage changent. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions routières et météorologiques.

Le gain doit être réglé pour assurer l'assistance maximale du freinage de remorque tout en évitant que les roues de la remorque se bloquent lors du freinage. Le blocage des roues de la remorque peut entraîner une perte de stabilité de la remorque.

1. Vérifiez que les freins de la remorque sont en bon état, fonctionnent normalement et sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les boutons de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le réglage du gain jusqu'au niveau voulu. Un réglage de gain de 6 est un bon point de départ pour les charges plus lourdes.
5. Dans un environnement sans circulation, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à environ 30–40 km/h (20–25 mph) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par un grincement des pneus, réduisez le gain. Si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que les roues soient juste sur le point de se bloquer. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Nota : *Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de frein de remorque pour déterminer exactement l'anomalie qui s'est produite sur la remorque. Cependant, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.*

Un message indiquant une anomalie du module de frein de remorque peut s'afficher en réponse à des anomalies détectées par la commande de frein de remorque, accompagné d'un seul signal sonore. Lorsque ce message s'affiche, faites diagnostiquer et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande pourra continuer de fonctionner, mais les performances pourront être dégradées.

Un message indiquant une anomalie de câblage de la remorque peut s'afficher en cas de court-circuit sur le fil de sortie de frein électrique. Si ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à sept voies du pare-chocs. Si le message s'affiche uniquement lorsque la remorque est branchée, le problème se situe au niveau du câblage de la remorque. Demandez conseil au concessionnaire de votre remorque. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (p. ex., gaine de fil usée par frottement), d'un court-circuit au positif (p. ex., broche de commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou d'une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Rappelez-vous :

Nota : *N'essayez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le Manuel de réparation. Cela pourrait endommager la commande.*

- Réglez le gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus, si les conditions routières, météorologiques, et celles de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de remorquer par mauvais temps. La commande de freins de remorque n'assure pas l'antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande de freins de remorque est munie d'une fonction qui réduit la puissance au frein à des vitesses du véhicule inférieures à 18 km/h (11 mph) afin d'empêcher un freinage saccadé ou brusque de la remorque et du véhicule. Cette fonction n'est disponible que lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, pas avec la commande de la remorque.
- La commande interagit avec le système de commande de frein et le système de commande du groupe motopropulseur pour procurer les meilleures performances dans différentes conditions routières.
- Le circuit de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. Un changement de gain sur la commande n'affecte pas le fonctionnement des freins de votre véhicule, que vous atteliez ou non une remorque.
- Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande est désactivée, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande et l'affichage se réactivent lorsque vous mettez le contact.
- La commande de freins de remorque ne peut être installée qu'en usine ou par un concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou de montage de cette dernière par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (Selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière est équipé d'un attelage intégré et ne nécessite qu'une boule à tige de 1 pouce (25,4 millimètres) de diamètre. Ce pare-chocs rend possible la traction d'une remorque de 2 268 kg (5 000 lb) avec un poids au timon de 227 kg (500 lb).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si l'emplacement de la boule d'attelage ne convient pas, vous devez installer un attelage monté sur le châssis.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne roulez pas à plus de 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous négociez une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du système AdvanceTrac avec RSC, il peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Cette situation est normale. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur routes de montagne ou au poids total roulant autorisé (ou avec une combinaison de ces facteurs), envisagez de faire remplir votre essieu arrière de lubrifiant synthétique pour engrenages (si ce n'est pas déjà fait). Voir **Capacités et spécifications** (page 480).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P).
4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Le pneu d'une roue de secours temporaire diffère des pneus normaux du véhicule par le diamètre, le type de bande de roulement ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des limitations d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC)

Nota : *Débranchez le câblage électrique de la remorque* ***avant*** *de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque* ***après*** *l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule et :

- causer des dommages internes aux composants;
- nuire à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant pour essieu arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant pour essieu arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuit soit suspectée ou qu'une autre réparation d'essieu soit requise.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), il faudra peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 241).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Nota : *Mettez le système de chauffage et climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule.* *Voir* ***Climatisation*** *(page 166).*

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane par exemple. Ces directives ont pour but d'éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Véhicules à deux roues motrices

Vous ne pouvez pas faire remorquer un véhicule à deux roues motrices avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse.

Véhicules à quatre roues motrices

Vous pouvez faire remorquer un véhicule à quatre roues motrices uniquement avec les quatre roues posées au sol en plaçant la boîte de transfert en position point mort et en engageant la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol. Effectuez les étapes décrites dans le chapitre suivant après avoir placé votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et après les avoir accouplés ensemble correctement.

Nota : *Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule de remorquage.*

Nota : *Si la procédure s'est correctement exécutée, l'écran d'information affiche* ***REMORQUAGE AU POINT MORT, LAISSER EN POSITION N*** *ou* ***Remorquage neutre activé, laisser en position neutre****. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.*

Nota : *Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.*

Nota : *Pour le modèle F-150 Raptor, consultez le supplément du guide du Raptor.*

Remorquage avec les quatre roues au sol

1. Établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton ***START/STOP*** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Tournez la commande quatre roues motrices à la position ***2H***.
4. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
5. Amenez la commande quatre roues motrices de la position ***2H*** à la position ***4L***, puis de nouveau à la position ***2H***, cinq fois dans un délai de sept secondes. Si la procédure s'est correctement exécutée, l'écran d'information affiche **REMORQUAGE AU POINT MORT, LAISSER EN POSITION N** ou ***Remorquage neutre activé, laisser en position neutre***. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Nota : *Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.*

Nota : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position point mort. Cette situation est normale.*

6. Laissez la boîte de vitesses en position point mort (N) et tournez la clé de contact aussi loin qu'elle puisse aller vers la position OFF. Elle ne va pas jusqu'à la position OFF quand la boîte de vitesses est au point mort (N). Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, vous devez la laisser dans le commutateur d'allumage pendant le remorquage. Pour verrouiller et

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

déverrouiller votre véhicule, utilisez le clavier d'entrée sans clé ou une clé supplémentaire. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton ***START/STOP*** du moteur sans enfoncer la pédale de frein. Il n'est pas nécessaire de laisser vos clés dans le véhicule. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule normalement.

7. Relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT: Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Cela empêcherait la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

AVERTISSEMENT: Le passage de la boîte de transfert en position de point mort (N) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Cela comporte un risque de blessures pour le conducteur et les personnes alentour. Veillez à appuyer sur la pédale de frein et assurez-vous que la position du véhicule ne représente pas un danger lorsque vous passez au point mort (N).

Nota : *Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position point mort (N) en remorquant le véhicule.*

Nota : *Vous pouvez vérifier l'état de remorquage d'un véhicule à quatre roues au sol en ouvrant la porte du conducteur ou en mettant le contact en position accessoire ou marche. Un message s'affiche pour confirmer que votre véhicule est en mode de remorquage au point mort.*

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert dans sa position ***2H*** :

1. Votre véhicule étant toujours bien attelé au véhicule remorqueur, mettez le contact sans faire démarrer le moteur. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton ***START/STOP*** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Remettez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).
4. Relâchez la pédale de frein.

Nota : *Si la méthode a été exécutée avec succès, le tableau de bord affiche **4X2**, et **Remorque neutre désactivée**.*

Nota : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Nota : *Un bruit peut retentir lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.*

Nota : *Le message **Passage retardé Avancer** affiché sur le tableau de bord, signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Voir les instructions dans le chapitre suivant.*

5. Appuyez la pédale de frein, puis déconnectez votre véhicule du véhicule de remorquage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

6. Lâchez la pédale de frein, démarrez et mettez la boîte de vitesses en position marche avant (D) pour s'assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de remorquage au point mort (N).
7. Si la boîte de transfert ne quitte pas la position point mort (N), mettez le frein de stationnement et faites vérifier votre véhicule.

Résolution du message Passage retardé Avancer

Si l'afficheur multimessage affiche ***Passage retardé Avancer***, effectuez ce qui suit :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Mettez la boite de vitesses au point mort (N), puis faites démarrer le moteur.
3. Lorsque le moteur est en marche, mettez la boîte de vitesses en mode marche avant (D) et laissez le véhicule rouler, jusqu'à 1 m (3 ft). Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Cette situation est normale.
4. Assurez-vous que le tableau de bord affiche ***Remorque neutre désactivée***.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- accélérez et ralentissez en douceur;
- roulez à une vitesse uniforme sans arrêter;
- essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts;
- effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents;
- fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse;
- conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 65 mi/h [105 km/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 55 mi/h [88 km/h]);
- maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées;
- servez-vous de l'huile moteur recommandée;
- effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- n'accélérez pas soudainement ni brusquement;
- ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter;
- ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute;
- ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid;
- n'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant;
- ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses;
- ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule;
- ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque;
- le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 1 mi/gal. US [0,4 km/L] pour chaque charge de 400 lb [180 kg] transportée);
- ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température pendant les premiers 12–16 km (5–10 mi) de conduite.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE HORS ROUTE

En plus d'offrir une excellente expérience de conduite sur route, votre véhicule excelle dans tous les types de conduite hors route. Cette camionnette a été conçue et équipée pour vous permettre d'explorer des endroits où la route ne peut vous mener, qu'il s'agisse d'une piste en forêt ou d'une étendue désertique. Avant de partir hors route, consultez les autorités locales pour connaître les pistes et les zones de loisirs autorisées pour la pratique de la conduite hors route. Assurez-vous également de connaître toutes les exigences d'enregistrement de votre véhicule tout-terrain dans la zone où vous prévoyez circuler.

Le Programme éducatif "Tread Lightly" a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au "U.S. Forest Service" et au "Bureau of Land Management" du ministère de l'Intérieur des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Avant de conduire votre véhicule hors route, il convient de réaliser une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Il est toujours recommandé de partir hors route à au moins deux véhicules. Le "système de jumelage" assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie. Il est également recommandé de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de secours, de l'eau, des sangles de remorquage, un téléphone cellulaire ou satellite lors de vos excursions hors route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Techniques de base de la conduite hors route

- Saisissez le volant avec les pouces à l'extérieur du cercle. Ceci réduira les risques de blessures dues aux mouvements brusques de volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté. Ne saisissez pas le volant avec les pouces à l'intérieur du cercle.
- Les commandes d'accélération, de freinage et de direction doivent être utilisées de manière douce et contrôlée. Les interventions brusques peuvent causer la perte d'adhérence du véhicule ou perturber son comportement, surtout sur terrain incliné ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.
- Regardez le terrain devant vous en notant les obstacles à venir, la texture de la surface, les changements de couleur ou tout autre facteur qui pourrait indiquer un changement d'adhérence, et adaptez en conséquence la vitesse du véhicule et sa trajectoire. Pendant le repérage du parcours, notez les obstacles à l'aide de repères GPS pour assurer l'utilisation des vitesses appropriées afin d'éviter d'éventuels dommages au véhicule.
- Lors de la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière arrive en butée ou en cas de contact excessif avec les plaques de protection, ralentissez afin de ne pas risquer d'endommager le véhicule.
- Pour les sorties en groupe, il est recommandé d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules suivants les obstacles qui pourraient endommager les véhicules.
- Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.
- En négociant les obstacles à basse vitesse, appliquez une légère pression des freins tout en actionnant la pédale d'accélérateur pour éviter les à-coups et franchir les obstacles de manière plus contrôlée. L'utilisation du mode 4 L peut également être utile.
- Utilisez les équipements de sécurité additionnels décrits plus loin dans ce chapitre.
- Veuillez consulter votre club de conduite hors route local pour obtenir d'autres conseils pratiques.
- La conduite hors route exige un haut degré de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas l'usage d'alcool pendant la conduite hors route, Ford recommande fortement de ne pas consommer d'alcool si vous prévoyez pratiquer cette activité.

Franchissement d'obstacles

- Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Il est préférable d'analyser l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin de se faire une bonne idée des conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.
- Approchez les obstacles lentement et négociez-les lentement et graduellement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Si un gros obstacle, un rocher par exemple, ne peut pas être évité, choisissez une trajectoire où celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le soubassement du véhicule. Ceci évitera d'endommager le véhicule.
- Les fossés et les terrains érodés doivent être traversés à un angle de 45 degrés, permettant à chaque roue de franchir séparément l'obstacle.

Escalade d'une pente

AVERTISSEMENT: Afin d'éviter toute perte de contrôle, des précautions extrêmes doivent être prises lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une descente.

- Tentez toujours de gravir une pente abrupte le long de la ligne de pente et non en diagonale.
- Si le véhicule est dans l'incapacité de gravir la pente, ne tentez PAS de faire demi-tour pour redescendre. Placez la transmission en position gamme basse et reculez lentement jusqu'en bas.
- En descendant une pente escarpée, choisissez la gamme basse et enclenchez la fonction de contrôle en descente. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein pour contrôler votre vitesse de descente, comme décrit précédemment à l'aide de la fonction de contrôle en descente. Veuillez noter que la fonction de contrôle en descente peut être activée en marche arrière et doit être utilisée dans ce genre de situations.

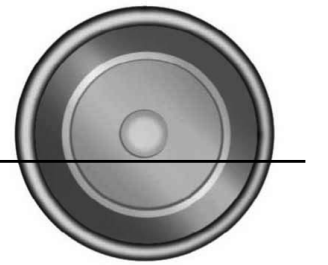
CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT: Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT:
Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.


E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.*

DÉNEIGEMENT

Nous conseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices avec niveaux de finition XL, XLT ou Lariat équipé du moteur 5.0L et l'option chasse-neige pour le déneigement résidentiel uniquement. Nous déconseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices automatique pour le déneigement.

N'utilisez pas les véhicules F-150 équipés d'un moteur 2.7L; 3.0L; 3.3L ou 3.5L pour le déneigement.

Pose du chasse-neige

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies dans au chapitre Chasse-neige du Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs, accessible sur le site www.fleet.ford.com/truckbbas.

Une installation type affecte ce qui suit :

- L'homologation concernant les normes de sécurité gouvernementales telles que la protection des occupants et le déploiement des sacs gonflables, le freinage et l'éclairage. Vérifiez la présence d'une étiquette de l'installateur de chasse-neige qui certifie que l'installation respecte les normes de la FMVS (normes de sécurité fédérales américaines des véhicules automobiles) applicables.
- Le poids maximal autorisé sur essieu avant (PMAE) est indiqué sur l'étiquette d'homologation du véhicule, en haut à gauche. Ceci correspond au poids total supporté par l'essieu avant, comprenant le poids du véhicule en plus de tout équipement auxiliaire, tel que le matériel de montage sur cadre du chasse-neige, pouvant être ajouté au véhicule, tout en respectant l'homologation Ford relative aux normes de la FMVS. Les charges ne doivent pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou le poids total autorisé en charge (PTAC).
- Un lest en arrière de l'essieu arrière pourra être nécessaire pour éviter de dépasser le poids total autorisé sur l'essieu avant et assurer la répartition de poids avant-arrière requise pour un freinage et une direction corrects.
- Il faudra peut-être modifier le pincement des roues avant pour éviter une usure inégale et prématurée des pneus. Les spécifications figurent dans le manuel de réparation Ford.
- Les phares peuvent nécessiter un réglage.
- Les pressions de gonflage des pneus recommandées pour la conduite générale figurent sur l'étiquette d'homologation du véhicule. La pression de gonflage à froid maximale pour les pneus et la charge maximale correspondante sont indiquées sur les flancs des pneus. Il pourra être nécessaire d'ajuster la pression de gonflage des pneus dans ces limites pour tenir compte du poids supplémentaire dû à l'installation du chasse-neige.
- Les réglementations fédérales et certaines réglementations locales exigent la présence d'un éclairage extérieur supplémentaire pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode chasse-neige (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton chasse-neige situé sur la planche de bord pour activer le mode chasse-neige. Ce bouton s'allume lorsque le véhicule est en mode chasse-neige. Un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que certaines fonctions sont désactivées en mode chasse-neige.

Les fonctions suivantes sont désactivées en mode chasse-neige :

- Convertisseur 110 V.
- Antibrouillards.
- Volant chauffant.
- Sièges chauffants avant et arrière.
- Sièges avec fonction de massage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le module de carrosserie active également le relais du chasse-neige qui alimente les commandes du chasse-neige de marché de deuxième monte.

Désactivez le mode chasse-neige en appuyant sur le bouton chasse-neige ou en coupant le contact. Le bouton chasse-neige s'éteint et les fonctions sont de nouveau activées.

Nota : *Le système électrique est conçu pour prendre en charge l'ajout d'un chasse-neige résidentiel (jusqu'à 60 A courant continu) ainsi que son éclairage (jusqu'à 20 A courant continu) en mode chasse-neige. Le système électrique n'est pas conçu pour prendre en charge l'utilisation d'un chasse-neige auquel seraient ajoutés des accessoires du marché de deuxième monte.*

Conduite du véhicule équipé du chasse-neige

Nota : *Conduisez le véhicule sur au moins 800 km (500 mi) avant de l'utiliser pour le déneigement.*

Nous vous conseillons de ne pas dépasser 72 km/h (45 mph) lors du déneigement.

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur. Il est particulièrement important de prêter attention à la température du moteur lorsque les températures extérieures sont supérieures au point de congélation. Orientez l'étrave pour maximiser l'arrivée d'air au radiateur et surveillez la température du moteur pour déterminer si une orientation à gauche ou à droite assure les meilleures performances.

Respectez les intervalles d'entretien pour service dur figurant dans votre Guide des services d'entretien périodique pour ce qui est des intervalles de vidange d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.

Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire de sac gonflable ou ses fusibles sur un véhicule ayant des sacs gonflables, car cela pourrait vous causer des blessures graves ou la mort. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Nota : *Veuillez consulter le manuel des carrossiers-constructeurs pour obtenir les directives sur l'installation correcte d'équipements supplémentaires.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Votre véhicule est équipé de dispositifs de retenue supplémentaires (sacs gonflables conducteur et passager). Le dispositif de retenue supplémentaires est conçu pour s'activer dans certaines collisions frontales et quasi frontales lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Par conséquent, une conduite imprudente ou une vitesse trop élevée pendant le déneigement peut occasionner le déploiement du sac gonflable dû à une décélération importante. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.

Ne retirez et ne désactivez jamais les dispositifs de déclenchement intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et l'équipement de déneigement en plus de provoquer le déploiement des sacs gonflables.

Température du moteur pendant le déneigement

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée que la normale, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur.

- Si vous devez conduire plus de 24 km (15 mi) à des températures supérieures à 0 ºC, orientez l'étrave du chasse-neige d'un côté ou de l'autre pour assurer l'arrivée d'air maximale au radiateur.
- Si vous roulez moins de 24 km (15 mi) à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mph) par temps froid, vous n'avez pas à vous inquiéter de la position de l'étrave pour assurer l'arrivée d'air maximale.

Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

- Placez la boîte de transfert en mode **4L** (4 roues motrices gamme basse) pour déneiger de petites surfaces à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph).
- Passez en position **4H** (4 roues motrices gamme haute) pour le déneigement d'espaces plus vastes ou de fines couches de neige à vitesses plus élevées. Ne dépassez pas 24 km/h (15 mph) :
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (**R**) si le moteur n'est pas revenu au ralenti et si les roues ne se sont pas immobilisées.

Température extérieure pendant le déneigement

Lors du déneigement à l'aide de votre véhicule, l'étrave du chasse-neige peut limiter l'arrivée d'air vers la sonde de température et indiquer une température d'air extérieur erronée.

Un nécessaire de câblage Ford est disponible pour repositionner la sonde de température d'air extérieur sur le bâti de l'étrave de chasse-neige afin d'assurer une indication plus précise de la température extérieure. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

L'Assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche; Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi);
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans la trousse du Manuel du propriétaire.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1-800-241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.*



La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.*

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule a un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact en position de démarrage.
3. Coupez le contact.
4. Établissez le contact pour réamorcer la pompe d'alimentation.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyer sur le bouton ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le ***START/STOP*** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche ***START/STOP***, ou appuyez sur le bouton ***START/STOP*** sans enfoncer la pédale de frein.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

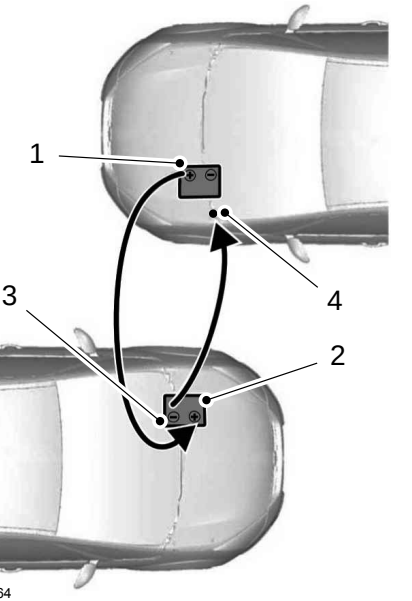
Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENT: N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

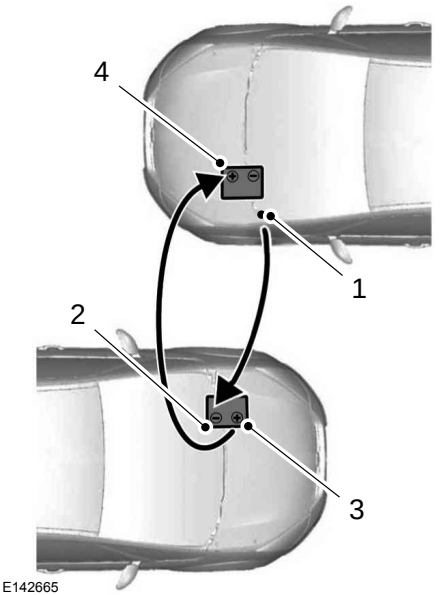
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

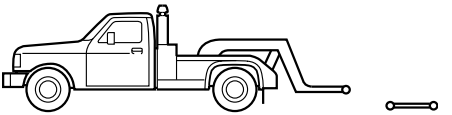
L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

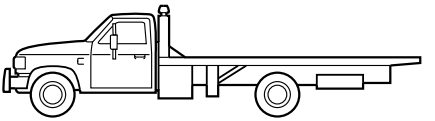
- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée;
- l'avertisseur sonore n'est disponible que sur certains marchés.

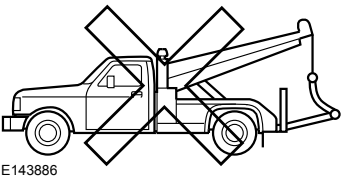
TRANSPORT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT: Bloquez les roues pour éviter que le véhicule ne se déplace.

AVERTISSEMENT: Si vous ne prenez pas ces précautions, un déplacement soudain et inopiné du véhicule peut se produire.







E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans chariots porte-roues) et les roues arrière soulevées.

Nous recommandons de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec toutes les roues soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau. Cependant, suivant la configuration du véhicule, il est possible d'utiliser un cadre de levage pour soulever les roues arrière, à condition de procéder comme suit :

- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de transfert à sélection électronique en marche, placez la commande de quatre roues motrices en position **2H** avant le remorquage.

Nota : *Remorquer un véhicule à quatre roues motrices doté d'un dispositif de sélection électronique en marche dont les roues avant sont en contact avec le sol et dont les moyeux avant n'ont pas été préalablement déverrouillés peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Le remorquage sur plus de 80 km (50 mi) ou à plus de 56 km/h (35 mph) d'un véhicule à deux roues motrices ou d'un véhicule à quatre roues motrices doté d'une sélection électronique en marche en laissant les roues arrière au sol peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENT: L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.

AVERTISSEMENT: Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.

AVERTISSEMENT: Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire agréé. Bien que tout concessionnaire agréé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire agréé.

Accordez au concessionnaire agréé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire agréé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)
Si votre véhicule est configuré comme une autocaravane, veuillez composer le 1-800-444-3311 pour obtenir de l'aide.

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, état ou code postal;
- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule;
- votre numéro de téléphone (domicile et travail);
- raison sociale du concessionnaire agréé et ville où il se trouve;
- kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act" ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du "Magnuson-Moss Warranty Act" ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act", 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du "Magnuson-Moss Warranty Act", ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, contactez l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, contactez notre Centre de relation avec la clientèle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, contactez le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, consultez le Centre d'aide à la clientèle Ford correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
	Koweït 22280384		
Afrique du Nord	s.o.	s.o.	nafcrc@ford.com

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	s.o.	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+82-02-1600-6003	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans un autre pays, contactez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec HELM Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site*http://www.safercar.gov*; ou écrivez à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Vous pouvez également obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile sur le site*http://www.safercar.gov*.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Télé-phone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Télé-phone	1-800-565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

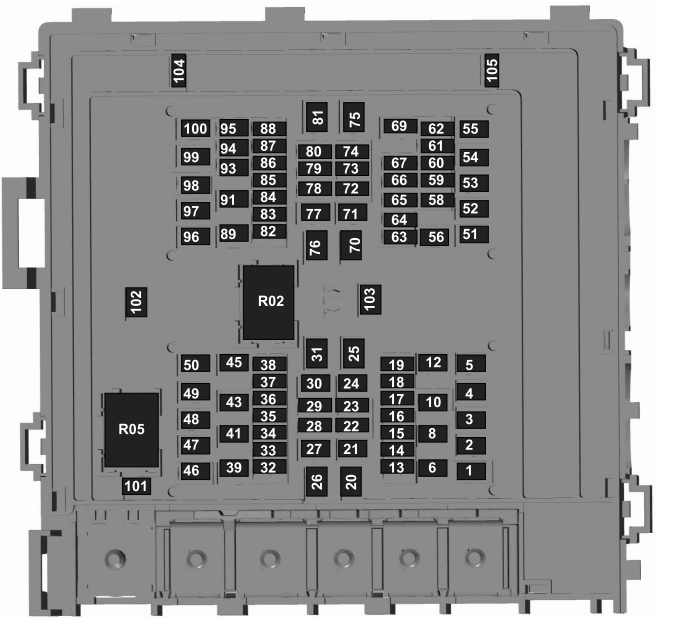
Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.

AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il renferme les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).



E251921

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
1	25 A[1]	Avertisseur sonore.
2	50 A[2]	Ventilateur 1
3	30 A[2]	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
4	60 A[2]	Module de commande sur carrosserie.
5	30 A[2]	Relais de démarreur.
6	20 A[2]	Prise de courant 1
8	20 A[2]	Prise de courant 2.
10	5 A[1]	Capteur de pluie.
12	15 A[2]	Relais d'aménagement 1 (Raptor)
13	10 A[1]	Contact/démarrage 4x4 Contact-démarrage du module de régulateur de vitesse adaptatif.
14	—	Non utilisé (moteur de base).
	15 A[1]	Non utilisé (libre) (Raptor).
15	7,5 A[1]	Caméra avant. Module de qualité de tension.
	15 A[1]	Module de qualité de tension (Raptor).
16	10 A[1]	Module de commande du groupe motopropulseur. Contact-démarrage du module de commande de la boîte de vitesses.
17	10 A[1]	Contact/démarrage des freins antiblocage
18	10 A[1]	Contact/démarrage de la direction assistée électrique
19	5 A[1]	Relais d'aménagement 5 (Raptor)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
20	40 A[2]	Moteur de soufflerie.
21	30 A[2]	Moteurs de siège du passager
22	20 A[1]	Amplificateur radio
23	10 A[1]	Capteur A alt.
24	30 A[2]	Module de commande de freins de remorque
25	50 A[2]	Module de commande sur carrosserie 1.
26	50 A[2]	Motoventilateur (essence).
27	30 A[2]	Moteurs de siège du conducteur/module à mémoire
28	15 A[1]	Siège chauffant
29	10 A[1]	Solénoïde de système quatre roues motrices.
30	25 A[2]	Charge de batterie de remorquage.
31	—	Non utilisé.
32	10 A[1]	Embrayage de climatiseur.
33	—	Non utilisé.
34	10 A[1]	Alimentation du véhicule 5 (diesel)
35	20 A[1]	Alimentation du véhicule 4 (essence)
	15 A[1]	Alimentation du véhicule 4 (diesel)
36	10 A[1]	Alimentation du véhicule 3.
37	25 A[1]	Alimentation du véhicule 2 (essence)
	15 A[1]	Alimentation du véhicule 2 (diesel)
38	25 A[1]	Alimentation du véhicule 1 (essence)

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
	20 A[1]	Alimentation du véhicule 1 (diesel)
39	—	Non utilisé.
41	30 A[2]	Alimentation du module de qualité de tension du module de commande de carrosserie.
43	20 A[2]	Module de feux de remorque
45	—	Non utilisé.
46	10 A[1]	Blocage de colonne de direction.
47	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 3 (diesel)
48	30 A[2]	Réchauffeur du filtre à carburant (Diesel).
49	—	Non utilisé.
50	30 A[2]	Pompe d'alimentation.
51	20 A[2]	Prise de courant 3.
52	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 2 (diesel)
53	25 A[2]	Feux de stationnement de remorque
54	—	Non utilisé.
55	15 A[2]	Relais d'aménagement 2 (Raptor)
56	—	Non utilisé.
58	5 A[1]	Chargeur USB intelligent
59	—	Non utilisé.
60	—	Non utilisé.
61	—	Non utilisé (moteur de base).
	15 A[1]	Non utilisé (libre) (Raptor).

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
62	5 A[1]	Relais d'aménagement 6 (Raptor)
63	25 A[1]	4x4.
64	15 A[1]	Différentiel E-locker
65	—	Non utilisé.
66	—	Non utilisé.
67	—	Non utilisé.
69	—	Non utilisé.
70	40 A[2]	Soupapes du système de freinage antiblocage (ABS). Frein de stationnement électrique
71	25 A[2]	4x4.
72	—	Non utilisé.
73	—	Non utilisé.
74	10 A[1]	Feux de recul de remorque
75	—	Non utilisé.
76	40 A[2]	Module de commande sur carrosserie 2.
77	30 A[2]	Siège à régulation de température
78	10 A[1]	Module de projecteur.
79	—	Non utilisé.
80	10 A[1]	Essuie-glace de pare-brise chauffant
		Relais d'aménagement 4 (Raptor)
81	—	Non utilisé.
82	30 A[1]	Pompe à huile de boîte de vitesses
	5 A[1]	Module de commande du groupe motopropulseur (diesel)

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
83	15 A[1]	Module de commande de la boîte de vitesses
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	10 A[1]	Relais de sièges multicontours.
		Relais d'aménagement 3 (Raptor)
89	30 A[2]	Marchepied électrique.
91	—	Non utilisé.
93	15 A[1]	Rétroviseurs chauffants.
94	15 A[1]	Module de siège chauffant arrière (Raptor, diesel)
95	—	Non utilisé (moteur de base).
	15 A[1]	Non utilisé (libre) (Raptor).
96	—	Non utilisé.
97	40 A[2]	Ventilateur (Raptor)
	50 A[2]	Réchauffeur de commande du groupe motopropulseur 1 (diesel)
98	15 A[2]	Module de transmission 10R côté droit Pompe d'huile de transmission 3,3L
99	40 A[2]	Lunette arrière chauffante.
100	25 A[2]	Relais de chauffage du fluide pour échappement diesel (DEF).
101	25 A[2]	Motoventilateur (base).
102	30 A[2]	Lunette arrière coulissante à commande électrique

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
103	20 A[2]	Fusible de relais de feux stop/clignotants de remorque
104	15 A[1]	Commande chasse-neige Sièges arrière chauffants (base).
105	10 A[1]	Rétroviseur à réglage télescopique

[1] Micro-fusible 2.

[2] Fusible Mcase à fente.

Nota : *L'intensité du fusible de rechange peut varier.*

Numéro de relais	Intensité	Composant protégé
R02	—	Relais, module de commande du groupe motopropulseur.
R05	—	Relais de motoventilateur

Porte-fusibles de l'habitacle

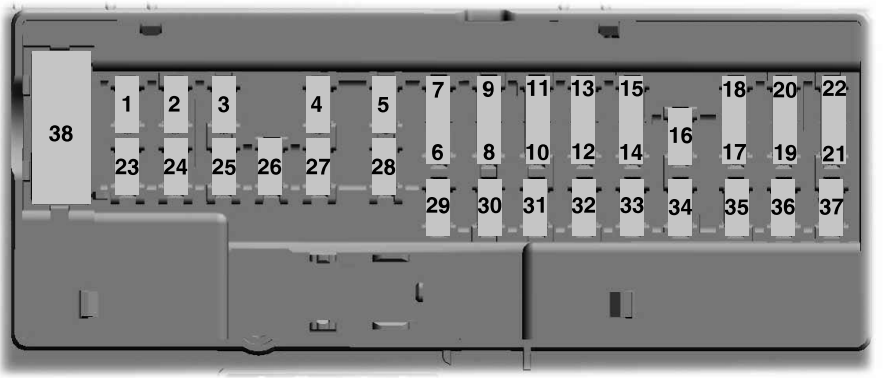
Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher côté passager, derrière un panneau de garniture.

Pour déposer le panneau de garniture, tirez sur le panneau, puis repoussez-le sur le côté. Pour le remettre en place, alignez les languettes sur les fentes du panneau et appuyez sur le panneau.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, enfoncez les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

Pour reposer le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E145984

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
1	—	Non utilisé.
2	7,5 A	Logique du module de gestion mémoire. Commutateurs de siège à mémoire. Moteur de réglage de support lombaire.
3	20 A	Moteur de verrouillage de porte conducteur.
4	5 A	Commande de freins de remorque.
5	20 A	Non utilisé (libre).
6	10 A	Non utilisé (libre).
7	10 A	Non utilisé (libre).
8	10 A	Non utilisé (libre).
9	10 A	Module d'alimentation prolongée (base).
10	5 A	Module de modem intégré.
11	5 A	Module de capteur combiné.
12	7,5 A	Module du système de climatisation. Prise de diagnostic intelligente.

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
13	7,5 A	Tableau de bord. Module de commande de colonne de direction.
14	10 A	Contacteur des feux stop.
15	10 A	Prise de diagnostic intelligente.
16	15 A	Ouverture du hayon
17	5 A	Affichage tête haute. Commande de gestion du terrain
18	5 A	Commutateur d'allumage et bouton-poussoir de démarrage d'entrée passive/démarrage passif Solénoïde d'interdiction de retrait de clé
19	7,5 A	Module d'alimentation prolongée (base).
	7,5 A	Module de commande des dispositifs de retenue (Raptor).
20	7,5 A	Non utilisé (libre).
21	5 A	Affichage tête haute. Sonde de température et d'humidité d'habitacle
22	5 A	Module de commande électronique de détection des occupants (Raptor).
23	10 A	Commande de lunette arrière électrique Convertisseur. Glace latérale conducteur Toit ouvrant transparent. Toit panoramique Vista
24	20 A	Verrouillage/déverrouillage centralisé.
25	30 A	Module de commande de porte conducteur
26	30 A	Module de commande de porte passager
27	30 A	Toit panoramique Vista Toit ouvrant transparent.
28	20 A	Non utilisé (libre).
29	30 A	Non utilisé (libre).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

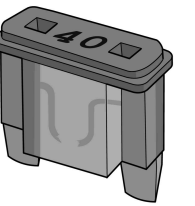
Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
30	30 A	Non utilisé (libre).
31	15 A	Commande et moteur de réglage de pédales
32	10 A	Affichage multifonction. SYNC. Récepteur de fréquence radio.
33	20 A	Autoradio.
34	30 A	Relais contact-démarrage.
35	5 A	Commande de mode de conduite sélectionnable. Bloc de commandes (Raptor).
36	15 A	Module de caméra à 360° Module de volant de direction chauffant Rétroviseur. Sièges arrière chauffants. Module d'avertisseur de déviation de trajectoire. Module de feu de route automatique Module de traitement d'image A
37	20 A	Non utilisé (libre).
38	Disjoncteur 30 A	Commandes et moteurs de lunette arrière

Nota : *L'intensité du fusible de rechange peut varier.*

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

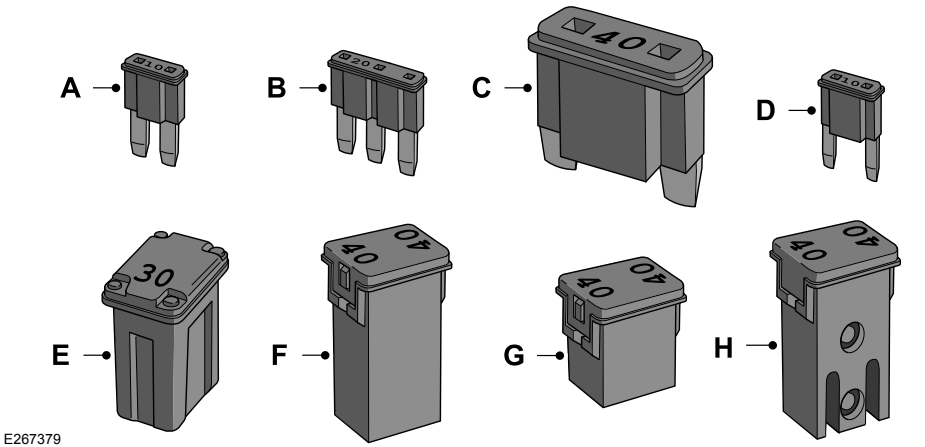
AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Types de fusibles



E267379

A Micro 2
B Micro 3
C Maxi
D Mini
E M Case
F J Case
G J Case à profil bas
H M Case à fente

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

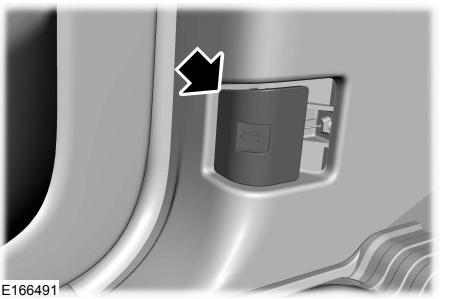
Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

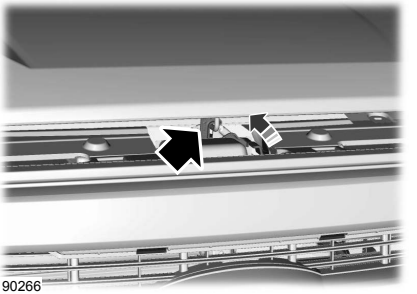
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous la planche de bord.


E166491

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

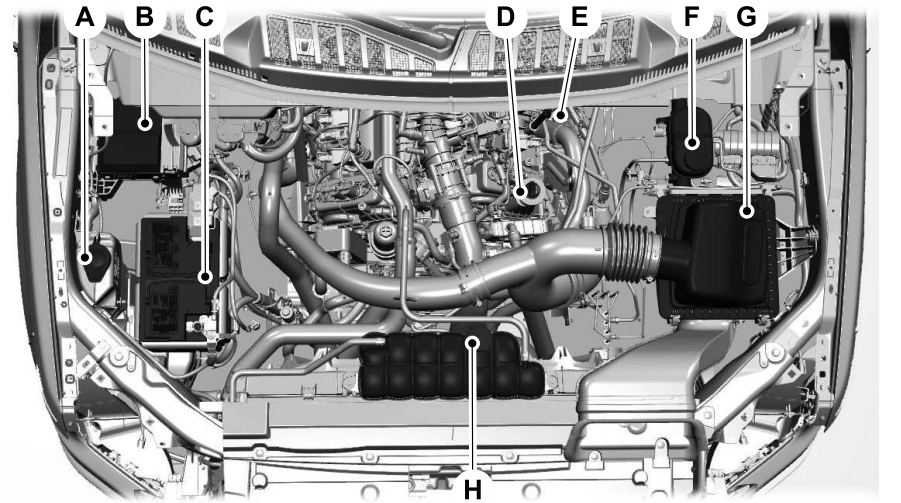
2. Placez-vous devant le véhicule et repérez le levier d'ouverture secondaire, situé sous l'avant du capot, près du centre du véhicule.



E190266

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.

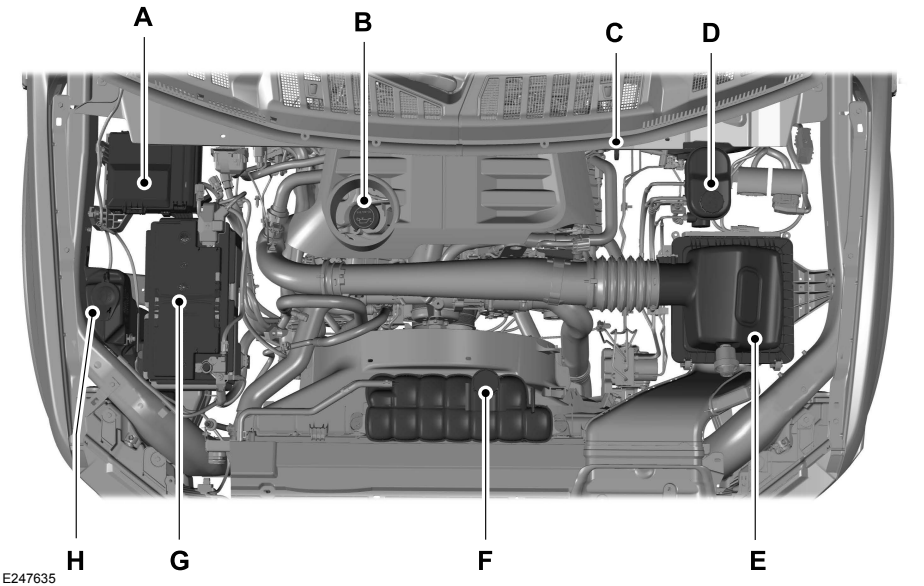
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.7L ECOBOOST™



F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

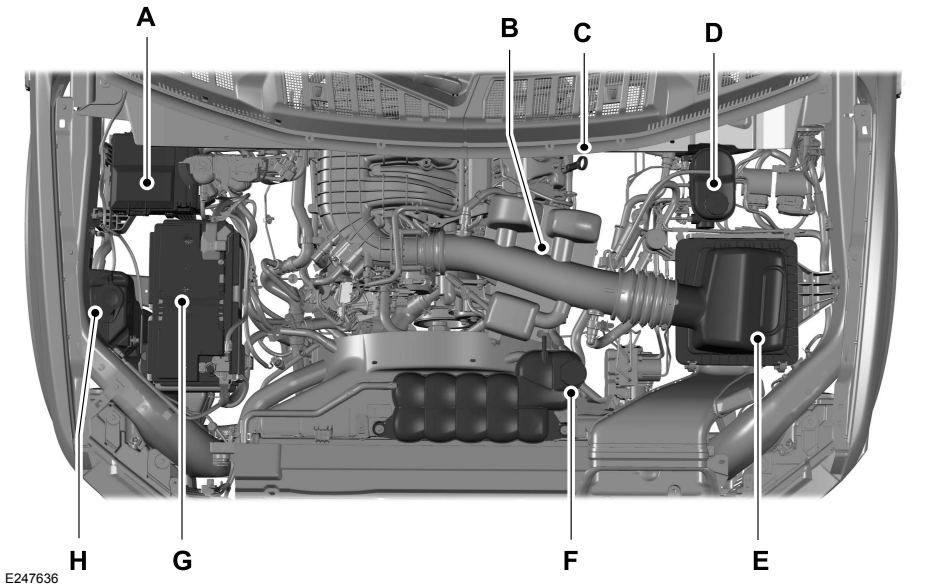
A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 418).
B. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 390).
C. Batterie Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).
D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).
E. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
F. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).
G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).
H. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.0L DIESEL



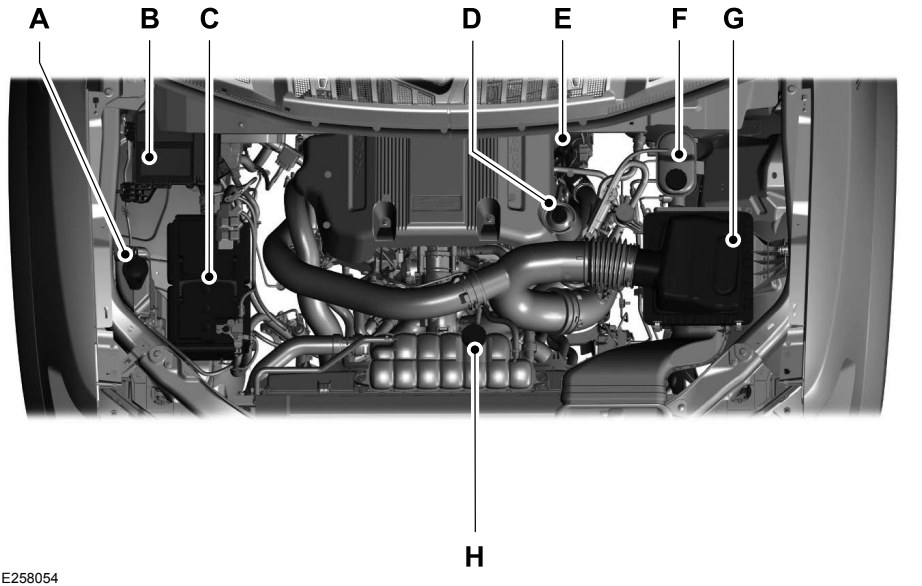
A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 390).
B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).
C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).
E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).
F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).
G. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).
H. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 418).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.3 L



A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 390).
B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).
C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).
E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).
F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).
G. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).
H. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 418).

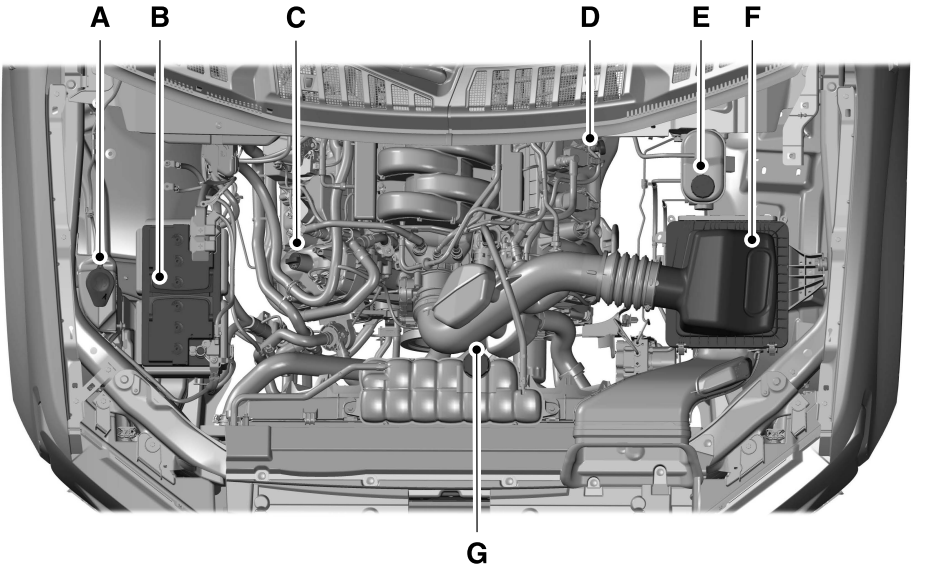
APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L ECOBOOST™



E258054

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 418).
B. Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 399).
C. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).
D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).
E. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
F. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).
G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).
H. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L



E251845

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 418).
B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 420).
C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 407).
D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 417).
F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 429).
G. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

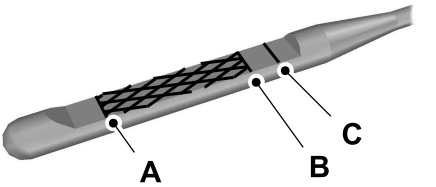
JAUGE D'HUILE MOTEUR - ESSENCE



E161560

A MIN
B MAX

JAUGE D'HUILE MOTEUR - DIESEL



E249448

A. MIN
B. PLEIN
C. MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR - ESSENCE

Pour vérifier le niveau d'huile moteur avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut fausser la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 401).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 402).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint dès que possible. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).
9. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez autour du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 402). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 489). Il faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.
6. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR - DIESEL

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile s'écoule dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 401).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 402).
7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 407).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre le repère de réservoir plein et le repère minimal. S'il est au repère minimum, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 489).
9. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre le repère de réservoir plein et le repère minimal, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

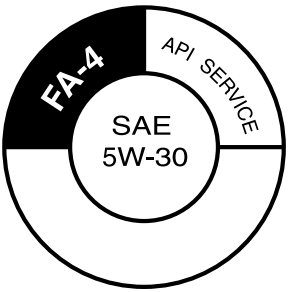
Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E258300

Le symbole d'entretien de l'API (American Petroleum Institute) permet d'identifier l'huile adaptée à votre moteur. Ce symbole d'entretien API figure sur les bidons d'huile disponibles dans le commerce. Le symbole API indique la catégorie de performances de l'huile sur la moitié supérieure du symbole, et sa viscosité au centre.

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Commodité	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Réinit. niv huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie

Message	Mesure à prendre et description
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère ***MAX***.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34ºC (-29ºF) et -37ºC (-35ºF). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ajout de liquide de refroidissement

 **AVERTISSEMENT:** N'ajoutez pas de liquide de refroidissement pour moteur quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 **AVERTISSEMENT:** Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 **AVERTISSEMENT:** Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages sur les composants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 480). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 480). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes à nos prescriptions et endommager le circuit de refroidissement. Les dommages sur les composants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon;
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la butée.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. vidanger le circuit de refroidissement;
2. nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement;
3. remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- alcool;
- méthanol;
- saumure;
- tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Nota : *Le liquide de refroidissement usé doit être mis au rebut d'une façon appropriée.*

Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel; Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si vous conduisez par temps très chaud :

- vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le "circuit à protection totale" permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- la puissance du moteur est limitée;
- le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENT: Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir sur une courte période.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement;
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité; Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N);
2. laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale; Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes;
3. arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse; Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement;
4. si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement;
5. si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

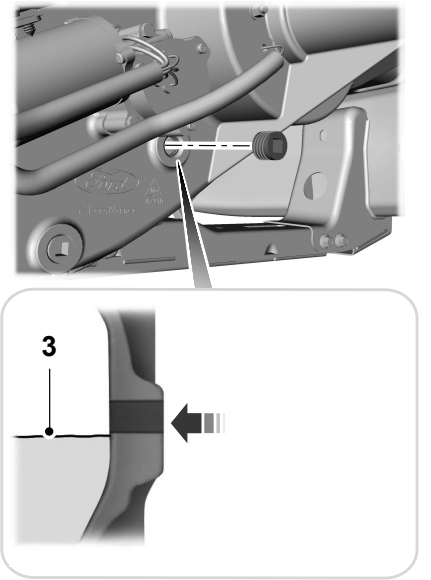
La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT



E170444

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 3 mm (0,12 po) du bord inférieur de l'orifice.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère ***MIN*** ou au-dessus du repère ***MAX*** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.



E170684

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.
2. Inspectez le réservoir de liquide de frein pour déterminer où le niveau de liquide se situe par rapport aux repères ***MIN*** et ***MAX*** du réservoir.

Nota : *Si le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères* ***MIN*** *et* ***MAX*** *du réservoir, il est acceptable.*

Nota : *Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère* ***MIN*** *ou au-dessus du repère* ***MAX****, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

Nota : *Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.*

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

Intervalle de vidange du liquide de frein

Avec le temps, le liquide de frein absorbe de l'eau, ce qui réduit son efficacité. Remplacez le liquide de frein aux intervalles prescrits pour éviter une dégradation des performances de freinage.

Pour des renseignements détaillées sur les intervalles de vidange, consultez le chapitre Entretien périodique de votre manuel du propriétaire ou votre guide d'entretien local.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 ºC (40 ºF), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

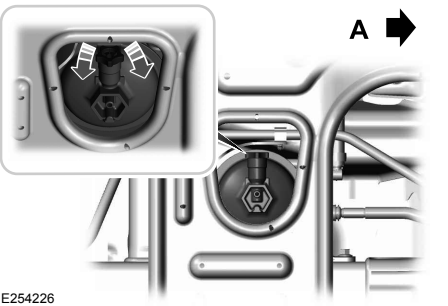
VIDANGE DE LA CUVE DE DÉCANTATION DU FILTRE À CARBURANT

AVERTISSEMENT: Ne jetez pas de carburant dans les déchets ménagers ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Nota : *N'ajoutez que du carburant conforme aux spécifications Ford. Voir* ***Qualité du carburant*** *(page 216).*

Nota : *La pompe immergée dans le réservoir s'éteint automatiquement après 30 secondes environ.*

Le collecteur d'eau du filtre à carburant se trouve au-dessus du longeron du châssis situé sous le côté conducteur.



A Avant du véhicule.

1. Coupez le contact.
2. Desserrez le bouchon de vidange d'environ un tour et demi.
3. Laissez l'eau s'écouler.
4. Serrez le bouchon de vidange jusqu'à ce qu'il y ait une forte résistance.
5. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact pendant 30 secondes, puis à la position arrêt. Renouvelez l'opération.
6. Démarrez le moteur.
7. Recherchez d'éventuelles fuites.

Nota : *Le témoin d'eau dans le carburant s'éteint après environ 2 secondes, moteur en marche.*

FILTRE À CARBURANT - DIESEL

Les filtres à carburants doivent être changés aux intervalles d'entretien ou quand un message de bas niveau de pression de carburant s'affiche. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

FILTRE À CARBURANT - ESSENCE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre en place le couvercle ou l'écran de protection et le tube de mise à l'air libre de la batterie une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 113). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 531).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles négatifs de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Régulation de la température.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Volant de direction chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher à l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

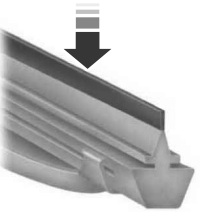
Nota : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

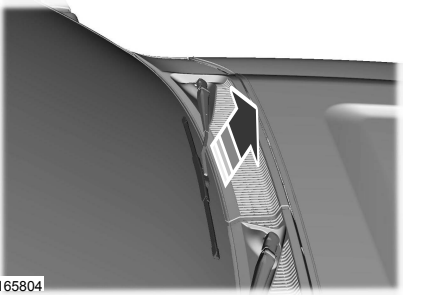

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

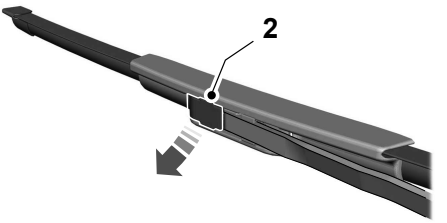
REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

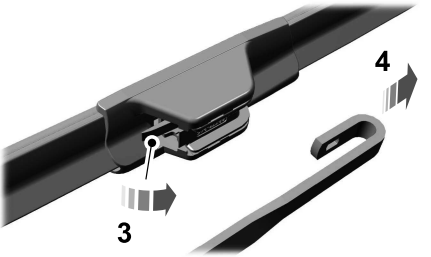
Nota : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*


E165804

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing





2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabatte pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

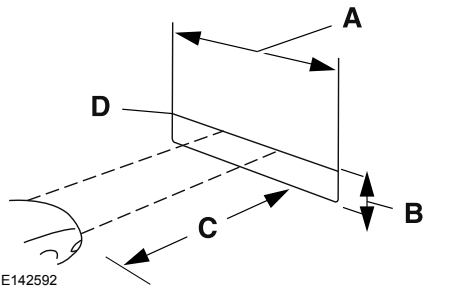
Nota : *Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.*

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



A 2,4 mètres (8 pieds).

B Hauteur du centre du phare au sol.

C 7,6 mètres (25 pieds).

D Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Immobilisez votre véhicule directement à l'avant d'un mur ou d'une grille sur une surface plane en l'éloignant d'environ 7,6 m (25 ft).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 m (8 ft).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

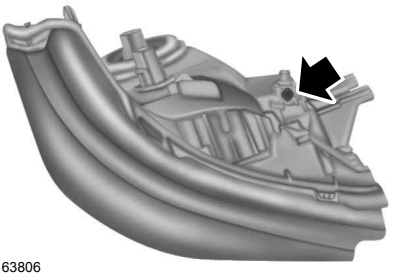
Nota : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.*

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



E167358

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à LED :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.



E163806

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT: Attendez que les ampoules aient refroidi avant de les retirer. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Nota : *Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.*

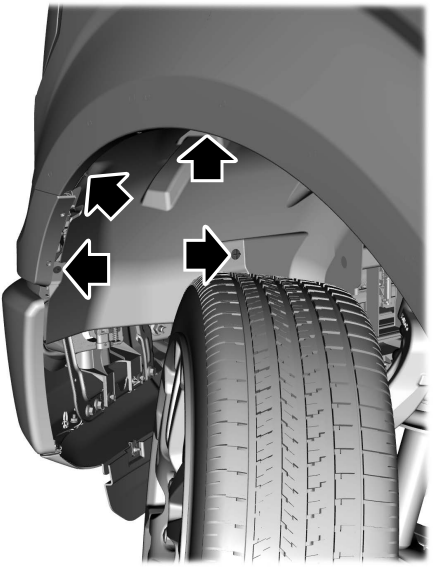
Nota : *Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.*

Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

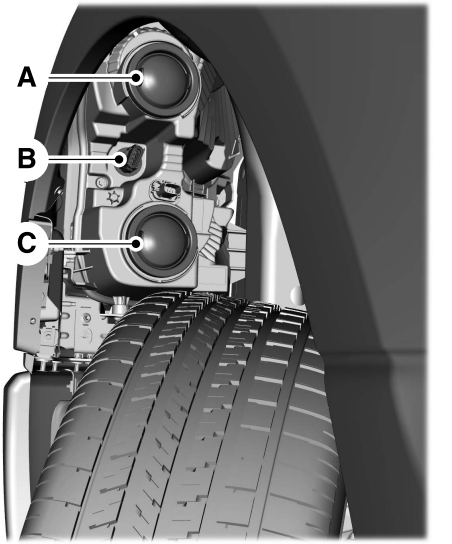
2. Déposez deux vis et une agrafe de la partie avant de la doublure de jante.



E183762

3. Tirez la doublure de jante vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants



E183500

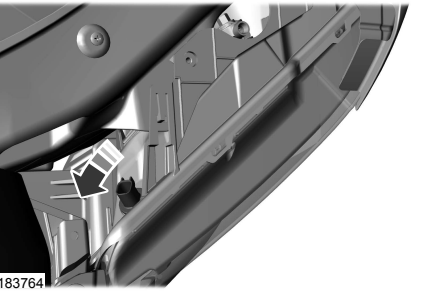
A. Ampoule de feu de croisement.
B. Ampoule de clignotant.
C. Ampoule de feu de route.



E183763

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Pour les ampoules de feux de route et de feux de croisement, déposez le bouchon en caoutchouc pour accéder aux ampoules.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Débranchez l'ampoule du connecteur.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

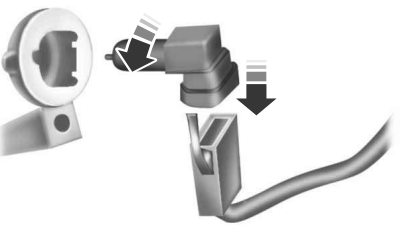
Remplacement des ampoules de feux de position latéraux



E183764

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Capot ouvert, placez le feu de position latéral sur la partie supérieure du boîtier de phare.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules des antibrouillards (Selon l'équipement)



E163826

1. Assurez-vous que les antibrouillards sont éteints.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

2. Débranchez le connecteur de l'ampoule de l'antibrouillard.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et extrayez-la de l'antibrouillard.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de phare à DEL (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules d'antibrouillard à DEL (Selon l'équipement)

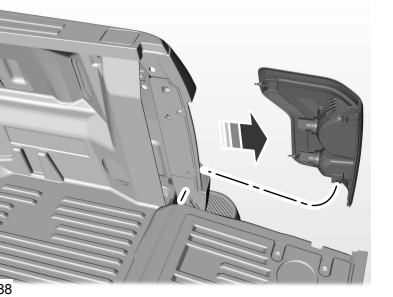
Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

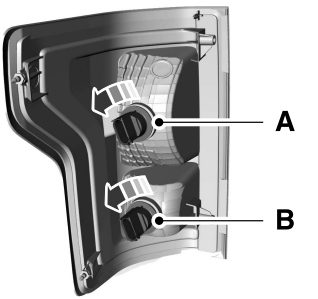
Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière



E187288

3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Débranchez le connecteur de l'ampoule.



E187289

A. Ampoule du témoin de feux de freinage, de feux arrière ou de feux de direction.

B. Ampoule de feu de recul.

1. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
2. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

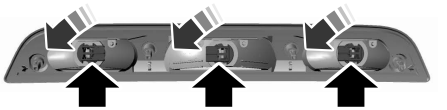
F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Remplacement des ampoules à DEL de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Retirez les quatre vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.



E187290

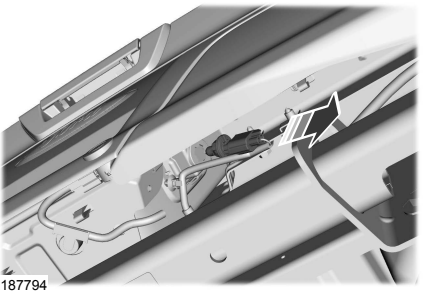
3. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules à DEL de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Nota : *Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière.*



E187794

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant

Ces feux sont équipés d'ampoules à DEL. Contactez un concessionnaire agréé.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - ESSENCE

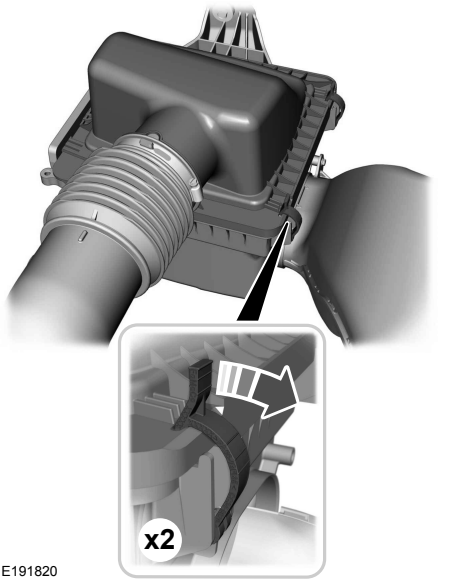
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Nota : *Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.*

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).



E191820

1. Défaites les trois attaches qui fixent le couvercle de filtre à air sur le boîtier.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

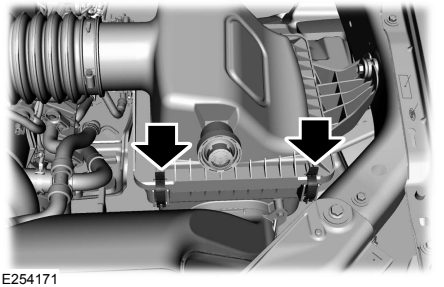
REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - DIESEL

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Utilisez l'élément filtrant spécifié correct. Voir **Pièces Motorcraft** (page 486).

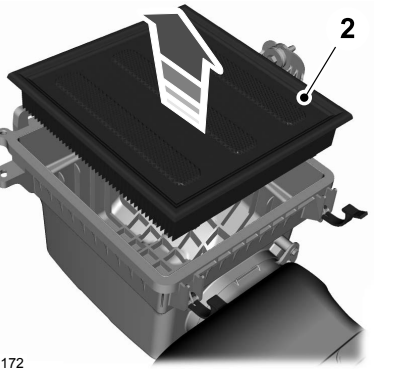
Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles d'entretien spécifiés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).



E254171

1. Retirez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air. Soulevez et faites tourner le couvercle du boîtier de filtre à air.

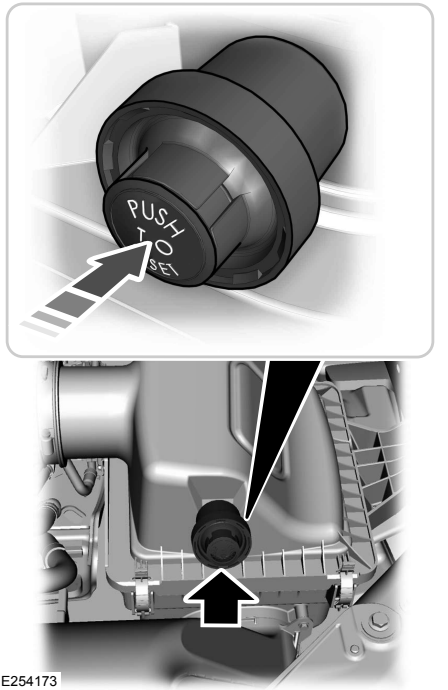


E254172

2. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.
4. Après l'installation du nouvel élément de filtre à air, remettez l'indicateur de colmatage du filtre à air à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Indicateur de colmatage du filtre à air



L'indicateur de colmatage du filtre à air est situé dans le boîtier supérieur du filtre à air.

Vérifiez l'indicateur de colmatage du filtre à air chaque fois que vous ouvrez le capot pour effectuer l'entretien général du moteur ou au moins tous les 12 000 km (7 500 mi). Si vous utilisez votre véhicule dans un environnement très poussiéreux, vérifiez et réinitialisez l'indicateur de colmatage au moins tous les 800 km (500 mi), ou toutes les deux semaines, selon la première éventualité. Remplacez l'élément de filtre à air lorsque l'indicateur de colmatage atteint presque le repère de **remplacement du filtre** et qu'il apparaît en jaune. Le colmatage du filtre à air a pour effet de diminuer le rendement du moteur et d'augmenter la consommation de carburant.

Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou d'eau pénètre dans le circuit d'admission d'air du moteur lorsque vous roulez dans des conditions de neige ou de pluie abondante. Cela peut entraîner la réduction du débit d'air à l'origine d'une perte de puissance voire de l'arrêt du moteur.

Après l'installation du nouvel élément de filtre à air, remettez l'indicateur à zéro en appuyant sur le bouton de remise à zéro.

Après avoir conduit votre véhicule dans des conditions de neige abondante ou de forte pluie, effectuez ce qui suit :

- Neige : Dès que possible, ouvrez le capot et retirez toute la neige et la glace à l'entrée du boîtier de filtre à air, puis réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.
- Forte pluie : L'élément de filtre à air sèche en 15 à 30 minutes environ pour un parcours sur autoroute. Dès que possible, ouvrez le capot et réinitialisez l'indicateur de colmatage du filtre à air.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft®, CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraf®, ZC-37–A (É.-U. et Canada)	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- Les traces de liquide AdBlue® doivent immédiatement être éliminées des surfaces peintes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- n'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²);
- n'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F);
- utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°;
- maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lors du nettoyage du moteur :

- soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft;

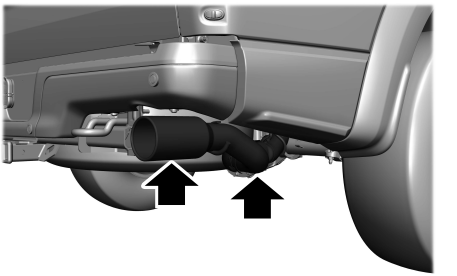
Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft. Rincez immédiatement tout excès de projection.*

- ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DE L'ÉCHAPPEMENT - DIESEL

AVERTISSEMENT: Si les trous du tuyau de sortie d'échappement sont sales et obstrués par des débris ou des corps étrangers, ils risquent de se boucher. Si les trous sont bouchés, cela peut faire augmenter la température des gaz d'échappement, endommager le véhicule, entraîner des dégâts matériels ou causer des blessures.

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prenez des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



E231484

Les trous visibles sur le tuyau de sortie d'échappement ainsi que les trous sous le bouclier derrière le pneu arrière droit sont fonctionnels. Pour assurer le bon fonctionnement du circuit d'échappement, vous devez veiller à ce que les trous demeurent propres et exempts de débris ou de corps étrangers. Lorsque vous lavez votre véhicule, aspergez les trous d'eau propre à l'aide d'un boyau d'arrosage. Vous contribuerez ainsi à garder les trous propres et exempts de débris ou de corps étrangers.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif; Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces;
- pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau;
- nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft; Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Miroirs

Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord à l'aide d'un chiffon en coton blanc propre et humide, puis essuyez-les avec un chiffon en coton blanc sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone contribue à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et des insectifuges afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyants domestiques ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. Nettoyez tout déversement sur-le-champ. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si un liquide qui laisse des taches, comme du café ou du jus, s'est renversé sur le tableau de bord ou les garnitures intérieures, nettoyez-le comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Utilisez une solution d'eau et de savon doux pour effectuer un nettoyage en profondeur. Si cette méthode ne permet pas de faire complètement disparaître la tache, servez-vous d'un nettoyant commercial conçu pour les surfaces des habitacles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Au besoin, versez davantage d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre et pressez le chiffon sur l'endroit souillé. Laissez reposer le tout à la température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement souillé, utilisez-le pour frotter la surface en un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon en coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Sans version King Ranch

Nota : *Pour le nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

N'utilisez pas les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Avec version King Ranch

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et une revitalisation réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, testez tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches indélébiles.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de solutions à base d'alcool, de solvant ou de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Comme le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles que des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section **Revitalisation**.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch auprès de la compagnie King Ranch Saddle Shop. Consultez le site internet www.krsaddleshop.com, ou composez le 1–800–282–KING (5464) aux États-Unis. Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section Nettoyage.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. Nettoyez-les régulièrement à l'aide d'un produit de nettoyage pour roues. Nous vous recommandons d'utiliser le produit de nettoyage pour roues approuvé par Ford, si disponible.
2. Enlevez la poussière de frein et la saleté au moyen d'une éponge.
3. Enlevez le goudron et la graisse à l'aide d'un dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes. Nous vous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes approuvé par Ford, si disponible.
4. Rincez abondamment les roues avec de l'eau après le nettoyage.

Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyages non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et enjoliveurs.*

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les organes du moteur.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Circuit de refroidissement

- Protégez-le contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement qu'il est au niveau recommandé.

Débranchement de la batterie 12 volts

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Nota : *Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et prévenir la corrosion.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez l'état des essuie-glaces;
- vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil;
- vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein; Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié;
- si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires


AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.


AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.


AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.


AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à entraînement aux quatre roues. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Pour les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée. Voir* ***Utilisation des quatre roues motrices*** *(page 248).*

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

- Plus haut – Pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir aborder des pentes abruptes et franchir des crêtes sans frotter ni endommager les éléments du soubassement. À conditions égales, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes présentent souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type "LT", les

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des Transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme nº 139 de la FMVS en matière de sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Également mentionné sous le terme code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus en dimensions millimétriques P 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les unités métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1 mi (1,6 km).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

* **Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

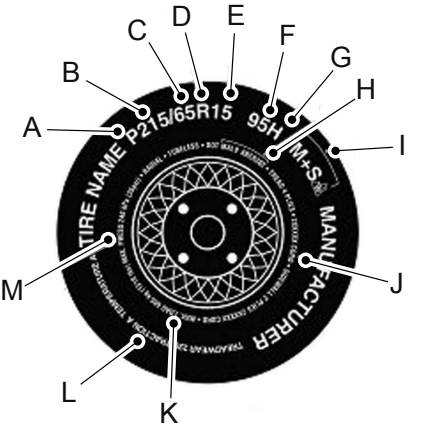
***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

P215/65R15 95H est un exemple de taille de pneu, de capacité de charge et d'indice de vitesse. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Lettre	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lettre	km/h (mph)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu DOT :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

I. **M+S ou M/S :** Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

*__Adhérence :__ Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

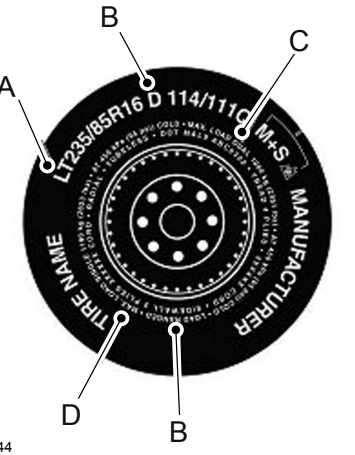
*__Température :__ Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. __Pression de gonflage maximale :__ Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

__Nota :__ *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

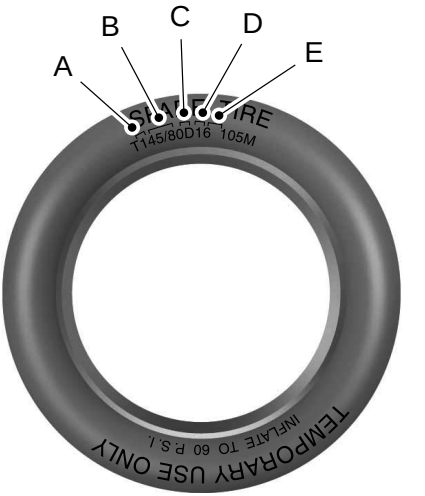
C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 318).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression que nous recommandons.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Nous vous recommandons d'utiliser un manomètre pour pneus à affichage numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage que nous recommandons même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage que nous recommandons est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule ou sur l'étiquette du pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus apposée sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux que nous conseillons, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 ºC (10 ºF) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé 1 mi.

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1 mi (1,6 km), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de soupape de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la soupape et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la soupape. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de soupape en place.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

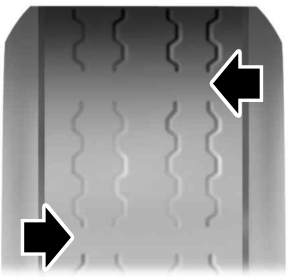
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez la présence de dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

AVERTISSEMENT: En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, les climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui

n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

AVERTISSEMENT: Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble, sauf dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, les quatre pneus doivent être remplacés ensemble. La taille des pneus d'usure inégale, de marques ou de modèles différents peut varier, ce qui risque d'endommager le système quatre roues motrices.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et pneus que nous ne recommandons pas peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT: Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

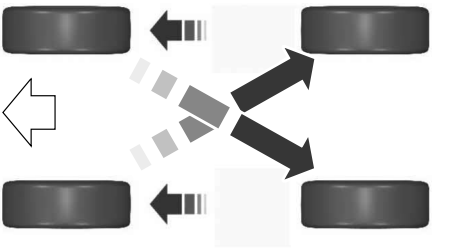
Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)



E142548

L'usure irrégulière des pneus peut être rectifiée en permutant les pneus.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et l'efficacité de votre véhicule, ce qui pourrait accroître le risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule, et donc de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

blessures graves voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert. Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de même caractéristiques) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.
- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 245/70R17, LT245/70R17, 265/70R17 et 265/60R18.
- Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mph) (ou moins si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation).
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Tous les mois, vérifiez la pression de chaque pneu à froid, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est équipé de pneus de dimensions différentes de celles indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en continu. Cette séquence se poursuit lors des démarrages suivants du moteur tant que l'anomalie persiste.

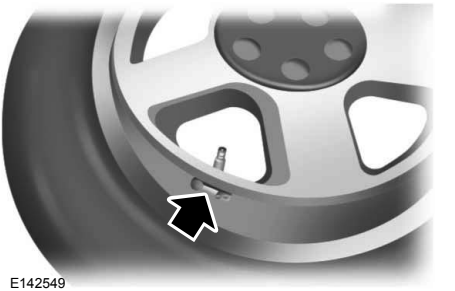
Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un état de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus


E142549

Nota : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de soupape. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

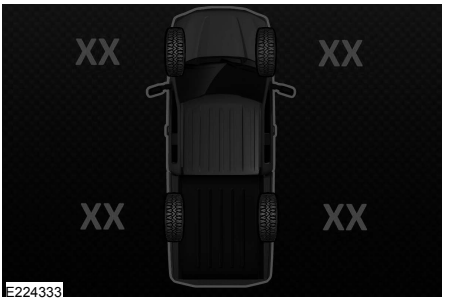
Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus, au moins mensuellement, au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule.



Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de remettre la roue en place sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus (TPMS).

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le pied milieu, le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
	Permutation des pneus sans programmation des capteurs	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir **Entretien des pneus** (page 444).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez les pneus, à une station-service ou dans votre garage, par exemple, le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 30 °F (17 °C). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT: Pour déterminer les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Nota : *Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.*

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : Une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et de les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins trois pieds (un mètre) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu faute de quoi le système passera hors fonction et vous devrez répéter la totalité de la procédure sur les quatre roues.
- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mph) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
4. À trois reprises, allumez et éteignez les feux de détresse. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à activer le mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système clignote et un message s'affiche à l'écran d'information. Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si l'avertisseur sonore ne retentit pas après plusieurs tentatives d'accès au mode de réinitialisation, si le témoin du système ne clignote pas et si aucun message ne s'affiche à l'écran d'information, consultez un concessionnaire autorisé.
5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : Avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager) et arrière gauche (pneu arrière côté conducteur).
6. Retirez le bouchon de soupape de la tige de soupape du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Nota : *Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cet emplacement. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et que vous devez l'exécuter une nouvelle fois.*

7. Retirez le bouchon de soupape de la tige de soupape du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
8. Retirez le bouchon de soupape de la tige de soupape du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
9. Retirez le bouchon de soupape de la tige de soupape du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'apprentissage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message s'affiche à l'écran d'information.
10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

11. Gonflez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation du véhicule, apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège du conducteur, ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence.*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu crevé, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte.

Roue de secours différente de dimension normale

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mph);
- monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, les quatre roues motrices peuvent avoir un fonctionnement limité, tout particulièrement en conduisant en mode 4WD verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- Des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants.
- Le mode 4WD verrouillé mécaniquement peut être difficile à débloquer.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il est recommandé de ne pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph) en mode quatre roues motrices;
- enclencher le mode quatre roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt;
- utiliser le mode quatre roues motrices sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours normale de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- les capacités du mode quatre roues motrices.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, portez une attention particulière aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT: Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P).

AVERTISSEMENT: Pour éviter que votre véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.

AVERTISSEMENT: N'effectuez aucune intervention sur votre véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, contactez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT: Ne vous glissez jamais sous un véhicule uniquement soutenu par un cric.

AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. Ne vous servez pas du cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT: Si possible, utilisez le cric sur une surface ferme et plane.

AVERTISSEMENT: Vérifiez que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.

AVERTISSEMENT: Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Utilisez uniquement le support de roue de secours pour ranger la jante et le pneu fournis avec votre véhicule. L'installation d'une autre combinaison de jante et pneu peut entraîner la défaillance du support de roue de secours.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

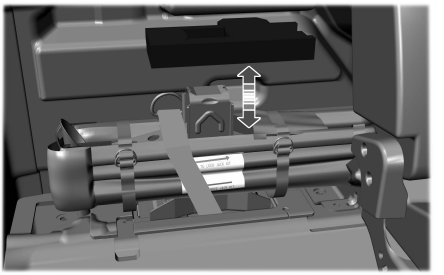
Nota : *N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques fonctionnant à plus de 200 tr/min sur le support de roue de secours, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du treuil et affecter la solidité de la fixation. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir le bon serrage de la roue.*

Nota : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

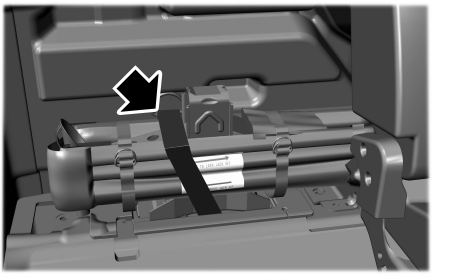
Retrait du cric et de la trousse à outils

Le cric et la trousse à outils sont rangés du côté passager arrière de votre véhicule, derrière le siège passager.



E233621

1. Retirez le dessus en mousse - Raptor seulement.



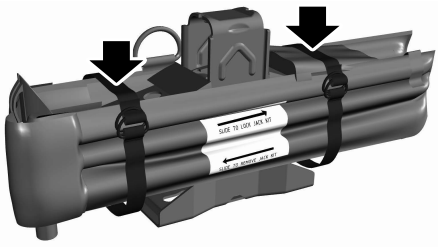
E233622

2. Défaites la sangle fixant le cric et la trousse à outils au véhicule.
3. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser le cric et la trousse à outils vers l'extérieur, vers le côté passager du véhicule.
4. Retirez le cric et la trousse à outils des supports au plancher et sortez-les du véhicule.



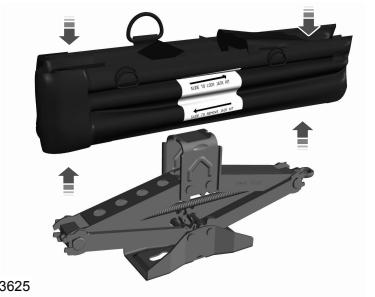
E270943

5. Une fois le cric et la trousse à outils retirés du véhicule, enlevez l'entonnoir.



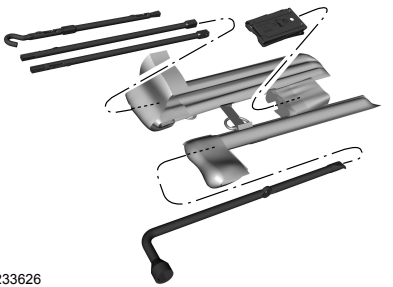
E233624

6. Défaites les sangles avec anneau en D.



E233625

7. Séparez la trousse à outils du cric.



E233626

8. Retirez les outils de la trousse.

Nota : *Une cale de roue est comprise uniquement dans la trousse à outils des modèles F-150 Raptor.*

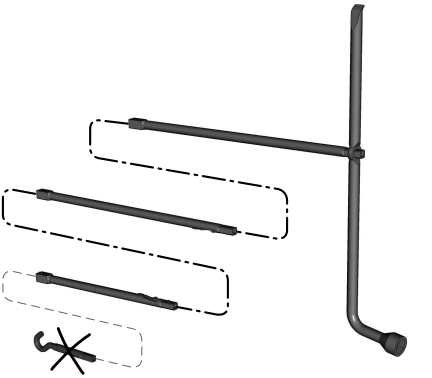
Nota : *Le cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.*

Retrait de la roue de secours

Nota : *Avant de poursuivre, retirez le crochet de la manivelle de cric assemblée.*

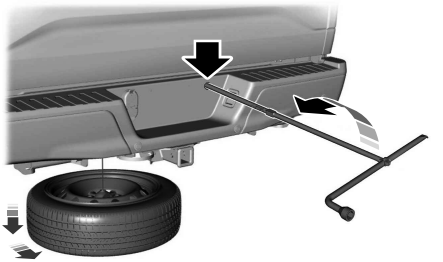
Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière.

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide.



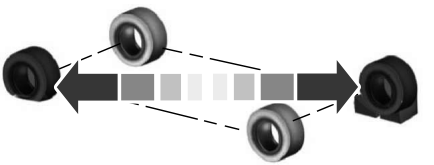
E188735

2. Assemblez le levier de manœuvre du cric comme illustré.



E184020

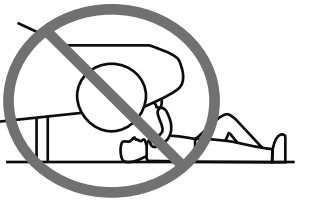
3. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.
4. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol et que le câble soit légèrement lâche pour pouvoir glisser la roue vers l'arrière de dessous le véhicule.
5. Déposez l'élément de retenue du centre de la roue.



E175447

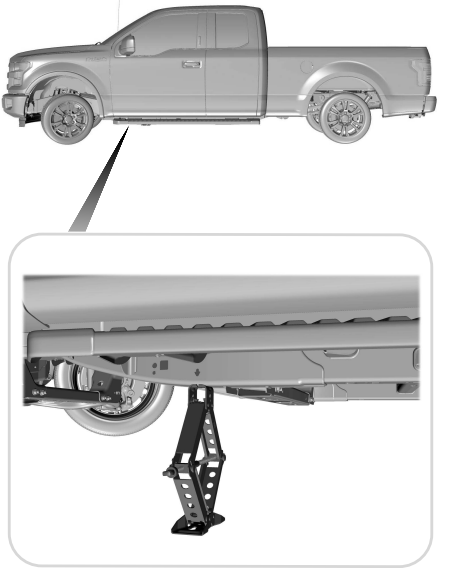
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
7. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement.
8. Desserrez chaque écrou de roue du pneu crevé d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas.

Levage sur cric du véhicule



E166722

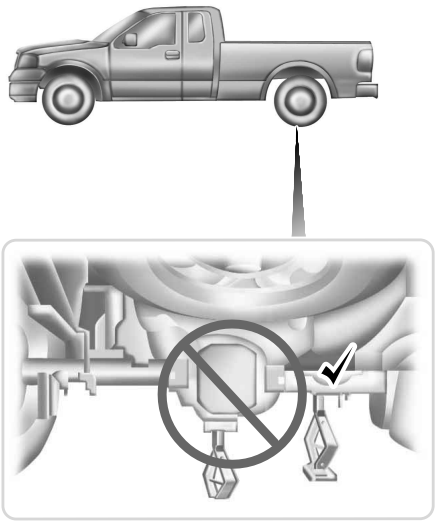
Points de levage avant



E183709

Nota : *Utilisez le longeron de cadre, et non le bras de suspension, comme point de levage avant. Le longeron de cadre est marqué par une flèche.*

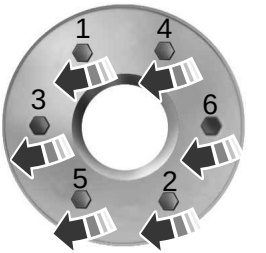
Points de levage arrière



E272477

Nota : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.*

1. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
2. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
3. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que la roue au sol n'a pas été abaissée.
4. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 479).
6. Rangez le pneu à plat. Reportez-vous à Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route. Reportez-vous à Rangement du cric et de la trousse à outils.
8. Retirez les cales de roue.



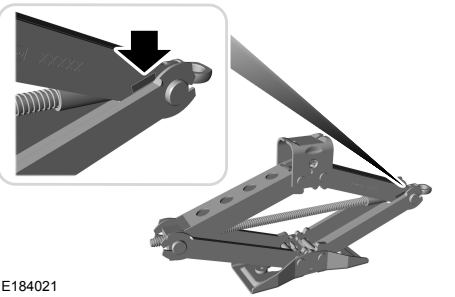
E166719

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Nota : *Le non-respect des consignes de rangement de la roue de secours peut entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.*

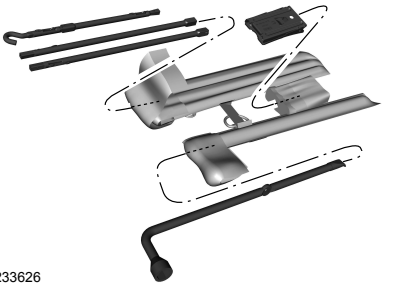
1. Placez la roue sur le sol avec le corps de soupape orienté vers le haut.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit élevé en position de rangement sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet un cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position de serrage complet. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette un cliquetis ou glisse si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le support de roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, contactez votre concessionnaire autorisé.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment du contrôle de la pression de gonflage du pneu de la roue de secours tous les six mois, selon votre calendrier d'entretien périodique, ou chaque fois que la roue de secours est déplacée aux fins d'entretien d'autres composants.
6. Si l'antivol de la roue de secours a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol et du levier de manœuvre du cric.

Rangement du cric et de la trousse à outils



E184021

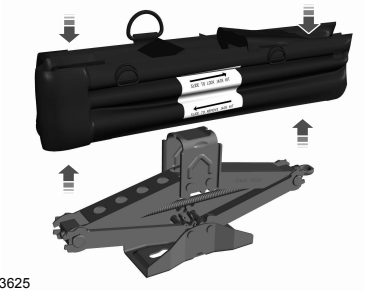
1. Réglez le cric vers le haut ou vers le bas en faisant tourner la vis maîtresse située sur l'extrémité du cric. Les marquages de rangement doivent s'aligner sur la cannelure inférieure.



E233626

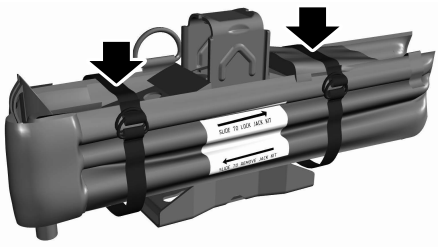
2. Placez les outils à l'intérieur de la trousse.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E233625

3. Placez la trousse à outils sur le dessus du cric.



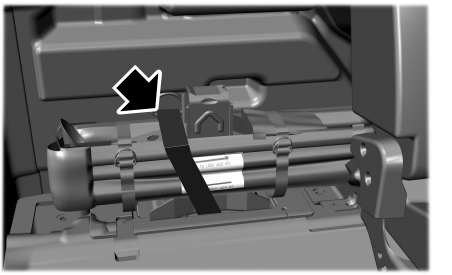
E233624

4. Installez les sangles à anneau en D qui fixent la trousse à outils sur le cric.



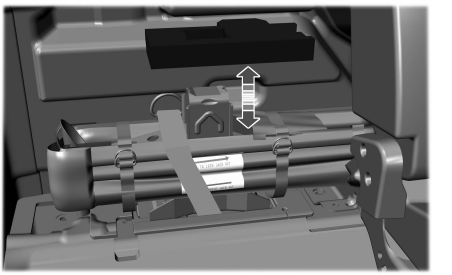
E270943

5. Reposez l'entonnoir pour carburant.
6. Positionnez la base du cric de sorte que les encoches en trou de serrure s'alignent sur supports au plancher.
7. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser le cric et la trousse à outils vers le côté conducteur du véhicule jusqu'en butée.



E233622

8. Fixez la sangle qui retient le cric et la trousse à outils au véhicule.



E233621

9. Posez le dessus en mousse - Raptor seulement.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Taille des écrous	Nm (lb.ft) [1]
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

[1] Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que les éléments de fixation de rechange que nous recommandons.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu dégonflé, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple indiqué après avoir parcouru environ 100 miles (160 kilomètres).



E145950

A Trou pilote de roue.

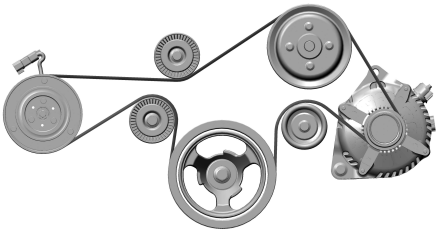
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	164
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,028-.031 in. (0,7 - 0,8 mm)
Rapport volumétrique	10,3:1

Montage de la courroie d'entraînement



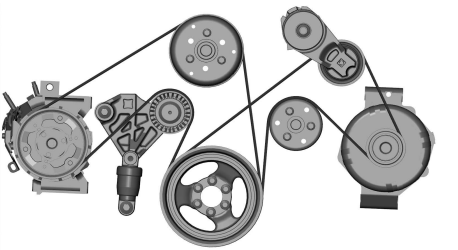
E176088

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.0L DIESEL

Mesure	Spécifications
Cylindrée (po³)	183
Carburant requis	Carburant diesel à très faible teneur en soufre
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Rapport volumétrique	16:1

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Montage de la courroie d'entraînement

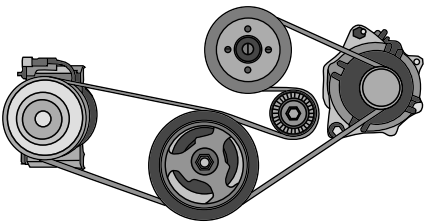


E249449

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.3 L

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	201
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	12:1

Montage de la courroie d'entraînement



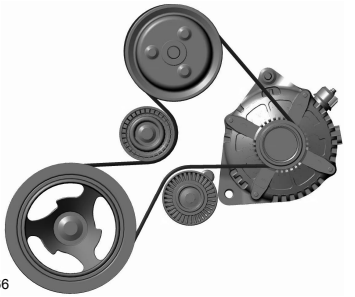
E167467

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L ECOBOOST™

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po³)	213
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,7–0,8 mm (0,028–0,031 po)
Taux de compression	10,5:1

Montage de la courroie d'entraînement

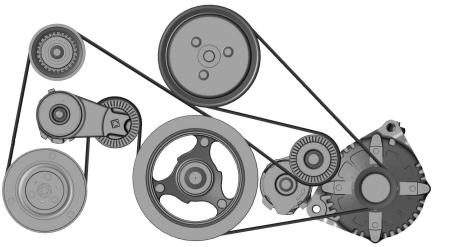

E263466

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5.0L

Mesure	Spécifications
Cylindrée (po³)	307
Ordre d'allumage	1-3-7-2-6-5-4-8
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie, bobine à côté de la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	12:1

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Montage de la courroie d'entraînement



PIÈCES MOTORCRAFT - 2.7L ECOBOOST™

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-2062
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-202
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800
Bougies d'allumage.	SP-578
Balai d'essuie-glace.	WW-2248
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

Nous recommandons l'utilisation de pièces de rechange Motorcraft® offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces sont spécialement conçues pour votre véhicule et sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.0L DIESEL

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1883
Filtre à huile	FL-2081
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-202
Batterie	BAGM-49H8
Bougies de préchauffage.	ZD-22
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2248
Filtre à air d'habitacle	FP-79
Trousse du filtre à carburant	FD-4627

Nous recommandons l'utilisation de pièces de rechange Motorcraft® offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces sont spécialement conçues pour votre véhicule et sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Pour le remplacement des bougies de préchauffage, contactez un concessionnaire autorisé. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 621).

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.3 L

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1883
Filtre à huile	FL-500-S
Filtre à huile de boîte de vitesses	FT-196
Batterie	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800

Composant	Numéro de pièce
Bougies d'allumage	SP-520
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2248
Filtre à air d'habitacle	FP-79

Nous recommandons l'utilisation de pièces de rechange Motorcraft® offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces sont spécialement conçues pour votre véhicule et sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés.

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L ECOBOOST™

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-202
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800
Bougies d'allumage.	SP-578
Balai d'essuie-glace.	WW-2248
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

Nous recommandons l'utilisation de pièces de rechange Motorcraft® offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces sont spécialement conçues pour votre véhicule et sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés.

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-202
Batterie.	BAGM-48H6-760
	BAGM-94RH7-800
Bougies d'allumage	SP-551
Balai d'essuie-glace.	WW-2248
Filtre à air d'habitacle.	FP-79

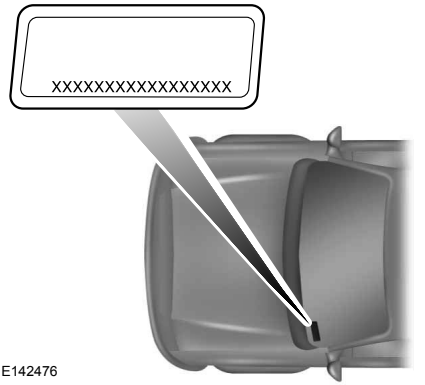
Nous recommandons l'utilisation de pièces de rechange Motorcraft® offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces sont spécialement conçues pour votre véhicule et sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

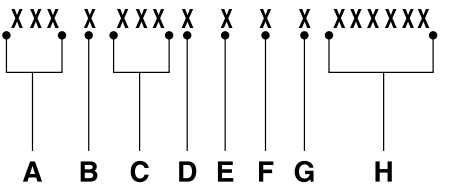
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

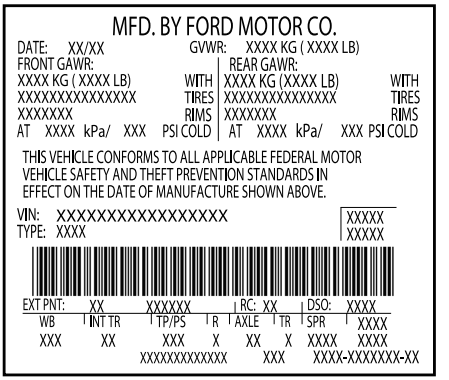
Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

A	identification mondiale du constructeur
B	système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
C	marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
D	type de moteur
E	chiffre de contrôle
F	année-modèle
G	usine de montage
H	numéro d'ordre de production

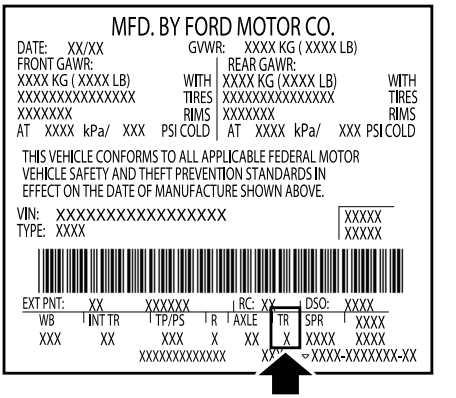
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE



E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES



E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80	6
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	G

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.7L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,74 kg (26 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota: *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,5 L (13,2 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Tous.	14,3 L (15,1 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Huile moteur



E142732



E276075

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

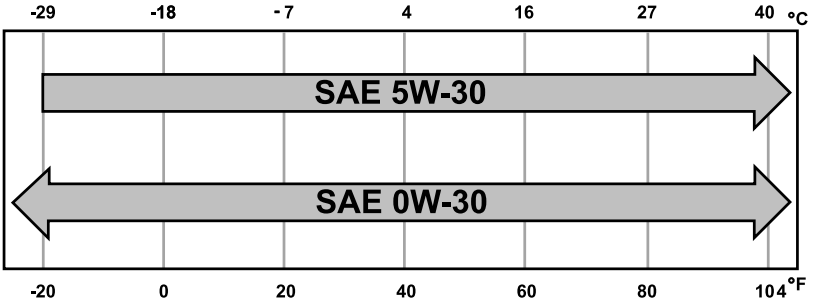
Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-30 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C946-B1

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-30	WSS-M2C953-B1



Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Cabine simple et double.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine six places.	98,4 L (26,0 gal)
Option.	136,3 L (36,0 gal)

Graisse

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Long-Life Grease / Graisse longue durée de qualité première Motorcraft® XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Boîte de transfert

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Essieu avant

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.0L DIESEL

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation


AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,74 kg (26 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,6 L (13,3 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Liquide de refroidissement

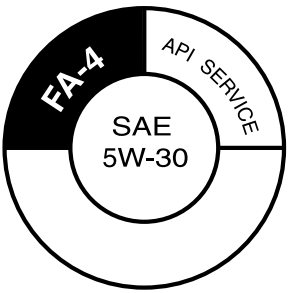
Contenances

Type	Quantité
Tous.	13 L (13,7 pte)

Matériaux

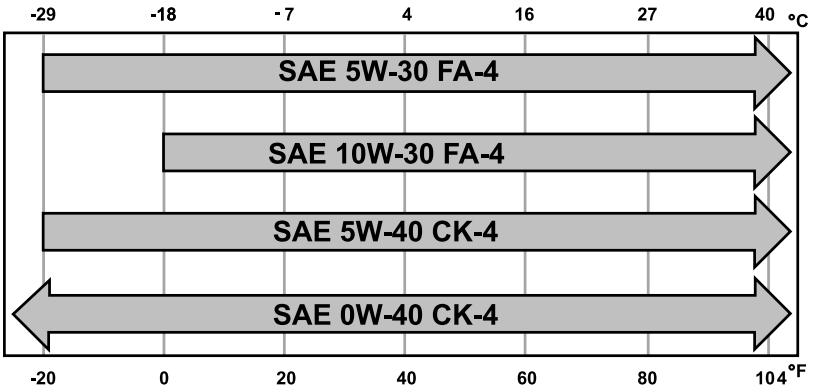
Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

Huile moteur



E258300

Le symbole d'entretien de l'API (American Petroleum Institute) permet d'identifier l'huile adaptée à votre moteur. Ce symbole d'entretien API figure sur les bidons d'huile disponibles dans le commerce. Le symbole API indique la catégorie de performances de l'huile sur la moitié supérieure du symbole, et sa viscosité au centre.



L'usage d'une huile de viscosité appropriée est important pour le bon fonctionnement des moteurs diesel. Déterminez la viscosité la mieux adaptée à la plage de température prévue pour l'intervalle d'entretien suivant à l'aide du tableau de viscosité SAE ci-dessous.

Nota : *Dans le cas d'une utilisation dans des conditions de conduite rigoureuses, utilisez de l'huile SAE 5W-40 API CK-4.*

Nota : *Pour les mélanges de carburant biodiesel (B20 maximum), utilisez de l'huile SAE 5W-40 API CK-4.*

Nota : *L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée pour les températures inférieures à -23ºC (-9ºF).*

Nota : *N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.*

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	6,15 L (6,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 F-150 Diesel Motor Oil / Huile moteur diesel F-150 SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFA	WSS-M2C214-B1

Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Tous.	98,4 L (26,0 gal)

Réservoir de fluide pour échappement diesel

Contenances

Type	Quantité
Tous.	21,3 L (5,6 gal)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Diesel Exhaust Fluid / Fluide pour échappement diesel Motorcraft® CPM-27-J	WSS-M99C130-A

Graisse

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Long-Life Grease / Graisse longue durée de qualité première Motorcraft® XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

Boîte de transfert

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)
Système quatre roues motrices automatique deux vitesses (blocage mécanique).	1,8 L (1,9 pte)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Essieu avant

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.3 L

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,74 kg (26 oz)	120 ml (4,06 fl oz)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota: *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,9 L (13,6 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,86 L (13,6 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

Huile moteur



E142732



E275759

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

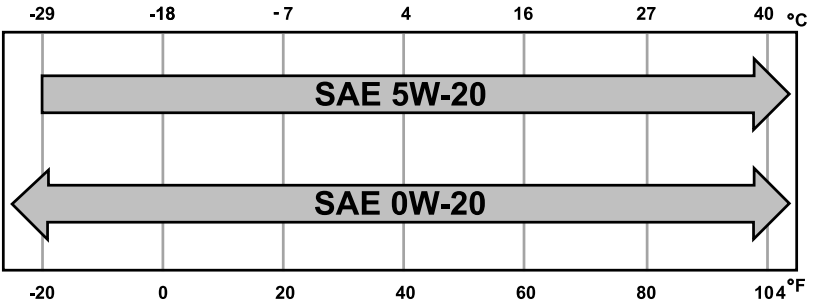
Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-20 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C945-B1

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-20 – semi-synthétique	WSS-M2C947-B1



Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Cabine simple et double.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine six places.	98,4 L (26,0 gal)
Option.	136,3 L (36,0 gal)

Graisse

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Long-Life Grease / Graisse longue durée de qualité première Motorcraft® XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

Boîte de transfert

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Essieu avant

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.5L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,74 kg (26 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,5 L (13,2 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Tous.	14,35 L (15,2 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Huile moteur



E142732



E276075

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,7 L (6,0 pte)

Matériaux

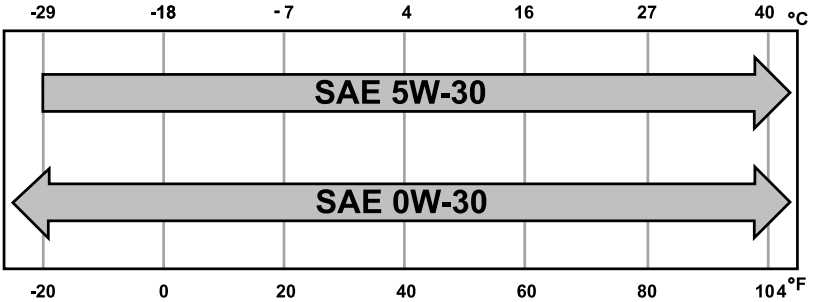
Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-30 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C946-B1

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-30	WSS-M2C953-B1



Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Cabine simple et double.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine six places.	98,4 L (26,0 gal)
Option.	136,3 L (36,0 gal)

Graisse

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Long-Life Grease / Graisse longue durée de qualité première Motorcraft® XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Boîte de transfert

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)
Système quatre roues motrices automatique deux vitesses (blocage mécanique).	1,8 L (1,9 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Essieu avant

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0L

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation


AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,74 kg (26 oz)	80 ml (2,71 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12,5 L (13,2 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Tous.	13,2 L (13,9 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

Huile moteur



E142732



E275759

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	8,3 L (8,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-20 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C945-B1

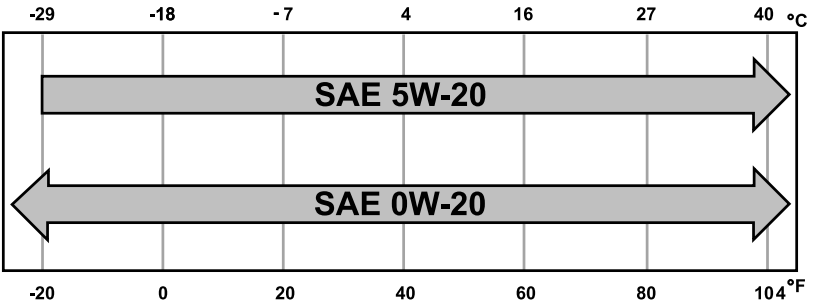
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-20 – semi-synthétique	WSS-M2C947-B1

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Cabine simple et double.	87,1 L (23,0 gal)
Cabine six places.	98,4 L (26,0 gal)
Option.	136,3 L (36,0 gal)

Graisse

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Long-Life Grease / Graisse longue durée de qualité première Motorcraft® XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

Boîte de transfert

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices (sélection électronique en marche).	1,4 L (1,5 pte)
Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A

Essieu avant

Contenances

Type	Quantité
Quatre roues motrices.	1,7 L (1,8 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention "D.O.T." pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (Watts)
Feux de stationnement et clignotants avant.	4157NA	21/5W
Feux de jour.	DEL.	DEL.
Feu de route.	9005	65W
Feu de croisement.	H11	55W
Phares.	DEL.	DEL.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lampe	Spécification	Puissance (Watts)
Antibrouillards avant.[1]	9140	55W
feux de position latéraux avant;	W5W	5W
Clignotant latéral.	DEL.	DEL.
Lampe dirigée vers le sol.	DEL.	DEL.
Feux arrière, feux stop, clignotants arrière et feux de position latéraux arrière.[1]	3157	27/8W
Feu de freinage central en hauteur.[1]	921	16W
Feu de freinage central en hauteur. Véhicules avec éclairage de l'aire de chargement.	DEL.	DEL.
Feux de recul.	W21W	21W
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	168	5W

[1] Lampes à DEL en option.
Nota : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (Watts)
Lampe de boîte à gants.	DEL.	DEL.
Lampe de lecture.	DEL.	DEL.
Plafonnier arrière et lampes d'accueil.	DEL.	DEL.
Lampes de boîte porte-bagages arrière.	DEL.	DEL.

Nota : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctionnalités à distance nécessitent un abonnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'application FordPass. Certaines restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITATIONS DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies ou des réseaux cellulaires pourrait restreindre la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE - VÉHICULES AVEC : DISPOSITIF DE CONNECTIVITÉ

Qu'est-ce que le dispositif de connectivité



Le dispositif de connectivité donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

Désactivation du dispositif de connectivité

Pour désactiver le dispositif de connectivité, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Nota : *La désactivation de votre dispositif de connectivité est permanente.*

Connexion de FordPass au dispositif de connectivité

1. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
2. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
3. Sélectionnez l'option des informations du véhicule.
4. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE - VÉHICULES AVEC : MODEM

Qu'est-ce qu'un modem



Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

Activation et désactivation du modem

1. Sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***FordPass Connect***.
3. Sélectionnez ***Réglages de connectivité***.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Connexion de FordPass au modem

1. Assurez-vous que le modem est activé en utilisant le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des informations du véhicule.
5. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.
6. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

1. Sélectionnez ***Réglages***.
2. Sélectionnez ***Wi-Fi***.
3. Activez ***Wi-Fi du système***.
4. Sélectionnez ***Voir réseaux disponibles***.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : *Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.*

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC : DISPOSITIF DE CONNECTIVITÉ

Symptôme	Cause et solution possible
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le dispositif de connectivité.	– Pour vérifier que le compte FordPass est connecté au dispositif de connectivité, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.
	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC : MODEM

Symptôme	Cause et solution possible
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	– Le modem n'est pas activé. • Activez les fonctions de connexion. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau caché. • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • Assurez-vous que le paramètre de visibilité du point d'accès Wi-FI est activé. • Le système n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

CRÉATION D'UN DE POINT D'ACCÈS WI-FI - VÉHICULES SANS : SYNC 3

Utilisez votre application FordPass pour créer et modifier le nom et le mot de passe de votre point d'accès Wi-Fi. Pour plus renseignements sur l'application FordPass, consultez le site Web Ford de votre région.

Assurez-vous que le modem de votre véhicule est activé. Voir **Connexion de FordPass au modem** (page 525).

Nota : *Le point d'accès Wi-Fi peut être désactivé par défaut. Si c'est le cas, vous devez l'activer à l'aide de l'application FordPass.*

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction WI-FI de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-FI disponibles.
2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : *Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.*

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : *Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.*

Nota : *Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirigera pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.*

Nota : *Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprimera pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.*

Nota : *Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.*

CRÉATION D'UN DE POINT D'ACCÈS WI-FI - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule, afin de connecter des appareils pour accéder à Internet.



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.

Nota : *Le point d'accès du véhicule est activé par défaut.*

3. Sélectionnez ***Réglages***.
4. Assurez-vous que le paramètre Visibilité Wi-FI est activé.

Nota : *Le paramètre Visibilité Wi-FI est activé par défaut.*

Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.
3. Sélectionnez ***Réglages***.

Nota : *Le SSID est le nom du point d'accès.*

4. Faites défiler les options jusqu'à ***Cacher le mot de passe***.
5. Décochez la case.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction WI-FI de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-FI disponibles.
2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : *Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.*

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : *Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.*

Nota : *Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirige pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.*

Nota : *Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.*

Nota : *Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.*

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.
3. Sélectionnez ***Réglages***.
4. Sélectionnez ***SSID: ___***.
5. Saisissez votre SSID requis.
6. Sélectionnez ***Fini***.
7. Sélectionnez ***Mot de passe : ___***.
8. Saisissez votre mot de passe requis.
9. Sélectionnez ***Fini***.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Facteurs de réception des fréquences radio

Nota : *Il est déconseillé d'écouter la chaîne audio à un volume élevé pendant de longues périodes.*

Facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio	
Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



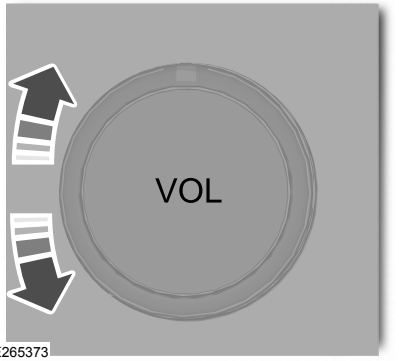
E291384

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio.*

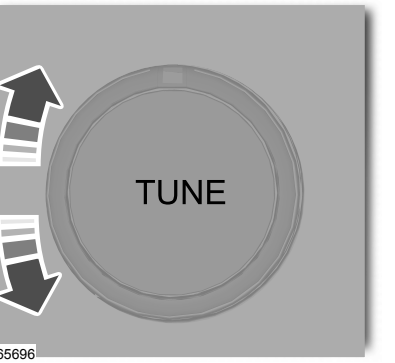
Réglage du volume



E265373

Tournez pour régler le volume.

Changement des stations de radio



E265696

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

En mode radio satellite, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Sélection des modes Audio

MEDIA Appuyez brièvement sur ce bouton pour accéder à divers modes audio, par ex. AM et FM.

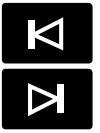
Programmation d'un préréglage mémorisé

Syntonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé à l'écran tactile. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Activation et désactivation de la chaîne audio

Appuyez brièvement sur le bouton.

Recherche automatique, avance et retour rapides



En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

En mode radio satellite, appuyez, puis relâchez pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière, p ex., jazz, rock ou informations, appuyez sur ce bouton pour trouver la prochaine ou la précédente station dans cette catégorie.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



E291383

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Accès au menu Applications



Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des applications. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Accès aux réglages de l'heure



Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder au réglage de la montre.

Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Accès au menu des sources multimédia

MEDIA Appuyez, puis relâchez le bouton pour ouvrir le menu des sources multimédia.

En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à un appareil multimédia SYNC ou faire défiler les sources multimédia à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

Accès aux fonctions du téléphone

Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC.

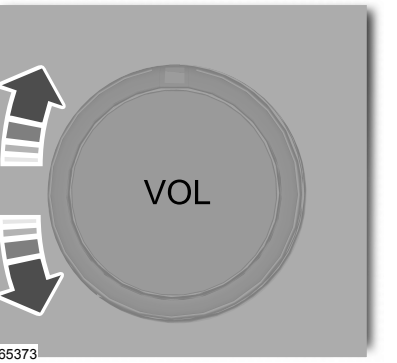
Accès aux réglages sonores

Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder aux paramètres suivants : Aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.

Accès aux menu Réglages

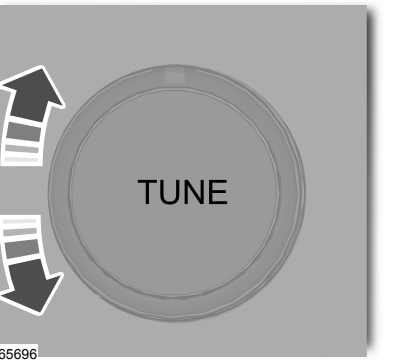
Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des réglages. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Réglage du volume



Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio



En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

En mode radio satellite, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Écoute de la radio

RADIO Appuyez, puis relâchez le bouton pour écouter la radio ou pour changer de station radio.

Pause ou lecture du média

Appuyez, puis relâchez le bouton pour lire ou interrompre la source multimédia en cours d'utilisation.

Activation et désactivation de la chaîne audio

Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de la radio

Appuyez brièvement sur ce bouton pour afficher plus de renseignements, par ex. nom d'artiste.

Nota : *Des renseignements supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.*

Activation et désactivation du mode de répétition de lecture

Appuyez, puis relâchez le bouton pour répéter la lecture de la source multimédia en cours d'utilisation.

Activation et désactivation du mode Lecture aléatoire

Appuyez, puis relâchez le bouton pour obtenir une lecture aléatoire de la source multimédia en cours d'utilisation.

Utilisation de la commande d'affichage

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les réglages.

OK Appuyez, puis relâchez pour confirmer une sélection.

Appuyez, puis relâchez les boutons de fonction sous l'écran pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode sélectionné.

Utilisation du clavier numérique

En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Recherche automatique, avance et retour rapides

En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

En mode radio satellite, appuyez, puis relâchez pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière, p ex., jazz, rock ou informations, appuyez sur ce bouton pour trouver la prochaine ou la précédente station dans cette catégorie.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

S'il s'agit d'une station multidiffusion numérique, l'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion, HD2 à HD7, ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de préréglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, il n'est pas possible de capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station, sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de l'exactitude de la diffusion audio en continu et des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou **Syntonisation directe**.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une situation normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.[1]
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.[1]

[1] http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos de HD et HD Radio sont des marques déposées de DTS. Ford Motor Company et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E208625

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique ESN pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite.

Localisation de votre numéro de série électronique (ESN)

En utilisant la radio satellite comme source, sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez ***Réglages***. Voir **Paramètres** (page 599).
2. Sélectionnez ***SiriusXM***.
3. Sélectionnez ***Information sur SiriusXM***.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

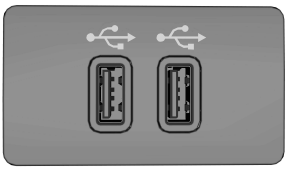
Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de préréglage.
Désinscription canal	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des stations pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette station.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PORT USB

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



E242003

Le port USB est situé sous la commande de climatisation et de chauffage et dans la console centrale.

Vous pouvez utiliser le port USB pour lire de la musique ou charger un appareil.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'assistance 911 ou l'assistance en cas d'urgence et des applications au moyen de SYNC AppLink. *
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas offertes dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Service d'assistance

Un service d'assistance SYNC est offert sur le site Web Ford de votre région. Voir **Dépannage du système SYNC™** (page 553).

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3,1 mph).

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque vous connectez le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre que celle indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 548).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales accessibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
Annuler	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de recherche vers le haut ou vers le bas, ou en appuyant sur la touche de commande vocale pendant deux secondes ou plus.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Mode d'interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
Mode d'interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Confirmation de Téléphone Désactivée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
Confirmation de Téléphone Activée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Recomposer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Jumelage d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Nota : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Appuyez sur le bouton **Réglages**.
3. Sélectionnez Bluetooth dans le menu.
4. Appuyez sur le bouton **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche à l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.

Selon les caractéristiques de votre téléphone et votre marché, il se peut que le système génère des questions au moyen d'invites, portant notamment sur la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran audio.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment effectuer des appels téléphoniques et accéder à vos messages textes. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes.

Commande vocale
___ liste de commandes
Aide
Appeler ___
Composer ___
Message texte

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un contact ou un numéro.

Commandes téléphoniques

Servez-vous des boutons de téléphone sur le volant de direction pour répondre à un appel, le refuser ou raccrocher.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler le menu pour afficher les contacts, les messages textes et le composeur téléphonique.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 56). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 375). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur le bouton Réglages, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- le ou les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Nota : *Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

Nota : *La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur le bouton Applications mobiles pour accéder au menu à l'écran. Puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez en une.

Nota : *Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.*

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que "Liste d'écoute voyage".
Liste des applications	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
Aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : Le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : Système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

SYNC prend plusieurs sources multimédias numériques en charge, dont les iPod, les appareils Bluetooth et la plupart des périphériques USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Sources multimédias

Le bouton **AUX** ou **MEDIA** vous permet d'afficher et de sélectionner les sources multimédias accessibles.

Appuyez sur **AUX** ou **MEDIA** pour afficher vos sources. Utilisez les flèches directionnelles et le bouton OK pour sélectionner votre source. Vous pouvez aussi utiliser les commandes audio situées sur le volant de direction.

Commandes vocales en mode audio



Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment faire jouer une chanson ou un album en particulier, passer à la chanson suivante ou syntoniser une station radio. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes. Il se peut que votre véhicule n'offre pas toutes ces commandes.

Commande
___ liste de commandes
Aide
Pause
Jouer
Jouer piste suivante
Jouer piste précédente
AM ___
FM ___
CD
Sirius canal ___
USB
Stéréo Bluetooth

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un artiste, d'une station ou d'une source multimédia.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford de votre région en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir vos préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures).

Marché	Sites Web
Amérique du Nord	www.syncmyride.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.
	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Utilisez la fonction SYNC My phone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.
	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Je n'arrive pas à revenir au menu du téléphone lorsque je sélectionne un contact.	Vous êtes à l'écran Sélectionner un caractère.	Appuyez sur le bouton Téléphone pour revenir au menu du téléphone.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La musique en continu Bluetooth n'est pas accessible.	Cette fonction dépend du téléphone.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.
	L'appareil n'est pas connecté.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
Je n'arrive pas à changer de chaîne Sirius.	La fonction de relecture de Sirius est activée.	Parcourez les bandes radio et revenez à Sirius, ou désactivez la fonction de relecture. Vous pouvez ensuite changer de chaîne Sirius au moyen des boutons directionnels.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Après avoir appuyé sur le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message " Écoute " s'affiche avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites "Jouer artiste Prince", le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.
		Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que " California remix featuring Jennifer Nettles ".
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire " Lire L-O-L-A ".

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone. Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites " Appeler Jean Tremblay ".
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que " Jean Tremblay " au lieu de " Jean ".
	Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.	N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.
	Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire " Appeler J-E-A-N ".

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne " Trouver nouvelles applis ", SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre " Ford SYNC ". Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option " Quitter ", sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant " Applications " dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		l'application en question et en sélectionnant " Arrêt forcé ". N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez " Trouver nouvelles applications " sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées, mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton " Téléphone ".
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée, mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre " Ford SYNC ", désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC
Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

À propos de SYNC

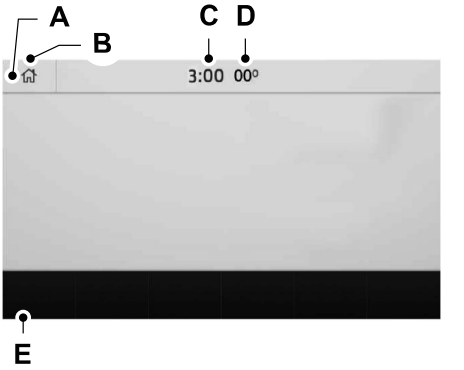
Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Ce système offre un accès facile à votre chaîne audio, votre téléphone, votre système de navigation, vos applications mobiles et vos paramètres.

Nota : *Vous pouvez activer le système et l'utiliser pour un maximum d'une heure sans établir le contact.*

Nota : *Vous pouvez utiliser le système pendant un maximum de 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte.*

Nota : *Pour votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph).*

Utilisation de l'écran tactile



A	Barre d'état.
B	Écran d'accueil.
C	Horloge Voir **Paramètres** (page 599).
D	Température extérieure.
E	Barre de fonctions.

Barre d'état

	Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.
	Système audio en sourdine.
	Mise à jour du logiciel installée.
	Wi-Fi connecté.
	Téléphone cellulaire en itinérance.
	Message texte reçu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing


Système de notification de collision automatique désactivé.


Puissance du signal du réseau cellulaire.

Barre de fonctions


Sélectionnez cette option pour utiliser la radio, une clé USB, un lecteur multimédia ou un appareil Bluetooth. Voir **Divertissement** (page 574).


Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de chauffage et de climatisation Voir **Climatisation** (page 585).


Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder au répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 588).


Sélectionnez cette option pour utiliser le système de navigation. Voir **Navigation** (page 590).


Sélectionnez cette option pour détecter et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 597).


Sélectionnez cette option pour régler les paramètres du système. Voir **Paramètres** (page 599).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 436).

Mise à jour du système

Mise à jour du système au moyen d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Allez à la page de mises à jour SYNC sur le site Web du concessionnaire Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Nota : *Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible.*

3. Insérez une clé USB dans un port USB de votre ordinateur.

Nota : *La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimales indiquées sur le site Web.*

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Nota : *Vous pouvez utiliser le système lorsqu'une installation est en cours.*

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Branchez la clé USB contenant la mise à jour dans un port USB.

Nota : *L'installation commence automatiquement dans moins de 10 minutes.*

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Connexion à un réseau Wi-Fi


Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Mises à jour automatiques***.
2. Sélectionnez ***Wi-Fi du système***.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Activez ***Wi-Fi du système***.
4. Sélectionnez ***Réseaux Wi-Fi disponibles***.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : *Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.*

Activation des mises à jour automatiques du système



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Mises à jour automatiques***.
2. Activez ***Mises à jour automatiques système***.

Le système est maintenant configuré pour vérifier et recevoir les mises à jour du système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Nota : *Vous pouvez utiliser le système lorsqu'un téléchargement est en cours.*

Nota : *Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi lorsqu'un téléchargement est en cours, le téléchargement reprendra à la prochaine connexion à un réseau Wi-Fi.*

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé ou de consulter le site Web du concessionnaire Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Ramène au menu principal.
Retourner	Ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Commande vocale	Mesure à prendre et description
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ [1]	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme "Canal Sirius 16".
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple "The Pulse".	
AM ___ FM ___	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que "88,7 FM" ou "1580 AM".
___ HD ___ [1]	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que "FM 88,7 HD 1".
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Commande vocale	Description
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.
Jouer genre ___ Jouer liste d'écoute ___ Jouer artiste ___ Jouer album ___ Jouer balado ___ Jouer chanson ___ Jouer livre audio ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Jouer artiste Les Beatles" ou "Jouer chanson Penny Lane".
Rechercher ___ Rechercher artiste ___ Rechercher album ___ Rechercher genre ___ Rechercher liste d'écoute ___ Rechercher livre audio ___ Rechercher balado ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Rechercher artiste Les Beatles" ou "Parcourir le genre folk".

[1] Les options pourraient ne pas être offertes pour tous les marchés ou pourraient nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

(Selon l'équipement)

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Régler température à ___ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5ºC (60–85ºF).

Commandes vocales de téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Jumelage d'un téléphone

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de jumelage. Voir **Paramètres** (page 599).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que "Appeler Jenny".
Appeler ___ ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que "Appeler Jenny à la maison".
Composer ___	Permet de composer un numéro précis tel que "Composer le 867-5309".

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ___	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ___	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que "Trouver des restaurants".
Trouver un PDI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Trouvez la <catégorie de POI> la plus proche	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.

Commande vocale	Description
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de Aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

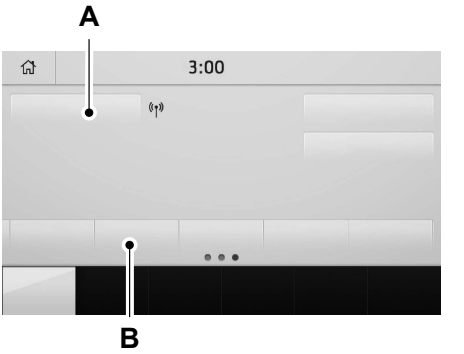
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation d'appel activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation d'appel désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur pourrait être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée pendant une session de commande vocale. Appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation AC et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.

B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS [1]	
CD [1]	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.

Élément de menu	
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

[1] Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le chiffre précédemment saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est rétabli.

Vous pouvez ajouter des pages de préréglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E234451

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres Spécification, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, de réorganiser, d'ajouter ou de supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification des tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Nous ne pouvons être tenus responsables de ce genre de changement de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher la liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle, et la diffusion de la station en cours continue.
	Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le numéro précédent.	

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur la station actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes, pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre préréglage sans retourner à l'audio en direct. Ce bouton permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous avertit lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes. Voir **Paramètres** (page 599).	

Préréglages en mémoire

Pour définir un préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est établi une fois la station enregistrée.

Vous pouvez ajouter des pages de préréglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (ESN) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 599).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer que l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de préréglage.
Désinscription station	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaines	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des canaux ou de la vignette des réglages Sirius XM pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Pour activer HD Radio, consultez les Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres. Voir **Paramètres** (page 599).

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



E142616

Le logo HD est gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : *Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte HD Radio s'affichent sous forme de bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.*

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois la station enregistrée. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique;

Nota : *À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]

[1] Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours s'affichent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un s'affiche en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou podcasts).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

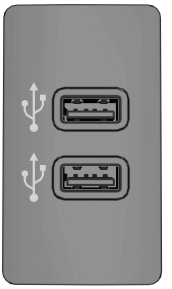
Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre particulière à afficher dans la catégorie consultée.
Exploration de l'appareil	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Applications

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 597).

Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédia, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous "inconnu".

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton de climatisation à l'écran tactile pour accéder aux fonctions de chauffage et climatisation.

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir* ***Paramètres*** *(page 599).*

Accès au menu de commande de chauffage et de climatisation



Appuyez sur le bouton pour accéder à des commandes supplémentaires du système de chauffage et de climatisation avant.

Orientation de l'écoulement de l'air



Appuyez sur le bouton pour diriger l'écoulement d'air aux bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing



Appuyez sur le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.



Appuyez sur le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air du plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air au moyen de toute combinaison de ces bouches d'air.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température

Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas de la commande de chauffage et de climatisation gauche pour régler la température du côté gauche.

Nota : *Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.*

Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas de la commande de chauffage et de climatisation droite pour régler la température du côté droit.

Activation et désactivation du mode AUTO



Appuyez sur le bouton pour activer le mode automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour atteindre la température sélectionnée et la sélectionner.

Activation/désactivation du système de climatisation



Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de climatisation.

A/C maxi : Appuyez sur ce bouton pour activer et maximiser le refroidissement. La température des côtés conducteur et passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

A/C : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation des sièges à régulation de température



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages des sièges à régulation de température.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones



Appuyez sur le bouton pour activer la commande de température du côté droit du véhicule.

Activation/désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation du pare-brise chauffant



Appuyez sur le bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Activation/désactivation de la lunette arrière chauffante



Appuyez sur le bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière.

Activation et désactivation des sièges chauffants



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de chauffage.

Activation/désactivation du volant de direction chauffant



Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Appuyez sur ce bouton pour activer la climatisation maximale.

L'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en marche et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivrage maximal.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.*

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec ***A/C***) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf* ***MAX A/C*** *afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

Activation et désactivation des sièges ventilés



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages des sièges ventilés.

Accès aux commandes de chauffage et de climatisation arrière



Appuyez sur le bouton pour accéder à des commandes supplémentaires du système de chauffage et de climatisation arrière.

Témoin de verrouillage de la commande de climatisation arrière



Appuyez sur le bouton.

Lorsque ce témoin est allumé, les réglages de chauffage et de climatisation arrière s'effectuent à l'aide des commandes avant.

Activation et désactivation du mode Auto arrière



Appuyez sur le bouton pour activer le mode automatique arrière, puis réglez la température.

Activation et désactivation des sièges à régulation de température arrière



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages des sièges à régulation de température.

Activation/désactivation des sièges chauffants



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de chauffage.

Activation/désactivation des sièges ventilés arrière



Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages des sièges ventilés.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web de votre région.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire et activez Bluetooth.



Sélectionnez l'option téléphone sur la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Ajouter tél.***.

Nota : *Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone portable.*

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone portable.

Nota : *Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.*

3. Confirmez que le numéro sur votre téléphone portable correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : *L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone cellulaire avec succès.*

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : *Si vous jumelez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.*

Utilisation de votre téléphone cellulaire

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Changer l'appareil

Affichez la liste des appareils jumelés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Réglages du téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou jumelez un autre téléphone.

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

Sourdine

Mettez le microphone en sourdine.

Messagerie texte

Paramétrage de notification de message texte

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez les notifications de message texte.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'option Profils.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de message texte.

Utilisation de la messagerie texte

Élément de menu	Description
Écouter	Écoutez le message texte.
Voir	Affichez le message texte.
Appeler	Appelez l'expéditeur.
Répon.	Répondez au message texte par un message texte standard.

Apple CarPlay (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : *Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.*

Désactivation d'Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Préférences d'Apple CarPlay***.
2. Désactivez ***Apple CarPlay***.

Android Auto (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : *Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.*

Nota : *Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.*

Désactivation d'Android Auto



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

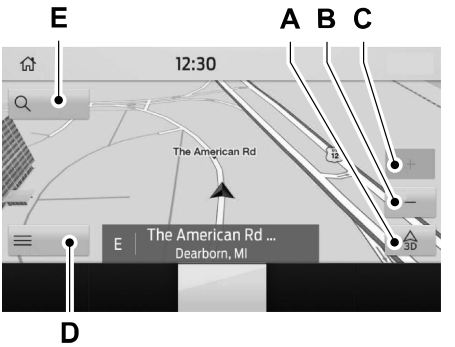
1. Sélectionnez ***Android Auto***.
2. Désactivez ***Android Auto***.

NAVIGATION

Nota : *Consultez notre site Web pour en savoir plus.*



Sélectionnez l'option de navigation dans la barre de fonctions.



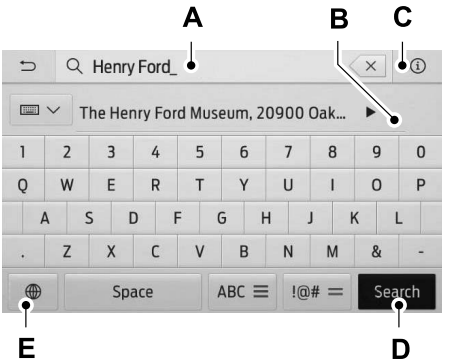
A Menu Vue de la carte.
B Zoom arrière.
C Zoom avant.
D Menu de guidage routier.
E Menu d'entrée de destination.

Définir une destination

Menu d'entrée de destination

Élément	Description
Rechercher	Entrez une adresse de destination.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Maison	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Bureau	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Favoris	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran d'entrée de texte



A Champ d'entrée de texte.

B Suggestions automatiques basées sur le texte que vous entrez.

C Icône d'information.

D Recherche.

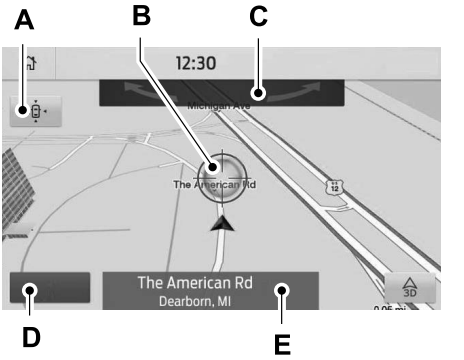
E Paramètres du clavier.

Nota : *Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ d'entrée de texte.*

Vous pouvez effectuer une recherche en entrant un élément ou tous les éléments de la destination, comme l'adresse, la catégorie ou le nom du PDI, l'intersection, la ville, la latitude et la longitude, etc. Conseils : Si vous ne spécifiez pas d'emplacement, le système utilisera l'emplacement actuel du véhicule. Vous pouvez spécifier un emplacement par adresse, ville, province ou code postal. Pour obtenir plus d'aide à la recherche, veuillez consulter: support.ford.com.

Nota : *Appuyez sur le bouton situé dans le coin supérieur droit de la carte principale pour afficher l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant ou la distance jusqu'à votre destination.*

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de carte



A Recentrer la carte.

B Emplacement sélectionné.

C Rotation de la carte 3D. Glissement vers la gauche ou la droite.

D Démarrer le guidage routier.

E Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte.

Sélectionnez ***Commencer*** pour lancer le guidage.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

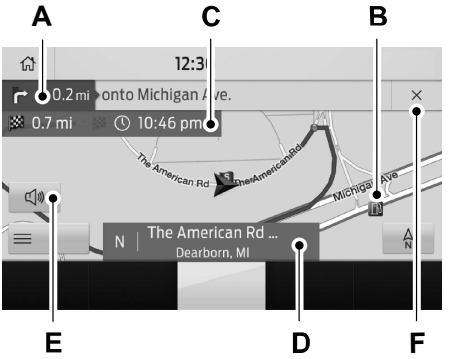
- Carte bidimensionnelle avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte bidimensionnelle avec le nord vers le haut de l'écran.
- Carte tridimensionnelle avec la direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Afficher plus ou moins de détails sur la carte.

Nota : *Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.*

Guidage routier



A Indicateur de virage. Sélectionnez-le pour entendre la dernière invite vocale.

B Point d'intérêt.

C Heure prévue d'arrivée, distance jusqu'à votre destination ou temps de trajet restant.

D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.

E Mise en sourdine des invites vocales.

F Annulez le guidage routier.

Nota : *Pour modifier le volume des invites vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.*

Menu de guidage routier

Élément de menu	Description
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie d'autoroute pour l'itinéraire en cours.

Élément de menu	Description
Liste virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.
Liste circulation	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche. Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Réglez les paramètres de navigation. Voir **Paramètres** (page 599).
Où suis-je?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Visionner itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Détour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier points de passage	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de cheminement.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de cheminement.
Aller	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.

Réglage du volume des invites vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

Nota : *Si vous avez réglé par inadvertance le volume à zéro, appuyez sur le bouton d'indication de virage pour réécouter la dernière invite vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.*

Mise en sourdine des invites vocales



Sélectionnez l'option de mise en sourdine à l'écran pour couper le son des invites vocales.

Nota : *Le système met en sourdine toutes les invites ultérieures.*

Ajout de points de cheminement

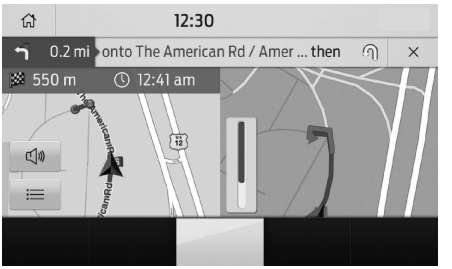
Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de cheminement.

1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez ***Ajout. pt pass.***.
4. Sélectionnez ***Aller***.

Annulation du guidage routier

Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez ***Annuler itin.***.



Nota : *L'option de menu de guidage routier se trouve toujours dans le coin inférieur droit de la carte principale.*

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : *Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.*



E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- service à l'étage 24 heures
- centre de conditionnement physique
- accès à Internet
- piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Guide touristique Michelin (Selon l'équipement)

Le guide touristique Michelin est un service qui fournit des informations supplémentaires à propos de certains points d'intérêt tels que des restaurants, des hôtels et des sites touristiques. Les points d'intérêt pour lesquels le guide touristique Michelin propose des renseignements supplémentaires sont signalés par un bouton. Appuyez sur ce bouton pour consulter les renseignements supplémentaires. Si vous avez jumelé votre téléphone au système, vous pouvez appuyer sur le bouton Téléphone pour appeler directement le point d'intérêt sélectionné.

Précision et mises à jour des cartes de navigation

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les données de carte du système de navigation peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects. Des renseignements inexacts sur les limites de vitesse, les restrictions de virages et autres caractéristiques routières pourraient influer sur l'itinéraire calculé et le guidage associé.

Des mises à jour cartographiques annuelles du système de navigation sont disponibles à l'achat par l'entremise de votre concessionnaire. Selon votre entente d'achat, vous pourriez être admissible à une mise à jour gratuite de la carte. Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour des données de carte sur une clé USB, de commander une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour obtenir les mises à jour automatiques. Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Les fichiers de données de carte sont très lourds. Pour éviter des frais de données élevés, nous recommandons d'effectuer la mise à jour lorsque vous avez accès à un réseau Wi-Fi gratuit. Pour en savoir plus sur les mises à jour par clé USB, l'admissibilité à la mise à

jour gratuite ou d'autres détails, communiquez avec les détaillants au 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou au 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez également visiter notre site Web local.

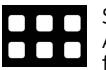
APPLICATIONS

Le système vous permet d'interagir avec certaines applications mobiles sans quitter la route des yeux. Avec les commandes vocales, les boutons au volant de direction ou un léger appui sur votre écran tactile, vous pouvez contrôler les applications mobiles compatibles. Vous pouvez aussi diffuser vos musiques ou balados favoris, partager votre heure d'arrivée avec vos amis et rester connecté en toute sécurité.

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Leur utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications peuvent fonctionner sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Nota : *Pour de plus amples renseignements sur les applications disponibles, visitez le site catalog.ford.com.*

Utilisation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 588).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou jumelez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth.
3. Si un message vous invite à activer CarPlay, sélectionnez ***Désact.***.
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : *Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.*

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Connectez votre appareil à un port USB si vous souhaitez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.*

Utilisation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 588).
2. Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 588).
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : *Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.*

4. Sélectionnez ***Trouver des applis mobiles***.

Nota : *Le système recherche les applications compatibles présentes sur votre appareil, puis se connecte.*

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Les applications mobiles installées sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.*

Utilisation d'une application de navigation mobile sur un appareil Android

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 588).
3. Activez ***Activer Applis mobiles par USB*** dans la vignette Paramètres des applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.*

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit être équipé de la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte de zone de couverture pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les films à l'affiche, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Élément de menu	Action et description	
Circulat. sur itinéraire Circulation près d'ici	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages/tempêtes, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.



Lorsque vous sélectionnez une vignette, appuyez sur le bouton à côté de l'élément de menu pour afficher l'explication de la fonction ou du réglage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Son

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Montre

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de montre.

Bluetooth

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver Bluetooth, puis pour régler les paramètres.

Téléphone

Sélectionnez cette vignette pour connecter, déconnecter les appareils connectés et pour gérer leurs paramètres.

Audio

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Assistance conducteur (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions d'aide à la conduite, comme les aides au stationnement, le système d'aide au suivi de voie, la détection des piétons et le système de démarrage-arrêt automatique.

Véhicule

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres du véhicule, comme les glaces, l'alarme, l'éclairage et les paramètres MyKey.

FordPass

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres FordPass.

Généralités

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres, comme la langue et les unités de mesure, ou pour réinitialiser le système.

911 Assist (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver la fonction 911 Assist.

Mises à jour automatiques

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de mises à jour automatiques.

Applications mobiles

Sélectionnez cette vignette pour modifier les permissions, pour activer et désactiver les applications mobiles ou pour en effectuer la mise à jour.

Affichage

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres d'affichage, comme la luminosité et l'atténuation automatique.

Paramètres de charge (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de charge de véhicule électrique.

Commande vocale

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres des commandes vocales, comme les confirmations de commande et les listes affichées.

Navigation (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de navigation, comme les préférences de carte et le guidage routier.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Sièges multicontours (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler la position et les fonctions de massage de vos sièges multicontours.

Sièges (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler la fonction de réglage lombaire de vos sièges.

Ordinateur de bord (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour afficher les messages du véhicule.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions de rappels mémorisés lors de l'utilisation de profils personnalisés.

Mode voiturier (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver le mode voiturier.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour modifier la couleur ou l'intensité de l'éclairage intérieur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne comprend pas ce que je dis.	– Vous n'utilisez pas les bonnes commandes vocales. • Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 566). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Vous parlez trop tôt. • Attendez l'invite du système avant de parler.
Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	– Limitation relative à l'appareil. Bluetooth ne prend pas en charge les commandes vocales. • Connectez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise. – Vous n'utilisez pas les bonnes commandes vocales. • Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 566). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par le système. – Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. • Renommez les fichiers sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et écouter la pièce musicale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne comprend pas le nom d'un contact du répertoire téléphonique de mon appareil et compose le numéro du mauvais contact.	– Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. • Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.
Le système ne comprend pas les noms étrangers des contacts du répertoire téléphonique de mon appareil.	– Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Le système applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts enregistrés dans le répertoire téléphonique de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact à l'écran tactile, puis utilisez l'option Écouter pour savoir à quoi s'attend le système comme prononciation.
Les invites vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas être très précis.	– Limitation relative à l'appareil. • Le système utilise la technologie de synthèse texte-parole et a recours à une voix générée synthétiquement plutôt qu'une voix humaine préenregistrée.

Modes USB et Bluetooth Audio

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon appareil.	– Anomalie de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. – Problème de raccordement de câble. • Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
	– Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil. – Paramètres de l'appareil incorrects. • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas en mode de charge. – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	– Limitation relative à l'appareil. • Ne laissez pas votre appareil dans le véhicule durant des journées très chaudes ou très froides. – Problème de raccordement de câble. • Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule. – Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil.
Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	– Limitation relative à l'appareil. Bluetooth ne prend pas en charge les commandes vocales. • Connectez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise.
Je ne peux pas diffuser de la musique en continu à partir de mon appareil Bluetooth	– Appareil incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur notre site Web. – L'appareil n'est pas connecté. • Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 588). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas • Lancez le lecteur multimédia de votre appareil.

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne reconnaît pas la musique sur mon appareil.	– Des métadonnées de fichier audio, comme l'artiste, le titre de la chanson ou de l'album, ou le genre musical, sont incorrectes ou manquantes. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers protégés par des droits d'auteur. • Utilisez un appareil qui ne contient pas de fichiers protégés par des droits d'auteur. – Format de fichier non pris en charge. • Réparez ou convertissez les fichiers à un format pris en charge. Voir **Divertissement** (page 574). – Indexation de l'appareil requis. • Réindexez votre appareil. Voir **Paramètres** (page 599). – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Il arrive parfois que je ne puisse entendre une pièce musicale sur mon appareil.	– Anomalie de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Lorsque je débranche mon appareil iOS, le volume est réglé au maximum.	– Limitation relative à l'appareil. • Réduisez le volume de votre appareil.
Le système ne lit pas les pièces musicales de mon lecteur USB dans le bon ordre.	Si le système ne lit pas les pièces musicales de votre lecteur USB dans le bon ordre, ces renseignements pourraient vous aider : – Si vous sélectionnez USB comme source audio alors que le système est en cours d'indexation, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique selon les noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio après l'indexation du système, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier.

Symptôme	Cause et solution possible
	– Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pièces musicales depuis le menu de navigation, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier. – Si vous sélectionnez une pièce musicale au moyen de l'option Explorer l'appareil, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique dans le dossier sélectionné. SYNC lit ensuite les pièces musicales des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause et solution possible
Durant un appel, j'entends un bruit ambiant excessif.	– Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone cellulaire. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	– Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. – Microphone du téléphone cellulaire en sourdine. • Annulez la mise en sourdine du microphone du téléphone cellulaire.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	– Redémarrage du système requis. • Redémarrez le système. Coupez le contact, puis ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile et les ports USB illuminés s'éteignent. Déverrouillez le véhicule, établissez le contact et essayez de nouveau.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas télécharger mon répertoire téléphonique.	– Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire. – Paramètres système incorrects. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 599). – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Un message s'affiche indiquant que le téléchargement de mon répertoire est terminé, mais le répertoire est vide ou des contacts y sont manquants.	– Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire. • Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone cellulaire. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire. – Paramètres système incorrects. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 599).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon téléphone cellulaire.	– Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. • Installez le plus récent micrologiciel sur votre téléphone cellulaire. • Supprimez votre appareil du système, puis supprimez SYNC de votre appareil et essayez de nouveau. • Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 599).
La messagerie texte ne fonctionne pas.	– Vous n'avez pas activé les notifications de message texte. • Activez les notifications de message texte. Voir **Téléphone** (page 588). – Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Je n'entends pas les messages texte.	– Le partage de messages de l'appareil n'est pas activé. • Vérifiez les autorisations définies sur votre appareil pour vous assurer que le partage de messages texte est activé. – Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Navigation (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas entrer un nom de rue lorsque je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. • Entrez le nom de la rue avec le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. • Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un moins (-) avant les coordonnées si la direction est à l'ouest et gardez une valeur positive si la direction est à l'est. Par exemple, 12,5412 se trouve à l'est et -12,5412 se trouve à l'ouest.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Applications

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne détecte aucune application.	– Appareil incompatible. • Vous avez besoin d'un appareil Android OS 4.3 ou une version supérieure ou un appareil iOS 8.0 ou une version supérieure. Jumelez et connectez votre appareil Android pour détecter des applications compatibles AppLink. Connectez votre appareil iOS à un port USB ou jumelez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth.
J'ai un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne détecte toujours aucune application.	– Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées sur votre appareil. • Téléchargez et installez la plus récente version de l'application. – Les applications compatibles AppLink ne sont pas exécutées sur votre appareil. • Lancez les applications pour permettre au système de les détecter et assurez-vous de vous connecter à toute application qui l'exige. – Réglages d'application incorrects. • Vérifiez et réglez les réglages de l'application sur votre appareil et autorisez SYNC à y accéder, le cas échéant.
J'ai un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne détecte toujours aucune application.	– Les applications ne se sont pas complètement fermées. • Redémarrez les applications, puis essayez de nouveau. • Sur un appareil Android, si les applications ont une option "Quitter", sélectionnez-la puis redémarrez les applications. Vous pouvez également forcer l'arrêt des applications au moyen du menu des paramètres de votre appareil. • Si vous avez un appareil iOS 7.0 ou une version ultérieure, appuyez deux fois sur le bouton Accueil de votre appareil, puis faites glisser l'application vers le haut pour la fermer.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
J'ai un appareil Android correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	– Un problème associé à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android pourrait faire en sorte que les applications ne sont pas trouvées. • Désactivez, puis réactivez Bluetooth pour forcer la reconnexion de votre appareil.
J'ai un appareil iOS correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	– Problème de raccordement de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, attendez un instant, puis branchez-le de nouveau pour forcer la connexion du système à votre appareil.
J'ai un appareil Android qui exécute une application multimédia trouvée par le système, mais je n'entends aucun son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est bas. • Augmentez le volume de votre appareil.
J'ai un appareil Android exécutant un certain nombre d'applications compatibles, mais le système ne les détecte pas toutes.	– Limitation relative à l'appareil. Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre appareil exécute plus d'applications qu'il y a de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas toutes les détecter. • Fermez certaines des applications pour permettre au système de détecter celles que vous voulez utiliser.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau caché. • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas SYNC lorsque je recherche des réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • SYNC n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possibles
Je ne peux pas créer un profil.	Vous n'avez pas configuré de profils personnalisés.
	Vous avez entré un profil non valide.
	Vous n'avez pas sélectionné de touche de mémorisation lorsque vous y avez été invité.
	Le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Les profils personnalisés ont été désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une télécommande.	Vous n'avez pas sélectionné le bouton de verrouillage sur la télécommande.

Symptôme	Cause et solution possibles
	La télécommande sélectionnée était déjà associée à un autre profil et le système a refusé de le remplacer.
	Le système a exécuté un rappel de profil en effectuant la synchronisation d'une télécommande.
	Le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Vous utilisez l'ancienne méthode de synchronisation.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Les profils personnalisés ne prennent pas en charge vos réglages non enregistrés.
	Un profil personnalisé différent est actif.
	Un autre utilisateur a changé les réglages du mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Vous n'avez pas créé un profil personnalisé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil que vous avez demandé est déjà activé.
	Vous n'avez pas synchronisé la touche de mémorisation que vous utilisez à un profil.
	Vous n'avez pas synchronisé la télécommande que vous utilisez à un profil.
	Vous n'utilisez pas la bonne télécommande.
	Vous n'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage ou de démarrage à distance sur une télécommande synchronisée.
	Vous avez supprimé le profil personnalisé.
Mes positions préréglées sont rappelées, mais pas mon profil.	Vous avez désactivé les profils personnalisés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées.	Le véhicule roule.
	Les positions préréglées sont identiques à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possibles
J'ai perdu une télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire agréé.
J'ai perdu tous les profils.	Vous avez effacé et reprogrammé les télécommandes. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle télécommande pour en remplacer une perdue.
	Une personne a procédé à une réinitialisation générale sans votre consentement.

Réinitialisation du système

1. Maintenez enfoncés simultanément les boutons de recherche avant et d'alimentation de la chaîne audio jusqu'à ce que l'écran passe au noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de terminer la réinitialisation.
3. Appuyez sur le bouton d'alimentation du système audio pour activer le système.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser le système pour rétablir les fonctions qui ont cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour rétablir les fonctions et non pour supprimer les données que vous avez enregistrées.*

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé ou de consulter notre site Web.

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

*Accessoires Ford Autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- balais d'essuie-glace;
- bougies d'allumage;
- disque d'embrayage (le cas échéant);
- plaquettes et garnitures de freins;
- amortisseurs;
- jambes de suspension;
- courroies du moteur;
- durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques;
- appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant);
- remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires agréés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange du véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien avec le véhicule.

Des intervalles d'entretien réguliers ont été définis pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien du véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : Maintenir la fiabilité du véhicule et en minimiser le coût d'utilisation.

Vous devez vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 480).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces affectées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire pour connaître la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Nos pièces de rechange d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marque Ford, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez un concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou un atelier de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Ces intervalles peuvent s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 410).

Si l'écran d'information est réinitialisé prématurément ou ne fonctionne plus, vous devez remplacer l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Les véhicules hautes performances peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (cela comprend des périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, des charges élevées, le frein moteur et les manœuvres de virage agressives, y compris l'utilisation sur circuit et hors route). Dans ces conditions, la consommation d'huile peut être d'environ une pinte pour 500 milles (un litre pour 800 km). Dans ces conditions, vous devez vérifier le niveau d'huile moteur chaque fois que vous faites le plein de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Nous avons recommandé des intervalles d'entretien pour divers systèmes et pièces en fonction d'essais techniques. Nous nous basons sur ces essais pour déterminer le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie. Nous déconseillons les intervalles d'entretien autres que ceux stipulés dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Nous recommandons fortement d'utiliser exclusivement nos pièces d'origine ou les pièces remises à neuf que nous avons approuvées, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans notre Manuel de réparation. Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits chimiques et d'additifs non approuvés pour l'entretien normal du véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers, le véhicule doit être inspecté dès que possible par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides du véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage que nous avons approuvé.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Indicateur de colmatage du filtre à air.[1]
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
État d'usure et pression des pneus, y compris celui de la roue de secours.
Niveau de liquide de lave-glace.
Décanteur d'eau. Vidangez au besoin ou si l'écran d'information l'indique.[1]
Trous et fentes du tuyau arrière pour s'assurer qu'ils sont opérationnels et exempts de débris.[1]

[1] Véhicules diesel uniquement.

À vérifier tous les six mois
Connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.
Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des bourrelets d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement du frein de stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

À vérifier tous les six mois
État d'usure et bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des mécanismes de verrouillage de siège.
Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins de base, freins ABS, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de marche, il est important de faire vérifier les systèmes du véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel majeur avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que le véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint	
Courroie d'entraînement des accessoires ou autres courroies	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Circuit d'échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et timonerie de direction
Niveaux de liquide[1]; remplissez au besoin	État d'usure et pression des pneus, y compris celui de la roue de secours[2]

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Inspection multipoint	
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres du pare-brise
Soufflets de demi-arbre	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

[1] Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace.

[2]Si le véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du produit d'étanchéité sur le contenant. Remplacez le produit d'étanchéité au besoin.

Renseignez-vous auprès du conseiller technique du concessionnaire ou du technicien concernant l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection du véhicule. La liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général du véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Système Intelligent Oil-Life Monitor

Moteurs diesel

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de contrôle d'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre indicatif seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	**Normale**
	Conduite normale avec trajets sur autoroute

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
	Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	**Rigoureuse**
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	**Extrême**
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué sur l'écran d'information[1]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[2]
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez une inspection multipoint (recommandée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
Décanteur d'eau. Vidangez au besoin (ou si l'écran d'information vous y invite).
Remplissez le réservoir de liquide d'échappement diesel.
Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.

[1] Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

[2] Réinitialisez l'indicateur de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 410).

Entretien du liquide de frein[1]	
Tous les 3 ans	Remplacez le liquide de frein.[2]

[1] Exécutez cette opération d'entretien tous les trois ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

[2] La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires.[2]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile de l'essieu avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez l'huile de l'essieu arrière.
	Remplacez l'huile de la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.
	Remplacez la courroie d'entraînement de pompe d'alimentation (Diesel seulement).

Autres interventions d'entretien [1]	
	Remplacez la courroie de distribution (Diesel seulement).
À 322 000 km (200 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. [3]

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

[2] Après l'inspection initiale, inspectez chaque vidange d'huile sur deux jusqu'à leur remplacement.

[3] Remplacement initial après 10 ans ou 322 000 km (200 000 mi), puis tous les cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils précis, consultez le conseiller technique ou un technicien d'un concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** ne s'affiche **pas**, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage. (Moteur à essence).

Un ralenti excessif ou la conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme un usage commercial lourd (p. ex., livraison, taxi, voiture de patrouille, location)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage. (Moteur à essence).

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur. (Moteur à essence).
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin (moteur diesel).
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte [Flex Fuel] seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si seul du carburant à l'éthanol E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire. (Moteur à essence).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Moteur diesel

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils précis, consultez le conseiller technique ou un technicien d'un concessionnaire.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Inspectez la concentration de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur (protection du point de congélation) et la concentration de l'additif (inhibiteur de corrosion). Au besoin, ajoutez de l'additif de liquide de refroidissement.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ralenti fréquent ou prolongé (plus de 10 minutes par heure de conduite normale) ou longues périodes à faible régime si le véhicule est utilisé pour des équipements stationnaires	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Inspectez la concentration de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur (protection du point de congélation) et la concentration de l'additif (inhibiteur de corrosion). Au besoin, ajoutez de l'additif de liquide de refroidissement.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Le véhicule roule souvent ou longtemps à moins de 40 km/h (25 mph) dans la circulation urbaine	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Inspectez la concentration de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur (protection du point de congélation) et la concentration de l'additif (inhibiteur de corrosion). Au besoin, ajoutez de l'additif de liquide de refroidissement.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Conduite soutenue à haute vitesse à la limite du poids total en charge (poids en charge maximal d'utilisation du véhicule).	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou toutes les 1 200 heures de fonctionnement du moteur	Inspectez la concentration de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur (protection du point de congélation) et la concentration de l'additif (inhibiteur de corrosion). Au besoin, ajoutez de l'additif de liquide de refroidissement.
Tous les 96 000 km (60 000 mi) ou toutes les 2 400 heures de fonctionnement du moteur	Rincez le circuit du moteur puis remplissez-le de liquide de refroidissement. N'ajoutez pas d'additif de liquide de refroidissement.

Nota : *Après le rinçage et le remplissage initiaux du circuit de refroidissement à 96 000 km (60 000 mi) ou à 2 400 heures de fonctionnement du moteur, procédez par la suite à l'opération de rinçage-remplissage tous les 72 000 km (45 000 mi) ou 1 800 heures de fonctionnement du moteur.*

Utilisation lorsque la température ambiante est inférieure à -23°C (-9°F) ou supérieure à 38°C (100°F)	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Tous les 12 000 km (7 500 mi)	Permutez les pneus[1], vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
	Vérifiez les plaquettes et disques de frein.
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
	Inspectez les rotules et les biellettes de direction et de suspension. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile.[2]
	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre en mousse d'admission d'air.

[1]Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les pneus avant aux intervalles prescrits; ne permutez les pneus arrière que si vous observez une usure irrégulière.

[2]Réinitialisez l'indicateur de durée de l'huile intelligent après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Conduite hors route	
Au besoin	Vérifiez les orifices fonctionnels sur chaque embout de tuyau d'échappement pour s'assurer qu'ils sont exempts de débris ou corps étrangers. Reportez-vous au chapitre Entretien du véhicule de votre Manuel du propriétaire pour plus de renseignements. (Moteur diesel).
	Inspectez les rotules et les biellettes de direction et de suspension. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
Tous les 12 000 km (7 000 mi) ou six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
	Vérifiez les plaquettes et disques de frein.
	Inspectez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.
Tous les 12 000 km (7 000 mi) ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile.[1]
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 600 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre en mousse d'admission d'air.

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée de l'huile intelligent après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Usage d'un carburant contenant jusqu'à 20 % de biodiesel (B20)	
Au besoin	Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi) ou six mois ou toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (CARB) a statué que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annule pas la garantie d'efficacité des dispositifs antipollution ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford conseille vivement de faire effectuer et noter toutes les opérations d'entretien aux intervalles spécifiés pour le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend de l'exposition à la poussière et aux saletés. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Filtre à particules diesel

Après un certain temps de fonctionnement, une légère quantité de suie s'accumule dans le filtre à particules diesel, laquelle n'est pas éliminée par le processus de régénération. Le filtre peut devoir être remplacé par un neuf ou par un filtre remis à neuf à environ 400 000 km (250 000 mi). Le kilométrage effectif varie en fonction des conditions d'utilisation du moteur et du véhicule.

Dans les deux cas, le système de commande du moteur allume un témoin d'entretien (pictogramme de clé de mécanicien) indiquant de faire vérifier le véhicule par un concessionnaire. En cas d'anomalie au niveau du catalyseur d'oxydation ou du filtre à particules, le système de commande du moteur allume un témoin d'entretien (pictogramme de clé de mécanicien ou de moteur) indiquant de faire vérifier le véhicule par un concessionnaire.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Après avoir effectué les opérations d'entretien périodique, enregistrez le numéro de l'ordre de réparation, la distance et les heures de fonctionnement du moteur dans les cases prévues à cet effet.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

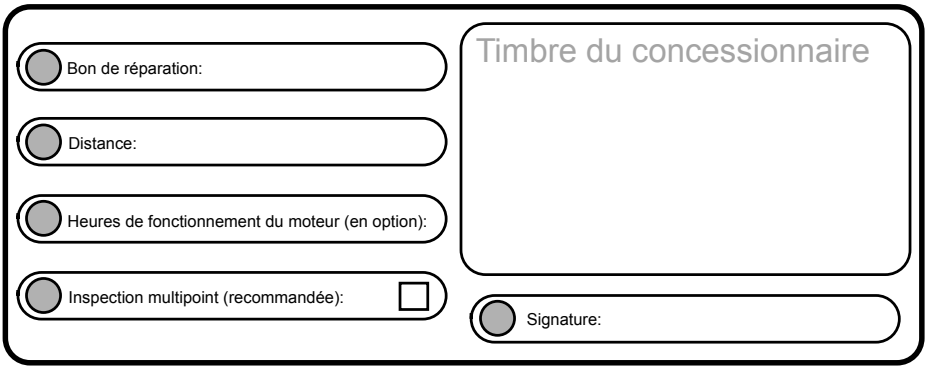
Distance:

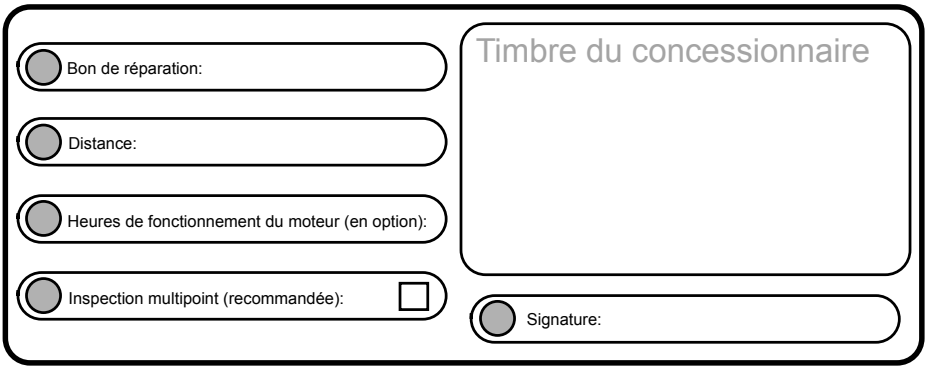
Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:





F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

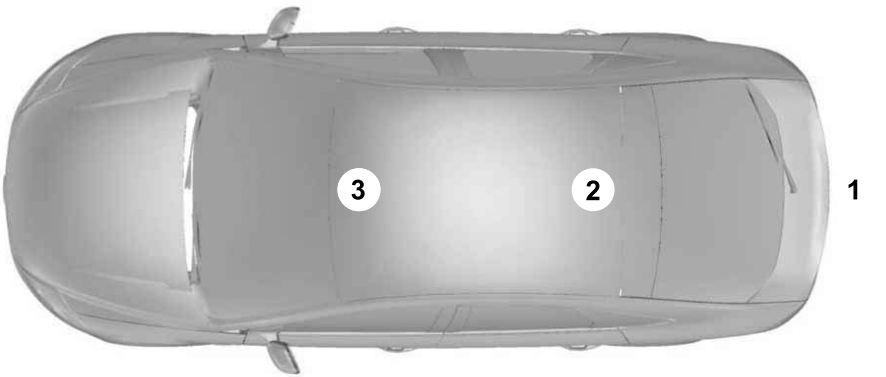
AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

AVERTISSEMENT: Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.*

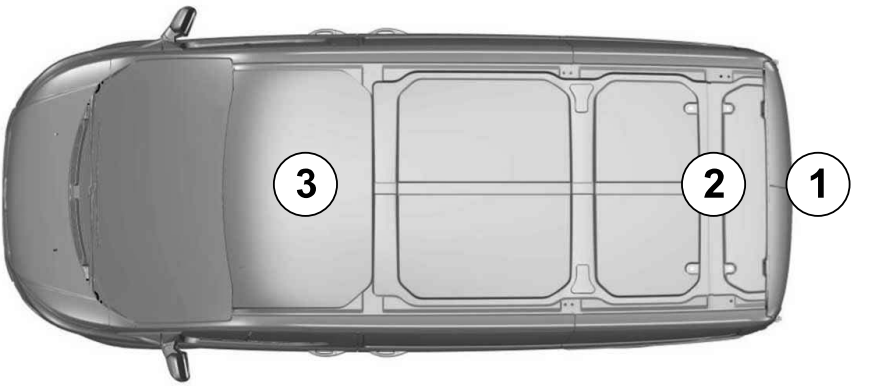
Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

Voiture



E239120

Fourgonnette



E239122

Camion



E239121

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques :

- avec contact établi;
- avec le moteur qui tourne;
- pendant un essai sur route à des vitesses différentes.

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("Composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Guide du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI"TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav ("Telenav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GeoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'"Avis d'utilisation" suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("Données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.
L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présenta article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"
Équateur	"INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION Nº IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011" "source : © IGN 2009 - BD TOPO ®"
Guadeloupe, Guyane Française et Martinique Mexique	"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("Données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"
Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003; Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgation du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525; 6 061,680; 6 154,773; 6 161,132; 6 230,192; 6 230,207; 6 240,459; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "Logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles;

(2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT: Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Il est possible que votre véhicule soit équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et sont par conséquent soumis à des réglementations gouvernementales.

Ces composants doivent accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable. Pour consulter les étiquettes d'homologation et les déclarations de conformité, visitez le site *www.wirelessconformity.ford.com*.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

Énoncé relatif aux fréquences radio

Version SYNC	Numéro d'identification de pneu FCC	Numéro d'identification IC
3.0	ACJ-SYNCG3-L	216B-SYNCG3-L
3.1	ACJ-FA-170-BCARHS	216B-FA170BCARHS
3.2	ACJ-FG-185-SG32MH	216B-FG185SG32MH

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ces dispositifs sont conformes aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne cause pas d'interférences nuisibles.
2. L'appareil accepte toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices....248

A

A/C
Voir : Climatisation....166
ABS
Voir : Freins....260
Accès au plateau....324
Marchepied latéral de plateau....324
Accessoires....616
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 17
Accoudoir arrière....195
Accoudoir avant....184
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif....286
Activation et désactivation des feux de route automatiques....111
Activation des feux de route automatiques....111
Activation et désactivation du régulateur de vitesse....285
Activation du régulateur de vitesse....285
Désactivation du régulateur de vitesse....285
Affichage d'information....132
Généralités....132
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information....132
Aide au démarrage en côte....263
Activation et désactivation du système....264
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte....264
Aide au stationnement arrière....273
Indicateur de distance d'obstacle....273
Aides à la conduite....295
Aides au stationnement....272
Principes de fonctionnement....272
Alarme
Voir : Alarme antivol....94
Alarme antivol....94
Activation de l'alarme....94
Désarmement de l'alarme....95
Utilisation du système....94
Alerte conducteur....295
Utilisation de l'alerte conducteur....296
Alerte de circulation transversale....306
Activation et désactivation du système....308
Capteurs du système d'alerte de circulation transversale....308
Comportement du système d'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée....308
Limites du système d'alerte de circulation transversale....308
Messages d'information du système d'alerte de circulation transversale....309
Témoin d'alerte de circulation transversale....309
Utilisation de la fonction d'alerte de circulation transversale....306
Annulation de la vitesse programmée....286
Antipatinage....265
Principes de fonctionnement....265
Aperçu....22
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™ 402
Aperçu sous le capot - 3.0L diesel....403
Aperçu sous le capot - 3.3 L....404
Aperçu sous le capot - 3.5L Ecoboost™....405
Aperçu sous le capot - 5.0L....406
Appendices....649
Applications....597
SiriusXM Traffic et Travel Link....598
Utilisation d'applications sur un appareil Android....597
Utilisation d'applications sur un appareil iOS....597
Utilisation d'une application de navigation mobile sur un appareil Android....598
Applications et services du système SYNC™....548
Applications mobiles SYNC....550
Assistance 911....548

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Appuie-tête.....175
Réglage de l'appuie-tête.....176
Appuie-tête
Voir : Appuie-tête.....175
À propos de ce manuel.....9
Assistance à la clientèle.....382
Assistance dépannage.....375
Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage.....376
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....375
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage.....375
Assistance pré-collision.....311
Capteurs obstrués.....314
Indication de la distance et alerte.....312
Réglage des paramètres du système d'assistance précollision.....313
Utilisation du système d'assistance précollision.....311
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3.....531
Activation et désactivation de la chaîne audio.....532
Changement des stations de radio.....532
Programmation d'un préréglage mémorisé.....532
Recherche automatique, avance et retour rapides.....533
Réglage du volume.....532
Sélection des modes Audio.....532
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....533
Accès au menu Applications.....533
Accès au menu des sources multimédia.....534
Accès aux fonctions du téléphone.....534
Accès aux menu Réglages.....534
Accès aux réglages de l'heure.....533
Accès aux réglages sonores.....534
Activation et désactivation de l'écran.....535
Activation et désactivation de la chaîne audio.....535
Activation et désactivation de la radio.....535
Activation et désactivation du mode de répétition de lecture.....535
Activation et désactivation du mode Lecture aléatoire.....535
Changement des stations de radio.....534
Écoute de la radio.....535
Pause ou lecture du média.....535
Recherche automatique, avance et retour rapides.....535
Réglage du volume.....534
Utilisation de la commande d'affichage.....535
Utilisation du clavier numérique.....535
Auto-Start-Stop.....209
Activation du système de démarrage-arrêt automatique.....209
Désactivation du système Auto-Start-Stop.....211
Avertisseur sonore.....101
Avis spéciaux.....18
Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....19
Directives spéciales.....18
Garantie limitée de véhicule neuf.....18
Prise de diagnostic embarqué.....18
Utilisation du véhicule comme ambulance.....19
Utilisation du véhicule comme chasse-neige.....19

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....422
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 420
BLIS
Voir : Système d'information sur les angles morts.....301
Boîte de vitesses automatique.....241
Fonctionnement de la boîte automatique Selectshift™.....244
Interverrouillage du levier sélecteur.....245
Positions du levier sélecteur de la boîte automatique.....241

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige....247
Boîte de vitesses....241
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses....241

C

Caméra à 360 degrés....282
Caméra avant....283
Caméra latérale....284
Vues de caméras....283
Caméra de recul....278
Indicateur de distance d'obstacle....281
Lignes de guidage de la caméra....280
Temporisation de la caméra de recul....281
Utilisation du système de caméra de recul....279
Zoom manuel....281
Caméra de recul
Voir : Caméra de recul....278
Capacités et spécifications - 2.7L EcoBoost™ 489
Boîte de transfert....494
Boîte de vitesses automatique....489
Circuit de freins hydrauliques....493
Essieu arrière....495
Essieu avant....494
Graisse....492
Huile moteur....491
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....492
Liquide de refroidissement....490
Réservoir de carburant....492
Réservoir de lave-glace....495
Serrures....493
Système de climatisation....489
Capacités et spécifications - 3.0L diesel....495
Boîte de transfert....500
Boîte de vitesses automatique....496
Circuit de freins hydrauliques....499
Essieu arrière....501
Essieu avant....501
Graisse....499
Huile moteur....497
Liquide de refroidissement....497
Réservoir de carburant....499
Réservoir de fluide pour échappement diesel....499
Réservoir de lave-glace....502
Serrures....500
Système de climatisation....496
Capacités et spécifications - 3.3 L....502
Boîte de transfert....507
Boîte de vitesses automatique....503
Circuit de freins hydrauliques....506
Essieu arrière....508
Essieu avant....508
Graisse....506
Huile moteur....504
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....505
Liquide de refroidissement....503
Réservoir de carburant....506
Réservoir de lave-glace....508
Serrures....507
Système de climatisation....502
Capacités et spécifications - 3.5L Ecoboost™....509
Boîte de transfert....514
Boîte de vitesses automatique....510
Circuit de freins hydrauliques....513
Essieu arrière....515
Essieu avant....514
Graisse....512
Huile moteur....511
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....512
Liquide de refroidissement....510
Réservoir de carburant....512
Réservoir de lave-glace....515
Serrures....513
Système de climatisation....509
Capacités et spécifications - 5.0L....515
Boîte de transfert....520
Boîte de vitesses automatique....516
Circuit de freins hydrauliques....519
Essieu arrière....521
Essieu avant....521
Graisse....519
Huile moteur....517
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....518
Liquide de refroidissement....517
Réservoir de carburant....519

Réservoir de lave-glace....522
Serrures....520
Système de climatisation....516
Capacités et spécifications....480
Capteur de poids du passager avant....59
Caractéristiques de conduite uniques....209
Carburant et remplissage....212
Ceintures de sécurité....44
Principes de fonctionnement....44
Chaîne audio....531
Généralités....531
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige....461
Charge d'accessoires sans fil....192
Chauffage
Voir : Climatisation....166
Chauffe-moteur....207
Utilisation du chauffe-moteur....208
Cirage....434
Clés et commandes à distance....67
Clignotants....108
Climatisation....585
Accès au menu de commande de chauffage et de climatisation....585
Accès aux commandes de chauffage et de climatisation arrière....588
Activation/désactivation de la lunette arrière chauffante....587
Activation/désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants....587
Activation/désactivation des sièges chauffants....588
Activation/désactivation des sièges ventilés arrière....588
Activation/désactivation du système de climatisation....586
Activation/désactivation du volant de direction chauffant....587
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....587
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....586
Activation et désactivation de l'air recirculé....587
Activation et désactivation des sièges à régulation de température....586
Activation et désactivation des sièges à régulation de température arrière....588
Activation et désactivation des sièges chauffants....587
Activation et désactivation des sièges ventilés....588
Activation et désactivation du dégivrage maximal....587
Activation et désactivation du mode AUTO....586
Activation et désactivation du mode Auto arrière....588
Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones....587
Activation et désactivation du pare-brise chauffant....587
Orientation de l'écoulement de l'air....585
Réglage de la température....586
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie....586
Témoin de verrouillage de la commande de climatisation arrière....588
Climatisation
Voir : Climatisation....166
Combiné des instruments....122
Commande audio....100
La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :....100
Commande automatique de la température....167
Activation/désactivation du système de climatisation....168
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....169
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....169
Activation et désactivation de l'air recirculé....169
Activation et désactivation du dégivrage maximal....169
Activation et désactivation du mode Auto....168
Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones....169
Orientation de l'écoulement de l'air....168

Réglage de la température....168
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie....168
Commande d'éclairage....105
Appel de phares....106
Feu de route....105
Commande d'éclairage du tableau de bord....106
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel....387
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français....387
Commande de l'affichage d'information....101
Commande de transmission....316
Modes de conduite réglables....316
Commande manuelle de la température....166
Activation/désactivation du système de climatisation....167
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....167
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....167
Activation et désactivation de l'air recirculé....167
Activation et désactivation du dégivrage maximal....167
Orientation de l'écoulement de l'air....166
Réglage de la température....166
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie....166
Commande vocale....100
Commutateur d'allumage....196
Compatibilité électromagnétique....649
Conduite dans l'eau....370
Conduite économique....367
Conduite hors route....368
Escalade d'une pente....370
Franchissement d'obstacles....369
Techniques de base de la conduite hors route....369
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Dispositif de connectivité....524
Connexion de FordPass au dispositif de connectivité....524
Désactivation du dispositif de connectivité....524
Qu'est-ce que le dispositif de connectivité....524
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Modem....524
Activation et désactivation du modem....524
Connexion de FordPass au modem....525
Qu'est-ce qu'un modem....524
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3....525
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....261
Conseils de conduite....367
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....261
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)....169
Chauffage rapide de l'habitable....170
Conseils généraux....169
Désembuage des glaces latérales par temps froid....170
Refroidissement rapide de l'habitacle....170
Réglages de chauffage recommandés....170
Réglages de refroidissement recommandés....170
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation électronique de la température à commandes manuelles (EMTC)....171
Chauffage rapide de l'habitable....171
Conseils généraux....171
Désembuage des glaces latérales par temps froid....171
Refroidissement rapide de l'habitacle....171
Réglages de refroidissement recommandés....171
Réglages recommandés pour le chauffage....171

Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées....171
Consignes de sécurité....212
Console centrale....194
Console de pavillon....195
Consommation de carburant....223
Calcul de la consommation de carburant....224
Capacité annoncée....223
Remplissage du réservoir de carburant....224
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage....196
Contournement des feux de route automatiques....112
Contrat de licence de l'utilisateur final....652
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)....652
Contrôle de stabilité....267
Principes de fonctionnement....267
Contrôle en descente....270
Principes de fonctionnement....270
Convertisseur catalytique....226
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)....228
Système de diagnostic embarqué (OBD-II)....228
Coupure de carburant....376
Couvre-plancher....371
Création d'un de point d'accès Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3....529
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi....530
Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi....529
Création d'un de point d'accès Wi-Fi - Véhicules sans : SYNC 3....529
Achat d'un forfait de données....529
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi....529
Création d'un dispositif MyKey....76
Programmation et modification des réglages configurables....76
Crevaison
Voir : Remplacement d'une roue....470

D

Déclaration de conformité....681
Déclaration de conformité - Véhicules avec : SYNC 3....682
Énoncé relatif aux fréquences radio....682
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)....388
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)....388
Démarrage à distance....173
Derniers réglages....173
Dispositifs chauffants et rafraîchissants....173
Réglages automatiques....173
Démarrage d'un moteur à essence....198
Arrêt automatique du moteur....200
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile....201
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace....201
Démarrage impossible....200
Précautions contre les gaz d'échappement....202
Renseignements importants concernant la ventilation....202
Véhicules à allumage sans clé....199
Véhicules à clé de contact....199
Démarrage d'un moteur diesel....202
....202
Arrêt automatique du moteur....203
Démarrage par temps froid....203
Fonctionnement par temps froid....204
Système de préchauffage du moteur diesel....203
Véhicules avec démarrage sans clé....202
Démarrage et arrêt du moteur....196
Généralités....196
Démarrage sans clé....197
Modes d'allumage....197
Démarrage-secours du véhicule....377
Branchement des câbles de démarrage....378
Débranchement des câbles de démarrage....379
Démarrage-secours....379
Préparation du véhicule....377

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Déneigement....371
Conduite du véhicule équipé du chasse-neige....373
Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement....374
Mode chasse-neige....372
Pose du chasse-neige....372
Température du moteur pendant le déneigement....374
Température extérieure pendant le déneigement....374
Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables....373
Dépannage....375
Dépannage de SYNC™ 3....602
Applications....610
Connectivité Wi-Fi....612
Modes USB et Bluetooth Audio....603
Navigation....609
Profils personnalisés....613
Reconnaissance vocale....602
Réinitialisation du système....615
Renseignements et aide supplémentaires....615
Téléphone....606
Dépannage du système SYNC™....553
Dépose du hayon....86
Désignation du code de boîte de vitesses....488
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable....64
Différentiel autobloquant électronique....258
Activation du différentiel à blocage électronique....258
Conduite d'un véhicule à transmission intégrale (ELD) avec des pneus dépareillés ou une roue de secours....259
Direction....310
Apprentissage adaptatif....310
Direction assistée à commande électrique....310
Dispositif antipollution....225
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules avec : Démarrage à bouton-poussoir....198
Déverrouillage du volant de direction....198
Dispositif de verrouillage de la direction - Véhicules sans : Démarrage à bouton-poussoir....197
Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière....330
Configuration du système Pro Trailer Backup Assist....331
Dépannage....336
Principe de fonctionnement....331
Pro Trailer Backup Assist™....330
Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist....335
Dispositifs de retenue supplémentaires....56
Principes de fonctionnement....56
Divertissement....574
Applications....585
Bluetooth Audio ou USB....583
CD (selon l'équipement)....583
Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge....585
Ports USB....585
Radio AM/FM....575
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)....575
Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)....579
Sources....574
Dossier d'entretien périodique....638
DRL
Voir : Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour....107
Voir : Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables....107

E

Éclairage ambiant....109
L'éclairage ambiant s'allume....110
L'éclairage ambiant s'éteint....110
Réglage de la luminosité....110
Éclairage....105
Généralités....105
Éclairage intérieur....108
Éclairage intérieur avant....109
Plafonniers arrière....109

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Ecrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue....470
Écrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue....470
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....76
Éléments de fixation de charge....318
Points d'ancrage BoxLink™....318
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine double/SuperCrew....218
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant - Cabine simple....218
En Californie (États-Unis seulement)....383
Enregistrement de données....11
Données d'entretien....12
Données d'événement....13
Données pratiques, de confort et de divertissement....14
Services proposés....14
Services proposés par des tiers....14
Véhicules avec dispositif de connectivité....15
Véhicules avec SYNC....16
Véhicules avec système d'appel d'urgence....16
Véhicules avec un modem....14
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données....11
Entrée sans clé....82
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™....82
Entreposage du véhicule....440
Carrosserie....440
Circuit d'alimentation....441
Circuit de refroidissement....441
Débranchement de la batterie 12 volts....441
Divers....441
Freins....441
Généralités....440
Moteur....441
Pneus....441
Sortir le véhicule de l'entreposage....442
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants....53
Entretien des pneus....444
Adhérence AA A B C....445
Glossaire de la terminologie des pneus....446
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus....444
Renseignements moulés sur le flanc du pneu....447
Température A B C....445
Usure de la bande de roulement....445
Entretien de votre véhicule....621
Entretien du véhicule....432
Généralités....432
Entretien....401
Généralités....401
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses....629
Exceptions....638
Moteur diesel....632
Entretien périodique normal....625
Périodicités d'entretien normales....627
Système Intelligent Oil-Life Monitor....625
Entretien usuel — Généralités....621
Inspection multipoint....624
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?....621
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?....621
Protégez votre investissement....621
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire....623
Environnement....21
EPB
Voir : Frein de stationnement électronique....261
Équipement de communication mobile....19
Espaces de rangement....194
Essuie-glaces automatiques....103
Essuie-glaces....103
Essuie-glaces asservis à la vitesse....103
Essuie-glaces et lave-glaces....103
Étiquette d'homologation du véhicule....488

Exigences relatives au véhicule connecté....524

F

Feux de détresse....376
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables....107
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour....107
Feux de route automatiques....111
Filtre à air d'habitacle....172
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air - Diesel....430
Voir : Remplacement du filtre à air - Essence....429
Filtre à carburant - Diesel....419
Filtre à carburant - Essence....420
Filtre à particules diesel....235
Convertisseur catalytique d'oxydation et filtre à particules diesel....236
Régénération....235
Fonction de mémorisation....180
Enregistrement d'une position préréglée....180
Fonction d'entrée et de sortie faciles....181
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent....181
Fonction de stabilisation de la remorque....341
Ford Credit....17
É.-U. uniquement....17
Ford Protect....618
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)....619
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)....618
Frein de stationnement électronique....261
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique....263
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est trop faible....263
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique....262
Serrage du frein de stationnement électrique....262
Freins....260
Généralités....260
Fusibles....390

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs....113
Glaces à commande électrique....113
Commande à impulsion....113
Fonction de rebond....113
Temporisation des accessoires....114
Verrouillage des glaces....114
Glaces coulissantes....119
Lunette arrière coulissante électrique....119
Glossaire des symboles....9

H

Hayon à commande électronique....85
Avec la télécommande....86
Avec le bouton de commande extérieur....86
Hayon à commande manuelle....85
Hayon....85

I

Indicateurs et avertisseurs sonores....130
Alerte d'entrée sans clé....131
Avertissement d'aide au stationnement....131
Avertissement de frein de stationnement serré....131
Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder....130
Avertissement supplémentaire de sac gonflable....130
Avertisseur d'oubli des phares allumés....130
Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage....130
Avertisseur de porte mal fermée....130
Avertisseur de service requis AdvanceTrac....131

Installation de sièges d'enfant.....26
Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH.....35
Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine six places et cabine double).....37
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple).....37
Sièges d'enfant.....26
Utilisation de ceintures trois points (sauf pour la place centrale avant des modèles à cabines doubles et cabines six places).....26
Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur à partir des places assises les plus à l'extérieur (pour la place centrale seulement).....35
Utilisation des ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière).....31
Utilisation des ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabines doubles et cabines six places).....29
Utilisation des sangles de retenue.....35
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant).....33
Introduction.....9

J

Jantes et pneus.....443
Généralités.....443
Spécifications techniques.....479
Jauge d'huile moteur - Diesel.....407
Jauge d'huile moteur - Essence.....407
Jauges.....122
Écran d'information.....125
Indicateur de fluide pour échappement diesel (DEF).....125
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur.....124
Jauge de carburant.....124
Jauge de suralimentation.....125
Manomètre d'huile moteur.....124
Thermomètre d'huile de boîte de vitesses.....124
Type 3.....123
Types 1 et 2.....122

L

Lampes d'aire de chargement.....110
Lampes.....108
Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....433
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....103
Lave-glaces.....104
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....433
Limitations du véhicule connecté.....524
Limite de charge.....319
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....319
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....324
Lunette arrière chauffante.....172

M

Marchepied de hayon.....87
Déploiement du marchepied.....87
Repli du marchepied.....88
Marchepieds à déploiement électrique.....96
Messages d'information.....146
4WD.....164
AdvanceTrac et antipatinage.....147
Aide au stationnement.....157
Alarme et sécurité.....148
Alerte conducteur.....153
Avertissement de collision.....159
Batterie et circuit de charge.....148
Carburant.....154
Clés et accès intelligents.....154
Démarrage à distance.....161
Direction assistée.....159
Entretien.....155
Frein de stationnement.....158
Hors route.....157
Messages relatifs au moteur diesel.....150
Moteur.....153
MyKey.....156
Portes et serrures.....152

Pro Trailer Backup Assist....160
Régulateur de vitesse adaptatif....146
Remorque....163
Sac gonflable....147
Sièges....161
Stationnement actif....146
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal....149
Système de démarrage....162
Système de suivi de voie....155
Système de surveillance de la pression des pneus....162
Transmission....153
Vent latéral....161
Mise au rebut de l'airbag....66
Mise hors fonction du moteur....207
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi....530
MyKey – Dépannage....78
MyKey™....74
Principes de fonctionnement....74

N

Navigation....590
cityseeker....595
Définir une destination....591
Guidage routier....593
Guide touristique Michelin....596
Modification du format de la carte....593
Précision et mises à jour des cartes de navigation....596
SiriusXM Traffic et Travel Link....596
Zoom....593
Nettoyage de l'échappement - Diesel....435
Nettoyage de l'extérieur....433
Bandes décoratives ou graphismes....433
Compartiment moteur....434
Éléments extérieurs chromés....433
Éléments extérieurs en plastique....433
Nettoyage des phares....433
Soubassement de carrosserie....434
Nettoyage de l'habitacle....436
Miroirs....437
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord....437
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace....436
Nettoyage des roues....440
Nettoyage des sièges en cuir....438
Avec version King Ranch....438
Sans version King Ranch....438
Nettoyage du moteur....434
Norme d'émission....225
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien....226
Modifications du dispositif antibruit....225
Numéro d'identification du véhicule....487

O

Options uniques d'exportation....20
Ouverture et fermeture du capot....401
Ouvre-porte de garage....186
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel....186
Ouvre-porte de garage universel....186
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink....186

P

Panne de carburant....218
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant....219
Remplissage d'un bidon de carburant....219
Paramètres....599
911 Assist....600
Affichage....600
Applications mobiles....600
Assistance conducteur....600
Audio....600
Bluetooth....600
Commande vocale....600
Éclairage ambiant....601
FordPass....600
Généralités....600
Mises à jour automatiques....600
Mode voiturier....601
Montre....600

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Navigation....600
Ordinateur de bord....601
Paramètres de charge....600
Profils personnalisés....601
Sièges....601
Sièges multicontours....601
Son....600
Téléphone....600
Véhicule....600
Pare-brise chauffant....172
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise....172
Pare-soleil....119
Miroir de courtoisie éclairé....119
PATS
Voir : Système antivol passif....91
Pédales réglables....102
Pédales
Voir : Réglage des pédales....102
Perchlorate....17
Perforation
Voir : Remplacement d'une roue....470
Personal Safety System™....55
Fonctionnement du système de sécurité personnelle....55
Phares antibrouillards avant....107
Activation/désactivation des antibrouillards avant....107
Témoin d'antibrouillards avant....108
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant....107
Phares automatiques....106
Phares activés par les essuie-glaces....106
Pièces de rechange recommandées....17
Entretien périodique et réparations mécaniques....17
Garantie sur les pièces de rechange....18
Réparation en cas de collision....17
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™ 483
Pièces Motorcraft - 3.0L diesel....484
Pièces Motorcraft - 3.3 L....484
Pièces Motorcraft - 3.5L Ecoboost™....485
Pièces Motorcraft - 5.0L....486
Planche de bord....22
Pneus
Voir : Jantes et pneus....443
Poids de remorquage recommandés....342
Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule....354
Point d'accès Wi-Fi....529
Points de remorquage....381
Pont arrière....258
Portes et serrures....79
Port USB....542
Positionnement des sièges de sécurité enfants....40
Positions assises appropriées....174
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada....385
Pour obtenir les services nécessaires....382
À l'extérieur....382
Prises de courant auxiliaires....190
Emplacements....191
Prise de courant C.C....190
Prise de courant de c.a., 400 W....190
Produits de nettoyage....432
Produits....432
Programmateur de vitesse....285
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse....285
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Programmateur de vitesse....101
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif....100
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse....285
Changement de la vitesse programmée....285
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)....384
Protection de l'environnement....21

Q

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse....285
Qualité du carburant - Diesel....213
Additifs pour carburant diesel....216
Biodiesel....214

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions exigeant un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible (États-Unis/Canada/Porto Rico/Îles Vierges américaines et autres régions)....213
Carburant requis - Choix du carburant adéquat : Véhicules utilisés dans des régions n'exigeant pas un carburant diesel à teneur en soufre ultra faible....214
Qualité du carburant - E85....216
Alternance entre carburant E85 et essence....217
Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)....216
Qualité du carburant - Essence....217
Choix du carburant approprié....217
Quatre roues motrices....248
Que sont les feux de route automatiques....111

R

Radio numérique....536
Réception et stations HD Radio – Dépannage....537
Radio par satellite....539
Dépannage....541
Facteurs relatifs la réception radio satellite....539
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite....540
Service de radio satellite SiriusXM....540
Rallonge de plateau à claire-voie....88
Mode hayon....89
Mode provisions....90
Rallonges de ceinture de sécurité....53
Rampes de plateau....325
Pose du support de rampe....327
Rangement des rampes de plateau....327
Utilisation des rampes de plateau....326
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité....51
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™....51
Ravitaillement....220
Avertissement du système de ravitaillement....223
Remplir le réservoir de votre véhicule....221
Vue d'ensemble du système de ravitaillement....220
Réglage des pédales....102
Réglage des phares....423
Réglage horizontal des phares....424
Réglage vertical des phares....423
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares....423
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique....98
Fonction de rappel des réglages mémorisés....99
Position de butée....99
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel....98
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité....50
Rehausseurs....38
Types de rehausseur....39
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile....410
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol....363
Remorquage d'urgence....363
Remorquage derrière un véhicule de loisirs....363
Remorquage....328
Remplacement d'une ampoule....424
Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants....424
Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation....428
Remplacement des ampoules à DEL de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul....428
Remplacement des ampoules à DEL de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop....428

Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux....427
Remplacement des ampoules d'antibrouillard à DEL....427
Remplacement des ampoules de feux de position latéraux....426
Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul....427
Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop....428
Remplacement des ampoules de phare à DEL....427
Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant....428
Remplacement des ampoules des antibrouillards....426
Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants....425
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue....73
Remplacement d'une roue....470
Levage sur cric du véhicule....475
Procédure de remplacement d'une roue....471
Rangement du cric et de la trousse à outils....477
Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours....476
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente....470
Retrait de la roue de secours....474
Retrait du cric et de la trousse à outils....473
Remplacement d'un fusible....399
Fusibles....399
Remplacement de la batterie de 12 V....420
Système de gestion de batterie....421
Remplacement des balais d'essuie-glace....422
Remplacement du filtre à air - Diesel....430
Indicateur de colmatage du filtre à air....431
Remplacement du filtre à air - Essence....429
Renseignements généraux sur les radiofréquences....67
Clé d'accès intelligent....67
Réparation de dommages mineurs à la peinture....439
Reprise de la vitesse programmée....286
Rétroviseur intérieur....118
Rétroviseur à atténuation manuelle....118
Rétroviseur à électrochrome....118
Rétroviseurs extérieurs chauffants....172
Rétroviseurs extérieurs....114
Caméra 360 degrés....117
Clignotant dans rétroviseurs....117
Feux de gabarit....117
Lampes....117
Lampes dirigées vers le sol....117
Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique....117
Rétroviseur grand angle intégré....117
Rétroviseurs à mémoire....117
Rétroviseurs à réglage télescopique électrique PowerScope™....116
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique....114
Rétroviseurs extérieurs chauffants....117
Rétroviseurs extérieurs rabattables....115
Rétroviseurs rabattables électriquement....115
Rétroviseurs télescopiques....115
Système d'information sur les angles morts....118
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs....113
Rodage....367
Rodage
Voir : Rodage....367
Roue de secours
Voir : Remplacement d'une roue....470

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager....57
Enfants et sacs gonflables....58
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant....58
Sacs gonflables latéraux....62
Safety Canopy™....63
Sécurité enfants....24
Généralités....24
Sécurité....91
Serrure de hayon....85
Sièges à commande électrique....178
Réglage des sièges avant multicontours avec Active Motion....179
Réglage du soutien lombaire....179
Sièges à commande manuelle....177
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière....177
Réglage de l'inclinaison....177
Support lombaire à réglage manuel....177
Sièges arrière....181
Relevage de l'assise de siège arrière....181
Retour du siège en position normale....182
Sièges chauffants....182
Sièges arrière chauffants....183
Sièges....174
Sièges ventilés....184
Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™ 480
Montage de la courroie d'entraînement....480
Spécifications du moteur - 3.0L diesel....480
Montage de la courroie d'entraînement....481
Spécifications du moteur - 3.3 L....481
Montage de la courroie d'entraînement....481
Spécifications du moteur - 3.5L Ecoboost™....482
Montage de la courroie d'entraînement....482
Spécifications du moteur - 5.0L....482
Montage de la courroie d'entraînement....483
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications....480
Stationnement actif....274
Dépannage du système....277
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement....276
Pilotage automatique dans la place de stationnement....276
Utilisation du stationnement actif....275
SYNC™ 3....564
Généralités....564
SYNC™....543
Généralités....543
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif....91
Système antivol passif....91
SecuriLock™....91
Système d'information sur les angles morts....301
Activation et désactivation du système....306
Anomalies du système....305
Système d'information sur les angles morts pour le remorquage....303
Utilisation du système d'information sur les angles morts....302
Système de maintien de trajectoire....296
Activation et désactivation du système....298
Affichage du système....299
Dépannage....300
Paramètres du système....298
Système de réduction catalytique sélective....229
Directives et informations concernant le fluide pour échappement diesel....233
Fluide pour échappement diesel contaminé ou système de réduction catalytique sélective inopérant....234
Messages d'avertissement relatifs au fluide pour échappement diesel et fonctionnement du véhicule....232
Niveau de fluide pour échappement diesel....229
Remplissage du réservoir de fluide pour échappement diesel....229

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Système de surveillance de la pression des pneus....463
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus....465
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus....464
Système d'alerte après impact....379

T

Tableau de spécifications des ampoules....522
Tableau de spécifications des fusibles....390
Boîtier de distribution électrique....390
Porte-fusibles de l'habitacle....396
Télécommande....68
Clé à télécommande intégrée....68
Clé d'accès intelligent....68
Déclenchement de l'alarme de détresse....71
Démarrage à distance....72
Localisateur de véhicule....71
Remplacement de la pile....69
Téléphone....588
Android Auto....590
Apple CarPlay....590
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire....589
Messagerie texte....589
Utilisation de votre téléphone cellulaire....589
Témoin et carillon de ceinture de sécurité....50
Conditions de fonctionnement....51
Témoins de feux de route automatiques....112
Témoins de régulateur de vitesse....286
Témoins et indicateurs....125
Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur....129
Batterie....126
Clignotant....127
Commande de régénération automatique coupée....126
Contrôle en descente....128
Différentiel autobloquant électronique....127
Eau dans le carburant....130
Entretien recommandé du moteur....129
Feux de stationnement....128
Fluide pour échappement diesel....127
Frein de stationnement électrique....127
Mode Sport....129
Préchauffage....129
Sac gonflable avant....128
Système d'information sur les angles morts....126
Système de freins antiblocage....125
Témoin Auto-Start-Stop....126
Témoin d'antibrouillards avant....128
Témoin de bas niveau de carburant....128
Témoin de bouclage de ceinture de sécurité....127
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage....129
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés....129
Témoin de faible pression des pneus....128
Témoin de feux de route....128
Témoin de feux de route des phares à allumage automatique....126
Témoin de mode de traction....129
Témoin de porte ouverte....127
Témoin de pression d'huile....128
Témoin de régulateur de vitesse....127
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur....127
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif....125
Témoin du système de freinage....126
Témoins de bas niveau de liquide lave-glace....128
Témoins de quatre roues motrices....127
Vérifier 4X4....127
Toit ouvrant....120
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent....120
Rebond....121
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant....120
Traction d'une remorque....328
Disposition de la charge....329

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Transport de charge.....318
Transport du véhicule.....380
Trousses de carrosserie.....442

U

Utilisation de chaînes à neige.....461
Utilisation de l'antipatinage.....265
Mise hors fonction du système.....265
Témoins et messages liés au système.....265
Utilisation de la reconnaissance vocale.....544
Commandes des paramètres vocaux.....573
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....572
Commandes vocales de navigation.....570
Commandes vocales de téléphone.....569
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....568
Commandes vocales en mode audio.....567
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....572
Interaction et rétroaction du système.....545
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....544
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....77
Utilisation des ceintures de sécurité.....45
Bouclage de la languette autobloquante.....46
Ceinture de sécurité arrière gonflable.....49
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....47
Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant).....46
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....47
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....96
Activation et désactivation.....97
Déploiement électrique automatique.....96
Déploiement manuel.....96
Inversion en cas d'obstruction.....97
Rangement à commande automatique.....96
Utilisation des quatre roues motrices.....248
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....253
Différences entre votre véhicule et les autres véhicules.....252
Témoins 4 roues motrices.....248
Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche.....249
Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports.....250
Utilisation du contrôle de stabilité.....268
AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™).....268
Utilisation du contrôle en descente.....270
Modes de contrôle en descente.....270
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....385
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif.....286
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....287
Annulation automatique.....291
Annulation de la vitesse programmée.....290
Anomalies de détection.....291
Capteur obstrué.....293
Changement de la vitesse programmée.....290
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....291
Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.....289
Lorsque vous suivez un véhicule.....288
Neutralisation de la vitesse programmée.....290
Passage au régulateur de vitesse conventionnel.....294
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....288
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif lorsque votre véhicule est stationnaire.....288
Réglage de la distance de sécurité.....289
Reprise de la vitesse programmée.....291

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Serrage du frein de stationnement.....291
Système non disponible.....292
Utilisation en terrain montagneux.....291
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....553
Commandes vocales en mode audio.....553
Sources multimédias.....553
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....546
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....547
Commandes téléphoniques.....547
Commandes vocales de téléphone.....547
Jumelage d'un téléphone.....546

V

Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Dispositif de connectivité.....525
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Modem.....526
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : SYNC 3.....527
Véhicule connecté.....524
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Dispositif de connectivité.....524
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Modem.....524
Ventilation
Voir : Climatisation.....166
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....77
Distance MyKey.....77
Nombre de clés Admin.....77
Nombre de MyKey.....77
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....416
Vérification de l'huile moteur - Diesel.....409
Ajout d'huile moteur.....409
Vérification de l'huile moteur - Essence.....407
Ajout d'huile moteur.....408
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur - Diesel.....409
Voir : Vérification de l'huile moteur - Essence.....407
Vérification des balais d'essuie-glace.....422
Vérification du liquide de boîte de transfert.....417
Vérification du liquide de direction assistée.....418
Vérification du liquide de frein.....417
Intervalle de vidange du liquide de frein.....418
Vérification du liquide de lave-glace.....418
Vérification du liquide de refroidissement.....411
Ajout de liquide de refroidissement.....412
Conditions climatiques rigoureuses.....413
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....415
Liquide de refroidissement recyclé.....413
Refroidissement à protection totale.....414
Vidange du liquide de refroidissement.....414
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....411
Vérifications de remorquage essentielles.....355
Attelages.....356
Avant de tracter une remorque.....362
Chaînes de sécurité.....357
Commande de freins de remorque intégrée.....357
Connecteur de traction d'une remorque.....355
Feux de remorque.....361
Freins de remorque.....357
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC).....363
Pendant la traction d'une remorque.....362
Utilisation d'un pare-chocs marchepied.....361
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....401

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing

Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....79
Verrouillage et déverrouillage.....79
Activation de l'accès intelligent.....80
Déverrouillage intelligent.....81
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....81
Éclairage à l'entrée.....82
Protection antidécharge de la batterie.....82
Télécommande.....79
Verrouillage automatique.....81
Verrouillage électrique des portes.....79
Verrouillage sécurité enfants.....43
Côté droit.....43
Côté gauche.....43
Vidange de la cuve de décantation du filtre à carburant.....419
VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....487
Volant chauffant.....101
Volant.....98

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201907, First-Printing